

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

LA DÉLOCALISATION DES EMPLOIS DE SERVICES SUPÉRIEURS

Le cas de la RMR de Montréal 1996-2011

Par

Benjamin DUQUET

Bachelier ès sciences, B.Sc.

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Juin 2016

Ce mémoire intitulé

LA DÉLOCALISATION DES EMPLOIS DE SERVICES SUPÉRIEURS

Le cas de la RMR de Montréal 1996-2011

et présenté par

Benjamin DUQUET

a été évalué par un jury composé de

M. Mario POLÈSE, directeur de recherche, INRS - UCS

M. Philippe APPARICIO, examinateur interne, INRS - UCS

M. Richard SHEARMUR, examinateur externe, Université McGill

RÉSUMÉ

Depuis une trentaine d'années, géographes et économistes ont alimenté la littérature scientifique de la forme urbaine. À partir de la décennie 1980, certaines métropoles étatsuniennes ont fait face à une délocalisation des emplois de services supérieurs partant des centres-villes vers des pôles périphériques. Pour le cas de la région de Montréal, plusieurs études ont observé que la métropole québécoise avait été épargnée de cette décentralisation, et ce, jusqu'au tournant du XXI^e siècle. Dans ce mémoire, nous continuerons d'analyser l'évolution de la répartition spatiale dans la RMR de Montréal entre les années 1996 et 2011. À partir de microdonnées de Statistiques Canada, nous avons identifié plus d'une quinzaine de pôles d'emplois de services supérieurs. Nos résultats indiquent que le nombre d'emplois de services supérieurs du centre-ville de Montréal s'accroît continuellement en terme absolu, mais diminue en terme relatif au profit des zones hors-pôles du reste de la RMR.

Mots-clés : forme urbaine ; décentralisation ; emplois de services supérieurs ; ville monocentrique ; ville polycentrique ; ville diffuse (*scatteration*) ; pôles d'emplois ; Montréal

ABSTRACT

Over the last thirty years, geographers and economists have produced an abundant literature on urban form. Since the 1980s, many metropolitan areas in the United States saw high-order service employment decentralize from the CBD to the suburbs. Studies for the Montreal metropolitan area suggest that Quebec's metropolis has been largely spared by the decentralization process; at least until the dawn of the 21st century. In this master's thesis we analyze the evolution of the spatial distribution of high-order service employment in the Montreal CMA between 1996 and 2011. Using Statistics Canada microdata we identify sixteen high-order service employment centers. Our results show that the number of high-order service jobs in downtown Montreal is increasing in absolute terms, but decreased in relative terms, the main beneficiaries being areas outside employment centers.

Keywords: urban form ; decentralization ; high-order service jobs ; monocentric city ; polycentric city ; scatteration ; subcenters ; Montreal

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d’abord remercier mon directeur de recherche Mario Polèse pour son soutien, sa disponibilité, son ouverture d’esprit, ses conseils et suggestions, de même que sa confiance et son intérêt pour ce mémoire. Je suis entièrement reconnaissant de son constant encadrement au cours des deux dernières années.

Je tiens absolument à remercier Chloé Duvivier pour sa précieuse aide en économétrie et ses conseils sur le sujet. Et je souhaite particulièrement remercier Frédéric Broussau, analyste de Statistique Canada au CIQSS, pour sa patience à répondre à mes questions et son aide substantielle avec les microdonnées. Je remercie par ailleurs le CIQSS pour leur aide financière.

Merci également au personnel de l’INRS. Un merci particulier à Philippe Apparicio et Gaëtan Dussault pour leur aide en analyse spatiale et leur base de données sur la RMR de Montréal. Merci aussi au personnel du centre de documentation dont Marie-Ève Dugas pour avoir répondu avec enthousiasme à mes nombreuses questions sur la mise en page du mémoire et sur le logiciel EndNotes. Merci aux informaticiens du quatrième étage (Kamel Kaled et Bernardo Luna) pour leur aide plus qu’utile. Merci enfin à mes collègues du LASER pour leurs nombreux conseils, encouragements et rigolades.

Finalement, je tiens à remercier tout spécialement ma conjointe Marie-Hélène pour son support, ses relectures, sa compréhension, sa générosité et sa patience au cours de la rédaction de mon mémoire et de mon parcours universitaire. Sans toi, je ne serai pas en train de remercier tous ces gens. Merci d’être dans ma vie! Et merci à ma fille de deux ans, Rose, qui m’a suivie depuis les prémices de ce mémoire. Ta joie de vivre et tout l’amour que tu me donnes au quotidien remplacent les heures de sommeils perdues et les journées passées à la clinique.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	xi
Liste des figures	xii
Liste des abréviations et des sigles.....	xiv
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : CADRE CONCEPTUEL ET MISE EN CONTEXTE.....	2
1.1 La ville monocentrique	2
1.1.1 Concept de centralité	2
1.1.2 Théories classiques	5
1.1.3 Concept et historique du CBD	8
1.1.4 Remise en question du modèle monocentrique	12
1.2 La ville polycentrique	14
1.2.1 Histoire de la ville suburbaine et polycentrique	15
1.2.2 Causes du polycentrisme.....	20
1.2.3 Typologie des pôles.....	25
1.2.4 Edge City de Joel Garreau.....	28
1.2.5 Exemples de villes polycentriques	29
1.3 La ville diffuse	34
1.3.1 Gordon et Richardson	35
1.3.2 L.A. School	36
1.3.3 Edgeless City de Lang	38
1.3.4 Exemples de villes diffuses	41
1.4 Objectifs et questions de recherche.....	42
1.5 Conclusion du chapitre 1.....	43
Chapitre 2 : CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES - IDENTIFICATION DES PÔLES D'EMPLOIS ET DU SERVICE SUPÉRIEUR	44
2.1 Territoire couvert par l'étude	44
2.1.1 Portrait global de Montréal	44

2.1.2 Mesures d'analyses globales et locales.....	50
2.1.3 Identification des pôles d'emplois.....	54
2.2 Population ciblée par l'étude	61
2.2.1 Le concept général de services supérieurs.....	61
2.2.2 Données des services supérieurs utilisées pour ce mémoire.....	68
2.3 Période couverte par l'étude	74
2.3.1 Périodes couvertes dans la revue de littérature montréalaise	74
2.3.2 Trois recensements et une « enquête nationale ».....	76
2.4 Conclusion du chapitre 2.....	77
Chapitre 3 : ÉVOLUTION DES PÔLES D'EMPLOIS	79
3.1 Identification des pôles	79
3.1.1 SR à 1% et 0,5% entre 1996 et 2011.....	80
3.1.2 Agrégation des SR en pôles d'ESS entre 1996 et 2011	82
3.2 Structure globale.....	84
3.2.1 Indice de concentration	85
3.1.2 Indice de centralisation	86
3.1.3 Évolution des ESS dans la RMR de Montréal	88
3.3 Structure globale - locale	90
3.3.1 RMR versus pôles (ville diffuse).....	90
3.3.2 Analyse zonale.....	92
3.3.3 Analyse des secteurs d'activité	97
3.4 Structure locale.....	99
3.4.1 Évolution du CBD.....	100
3.4.2 Évolution du centre-ville.....	101
3.4.3 Évolution des pôles d'emplois	106
3.4.4 Évolution des autres pôles d'emplois et des sous-pôles.....	111
3.5 Conclusion du chapitre 3.....	113

CONCLUSION	114
Bibliographie	117
Annexe 1 : INDUSTRIES RETENUES DES ESS	135
FAAI	135
SP et STS	136
GD	138
Annexe 2 : TRAITEMENT DES MICRODONNÉES	140
Annexe 3 : IDENTIFICATION DES SR ET PÔLES AGRÉGÉS POUR LES RECENSEMENTS DE 2001 ET DE 2006	142
Annexe 4 : PRÉSENTATION DÉTAILLÉES DES PÔLES ET SOUS-PÔLES D’ESS	144
CBD	144
Pôles adjacents.....	144
Pôles de banlieue.....	148
Pôles périphériques.....	151
Annexe 5 : ANALYSES DE SIX ZONES ADMINISTRATIVES ET SUR L’ÎLE DE MONTRÉAL	154
Six zones administratives	154
Analyse sur l’Île de Montréal.....	157
<i>Ville de Montréal versus reste de l’île</i>	158
<i>Banlieues riches du centre versus West Island</i>	158
Annexe 6 : PART ET ÉVOLUTION DES ESS DANS LA RMR	161
Part des secteurs d’ESS dans la RMR	161
Évolution de la part des secteurs d’ESS selon le type de pôle.....	162
Annexe 7 : TABLEAUX DES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE CHAQUE PÔLE	164
CBD et pôles du centre-ville	164
Pôles secondaires	165
Autres pôles et sous-pôles	166

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Indice de Moran	85
Tableau 3.2 : Indice de Hoover	85
Tableau 3.3 : Indice de centralisation (I.C.) des ESS dans la RMR entre 1996 et 2011	86
Tableau 3.4 : Nombre d'emplois de services supérieurs (ESS) de la RMR entre 1996 et 2011	88
Tableau 3.5 : Évolution des secteurs d'activités économiques dans la RMR (1996 à 2011).....	89
Tableau 3.6 : Part des ESS dans la RMR entre 1996 et 2011.....	91
Tableau 3.7 : Évolution des ESS selon le type de zones de pôles.....	94
Tableau 3.8 : QL de chaque zone de pôles	96
Tableau A-5.1 : Données des secteurs des ESS pour les six zones administratives en 2011 (en valeurs absolue)	154
Tableau A-5.2 : Données des secteurs des ESS pour les six zones administratives en 2011 (en pourcentage)	154
Tableau A-5.3 : Données des secteurs des ESS sur l'Île de Montréal en 2011.....	158
Tableau A-7.1 : Nombre et part des ESS dans le CBD.....	164
Tableau A-7.2 : Nombre et part des ESS dans l'Ouest du CBD	164
Tableau A-7.3 : Nombre et part des ESS dans le Nord du CBD	164
Tableau A-7.4 : Nombre et part des ESS dans l'Est du CBD	164
Tableau A-7.5 : Nombre et part des ESS dans le Vieux-Montréal.....	165
Tableau A-7.6 : Nombre et part des ESS dans le Q.I.	165
Tableau A-7.7 : Nombre et part des ESS dans St-Lô/TMR/CDN	165
Tableau A-7.8 : Nombre et part des ESS dans Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk	165
Tableau A-7.9 : Nombre et part des ESS dans Laval	166
Tableau A-7.10 : Nombre et part des ESS dans Long-Bouch	166
Tableau A-7.11 : Nombre et part des ESS dans le Centre-Sud.....	166
Tableau A-7.12 : Nombre et part des ESS dans Westmount	166
Tableau A-7.13 : Nombre et part des ESS dans l'Île-des-sœurs	167
Tableau A-7.14 : Nombre et part des ESS dans A40/Blvd-St-Lô	167
Tableau A-7.15 : Nombre et part des ESS dans le Parc Olympique.....	167
Tableau A-7.16 : Nombre et part des ESS dans Anjou.....	167

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Localisation des espaces de bureau	39
Figure 2.1 : Territoire couvert par l'étude : RMR de Montréal	46
Figure 2.2 : Carte 3D du CBD de Montréal	61
Figure 2.3 : Imbrication de la terminologie des services supérieurs dans la littérature.....	66
Figure 2.4 : Variables d'identification des ESS et des pôles d'ESS	73
Figure 2.5 : Carte des secteurs de recensement (SR) de la RMR de Montréal.....	75
Figure 3.1 : Identification des SR d'ESS en 1996	81
Figure 3.2 : Identification des SR d'ESS en 2011	81
Figure 3.3 : Identification des pôles d'ESS en 1996	83
Figure 3.4 : Identification des pôles d'ESS en 2011	83
Figure 3.5 : Part des secteurs d'activités économiques dans la RMR entre 1996 et 2011	88
Figures 3.6 et 3.7 : Évolution des ESS dans la RMR entre 1996 et 2011.....	91
Figure 3.8 : Carte des quatre zones de pôles	93
Figure 3.9 : Nombre d'ESS selon le secteur d'activité économique et la distance du CBD (2011)....	95
Figure 3.10 : Part des secteurs d'activité économique dans la RMR selon la distance au CBD (2011)	95
Figure 3.11 : QL des secteurs d'activité économique selon la distance du CBD en 2011	96
Figure 3.12 : Carte de la répartition des secteurs d'ESS dans quatorze pôles en 2011.....	97
Figures 3.13 et 3.14 : Nombre et part des ESS dans le CBD entre 1996 et 2011.....	101
Figures 3.15 et 3.16 : Nombre d'ESS dans le centre-ville (incluant le CBD) et part des ESS du centre-ville par rapport à l'ensemble de la RMR entre 1996 et 2011	102
Figures 3.17 et 3.18 : Nombre et part des ESS dans l'Est du CBD entre 1996 et 2011.....	103
Figures 3.19 et 3.20 : Nombre et part des ESS dans le Q.I. entre 1996 et 2011	104
Figures 3.21 et 3.22 : Nombre et part des ESS dans le Vieux-Montréal entre 1996 et 2011.....	105
Figures 3.23 et 3.24 : Nombre et part des ESS dans le pôle de St-Lô/TMR/CDN entre 1996 et 2011	107
Figures 3.25 et 3.26 : Nombre et part des ESS dans le pôle de l'Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk entre 1996 et 2011	108
Figures 3.27 et 3.28 : Nombre et part des ESS dans le pôle de Laval entre 1996 et 2011	109
Figures 3.29 et 3.30 : Nombre et part des ESS dans le pôle de Long-Bouch entre 1996 et 2011	110
Figures 3.31 : Part des ESS dans les quatre pôles secondaires entre 1996 et 2011	110
Figure A-3.1 : Identification des SR d'ESS en 2001.....	142
Figure A-3.2 : Identification des SR d'ESS en 2006.....	142
Figure A-3.3 : Identification des pôles d'ESS en 2001.....	143
Figure A-3.4 : Identification des pôles d'ESS en 2006.....	143

Figure A-5.1 : Carte des trois zones de l'Île de Montréal.....	157
Figures A-5.2 et A-5.3 : Nombre d'ESS selon le secteur économique dans les banlieues riches du centre et dans le <i>West Island</i>	159
Figures A-5.4 et A-5.5 : Part des ESS selon le secteur économique dans les banlieues riches du centre et dans le <i>West Island</i>	159
Figures A-6.1: Pôles périphériques - Évolution de la part des secteurs d'ESS.....	162
Figures A-6.2: Pôles de banlieue - Évolution de la part des secteurs d'ESS.....	163
Figures A-6.3: Pôles adjacents - Évolution de la part des secteurs d'ESS	163

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

CBD	Central Business District
ENM	Enquête nationale auprès des ménages
ESS	Emplois de services supérieurs
FAAI	Finances, assurances et affaires immobilières
GD	Gestion et direction
Q.I.	Quartier de l'innovation
RMR	Région métropolitaine de recensement
SP	Services professionnels
SR	Secteur de recensement
STS	Services techniques et scientifiques

INTRODUCTION

La ville occidentale s'est constamment métamorphosée et, depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle s'est sans cesse étalée. Aux États-Unis, il y aurait eu trois vagues de desserrement dans l'espace métropolitain (Cervero 1989; Garreau 1991; Gad et Matthew 2000). La première vague survient dès le milieu des années 1940 avec une première délocalisation des ménages. La seconde a eu lieu au cours des décennies 1960 et 1970 avec l'arrivée de commerces (sous forme de centres d'achats) et le déplacement des manufactures vers la périphérie. Enfin, la troisième vague est apparue durant les années 1980 par l'émergence de *edge cities* (Garreau 1991), de *suburban downtowns* (Hartshorn et Muller 1989), de *magnet areas* (Stanback 1991) et d'autres pôles d'emplois de services supérieurs (ESS) de banlieue, étant en compétition avec les *Central Business Districts* (CBD) des villes-centres.

Ce mémoire est divisé en trois chapitres. Le premier chapitre portera sur le cadre conceptuel de la forme urbaine. Nous distinguerons trois principales formes urbaines mentionnées dans la revue littéraire – soit les modèles de villes monocentrique, polycentrique et diffuse (ou *scatteration*). Nous mettrons notamment en relief les travaux de Joel Garreau (*edge cities*) et de Robert Lang (*edgeless cities*). Le second chapitre concernera la méthodologie. Nous y préciserons le territoire (RMR de Montréal), la population ciblée (les ESS) et la période couverte par l'étude (1996 à 2011). Pour justifier nos choix méthodologiques, nous nous baserons sur les différentes méthodes employées dans les travaux sur le sujet. Le troisième et dernier chapitre présentera nos résultats. Après avoir identifié les pôles, nos résultats seront présentés selon trois types de structure : globale (à l'échelle de la RMR), globale-locale (à l'échelle des zones de pôle) et locale (à l'échelle du pôle). Afin de ne pas alourdir le mémoire, certains résultats et analyses ont été déplacés dans des annexes.

CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET MISE EN CONTEXTE

Nous ne sommes pas les premiers à nous intéresser à la forme urbaine et à ses transformations temporelles. Dans ce premier chapitre, nous présenterons trois modèles de forme urbaine contemporaine à partir d'une démarche heuristique. Nous allons d'abord explorer le modèle de la ville monocentrique qui a longtemps dominé les villes modernes et qui tient encore en place pour certaines villes d'aujourd'hui. Ensuite, nous étudierons le modèle de la ville polycentrique qui sera le plus approfondi pour les fins de notre mémoire. Et nous terminerons sur le modèle plus récent de la ville diffuse.

1.1 La ville monocentrique

La ville est souvent perçue comme une entité munie d'un centre densifié, d'un cœur où tous les pouvoirs politiques et économiques se décident. Cette vision simpliste a longtemps été vraie jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Sans être négligeable, la ville monocentrique doit être prise en compte dans la compréhension de la forme urbaine. Le concept de ville monocentrique a d'ailleurs longtemps été étudié dans la littérature. Dans cette première section, nous verrons d'abord le concept de centralité. Puis, nous survolerons les principales théories classiques de la rente foncière et de la forme urbaine allant de Ricardo à Alonso en passant par Burgess et Hoyt. Ensuite, nous nous intéresserons au concept de CBD (*Central Business District* – ou le cœur de la ville). Et nous conclurons sur la remise en question du modèle de la ville monocentrique.

1.1.1 Concept de centralité

La centralité dans l'espace a toujours été recherchée par les individus. Cette même centralité peut être le produit de décisions politique, économique, commerciale, sociale ou tout simplement le fruit d'une meilleure accessibilité par la convergence des transports (Monnet 2000). Certains auteurs se sont notamment penchés sur le concept de centralité (Claval 2000; Monnet 2000;

Boiteux et Huriot 2000; Chapain et Polèse 2000; Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014). Pour sa part, le sociologue Manuel Castells a défini la centralité comme « [...] la combinaison, à un moment donné, d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives, qui concourent au contrôle et à la régulation de l'ensemble de la structure de la ville. » (Castell 1972, cité dans Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014, 3).

Par ailleurs, il faut savoir que la centralité englobe un ensemble de caractéristiques (Monnet 2000). Au niveau politique, le choix de localisation d'une capitale d'État ou de province se fera souvent en fonction d'une meilleure centralité. Les capitales d'État européens en sont un très bon exemple. Parallèlement, pour les villes, l'hôtel de ville s'érigera naturellement au cœur de celle-ci. Or, dans certaines villes comme Montréal, la mairie semble désormais être localisée dans le centre historique puisque le pouvoir économique s'est déplacé avec le temps. D'ailleurs, aux niveaux économique et commercial, l'attrait à la centralité se manifeste autant, sinon plus, qu'au niveau politique du fait que les entreprises recherchent habituellement des économies d'agglomération (nous y reviendrons plus tard). Autrement dit, la centralité économique se traduit par la concentration d'emplois banals, mais surtout d'emplois de services supérieurs ayant des fonctions de commandement (Sassen 2001). Le marché a longtemps été symbole de centralité alors qu'aujourd'hui nous pouvons considérer le CBD comme le centre de la ville. Au niveau socioculturel, la centralité a une dimension symbolique : elle est le principal lieu de manifestations et d'animation, sans compter la localisation centrale des églises et des cathédrales (Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014). Par ailleurs, selon Richard Florida (2012), la centralité – ici défini par les quartiers centraux nouvellement embourgeoisés – produit des lieux de créativité, des lieux branchés. Enfin, au niveau de l'accessibilité, il faut convenir que les réseaux de transport convergent traditionnellement vers le centre que ce soit sur la route (avec l'expression *Tous les chemins mènent à Rome*), sur la mer (présence du port), ou sur les rails (gares centrales et point de rencontre des principales lignes de métro). Rappelons que plus il y a une présence de transport collectif qui converge vers le centre, plus il y a de densité de population et d'emplois et plus la ville est de forme monocentrique (Chapain et Polèse 2000). Cela se reflète pour les villes canadiennes de même que pour deux villes des États-Unis comme celle de New York (*Downtown* et *Midtown*) et de Chicago (*Loop*) où le service de transport collectif est très efficace (McDonald et Prather 1994). Malgré tout, les réseaux d'autoroutes sont moins « dépendants » de la centralité dans la mesure où, en Europe, les voies autoroutières ne sont pas présentes au centre de la ville,

mais forment un périphérique qui l'entoure. Alors qu'en Amérique du Nord, les réseaux autoroutiers sont l'essence des banlieues et qu'au centre, le niveau élevé de la congestion est une source négative de la centralité. Enfin, pour ce qui est des voies aériennes, la centralité peut se mesurer par la présence des plus gros aéroports souvent localisés dans les plus grandes villes du globe (Londres, Hong Kong et Paris) (ACI 2015). Aux États-Unis, les aéroports les plus fréquentés sont situés au centre du pays, soit à Atlanta et à Chicago. Pour tout dire, la centralité peut s'expliquer par la présence de lieux et de bâtiments importants comme le sont les bourses de valeurs, les sièges sociaux, mais aussi les sièges des ministères ou d'organisations internationales, les universités et les cathédrales.

Certaines villes regroupent l'ensemble de ces caractéristiques énumérées plus tôt. Monnet (2000) rappelle que dans les villes coloniales d'Amérique latine, les pouvoirs monarchiques, religieux et commerciaux se regroupèrent dans la *Grand-Place* ou *Plaza Mayor* (*Plaza de la Constitución* à Mexico, *Plaza Grande* à Quito ou *Place de Mai* à Buenos Aires). Dans leur récent article, Pradel, Padeiro et Aguiléra (2014) se sont intéressés à la centralité de Paris. Après avoir fait une approche pluridisciplinaire, ils en ont conclu que la *ville lumière* demeure le centre politique, économique, culturel, religieux et touristique de la France. D'autant plus que la ville est monocentrique car, en ce qui a trait à son réseau de métro, une seule station a une correspondance avec une autre ligne située à l'extérieur du boulevard périphérique, soit celle de La Défense – extension du CBD parisien (Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014). Pour leur part, Chapain et Polèse (2000) ont voulu quantifier la centralité en présentant un *Indice de centralité* se mesurant avec la rente de la valeur foncière des bureaux au CBD avec celle en banlieue pour les villes nord-américaines entre 1981 et 1996.

La centralité constitue à la fois un point d'attraction et de répulsion (Tellier 2005). Il y a donc certains avantages et désavantages à être au centre. Pour une firme, la localisation au centre est avantageuse grâce à la présence d'économies d'agglomération (McMillen et Smith 2003). Autrement dit, ces firmes ont le meilleur accès au marché et sont situées près de l'information et de la main-d'œuvre qualifiée (Claval 2000; Muñiz et Garcia-López 2010; Filion et Gad 2006). La présence d'un service efficace de transport collectif est également un avantage de la centralité, notamment dans un contexte canadien (Matthew 1993; Filion et Gad 2006) et – dans une autre mesure – européen, où il est plus utilisé qu'aux États-Unis. Enfin, comme nous l'avons vu, sous

prétexte que la centralité a l'avantage de regrouper un ensemble de pouvoirs (politique, économique, socioculturel), elle symbolise donc le centre comme un lieu de prestige. Les firmes souhaitant se localiser dans des adresses prestigieuses seront favorisées à aller au centre-ville (Shearmur et Alvergne 2002; Fillion et Gad 2006).

Bien que les secteurs de la FAAI et des services professionnels cherchent à se centraliser – ou à se « clusteriser » (Lee 2007) –, ce n'est pas tous les secteurs industriels qui ont intérêt à être au centre. En effet, dû aux loyers élevés, certaines firmes se sont délocalisées, ou ont relocalisé certaines de leurs activités, vers la périphérie, dans des *back-offices* (Coffey, Drolet et Bergeron 1993). Ces activités sont surtout standardisées et exploitent, entre autres choses, les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) (Polèse, Shearmur et Terral 2015). Ainsi, ces activités ne nécessitent pas une localisation au centre, là où les loyers, les taxes, les salaires, les coûts du stationnement et le temps de congestion sont souvent élevés (Anas, Arnott et Small 1998; McMillen et Smith 2003; Fillion et Gad 2006; Polèse, Shearmur et Terral 2015). La centralité peut développer d'autres désavantages comme le manque d'espace dû à la rareté du sol et la protection du patrimoine, freinant la construction ou l'expansion des firmes. C'est le cas de Montréal et des villes européennes. Enfin, aux États-Unis, les tensions socio-ethnographiques des quartiers centraux de même que les possibilités d'attentats terroristes peuvent faire obstacles au développement du centre (Fillion et Gad 2006; Capelle-Blancard et Tadjeddine 2010; Polèse, Shearmur et Terral 2015).

1.1.2 Théories classiques

Les théories de la rente foncière et des formes urbaines sont on ne peut plus essentielles à la compréhension de la logique de localisation intra-urbaine des entreprises et des formes urbaines.

1.1.1.1– Théories de la rente foncière

En 1817, l'économiste britannique David Ricardo (1772-1823) publie l'ouvrage *On the Principles of Political Economy and Taxation* et présente sa *Théorie de la rente différentielle*. Cette rente est basée sur la fertilité du sol. Autrement dit, la différence du prix du sol varie selon

son rendement agricole. Ainsi, la valeur de la rente foncière correspond aux surplus des profits anormaux de la zone de fertilité, c'est-à-dire à la différence entre la rente nulle et la rente supérieure (Tellier 1993). Outre l'apport de la notion de rente foncière encore utilisée aujourd'hui, la théorie de Ricardo a également mis en lumière l'avènement des classes sociales et des inégalités des forces, conséquences de la Révolution industrielle.

Moins de dix ans plus tard, en 1826, paru le livre *Der isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie* – ou, traduit en anglais en 1966, *The Isolated State* – de Johann Heinrich von Thünen (1783-1850). Toujours selon la rente foncière agricole, cet économiste allemand a créé la *Théorie de la rente effective* (ou rente de situation) basée sur les coûts de productions de la zone agricole et les coûts de transport entre celle-ci et le marché. Le marché (un noyau villageois ou urbain) est l'unique point attractif étant donné qu'il est le seul générateur de la demande. Les producteurs ont donc intérêt à se rapprocher du marché afin de réduire leurs coûts de transport. Or, ces mêmes producteurs ont également intérêt à se distancer du marché afin d'en réduire les coûts liés à la rente foncière dans la mesure où plus on se rapproche du marché, plus la rente est élevée (Tellier 1993). Ainsi, von Thünen a modélisé sa théorie selon la *courbe d'enchère maximale* où les produits les plus chers à développer (exemple des petits pois) doivent se rapprocher du marché alors que les produits les moins chers et demandant le plus d'espace (le blé) doivent se localiser plus loin. Cette figure peut se répéter à différentes échelles spatiales comme l'a proposé Hartshorn (1980) pour les États-Unis : le marché représente les villes du Nord-Est, la zone intensive produisant du blé dans le Midwest et la zone extensive produisant du bœuf et demandant plus d'espace dans le Far west. Redfearn (2007) a évoqué cette même figure pour les petites et moyennes municipalités étatsuniennes sous prétexte que la distribution résidentielle se fait autour d'un seul nœud d'emploi situé au cœur de la ville. Enfin, von Thünen est ainsi considéré comme le père de la rente foncière (Polèse, Shearmur et Terral 2015) puisqu'il a été le premier à utiliser le terme *Land use* ou *Land rent* (Hartshorn 1980).

Il faudra attendre près de cent quarante ans pour voir apparaître une nouvelle théorie de rente foncière, soit celle de la *théorie de localisation urbanistique* de William Alonso (1933-1999). En effet, en 1964, ce géographe et urbaniste américain né en Argentine présente un modèle de rente foncière inspirée de Ricardo et de von Thünen, mais contextualisée en milieu urbain et produite à

partir d'une fonction de consommation et non plus de production. On parlera alors de *rente d'enchère*, soit le « [...] prix qu'un agent économique est prêt à payer pour occuper un site donné, prix qui reflète les profits supplémentaires que cet agent peut tirer de ce site. » (Alonso 1964, cité dans Chapain et Polèse 2000, 311). En s'inspirant de la structure des villes au courant des années 1940 et 1950, Alonso a ainsi modélisé la ville monocentrique classique en démontrant que le centre-ville est l'unique point attractif tout comme l'était le marché chez von Thünen. C'est en fait au centre-ville que l'on retrouve l'intersection où la rente foncière est la plus élevée. Dans la littérature, cette intersection se nomme *Peak Land Value* (Murphy et Vance 1954; Anas, Arnott et Small 1998; Monnet 2000; Tellier 2005; Barbonne, Shearmur et Coffey 2008). En pratique, il y aurait donc un phénomène que certains auteurs qualifieraient de sélection naturelle où seules les firmes ayant l'utilisation la plus intense de l'espace (en dollars par km²) peuvent demeurer au centre dans la mesure où elles sont les seules prêtes à payer le gros prix pour demeurer au CBD et profiter de ses économies d'agglomération (Chapain et Polèse 2000; Polèse 2014; Polèse, Shearmur et Terral 2015). Par ailleurs, chez Alonso, les trois facteurs de localisation de l'agent économique (ou du consommateur) regroupent l'espace du terrain utilisé, les coûts de transport vers le centre-ville et la quantité des autres biens consommés (Tellier 1993). Dans la littérature, McMillen et McDonald se sont basés sur la théorie d'Alonso pour comprendre le rôle du centre-ville de Chicago et des différents sous-centres en tenant compte de la valeur de la rente foncière (1998).

1.1.1.1– Théories de la forme urbaine

Dans l'ouvrage collectif *The City* (Park, Burgess et McKenzie 1925), le sociologue américain Ernest Burgess (1886-1966) présente un chapitre sur la ville monocentrique. En s'inspirant principalement de la Ville de Chicago du début du XX^e siècle, il propose que celle-ci soit divisée en cercles concentriques, caractérisés par les critères de l'immigration, du statut socioéconomique et du cycle des ménages. En d'autres termes, chaque cercle correspond à une classe sociale distincte et plus on s'éloigne du centre (le *loop* puis les *slums*), plus la classe sociale est favorisée. En effet, le dernier cercle représente la classe supérieure possédant une automobile et vivant dans des *single family dwellings* (Burgess 1925). Rappelons que ce modèle s'insère à l'époque de la ville moderne (entre 1875 et 1945), où Chicago était un véritable laboratoire autant

sociodémographique qu'économique. (Hartshorn 1980; Dear et Dahmann 2008). Qui plus est, Burgess s'inscrit dans le courant de pensée sociologique de l'École de Chicago. Ainsi, tandis que William Alonso a modélisé le modèle de ville monocentrique classique (1964), Ernest Burgess l'a théorisé (Barbonne, Shearmur et Coffey 2008). Depuis les dernières décennies, le modèle de Burgess est devenu inadéquat en raison notamment de la présence de pôles périphériques (Hartshorn 1980). Sans compter que les villes de banlieues étatsunienne sont devenues multiculturelles et que, depuis la crise des *subprimes*, il y aurait eu un changement dans la structure socioéconomique des villes, où certaines banlieues périphériques se seraient appauvries (Ghorra-Gobin 2013).

Ce n'est pas que récemment que des auteurs ont critiqué le modèle de Burgess. Déjà en 1933, Homer Hoyt (1895-1984), un économiste américain, propose un modèle de forme urbaine reposant sur des voies radiales influencées par les infrastructures de transports. La ville demeure monocentrique, mais des secteurs géographiques remplacent les cercles concentriques. Ces secteurs sont encore caractérisés par des critères socioéconomiques et, tout comme Burgess, le modèle s'appuie sur la Ville de Chicago (Hoyt 1933). Par ailleurs, dans le livre *The structure and growth of residential neighborhoods in American cities* (Hoyt 1939), Hoyt a étudié les loyers des zones résidentiels d'une centaine de villes des États-Unis et a découvert que ces villes croissaient près des secteurs les plus nanties et a observé que les firmes et les emplois se localisent près de la clientèle fortunée (Hartshorn 1980).

En 1945, Harris et Ullmann présente le modèle des *multiple-nucleis* qui remettra en question le concept de ville monocentrique et proposera celui de polycentrique. Nous présenterons néanmoins l'œuvre de ces derniers un peu plus tard dans cette section, après avoir développé sur le concept de CBD.

1.1.3 Concept et historique du CBD

Conformément à ce qui précède, les villes des États-Unis sont demeurées monocentriques jusqu'aux années 1950 (Chapain et Polèse 2000). Les commerces rares et les grands magasins demeuraient au centre-ville qui était organisé autour de l'hôtel de ville et du *Civic center* – concentration des bureaux administratifs présents surtout aux États-Unis (Monnet 2000). Durant

la première moitié du XX^e siècle, les centres-villes nord-américains constatèrent la délocalisation de quelques-unes de leurs activités économiques, mais les services à la production et personnels restèrent au centre (Erickson 1983). Déjà, Lang rappelait la formation à Los Angeles et à New York de deuxièmes centres (à savoir des *Uptowns* en compétition aux *Downtowns*) au cours de la deuxième décennie du XX^e siècle ; il y apparut également le premier gratte-ciel Art Déco à Newark, en banlieue newyorkaise, dans les années 1920 (Lang 2003). Dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'utilisation de l'automobile se démocratisa pendant que l'État investit dans les infrastructures d'autoroute intra-urbaine, c'est-à-dire des autoroutes en milieu urbain convergeant vers le centre-ville, gardant son statut d'importance (Chapain et Polèse 2000).

Les centres-villes nord-américains englobèrent, dans les années 1950, un éventail d'activités économiques, culturelles, sociales et politiques. Ainsi, pour distinguer la zone d'activité économiques et d'affaires des autres zones du centre-ville, Murphy et Vance seront les premiers à concevoir l'idée du *Central Business Distict* (CBD) en le définissant comme :

[...] the heart of the American city. Here one finds the greatest concentration of offices and retail stores reflected in the city's highest land values and its tallest buildings. Here, too, is the chief focus of pedestrian and automobile traffic. By way of the transportation net the remainder of the city and an area of decreasing intensity extending far beyond the city's corporate. (Murphy et Vance 1954, 189)

En français, le *Central Business Distict* peut être traduit par le *Quartier d'affaires centraux* (Crouzet 2001). Nous garderons toutefois l'acronyme « CBD » tout au long de ce mémoire sous prétexte que l'on l'utilise ainsi autant dans la littérature anglophone que francophone. C'est également dans le CBD que l'on retrouve l'intersection la plus achalandée ou la « *peak land value intersection* » (Murphy et Vance 1954; Hartshorn 1980) – soit l'intersection où il y a le maximum de concentration de piétons, le point où il y a le plus de congestion, le lieu maximum de centralité économique et là où la rente foncière est la plus élevée (Murphy et Vance 1954; Monnet 2000). Les CBDs, tout comme les centres-villes, se sont considérablement transformés durant les Trentes Glorieuses. D'une part, le secteur public a fait agrandir des musées, construire des stades, des théâtres, des hôpitaux et des universités de même que de grandes tours à bureaux administratifs et des *Convention centers* (ou Palais des congrès pour Montréal) ; et d'autre part, le secteur privé a investi dans des hôtels, des centres d'achats régionaux ainsi que dans de nouveaux

complexes à bureaux qui logeront les secteurs de la FAAI et des services aux entreprises en pleine ascension (Frieden 1989; Gad 1999; Polèse 2014). Bref, les centres-villes nord-américains assistaient à la fois à une tertiarisation de leur économie et aux prémices d'embourgeoisement de leurs habitants (Frieden 1989; Polèse 2014). À l'échelle métropolitaine, les banlieues se développent rapidement mais demeurent des *bedroom communities* jusqu'aux années 1960 où le navettage banlieues vers le centre domine (Hartshorn et Muller 1989). Dans la décennie 1960, certains commerces s'établirent en banlieue pendant que le CBD conserva les services supérieurs (Hartshorn et Muller 1989). Il faudra attendre, aux États-Unis, les années 1970 pour constater la transition vers le polycentrisme (Hartshorn et Muller 1989).

Durant les décennies 1970 et 1980, on assista à un déclin des activités économiques dans les CBDs et particulièrement aux centres-villes (Erickson 1983). En 1973, le nombre d'emplois en périphérie des grandes villes dépassait désormais celui de la ville centrale (Hartshorn et Muller 1989). Selon Stanback, les seules sources de croissance d'emplois dans les centres urbains provenaient du secteur de la FAAI et des autres services (Stanback 1991). Par ailleurs, alors que plusieurs activités économiques quittèrent le centre, la seule activité qui y demeura était celle du gouvernement (Hartshorn et Muller 1989). Les entreprises de services supérieurs allèrent s'établir dans des *edge cities* (Garreau 1991), des *suburban downtowns* (Hartshorn et Muller 1989) et des *magnet areas* (Stanback 1991), en particulier pour fuir la criminalité en croissance dans le centre-ville et les *inner cities* (quartiers résidentiels avoisinant le CBD) (Chapain et Polèse 2000; Ghorra-Gobin 1993). Le départ des entreprises se produisit également dans des villes françaises et canadiennes, mais d'une moins grande ampleur d'autant que leur niveau de criminalité était (et l'est toujours) véritablement inférieur à celui des villes étatsuniennes (Aguiléra 2002; Guillaïn, Le Gallo et Boiteux-Orain 2006; Chapain et Polèse 2000). En effet, certaines études sur les villes canadiennes ont souligné que quelques activités économiques quittaient le centre, mais que les services supérieurs y demeuraient (Coffey, Drolet et Bergeron 1993). À Toronto, le cinquième des espaces à bureaux étaient au centre-ville en 1951 alors qu'en 1986, la moitié se retrouvait dans des complexes de bureaux en périphérie (Matthew 1993). Cependant, les services supérieurs demeuraient toujours au CBD torontois (Gad 1999). Et pour Montréal, le seul grand complexe à bureau est celui du CBD (Polèse 1988). Ainsi, les villes canadiennes se distinguent des villes des États-Unis. Cela s'explique par des services de transports collectifs plus efficaces, par un plus petit réseau d'infrastructures autoroutières (moins de kilomètres autoroutiers par habitant) et par

un État plus présent qui redistribue la richesse et s'ingère davantage dans le contrôle de l'utilisation du sol (Manzagol, Coffey et Shearmur 2001).

À partir des années 1990, il y eut un phénomène de retour à la ville, en marge du processus d'embourgeoisement déjà amorcé dans les quartiers centraux et ce, autant dans les villes des États-Unis que dans celles d'Europe et du Canada (Polèse 2014). Ainsi, les centres-villes devinrent en outre plus attractifs en divertissements au même moment où diminuait progressivement la criminalité (Polèse 2014). Alors qu'à New York la ville se spécialisa au niveau international et vit s'amenuiser son niveau de criminalité, à Los Angeles le gouvernement injecta des milliards de dollars (avec l'aide du secteur privé) pour créer un CBD (Chapain et Polèse 2000; Monnet 2000). En effet, le panorama (*skyline*) de Los Angeles n'existe que depuis les années 1990 (Monnet 2000). En outre, d'après l'étude de Chapain et Polèse sur la centralité des villes nord-américaines entre 1981 et 1996, les CBDs restent plus attractifs que les autres pôles suburbains (Chapain et Polèse 2000). Leur indice de centralité (la rente foncière du centre divisée par la rente foncière en banlieue) demeure supérieur à 1,0 pour la majorité des régions métropolitaines : des villes du Midwest affichent un taux inférieur à l'instar de Kansas City, Milwaukee et de Cincinnati et les villes canadiennes et du Nord-Est des États-Unis affichent des taux élevés. New York est la seule ville à avoir une rente foncière deux fois plus élevée au centre qu'en banlieue d'autant plus qu'elle est le centre économique des États-Unis et, dans une autre mesure, du globe : il n'y a qu'un seul *Wall Street* et *Fifth Avenue* (Chapain et Polèse 2000). Washington D.C. est en deuxième position du fait que le zonage des bâtiments est faible – ce qui en donne de la rareté – et que certains services supérieurs tendent à se localiser près du pouvoir fédéral à l'instar des lobbyistes et des consultants (Chapain et Polèse 2000). Ainsi, depuis les années 1990, la plupart des activités de services supérieurs s'est relocalisée dans les CBDs des grandes villes comme les sièges sociaux liés à l'industrie de l'énergie (Lang 2000), les services à la production (Guillain, Le Gallo et Boiteux-Orain 2006), les services professionnels – services légaux, comptables, de publicité, etc. – (Gong et Wheeler 2002; Ó hUallacháin et Leslie 2007a), et surtout le secteur de la FAI (Shearmur et Coffey 2002; Lee 2007). Quoi qu'il en soit, au tournant du siècle, le centre-ville était encore important (Anas, Arnott et Small 1998).

Aujourd'hui, les centres-villes renaissent de leurs cendres et se renforcent davantage avec l'arrivée de la nouvelle économie : les *startup* du secteur de la haute technologie logent dans

d'anciens locaux et lofts industriels des centres-villes au moment où des firmes d'investissement en capital de risque s'y rapprochent (Polèse 2014; Duvivier, Polèse et Apparicio 2015). C'est le cas de la *Silicon Alley* à Manhattan, dans le quartier du *Flatiron building* ; de la *London' Silicon Roundabout*, au nord de la City ; de la *SOMA*, ou *San Francisco South of Market* ; du secteur de *South Boston*, dans les vieux entrepôts près de l'ancien port ; et de la *Cité du Multimédia* à Montréal, à l'ouest du Vieux-Montréal ; à savoir des exemples de *hubs* en technologie de pointe qui consolident les centres-villes depuis quelques années (Polèse 2014).

1.1.4 Remise en question du modèle monocentrique

En dépit du renforcement des centres-villes depuis la dernière décennie du XX^e siècle, nous ne pouvons pas dire que les villes sont redevenues monocentriques. À partir du moment où de nouveaux pôles sont entrés en compétition, ou en complémentarité, avec le CBD, le modèle monocentrique pur, comme décrit dans la théorie, peut être qualifié de désuet. Mais le modèle de ville monocentrique dessiné par Burgess et Hoyt a-t-il réellement existé ? Nous n'avons qu'à penser à la présence de sous-centres dans certaines villes préindustrielles (Tellier 2005) ou à certaines villes contemporaines dont le CBD fait office d'unique pôle d'emploi majeur, mais ont toutefois des pôles secondaires. Dans ce dernier cas, il y cohabiterait les modèles de villes monocentrique et polycentrique. Quoi qu'il en soit, le modèle monocentrique doit être remis en question.

Déjà en 1945, deux géographes américains contestaient ce modèle monocentrique. Dans *The Nature of Cities* (1945), Edward L. Ullman (1912-1976) et Chauncy D. Harris (1914-2003) proposent que la forme de la ville n'a plus l'aspect concentrique (Burgess 1925) et n'est plus formée par des secteurs (Hoyt 1933), mais bien par des *multiples nucleis*, à savoir des pôles extérieurs au centre-ville : « In many cities the land-use pattern is built not around a single center but around several discrete nuclei » (Harris et Ullman 1945, 14). C'était donc la première fois que l'on parlait de ville polycentrique puisque les auteurs avaient ajouté des districts d'affaires périphériques (*outlying business districts*) à leur modèle (Shearmur et al. 2007). Le CBD demeure toutefois le principal point attractif de la ville, là où convergent les systèmes de transports, mais peut se faire rattraper par ces nouveaux districts d'affaires. Pour Harris et

Ullman, les quatre facteurs de formation des *nucleis* sont influencés par la taille de la ville, plus la ville est grande, plus il y a de *nucleis*¹ ; par les activités attractifs et répulsifs, les zones industrielles lourdes ne sont pas près des résidences cossues ; par les regroupements d'activités, soit la formation de *clusters* ; et par l'accessibilité aux transports, ceux-ci ayant « [...] détruits la symétrie de l'arrangement des places centrales [...] » (Harris et Ullman 1945, 9).

Les villes ne sont en effet plus monocentriques, mais plusieurs articles ont soulevé que la localisation des emplois est plus centralisée dans certaines villes que d'autres. En Europe, Paris est un exemple de ville très centralisée : malgré le fait que le centre perd des emplois en terme relatif, la capitale française garde ses services supérieurs de même que ses sièges sociaux en son centre, soit le VIII^e arrondissement pour certains articles et le I^{er}, II^e, VIII^e, IX^e, XVII^e et La Défense pour d'autres (Shearmur et Alvergne 2002; Guillain, Le Gallo et Boiteux-Orain 2006; Terral et Padeiro 2013; Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014). Londres est également une ville européenne où les emplois banals et supérieurs sont très concentrés au centre (Wood 2006). Aux États-Unis, territoire où les villes sont les plus polycentriques, les villes de New York et de Chicago font souvent état de villes les plus centralisées. D'après l'analyse de Lang (2003), ces deux villes sont les seules (parmi les treize plus grandes métropoles des États-Unis) à abriter plus de la moitié des espaces à bureau dans leur CBD que dans le reste de leur agglomération. New York est également moins dispersé que d'autres villes (Lee 2007). Pour le cas de la Ville de Chicago, nous pouvons dire qu'elle a été étudiée autant durant les années 1920 qu'au tournant du XXI^e siècle (McDonald et Prather 1994; McMillen et McDonald 1998; McMillen et Lester 2003). Sans compter que McDonald et Prather ont fait valoir que l'aire urbaine de Chicago est « fondamentalement monocentrique » grâce à son système de transport collectif convergeant vers le *Loop* (McDonald et Prather 1994, 204), mais que celui-ci diminue en importance depuis les années 1970 au profit du sous-centre de l'aéroport O'Hare (McMillen et Lester 2003). D'autres villes des États-Unis ont un caractère plus centralisé à l'instar de Washington D.C. (Chapain et Polèse 2000; Drennan et Kelly 2011), de Boston (Lee 2007; Drennan et Kelly 2011), de Portland en Oregon (Anderson et Bogart 2001), de Minneapolis (Chapain et Polèse 2000), de San Francisco et de Seattle (Drennan et Kelly 2011). Enfin, au Canada, la forme des villes est plus compacte et ressemble à celle de New York. C'est entre autres le cas d'Ottawa (Trépanier et

¹ D'ailleurs, McMillen et Smith (2003) ont démontré plus récemment que la taille de la ville (en nombre d'habitants) était la principale cause de la formation de sous-centres périphériques (2003).

Coffey 2004) et de Montréal (Polèse 1988; Trépanier et Coffey 2004; Terral et Shearmur 2006, 2008). Nous y reviendrons plus tard.

Quoi qu'il en soit, Harris et Ullman ne sont pas les seuls à avoir remis en question le modèle monocentrique. Une multitude d'auteurs se sont intéressés à la ville polycentrique à partir des années 1980.

1.2 La ville polycentrique

Cette section est la plus exhaustive car que ce modèle a beaucoup été étudié dans la littérature depuis les années 1980.

La ville polycentrique peut se définir comme une aire métropolitaine où les emplois sont décentralisés, mais concentrés dans plusieurs centres d'activité désignés comme des pôles. Un pôle est une force d'attraction économique dans une aire métropolitaine et forme souvent des économies d'agglomération pour certaines entreprises (Terral et Shearmur 2006). Dans la littérature, le terme polycentrique est parfois remplacé par « multinucleation » (Erickson 1983), « multacentrique » (Claval 2000), « subcentering » (Lee 2007), « plurinucléaire » ou « agglomération en chapelet » (Tellier 2005). Pour ce mémoire, nous utiliserons le terme « polycentrique » puisqu'il est tout simplement le terme le plus souvent employé en français comme en anglais.

Dans le même ordre d'idées, le terme pôles est également sujet à synonymie. Harsthorn et Muller ont été parmi les premiers à définir les pôles d'emplois de services supérieurs en périphérie en proposant le terme « suburban downtown » ou « suburban center » (1989). Gad et Matthew ont également utilisé l'expression d'Harsthorn et Muller pour définir les pôles d'emplois des banlieues de Toronto et de Vancouver (2000). Cervero a employé le mot « sub-cities » pour définir ce qui ressemblait en banlieue à un CBD (Cervero 1989). En 1991, Stanback a utilisé l'expression « magnet area » alors que Garreau a inventé le terme « edge city ». D'autres dénominations apparaissent dans la littérature à l'instar de « suburban employment centers »

(McDonald et Prather 1994; Bogart et Ferry 1999), « suburban city center » (Charney 2005) ou tout simplement « employment centers » (Giuliano et al. 2007). Pour désigner un centre majeur de banlieue s'étant développé au début du XX^e siècle, Lang (2000) fait usage du terme « secondary downtown » pendant que Ghorra-Gobin (2013) emploie l'expression « inner ring suburbs » pour qualifier les vieilles villes de banlieue près de la ville centrale – comme c'est le cas pour Ville de Mont-Royal, Hampstead ou Longueuil dans la région métropolitaine de Montréal. Enfin, mentionnons que le terme « subcenter » est celui qui revient le plus souvent dans la littérature (Giuliano et Small 1991; Anas, Arnott et Small 1998; McMillen et McDonald 1998; McMillen et Smith 2003).

Dans cette section, nous présenterons les principales causes du polycentrisme. Nous énumérerons une typologie de pôles d'emplois, en mettant ensuite l'accent sur le concept d'*edge city* de Joel Garreau (1991). Enfin, nous donnerons quelques exemples de villes polycentriques étudiées dans la littérature. Mais avant, nous ferons un survol historique afin de bien comprendre le cheminement allant du modèle monocentrique au polycentrique.

1.2.1 Histoire de la ville suburbaine et polycentrique

Les villes ont toujours eu besoin d'accessibilité aux transports. Les premières villes furent des villes fluviales pour le transport en bateaux, mais aussi pour l'irrigation (Tellier 2005). Suivirent les villes côtières (sur la Méditerranée) et océaniques (avec la découverte des Amériques) (Tellier 2005).

Au cours de la Révolution industrielle, les industries s'établirent près des canaux et des voies de chemin de fer (Anas, Arnott et Small 1998; Tellier 2005). L'époque a fait connaître la première forme de suburbanisation avec l'apparition de *Proto Suburbs*, soit des ensembles de maisons en rangée plutôt défavorisés à proximité des industries, au cours de la première moitié du XIX^e siècle (Lang, LeFurgy et Nelson 2006). Durant la seconde moitié du siècle, l'arrivée des trains de banlieue fit naître les *Towns and Country suburbs* où s'installa la classe moyenne et aisée (Lang, LeFurgy et Nelson 2006). Durant la même période, on assista à l'exode des classes fortunées vers les *uppertowns*, désormais accessibles en tramways (Anas, Arnott et Small 1998). Harlem en était un bon exemple (Recoquillon 2009). Alors que les emplois liés aux services supérieurs se

concentrèrent dans le centre des villes, d'autres emplois commencèrent à se délocaliser avec l'arrivée du télégraphe (Anas, Arnott et Small 1998). À Montréal, le centre-ville des affaires se situait sur la rue St. James (Saint-Jacques aujourd'hui), adjacent à la Place d'Armes (Gad 1999). Durant la dernière décennie du siècle, certains commerces et firmes de haut niveau quittèrent le Vieux-Montréal pour s'établir à un kilomètre au nord-ouest, le long de la rue Sainte-Catherine, entre la rue Guy et le Square Philip, dans le but de se rapprocher de la clientèle riche du Golden Square Miles et, par la suite, de Westmount (Anas, Arnott et Small 1998; Gad 1999; Linteau 2000).

Durant la première moitié du XX^e siècle, certains théoriciens de la ville proposèrent déjà sa décentralisation. En 1902, Ebenezer Howard promut la *Garden City* où plusieurs villes graviteraient autour d'un centre accessible en train (Fishman 1998). Trente ans plus tard, le célèbre architecte américain Frank Lloyd Wright présenta la *Broadacre City* où la ville serait complètement étalée, sans centre-ville ni secteurs manufacturier, accessible en automobile (Fishman 1998). En parallèle à ces théories, la classe moyenne continua de se délocaliser vers les quelques nouvelles banlieues durant la décennie 1920, puis durant la période du *New Deal* des années 1930, au moment où l'État investit dans l'accession à la propriété (Cervero 1989; Lang, LeFurgy et Nelson 2006; Ghorra-Gobin 2013). Dès le début des années 1900, l'automobile (le Model T de Ford est apparu en 1908), le camion et le téléphone aidèrent à décentraliser quelques emplois en périphérie pendant que les centres-villes devinrent de plus en plus chers et congestionnés (Anas, Arnott et Small 1998). On vit alors l'apparition de premières villes satellites industrielles accessible à la fois en automobile, en train et en tramway (Lang 2003; Lang, LeFurgy et Nelson 2006), mais le centre-ville demeurait l'unique point d'attraction (Chapain et Polèse 2000). Gad et Matthew (2000) ont étudié l'histoire des centres-villes canadiens entre 1900 et 1950 et ces derniers furent en plein boom avant la Grande Guerre avec l'expansion des assurances, journaux, sièges sociaux et des banques. On y retrouvait également des grands magasins, des cinémas, des théâtres, de même que des musées, hôtels, universités et hôpitaux.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Amérique connut le début des Trente Glorieuses. Les banlieues continuèrent à se développer, mais c'est avec l'édification du large réseau autoroutier qu'elles se multiplieront. Dans son ouvrage, Joel Garreau affirmait que ce n'était pas

Roosevelt et le *New Deal* qui ont changé l'Amérique, mais bien Eisenhower et le programme d'autoroutes inter-États dès 1956 (Garreau 1991, 14). Selon lui, les quinze années d'après guerres formèrent la première vague de suburbanisation, celle-ci uniquement résidentiel. Cependant, quelques commerces et services à la consommation s'établirent en banlieue afin de se rapprocher de leur clientèle, de même que des industries manufacturières se délocalisèrent dans les premiers parcs industriels pour accéder à plus d'espace (Erickson 1983; Hartshorn et Muller 1989). Les services supérieurs se maintinrent encore dans les centres-villes. Le scénario était similaire pour les villes canadiennes : les centres-villes de Toronto et de Montréal se modernisèrent et se « tertiarisèrent », alors que les manufactures, les commerces et quelques citadins commencèrent à déplacer vers les banlieues (Gad et Matthew 2000; Polèse 2014). Dans la Ville reine, on inaugura le métro en 1954 en même temps qu'émergeait le district financier du Canada (Gad et Matthew 2000).

Durant les années 1960, le processus de suburbanisation s'accéléra. Les banlieues dortoirs devinrent des villes indépendantes avec des services et des caractéristiques distinctes (Hartshorn et Muller 1989). On y retrouva de plus en plus de grands centres d'achats régionaux – en compétition avec les grands magasins du centre-ville – et davantage de parcs industriels. C'est également durant les années 1960 qu'apparurent les premiers parcs à bureaux basés sur le modèle de campus (Hartshorn et Muller 1989). Ces bureaux logeront les premiers *back offices* dès la fin de la décennie. Ainsi, avec la dispersion des emplois en périphérie, le navettage travail-domiciles entre banlieues représentait plus du quart des déplacements (Stanback 1991). Néanmoins, les centres-villes conservèrent toujours leurs emplois de services supérieurs. Au Canada, la situation était similaire et on vit ériger la Place Ville Marie d'I.M. Pei à Montréal en 1962 et le *Toronto-Dominion Centre* de Ludwig Mies van der Rohe à Toronto en 1969 (Gad et Matthew 2000). Le métro de Montréal fut inauguré à la même époque, en 1966, par le maire Jean Drapeau. Enfin, de l'autre côté de l'Atlantique, Paris vécut une vague de déconcentration de sa population jusqu'au milieu des années 1970 (Boiteux et Huriot 2000).

Dans les années 1970, les grands centres urbains se vidèrent encore de leur population autant en Europe qu'en Amérique du Nord. L'année 1970 marque d'ailleurs un tournant dans la démographie étatsunienne au moment où la moitié de la population des régions métropolitaines résident dans des espaces de banlieue (Ghorra-Gobin 2013). Selon Berry (1980), aux États-Unis,

les principales causes de ce changement sont les baisses du taux de natalité et de l'immigration, les pertes d'emplois manufacturiers dans le Nord-Est et la migration de la population des villes centrales du Nord (*Rust Belt*) vers celles des banlieues du Sud (*Sun Belt*), attirée par des revenus plus élevés et une température plus chaude et plus supportable grâce à l'arrivée de l'air climatisé (Berry 1980; Polèse 2013; Polèse, Shearmur et Terral 2015). Pendant ce temps, pour les emplois, ceux-ci se déplacèrent encore vers des banlieues de plus en plus autosuffisantes. Celles-ci attirèrent le long de leurs réseaux autoroutiers les premiers emplois de services supérieurs en R&D et en hautes technologies dans des locaux et des bureaux de un ou deux étages – la *Silicon Valley* se forma durant ces mêmes années (Hartshorn et Muller 1989). Toujours en banlieue, d'autres tours à bureaux de quelques étages s'élevèrent en même temps que se construisirent de plus gros centres d'achats régionaux et des hôtels d'affaires et luxueux permettant d'accueillir, pour les firmes de banlieue tournée vers l'exportation, la clientèle internationale (Stanback 1991). Par ailleurs, certaines banlieues firent développer des maisons de plus en plus cossues surnommées « McMansions » (Lang, LeFurgy et Nelson 2006). Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que la ville polycentrique succéda à la ville monocentrique. Au Canada, la migration ville-banlieue continuèrent de se produire, mais à une moins grande vitesse qu'aux États-Unis. C'est d'ailleurs au cours de cette décennie que les gouvernements locaux des villes de Toronto et de Vancouver décidèrent de décentraliser les espaces à bureaux du CBD vers les périphéries afin de réduire le niveau de congestion (Manzagol, Coffey et Shearmur 2001). Alors qu'à Toronto certains services supérieurs liés à la FAAI et aux services aux entreprises déménagèrent vers la périphérie, à Montréal, seuls les activités de *back offices* quittèrent le centre (Coffey et Drolet 1994; Gad 1999).

Aux États-Unis, la décennie des années 1980 est celle des *Edge cities* de Joel Garreau (1991) et de l'arrivée massive des emplois de services supérieurs en banlieue. En 1989, Hartshorn et Muller affirmaient que cette décennie représentait la dernière étape de la suburbanisation au moment où on pouvait voir ériger de prestigieux gratte-ciels d'architecture postmoderne de plusieurs étages dans des villes de banlieue, désormais des pôles d'emplois de services supérieurs ou des *suburban downtowns* (Hartshorn et Muller 1989). Depuis les années 1970 ou 1980, les Étatsuniens ont adopté un style de vie de banlieue et l'économie supérieurs s'y est donc jointe (Hartshorn et Muller 1989). Le nombre d'espace à bureau fut notamment supérieur dans ces « centres-villes de banlieues » que dans les CBDs et plus du tiers du navettage domicile-travail se

fit de banlieue à banlieue – sinon de banlieue à *edge city* (Cervero 1989; Stanback 1991). L'utilisation quasi exclusive de l'automobile et la présence de plusieurs kilomètres d'autoroutes firent en sorte que les banlieues se sont étendues et que les pôles suburbains se sont multipliés (Ghorra-Gobin 2013). En France, d'autres villes françaises que Paris virent leur population se décentraliser à la fin des années 1970 et au début des années 1980, tandis que les bureaux emboîtèrent le pas dès le milieu de la décennie (Boiteux et Huriot 2000; Crouzet 2001). Dans les villes canadiennes, la déconcentration des bureaux continua de s'effectuer, mais les firmes de services supérieurs tinrent à demeurer au centre (Coffey, Drolet et Bergeron 1993; Matthew 1993). Par exemple, durant les décennies 1970 et 1980, il s'y construisit à Toronto et à Montréal, plus d'espace à bureaux en banlieue qu'au CBD (Gad 1999). Certaines entreprises s'installèrent à proximité des aéroports et dans des complexes à bureaux, le long des axes autoroutiers ou près des stations de métro périphériques (Gad et Matthew 2000; Manzagol, Coffey et Shearmur 2001).

Durant les années 1990, aux États-Unis, la fuite des emplois de services supérieurs du centre vers les périphéries se poursuivit. Lors du recensement de 1990, la moitié des habitants du pays vivait dans une ville de banlieue (Ghorra-Gobin 2013). Les États-Unis n'étaient plus une nation urbaine, mais une « nation suburbaine » (Ghorra-Gobin 2013, 122). Avec l'avènement de la mondialisation et de la récession économique du début de la décennie, l'économie des métropoles industrielles et manufacturières du Nord-Est et du Midwest des États-Unis encaissa un nouveau choc. Inversement, les villes du Sud et de l'Ouest se développèrent encore davantage. D'ailleurs, Charlotte (en Caroline du Nord) se spécialisa dans la finance pour devenir la troisième place financière du pays, héritage de statut de capitale du Sud avant la Guerre de Sécession (Fujii et Hartshorn 1995). Phoenix se développa rapidement et particulièrement dans des sous-centres près des aéroports et de la *beltway* érigée au milieu de la décennie (Leslie 2010). Pour ce qui est des villes en déclin, Cleveland en fut un bon exemple : entre 1954 et 1992, la part des emplois au centre est passée de 74% à 28% de la MSA (équivalence de la RMR au Canada) (Bogart et Ferry 1999). Cela dit, la ville polycentrique continua de s'étendre sous forme de « concentration décentralisée » durant les années 1990 (Romero, Solís et De Ureña 2014, 894). En France, Crouzet (2001) a observé qu'il y a eu un recentrage des bureaux vers le centre durant la décennie tandis que Capelle-Blancard et Tadjeddine (2007) ont indiqué que le milieu de la finance avait considérablement quitté le CBD de Paris (désigner comme le IIe arrondissement) pour les quartiers de La Défense et, dans une autre mesure, de la commune de Saint-Denis, celle-ci

spécialisée dans les services d'assurances. Enfin, au Canada, les villes se métamorphosèrent encore en ville polycentriques, mais toujours dans un ordre moindre qu'aux États-Unis. La récession a mis un frein au boom immobilier de bureaux à Toronto, alors qu'à Vancouver et Montréal, le CBD s'est plutôt renforcé. On vit d'ailleurs s'élever à Montréal ses plus hauts gratte-ciels à l'instar du 1250 René-Lévesque (47 étages) et du 1000 de la Gauchetière (51 étages), tous deux construits en 1992.

Depuis le début de XXI^e siècle, les métropoles étatsunienne ont continué de se former sur le modèle polycentrique (Arribas-Bel et Sanz-Gracia 2014) et ont poursuivi leur étalement jusqu'à rejoindre d'autres métropoles. C'est le cas des duos Baltimore et Washington D.C., Los Angeles et San Diego, de même que Chicago et Milwaukee. Dans une autre échelle de mesure, Lang, LeFurgy et Nelson (2006) parlent de *Megapolitan Suburbs* pour désigner le vaste réseau de villes et de banlieues allant du Maine jusqu'à la Virginie. Paradoxalement à ce phénomène d'étalement, il y a, simultanément, le processus de retour à la ville dans les grandes métropoles (Polèse 2014).

1.2.2 Causes du polycentrisme

Nous exposerons ici les causes globales et locales de la formation de pôles suburbains. Mentionnons que les causes globales se rapportent à l'ensemble de la métropole (augmentation de la population, étalement urbain, etc.), alors que les causes locales se rapportent à ce qui est plus précis dans le territoire métropolitain (présence d'un *cluster*, proximité à l'aéroport, etc.).

1.2.2.1– Facteurs globaux

Parmi les facteurs globaux qui favorisent la formation de pôles suburbains, plusieurs auteurs mettent le doigt sur l'augmentation de la population et le temps de congestion (Giuliano et Small 1991; Anas, Arnott et Small 1998; McMillen et Smith 2003; Barbonne, Shearmur et Coffey 2008; Weitz et Crawford 2012). Selon McMillen et Smith (2003), ces deux variables représenteraient conjointement 80% des explications de la formation de sous-centres. En effet, une agglomération avec une faible congestion aurait un sous-centre à partir de 2,68 millions d'habitants et un second sous-centre avec une population de 6,74 de personnes. Par ailleurs, selon

Anas, Arnott et Small (1998), le temps de congestion est aussitôt réduit lorsque la ville est polycentrique étant donné que la population a un meilleur accès aux pôles secondaires les plus près. Il est vrai que le niveau de congestion est élevé pour des villes monocentriques comme New York, San Francisco ou les plus grandes villes canadiennes, mais pour la Ville de Los Angeles, son niveau est le plus élevé en Amérique du Nord (hormis Ciudad de México) malgré le fait que celle-ci soit particulièrement polycentrique (TomTom 2015). Quoi qu'il en soit, dans son étude récente sur Philadelphie, Sweet (2014) utilise une régression logistique démontrant que la congestion influence considérablement la localisation de firmes à l'instar du secteur de la finance et du commerce de gros.

Outre la population et le niveau de congestion, d'autres causes globales de formation de sous-centres ont été évoquées dans la littérature à l'instar de la présence d'un réseau d'autoroutes intra-métropolitaines, de l'arrivée des Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications (NTIC), de la gestion métropolitaine et des cycles économiques.

Le système autoroutier intra-métropolitain des grandes villes aux États-Unis – et dans une moindre mesure, au Canada – s'est développé dans les années 1970 avec la construction des *beltways*. Ces axes autoroutiers ceinturant la ville permettent une meilleure accessibilité de banlieue à banlieue (Hartshorn 1980; Stanback 1991). Plusieurs études ont d'ailleurs souligné que la proximité à un axe ou à une intersection autoroutière importait considérablement le choix de localisation d'entreprises (Wu 2000; Gong et Wheeler 2002; McMillen et Lester 2003; Terral et Shearmur 2006; Shearmur et al. 2007).

L'arrivée des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou, plus récemment, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) aurait contribué à la décentralisation des services supérieurs. Par exemple, l'apparition du télégraphe durant le dernier quart du XIX^e siècle puis du téléphone et du camion au début du siècle suivant aurait d'ailleurs encouragé la délocalisation de certaines activités économiques (Anas, Arnott et Small 1998). C'est généralement dans la littérature française que l'on donne les TIC comme source de décentralisation. Claval (2000) aborde la *théorie de la communication* où, avec les TIC, les entreprises n'ont plus nécessairement besoin d'être au centre pour avoir tout ; Capelle-Blancard et Tadjeddine avancent que les NTIC auraient transformé la géographie de la finance causé par la baisse des coûts de communication : « La rapidité, la traçabilité et la sécurisation des flux

d'informations autorisent désormais la sous-traitance de certaines activités. » (2007, 11) ; et Terral et Padeiro (2013) soutiennent que la diffusion de l'emploi dans la région parisienne depuis le début du XXI^e siècle est dû aux NTIC. Cependant, alors que dans la littérature étatsunienne on ne cite très peu ou pas la technologie comme cause de décentralisation, certains auteurs québécois soutiennent que la technologie aurait plutôt aidé à décentraliser uniquement les activités standardisées de *back offices* (Coffey et Drolet 1994). De plus, les TIC et les NTIC auraient également aidé la centralisation de certaines activités comme celle de la finance – où les guichets automatiques auraient centralisé les services bancaires personnels – et celle du commerce de gros – où les données numériques fournies par le code barre auraient permis de diminuer l'espace en limitant le stockage, et au final, favoriser les entreprises à se localiser dans des lieux centraux (Polèse, Shearmur et Terral 2015).

La gestion métropolitaine a également un impact sur la forme polycentrique de la ville. Par exemple, dans les métropoles des États-Unis, la mauvaise gestion métropolitaine en est évoquée (Ghorra-Gobin 2005). En effet, la gestion métropolitaine est on ne peut plus décentralisée dans le territoire étatsunien où chaque municipalité gère ses réseaux scolaire, de santé et d'infrastructure routière, pour ne nommer que ceux-ci. Les villes de banlieue sont donc absolument autonomes et travaillent en vase clos, sans concertations avec la ville-centre et/ou les municipalités adjacentes. Les décisions fiscales d'une municipalité de banlieue peuvent avoir un effet sur la délocalisation des firmes. Felsenstein (2002) soutient que la promotion économique auprès des firmes de haute technologie par les villes de banlieues est un des trois facteurs qui influence l'étalement urbain. Le zonage a également été cité comme source de délocalisation (Hartshorn 1980; Erickson 1983), comme à Houston avec l'apparition de pôles périphériques (Leslie 2010), ou à Montréal avec le dézonage agricole en banlieue (Coffey et Drolet 1994). Dans un même ordre d'idées, la réglementation urbanistique peut également avoir des impacts sur la délocalisation comme la flambée de prix de par la rareté de l'espace – c'est le cas de Washington D.C. où la densité est restreinte et de Toronto entre 1976 et 1980 (Polèse 1988; Chapain et Polèse 2000). Boiteux et Hurriot (2000) défendent que c'est le manque de réglementation qui a conduit à la formation de pôles suburbains dans les métropoles des États-Unis où les grands promoteurs immobiliers font la pluie et le beau temps. Enfin, les interventions politiques, que ce soit par des subventions à certaines industries ou des investissements directs et indirects, ont, ou bien favorisé la délocalisation de certaines industries, ou bien aidé au maintien de ces activités au centre-ville.

Certaines instances gouvernementales (surtout européennes) ont massivement investi dans de nouveaux quartiers d'affaires en périphérie du centre historique. Au Canada, les villes de Toronto et de Vancouver ont également été sujettes à la décentralisation via des interventions politiques (Coffey, Drolet et Bergeron 1993; Gad et Matthew 2000; Fillion et Gad 2006) alors qu'à Montréal, on a d'abord voulu conserver les plus importantes activités économiques au centre-ville : tantôt le maire Jean Drapeau souhaitait un centre-ville de l'est, tantôt le gouvernement provincial subventionnait les firmes de la nouvelle économie dans la *Cité du Multimédia* (Linteau 2000; Sheitoyan et Saint-Pierre 2008).

Pour terminer sur les facteurs globaux, il a été observé que les cycles économiques influençaient la formation de pôles (Waddell et Shukla 1993; Crouzet 2001). Par exemple, durant le boom économique de 1983-1985, le CBD de Dallas et les pôles suburbains se sont particulièrement formés ou accrus alors que durant la récession de 1985-1987, le CBD a diminué et les emplois se sont dispersés (Waddell et Shukla 1993).

1.2.2.2– Facteurs locaux

Concernant les causes locales, trois en sont souvent citées : le niveau élevé de criminalité des quartiers centraux, la présence de *cluster* dans les pôles suburbains et la proximité à un aéroport international.

Dans plusieurs métropoles étatsuniennes, l'une des principales causes de délocalisation des firmes du CBD vers les banlieues, *edge cities*, *suburban downtowns*, *magnet areas* est celle se rapportant aux conditions socioéconomiques dégradées et dangereuses des centres-villes et des *inner cities* (Polèse 1988; Chapain et Polèse 2000; Trépanier et Coffey 2004; Shearmur 2005; Bazin, Beckerich et Delaplace 2009; Polèse 2014; Polèse, Shearmur et Terral 2015). En fait, les villes les plus criminalisées, à l'instar de la Nouvelle-Orléans, Détroit, Baltimore, Miami, Washington D.C., Atlanta ou St. Louis, sont aussi les villes où le niveau de polycentrisme de l'emploi est le plus élevé (Lang 2003; Florida 2013). Ce sont également des villes prises avec des problèmes raciaux où, dans un certain sens, les *inner cities* sont majoritairement noires et défavorisées et les banlieues blanches et cossues. Ainsi, sous prétexte que les banlieues sont des endroits sécuritaires et aisés, les firmes iront s'y établir, comme c'est le cas des sièges sociaux :

« Headquarters operations may want to locate where people want to live. » (Klier 2006, 125). De plus, ce sont dans les banlieues cossues où l'on retrouve souvent la main-d'œuvre la plus qualifiée, la plus scolarisée et la plus spécialisée, celle que les firmes de services supérieurs recherchent. Une firme de ce genre de service aura donc intérêt à se rapprocher de cette population banlieusarde, du moins, c'est ce que soutiennent plusieurs auteurs (Polèse 1988; Stanback 1991; Boiteux et Hurriot 2000; Felsenstein 2002; Gong et Wheeler 2002; Shearmur 2005; Fillion et Gad 2006; Appold 2015). C'est toutefois vrai pour les villes des États-Unis alors qu'au Canada ou en Europe, la population qualifiée n'a pas nécessairement fuit les quartiers centraux (Trépanier et Coffey 2004). De plus, cette étiquette d'insécurité peut nous sembler dépassée dans certaines métropoles nord-américaines avec le phénomène d'embourgeoisement des quartiers centraux. Nous l'avons vu, ce retour à la ville (engendré par une population scolarisée) aurait attiré plusieurs entreprises de services supérieurs en zones centrales (Naud, Apparicio et Shearmur 2009; Florida 2012; Duvivier, Polèse et Apparicio 2015). Quoi qu'il en soit, cela revient à dire que les firmes recherchent un lieu de sécurité pour assurer leurs services et produire leurs biens. Un lieu ayant une image de marque, voire de prestige, qui se manifeste en banlieue et/ou au CBD, dépendamment des conditions socioéconomiques de l'*inner city* (Julien et Pumain 1996; Fillion et Gad 2006; Bazin, Beckerich et Delaplace 2009).

Alors que le facteur local précédent suit un mouvement centrifuge, le facteur des *clusters* de banlieue possède une force centripète. En effet, certains chercheurs ont souligné que la présence d'autres entreprises dans un pôle d'emplois serait une des principales causes de formation de sous-centres (McMillen et McDonald 1998; Wu 2000; Aguiléra 2002; Felsenstein 2002; Matsuo 2013). L'accès à l'information et à la communication contribuerait à regrouper les entreprises d'un secteur semblable dans une même zone, communément appelée *cluster*. Felsenstein a observé que les entreprises en haute technologie étaient notamment influencées par la présence d'autres entreprises dans des parcs scientifiques (2002). Si, pour diverses raisons, des entreprises (consommatrices de services supérieurs) quittent le CBD pour les pôles suburbains, les firmes de services supérieurs le quitteront également. En prenant l'exemple des sièges sociaux, parce que ceux-ci sont d'importants consommateurs de services supérieurs, les services financiers, de publicité, de comptabilité, d'avocats, etc. devons les suivre afin de fidéliser leur clientèle (Polèse 1988). Il peut donc avoir des effets d'entraînement engendrés par la fuite de grands sièges sociaux vers la périphérie (Matsuo 2013) car, pour plusieurs firmes de services supérieurs, la

présence de nombreux sièges sociaux représente en fait un avantage d'économie d'agglomération (Gong et Wheeler 2002). Pour tout dire, les firmes de services aux entreprises doivent nécessairement se trouver à proximité des autres firmes (Hudon 1990; Stanback 1991; Coffey, Drolet et Bergeron 1993; Shearmur 2005; Strauss-Kahn et Vives 2009).

Enfin, l'aéroport d'une grande ville attire la présence de firmes tournées vers l'exportation (Appold et Kasarda 2013; Cervero 1989; Erickson 1983; Lang et Knox 2009; Shearmur 2005; Stanback 1991). Appold et Kasarda (2013) avancent que plus le CBD est éloigné de l'aéroport, plus il y aura de probabilités d'avoir un ou plusieurs sous-centres entre ces deux points d'attraction. Pour ne prendre que quelques exemples de métropoles, il a été observé que des pôles suburbains s'étaient formés à proximité de l'aéroport international à l'instar de celui d'Amsterdam (Bontje et Burdack 2005), de Montréal (Polèse 1988; Hudon 1990), de Chicago (McMillen et McDonald 1998) et de Phoenix (Leslie 2010). Par contre, pour cette dernière ville, Giuliano et al. (2012) ont souligné que l'aéroport n'avait pas de relation significative avec la formation de pôles d'emplois. Enfin, certains auteurs ont fait valoir que la localisation des sièges sociaux était influencée par la proximité à l'aéroport international (Coffey et Drolet 1994; Klier 2006).

1.2.3 Typologie des pôles

Bien qu'il y avait déjà des villes satellites et industriels en périphérie des grandes villes, les premiers pôles suburbains d'emplois ont été les parcs industriels dès la décennie 1950 (Erickson 1983; McMillen et McDonald 1998). Ces pôles industriels ont émergé en périphérie, loin de la concentration résidentielle, là où les terrains sont plus vastes et moins chers. Les services techniques et scientifiques sont susceptibles à s'y installer notamment afin de se rapprocher des industries (Aguiléra 2002). Enfin, pour une firme de certains secteurs industriels, il est plus facile de prendre de l'expansion dans un parc industriel qu'au centre-ville et il peut être avantageux de combiner les bureaux administratifs, l'entrepôt et la production sur un même grand terrain (Gad 1999; Trépanier et Coffey 2004; Filion et Gad 2006).

Plus récemment, avec le départ des industries légères et manufacturières vers les pays émergents ou plus près vers les municipalités moyennes de région, les entreprises industrielles des

métropoles occidentales se sont spécialisées et sont devenues de plus en plus innovatrices (Doloreux, Freel et Shearmur 2010). Ces entreprises, souvent de haute technologie, de R&D et de laboratoires, se localisent dans des technopôles. La plus célèbre des technopôles est la *Silicon Valley* en banlieue de San Francisco. Elle est devenue un corridor autoroutier de prestige pour les plus grandes firmes de technologie de pointe du globe (Cervero 1989). D'autres technopôles sont également présents aux États-Unis à l'instar du *Research Triangle* en Caroline du Nord (regroupant les trois villes de Raleigh, Chapel Hill et Durham), de même que les villes d'Irvine, Santa Ana et Costa Mesa en banlieue de Los Angeles, spécialisées dans la biotechnologie et l'informatique (Lee 2007; Polèse 2013). À Montréal, Polèse et Shearmur ont qualifié l'Autoroute-40 à Pointe-Claire comme un « axe de prestiges » par la présence de laboratoire et de services en R&D (Polèse, Shearmur et Terral 2015, 336), alors que Bontje et Burdack (2005) ont caractérisé les municipalités voisines de Massy et de Saclay, à 20km au sud-ouest de Paris, comme des technopôles. D'autres synonymes peuvent qualifier les technopôles comme *Technoburb* (Fishman 1986, cité dans Chapain et Polèse 2000) ou *Suburban high-technology district* (Ó hUallacháin et Leslie 2007a).

Les technopôles et parfois les parcs industriels sont généralement localisés à proximité d'un aéroport. Comme nous l'avons dit plus tôt, une infrastructure aéroportuaire est un point d'attraction pour plusieurs firmes. D'une certaine façon, les aéroports sont aux villes d'aujourd'hui ce que les ports et les gares terminales étaient aux villes modernes (Appold et Kasarda 2013). Certains auteurs qualifient d'ailleurs de « airport cities » les pôles d'emplois avoisinant les gros aéroports internationaux (Bontje et Burdack 2005; Appold et Kasarda 2013). La zone à proximité de l'aéroport Schiphol en banlieue d'Amsterdam en est un bon exemple (Bontje et Burdack 2005). De plus, on retrouve plus de 200 000 emplois dans un rayon de 2,5 miles de l'aéroport de Las Vegas, de Los Angeles, de Dallas-Fort-Worth, de Miami et de Boston (Appold et Kasarda 2013). Pour cette dernière ville, le pôle d'emplois est le CBD du fait que l'aéroport est localisé à moins d'un mile. Enfin, à Toronto, plusieurs entreprises se sont installées à proximité de l'aéroport Lester B Pearson (Charney 2005). Rappelons que les aéroports qualifiés de « Hubs and Spoke » attirent plus de firmes du fait qu'ils permettent d'accéder à une multitude de destinations d'affaires (Polèse 2013).

Dans un même ordre d’idée, Bazin, Beckerich et Delaplace qualifie les pôles d’emplois adjacents aux gares de TGV de « Quartier d’arrière gare » (2009). En effet, les gares de TGV encouragent les contacts face à face de par leur accessibilité à travers le pays et produisent une image de modernité (Bazin, Beckerich et Delaplace 2009).

D’autres pôles d’emplois peuvent se créer près des grands complexes récréotouristiques comme à l’Eurodisney en banlieue française (Bontje et Burdack 2005; Lang et Knox 2009).

Enfin, l’un des types de pôles d’emplois qui revient le plus souvent dans la littérature sur les services supérieurs est celui des parcs à bureaux ou *offices parks* (Cervero 1989; Gad 1999; Charney 2005). Apparus dans les années 1970, ces espaces tertiaires et planifiés ressemblent à des campus de collèges modernes, en forme de boîtes vitrées, sur un terrain entretenu et facilement accessible en automobile (Cervero 1989; Stanback 1991). Le manque d’espace à la construction (Wu 2000; Trépanier et Coffey 2004) de même que la présence de plusieurs locaux vétustes dans les centres-villes peuvent être des sources de départ des firmes de services tertiaires vers les *offices parks* (Matthew 1993; Lang 2000; Capelle-Blancard et Tadjeddine 2007). C’est souvent le cas des villes d’Europe et des métropoles les plus anciennes du continent nord-américain à l’instar des villes du Nord-Est des États-Unis de même que Montréal et Chicago. McMillen et Smith ont en effet observé que les villes où le parc immobilier était plus ancien étaient davantage sujettes à avoir des sous-centres (2003). Au Canada, on peut retrouver des parcs à bureaux entre autre à Toronto dans la *Don Valley Parkway* (Charney 2005) ou à Pointe-Claire, à Laval et à l’Île des Sœurs dans la région de Montréal. En Europe, les espaces à bureaux planifiés sont d’une autre dimension. Pour des motifs de conservation du patrimoine et du zonage dans les centres urbains, les gouvernements d’États des métropoles ont fait construire de nouveaux quartiers d’affaires périphériques aux allures de CBD américains comme à Paris avec le quartier de La Défense situé à huit kilomètres du Louvre et huit kilomètres de la Bourse, à Londres avec le Canary Wharf sur les Dockland établi à plus de cinq kilomètres de la *City*, et à Moscou avec la Moskva City localisée à cinq kilomètres du Kremlin (Anas, Arnott et Small 1998; Piercy 1999; Bontje et Burdack 2005; Guillain, Le Gallo et Boiteux-Orain 2006; Capelle-Blancard et Tadjeddine 2007; Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014). Ces immenses parcs à bureaux européens se rapprocheraient plutôt des *edge cities* dans la mesure où les activités économiques dépassent celle du tertiaire banal.

1.2.4 Edge City de Joel Garreau

Certains des pôles tertiaires précédents parviennent en fait à recréer le CBD. C'est le cas des *edge cities*.

En 1991, le sociologue et journaliste au *Washington Post*, Joel Garreau publie l'ouvrage *Edge City. Life in the New Frontier* qui confirmera la fin du modèle monocentrique et, par conséquent, la fin du rôle économique du centre-ville (Garreau 1991; Shearmur 2005). Selon lui, les villes des États-Unis se développent sous le modèle de Los Angeles, la « great-granddaddy » des *edge cities*, avec plusieurs pôles suburbains (Garreau 1991). D'après Garreau, il y avait plus de deux milles *edge cities* aux États-Unis au moment de la parution de son livre et celles-ci continueront de se multiplier en Amérique, mais également dans le monde entier. En français, le terme d'*edge city* est quelque fois traduit par « ville-lisière » (Manzagol, Coffey et Shearmur 2001). Pour qu'une ville ait le « statut » d'*edge city*, il faut qu'elle ait au moins cinq millions de pieds carrés d'espaces à bureaux en location, au moins six cent mille pieds carrés d'espaces commerciaux, plus d'emplois que de chambres à coucher et ne doit pas avoir été une ville avant les années 1960 (Garreau 1991, 6).

Une *edge city* a d'ailleurs toutes les fonctions qu'une ville doit avoir. On y retrouve, entre autres choses, hôtels d'affaires, salles de spectacles, espaces à bureaux et on y accède facilement et rapidement par voies autoroutières. Une *edge city* n'a toutefois ni structure, ni vision urbaine puisque le territoire est du moins façonné par les promoteurs privés et il n'est pas rare de voir des *edge cities* situées dans deux ou trois municipalités juxtaposées (Garreau 1991; Ghorra-Gobin 1993). D'après Ghorra-Gobin, il n'y aurait en fait aucun espace public dans les *edge cities* puisqu'on s'y déplace essentiellement en automobile. Et lorsque les gens ont recours à la marche, c'est pour consommer dans le ou les centres commerciaux de la *edge city* (Ghorra-Gobin 1993).

Le CBD offre aux firmes des avantages d'économies d'agglomération certes, mais demande une forte rémunération à leurs employés pour leur long navettage quotidien. Sous ce rapport, les *edge cities* – tout comme *suburban downtowns* (Hartshorn et Muller 1989) et les *magnet areas* (Stanback 1991) – offrent la même chose, mais sans la rémunération en raison de la courte distance domicile-travail (McMillen et Smith 2003). Par contre, Cervero a contredit cet avantage

en soulignant qu'avec le temps, la congestion s'est installée : « [...] ces « centres-villes instantanés » ont produit de la « congestion instantanée. » (1989, 9). Lang a également souligné que les *edge cities* sont devenues congestionnées en raison de leur « centralité » (Lang 2003). Il faut dire que l'automobile demeure le mode de transport exclusif pour se rendre dans ces pôles périphériques (Filion et Gad 2006) et quand bien même que ces derniers soient faciles d'accès durant quelques années, leur accessibilité seront éventuellement réduite par la congestion. Ceci résulte d'une demande induite, rattachée au paradoxe de Downs-Thomson (Dechenaux, Mago et Razzolini 2014).

Selon Garreau, les deux tiers des bureaux des États-Unis se localisent dans une *edge city* et 80% d'entre eux s'y sont joints dans les années 1970 et 1980 (Garreau 1991). En revanche, une douzaine d'années plus tard, Robert Lang a publié le livre *Edgeless cities* remettant en question le poids des *edge cities* et soutenant qu'au plus de 20% des espaces à bureaux se retrouvaient dans les villes de Garreau alors que plus du tiers se rejoignaient dans des *edgeless cities* (Lang 2003). Nous reviendrons sur les *edgeless cities* dans la section de la ville diffuse. Par ailleurs, Lang a décrit trois stades du cycle de vie d'une *edge city* : d'abord elle se forme près des intersections d'autoroutes, puis elle s'étale et commence à être congestionnée, enfin elle se replie et arrête son développement en raison de l'opposition des résidents adjacents, associées au concept de NIMBY (*Not In My BackYard*) (Lang 2003). Contrairement aux *edgeless cities* étant moins densifiées, les *edge cities* sont facilement identifiables dans le paysage urbain de par la moyenne et forte densité des bâtiments et leur localisation aux intersections d'autoroutes (Lang 2003). Enfin, les *edge cities* peuvent notamment offrir des services de transports collectifs efficaces grâce à cette densité et, d'après Robert Florida, elles ont même suivi le pas de plusieurs villes et quartiers centraux américains en modernisant l'espace urbain à l'échelle humaine (Florida 2012).

1.2.5 Exemples de villes polycentriques

La plupart des villes polycentriques se retrouvent aux États-Unis et, à la lumière de ce qui précède, nous pouvons qualifier que ce pays est le berceau de la ville polycentrique. Dans son ouvrage *Edge City*, Garreau a étudié dix aires métropolitaines des États-Unis – surtout au Sud et dans l'Ouest comme Atlanta, Phoenix, Houston, Dallas, Los Angeles, San Francisco, mais

également dans le Nord-Est et le Midwest comme Boston, New York, Détroit et Washington D.C. – tandis que Lang a étudié sensiblement les mêmes villes, mais en ajoutant Miami, Philadelphie, Denver et Chicago et en retirant Phoenix. Par ailleurs, Lang donne le palmarès des plus importantes *edge cities* en termes de nombre de pieds carrés d'espace à bureaux et celles-ci se retrouvent dans six aires métropolitaines (les villes d'Atlanta, de Détroit, de Dallas et de Los Angeles en compte chacune deux, les deux autres *edge cities* se retrouve à Houston et à Washington D.C.). C'est d'ailleurs en banlieue de la capitale fédérale que l'on retrouve la *edge city* la plus souvent citée dans la littérature, soit *Tyson Corner* (Cervero 1989; Garreau 1991; Lang 2003; Florida 2012). Cela n'est pas un hasard puisque, d'une part, le zonage dans la ville-centre contraint la forte densité et crée de la rareté dans l'offre d'espace à bureaux (Chapain et Polèse 2000) et, d'autre part, le District de Columbia a un taux élevée de population noire représentant près de la moitié de la population (U.S. Census Bureau 2015).

Atlanta est l'une des métropoles américaines ayant été le plus étudiée dans la littérature de la ville polycentrique. Hartshorn et Muller (1989) ont étudié l'évolution de la périphérisation en quatre étapes de ses activités de services supérieurs. Six ans plus tard, Hartshorn a analysé les profils d'emplois des quatre *downtowns* de la ville du Sud – soit le CBD, Buckhead/Lenox, Perimeter et Cumberland (Fujii et Hartshorn 1995). Ces deux derniers sous-centre sont en fait dans le palmarès des plus importantes *edge cities* de Lang (2003). En outre, Gong et Wheeler (2002) et Matsuo (2013) ont également étudié la dynamique des emplois de services supérieurs à Atlanta. Nous pouvons donc dire que, d'une certaine façon, Atlanta est à la ville polycentrique ce que Chicago était à la ville moderne : un laboratoire d'analyse urbaine et un prototype de ville de son époque. Dans la littérature, Los Angeles est également associée à la ville polycentrique. La « great-granddaddy » des *edge cities* (Garreau 1991) est le terrain d'étude d'un des articles les plus cités de la littérature (Giuliano et Small 1991) et on y retrouve deux des dix plus importantes *edge cities*, dont Costa Mesa, la plus grande (Lang 2003). D'autres études ont également fait remarquer le caractère polycentrique de la Cité des Anges (Giuliano et al. 2007; Lee 2007; Redfearn 2007). Inversement, certains auteurs présentent Los Angeles non pas comme une ville polycentrique, mais comme une ville diffuse et entièrement étalée (Gordon et Richardson 1996; Dear 2002). Nous y reviendrons sous peu. Située à six-cent kilomètres à l'est de L.A., la Ville de Phoenix a également été étudiée comme une ville polycentrique (Leslie et Ó hUallacháin 2006; Ó hUallacháin et Leslie 2007a; Leslie 2010). D'ailleurs, le quartier financier de la capitale de

l'Arizona n'est pas au CBD, mais bien dans la deuxième couronne de banlieue (Ó hUallacháin et Leslie 2007a). Toujours au sud des États-Unis, les deux plus grandes villes du Texas (Houston et Dallas) sont également évoquées dans la littérature (Waddell et Shukla 1993; Lang 2000, 2003; Kohlhase et Ju 2007). On retrouve, d'une part, 40% des bureaux de Dallas dans ses *edge cities* (Lang 2000) et, d'autre part, les sièges sociaux du secteur de l'énergie dans différents pôles d'emplois de Houston, où le tiers des espaces de bureaux sont dans des *edge cities* (Lang 2000; Kohlhase et Ju 2007). Mentionnons que ces villes de l'ouest et du sud des États-Unis ne se sont particulièrement développées qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, soit avec la démocratisation de l'automobile. Néanmoins, les villes du Midwest et du Nord-Est n'ont pas été épargnées par le processus de périphérisation. Détroit en est un bon exemple du fait que c'est la seule métropole où la quantité d'espace à bureau est supérieure dans une *edge city* que dans le CBD – pour les villes de Southfield et de Troy (Lang 2000, 2003). Par ailleurs, près de 40% des espaces à bureaux se retrouvent dans les *edge cities* de la *Motown* (Lang 2000). Tout comme Détroit, le CBD de Cleveland a également perdu de ses emplois de services supérieurs au profit de sa banlieue (Erickson 1983; Bogart et Ferry 1999; Anderson et Bogart 2001). Enfin, d'autres villes des États-Unis se sont rapprochées davantage du modèle polycentrique comme San Francisco (Lee 2007), Chicago (McMillen et McDonald 1998), Boston (Cervero 1989), Indianapolis et St. Louis (Anderson et Bogart 2001).

Néanmoins, les États-Unis n'ont pas le monopole des villes polycentriques. En Europe, le phénomène est souligné dans la littérature, mais d'une moins grande ampleur. En France, certains articles ont observé que les activités liées à la FAAI se délocalisaient du II^e arrondissement de Paris pour rejoindre les gratte-ciels de La Défense et d'autres *clusters* de banlieue (Bontje et Burdack 2005; Guillaud, Le Gallo et Boiteux-Orain 2006; Capelle-Blancard, Crozet et Tripiier 2007; Capelle-Blancard et Tadjeddine 2007, 2010; Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014), alors que certains des services aux entreprises de Lyon se retrouvaient désormais près des zones industrielles périphériques, formant des *clusters* spécialisés en complémentarité au CBD (Aguiléra 2002). Aux Pays-Bas, Bontje et Burdack (2005) ont avancé que deux *edge cities* d'Amsterdam se sont formées durant la fin du XX^e siècle, soit près de l'aéroport – avec la présence du nouveau siège social de *KLM* – et au sud de la ville, dans le quartier *Zuidas* – où l'on retrouve le *World Trade Center* de même que les plus grosses firmes de la FAAI à l'instar du siège social d'*ING*. En Espagne, certains auteurs ont suggéré que les emplois de services

supérieurs liés à la connaissance (comme les KIBS que nous verrons au prochain chapitre) se sont concentrés dans des pôles périphériques de Barcelone (Muñiz et Garcia-López 2010) et de Madrid (Romero, Solís et De Ureña 2014). En Amérique latine, Fernández-Maldonado et al. (2014) ont avancé que les agglomérations de Mexico, de Lima et de Fortaleza (Brésil) devenaient de plus en plus polycentriques, avec des pôles spécialisés (et non pas des *edge cities*) localisés dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres seulement du centre historique. Enfin, en Australie, Watkins (2014) a observé qu'il y avait un début de formation d'*edge cities* dans la région métropolitaine de Melbourne, mais que les services supérieurs demeuraient généralement dans le CBD ou dans un rayon de cinq kilomètres de ce dernier.

Au Canada, la Ville de Toronto apparaît souvent comme la ville canadienne se rapprochant le plus du modèle polycentrique (Matthew 1993; Gad 1999; Gad et Matthew 2000; Manzagol, Coffey et Shearmur 2001; Shearmur et Coffey 2002; Charney 2005; Shearmur et al. 2007; Addie, Fiedler et Keil 2015). Le CBD de la Ville reine demeure pourtant très fort en dépit de la présence de parcs à bureaux et de véritables *edge cities* dans la région métropolitaine – les municipalités de Markham, Scarborough, North York, Etobicoke, Brampton, Vaughan et Mississauga en font office (Manzagol, Coffey et Shearmur 2001; Addie, Fiedler et Keil 2015). Après un boom dans les années 1990 des services techniques et scientifiques en haute technologie (Gad 1999), l'*edge city* de Mississauga posséderait plus d'emplois qu'au CBD de Montréal (Manzagol, Coffey et Shearmur 2001) et, avec la construction des tours résidentielles *Absolute World Towers* (ou les *Marilyn Monroe Towers*) durant les années 2000, la ville de banlieue a obtenue, en quelque sorte, un symbole de modernité. Pour Vancouver, les villes de Richmond et de Burnaby constitueraient des *edge cities* (Manzagol, Coffey et Shearmur 2001) ou des *suburban downtowns* (Gad et Matthew 2000). Dans le cas de Montréal, la majorité des articles ont confirmé que la ville était polycentrique certes, mais qu'il n'y avait aucune présence d'embryon d'*edge cities*. Nous reviendrons plus en détails sur le cas de Montréal au chapitre 2. Enfin, parmi les cinq plus grandes villes du Canada, c'est uniquement à Ottawa-Hull que l'on retrouve une majorité d'espace de bureaux en périphérie (Charney 2005).

Tout compte fait, à la lumière de ce qui a été dit sur le modèle de ville polycentrique, c'est principalement dans les métropoles du pays de l'Oncle Sam que le phénomène de

décentralisation des services supérieurs du CBD vers les pôles suburbains s'est illustré. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard que les États-Unis soit le berceau de la ville polycentrique moderne puisqu'on y retrouve un cocktail d'évènements et de particularités qui y sont propres comme la présence de réseaux d'infrastructures autoroutières intra-métropolitaine, la gestion métropolitaine décousue (banlieues entièrement autonomes et système scolaire ségrégué) et les problèmes socioéconomiques et raciaux des *inner cities*. Mais ce contexte particulier ne s'applique pas aux villes canadiennes (Manzagol, Coffey et Shearmur 2001; Coffey et Shearmur 2002). Les systèmes autoroutiers intra-métropolitains des métropoles canadiennes sont moins denses, il n'y a pas de ségrégation raciale proprement dite et l'organisation régionale des métropoles est beaucoup plus structurée et présente qu'aux États-Unis. Par exemple, à Montréal, la Communauté Urbaine de Montréal (CUM) regroupait toutes les municipalités de l'île et a vu le jour en 1970 pour se transformer ensuite en Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) au début du siècle en y englobant principalement les municipalités de la RMR. L'organisme planifie, finance et coordonne des projets d'ordre métropolitain. Malgré que les villes canadiennes soient moins polycentriques que celles de leur voisin du sud, plusieurs auteurs se sont intéressés à leur forme comme Pierre Filion, Gunter Gad et Malcolm Matthew au Canada et Mario Polèse, William Coffey et Richard Shearmur au Québec.

Bref, l'affaiblissement du CBD au profit des pôles suburbains a beaucoup intéressé les géographes et économistes. Néanmoins, il faut savoir que la formation de pôles polycentriques n'est pas nécessairement associée au déclin du CBD. Deux dynamiques sont constatées dans les écrits scientifiques. Ou bien le CBD perd ses emplois de services supérieurs au profit des pôles suburbains pour des raisons de criminalité et de perte d'économie d'agglomération – c'était le cas pour la majorité des villes des États-Unis durant les années 1970 et 1980 et c'est encore le cas pour certaines villes comme Détroit, St. Louis, Philadelphie ou Los Angeles (Boiteux et Huriot 2000; Giuliano et al. 2012) – ; ou bien le CBD perd ses emplois qualifiés de banals et rejetés du centre pour des raisons de loyers élevés (Coffey, Drolet et Bergeron 1993; Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014; Polèse, Shearmur et Terral 2015). Ainsi, dans la deuxième dynamique, le CBD se spécialise dans les secteurs de services supérieurs découlant d'un « effet de trop plein » (Crouzet 2001; Shearmur 2005). Pour les *edge cities*, *magnet areas*, *suburban downtowns* et autres pôles de banlieues en compétition, ce trop-plein se serait en fait transformé en fuite (Shearmur 2005).

1.3 La ville diffuse

Dans la littérature, nous retrouvons la ville diffuse, au-delà de la ville polycentrique. Bien qu'il ait moins été étudié que le modèle de ville polycentrique, le modèle de ville diffuse doit être abordé puisqu'il remet en question la forme périphérique de la ville depuis le milieu de la décennie 1990.

La ville diffuse est la traduction de « scatteration ». Elle se réfère à une grande dispersion des fonctions et des activités économiques, distribuées et présentes dans plusieurs localisations de l'agglomération urbaine (Fujii et Hartshorn 1995). Dans une certaine mesure, les emplois d'une aire métropolitaine étant répartis également sur son territoire forment une dispersion généralisée (Trépanier et Coffey 2004). Certains auteurs présentent la ville diffuse par rapport à la ville polycentrique (Gordon et Richardson 1996; Lang 2003) pendant que d'autres mettent de l'avant la ville diffuse par rapport à la ville centralisée (Meijers et Burger 2010). Ces derniers proposent que la forme urbaine s'analyse en deux dimensions : monocentrique *versus* polycentrique et centralisée *versus* dispersée (diffusée). Pour notre part, nous resterons dans la position que la ville diffuse se présente comme une forme urbaine et succède aux villes polycentrique et monocentrique.

En raison de son apparition plutôt récente dans la littérature des formes urbaines, la ville diffuse est beaucoup moins évoquée que la ville polycentrique. En effet, les premiers écrits l'énonçant apparurent durant la seconde moitié des années 1990 : Fujii et Hartshorn (1995) parlait de « scatteration », Gordon et Richardson (1996) proposaient la dispersion généralisée comme « l'au-delà de la ville polycentrique » pour Los Angeles, alors que Dear et Flusty (1998) illustraient la Californie du Sud comme le prototype de l'urbanisme postmoderne. Au tournant du siècle, Robert Lang demeurait dans l'école de pensée de la ville diffuse et présentait sa *edgeless city* (Lang 2000, 2003). Le terme « edgeless » signifie, selon lui, « [...] l'étape la plus avancée de la décentralisation » (Lang 2000, 6). Quelques années plus tard, Lang suggère l'expression « aire mégapolitaine » pour définir les villes extrêmement étendues où les emplois sont localisés dans des *edgeless cities* et dans des *clusters* décentralisés et fragmentés (Lang et Knox 2009; Nelson et Lang 2011). Dans la littérature québécoise, certains auteurs mentionnent le terme « desserrement » de l'emploi pour qualifier la ville diffuse (Terral et Shearmur 2008). D'autres

termes peuvent être abordés sous les noms de « outer suburbs » (Felsenstein 2002), de « exurb » ou de « périurbain » (Ghorra-Gobin 2013). D'ailleurs, selon Ghorra-Gobin, les agglomérations des États-Unis seraient divisés en trois territoires : la ville-centre, les banlieues et le périurbain. En 2010, sur les métropoles millionnaires étatsuniennes, plus de 16% de leurs résidents se trouvaient dans la zone périurbaine, tandis que seulement le quart serait dans la ville-centre (Ghorra-Gobin 2013).

Dans la section qui suit, nous nous pencherons sur trois idées ayant renforcé l'argumentation du modèle de ville diffuse et ayant marqué la littérature scientifique sur les formes urbaines. Il s'agit d'abord d'un article de Gordon et Richardson paru en 1996, puis de l'école de pensée de la *L.A. School* dès 1998, et enfin de l'*Edgeless City* conceptualisé par Robert Lang en l'an 2000. Nous terminerons cette section avec quelques exemples de villes diffuses dans la littérature.

1.3.1 Gordon et Richardson

En 1996, Peter Gordon et Harry Richardson de l'University of Southern California publie l'article *Beyond Polycentricity: The Dispersed Metropolis, Los Angeles, 1970-1990* dans le *Journal of the American Planning Association* remettant en question la ville polycentrique. De plus, ils appliquent leur théorie sur le prototype de région métropolitaine polycentrique, soit Los Angeles (Gordon et Richardson 1996, 289). La méthode d'identification des zones d'emploi est basée sur les données de *Journey-to-Work*, soit sur le navettage d'origine-destination entre le lieu de résidence et celui du travail. Ils constatent que le nombre de centres d'emplois a diminué sur la vingtaine d'années d'étude, passant de 19,20% à 11,89% du nombre d'emplois totaux. Ces emplois se seraient en fait dispersés dans la région métropolitaine. Par ailleurs, c'est dans les années 1980 qu'il y a eu le plus de dispersion au moment où les emplois du CBD de Los Angeles n'ont augmenté que de 2,5% alors que ceux de la région ont augmenté du tiers (Gordon et Richardson 1996, 292). Mentionnons que l'utilisation de la voiture pour le navettage travail-domicile est le principal facteur de décentralisation. Par ailleurs, les auteurs soulèvent trois autres facteurs ayant renforcé le processus de dispersion généralisé aux États-Unis : les changements d'organisation des entreprises, favorisés entre autres par les TIC et augmentation de la sous-traitance ; les changements dans le monde du travail, à l'instar de l'augmentation des emplois

temporaires et atypiques ; et les effets sur les récessions économiques, ayant réduit le nombre d'employés des grandes entreprises et multiplié les plus petites (Gordon et Richardson 1996, 290). Les possibilités de destinations du lieu d'emploi sont donc plus amplifiées et plus dispersées et, en conséquence, les projets d'infrastructures de transports collectifs sont donc mis à l'écart dans une ville où la densité d'emploi se réduit petit à petit (Gordon et Richardson 1996). D'autres auteurs ont emprunté la méthode du navettage domicile-travail pour identifier les pôles (Pfister, Freestone et Murphy 2000; Barbonne, Shearmur et Coffey 2008; Thomas-Maret et al. 2011). Par exemple, Pfister, Freestone et Murphy (2000) ont adapté la méthode de Gordon et Richardson dans l'entière pour la région métropolitaine de Sydney entre 1981 et 1996. Ils ont notamment remarqué une décentralisation des emplois à la fin des années 1980 puis une recentralisation au début des années 1990.

1.3.2 L.A. School

En 1998, Micheal Dear et Steven Flusty – également de l'University of Southern California – présentent leur vision de l'urbanisme postmoderne (1998). Encore une fois, Los Angeles est un laboratoire pour des auteurs du modèle de la ville diffuse. En effet, à la fin du XX^e siècle, une nouvelle école de pensée en études urbaines fait son apparition : la *Los Angeles School*. Faisant analogie avec la *Chicago School* des années 1920, le livre *From Chicago to L.A.* est un ouvrage collectif des membres de l'École de Los Angeles (Dear 2002). Dans cet ouvrage, les auteurs critiquent en effet le modèle de la ville monocentrique de Burgess et proposent l'urbanisme postmoderne comme nouvelle idéologie. Cette dernière repose sur l'influence de la mondialisation dans la formation des villes. Présenté pour une première fois en 1998, le modèle de *Keno Capitalism* de Dear et Flusty (Dear et Flusty 1998) résume la géographie socioéconomique de la ville postmoderne. Ayant l'aspect d'une ville chaotique au lieu de dispersée (Shearmur et al. 2007), les auteurs s'inspirent du jeu de loterie *Keno* pour définir la localisation de manière aléatoire des fonctions urbaines dans la ville. D'une certaine façon, ce sont les forces extérieures – le capital mondial et les multinationales – qui construisent et organisent la ville, et non plus les acteurs locaux, en « plaçant leurs pions » (ou leurs investissements et leurs valeurs) ici et là. Or, nous pouvons réfuter cette affirmation dans la mesure où les acteurs locaux détiennent encore le pouvoir économique de la ville à l'instar des

grands propriétaires, des médias locaux et, c'est le cas de Montréal, des firmes d'ingénierie, de génies-conseils et de construction. En revanche, Crouzet évoque la mondialisation des propriétaires de tours à bureaux et de firmes de location dans le jeu libéral de l'offre et de la demande (2001). Pour revenir au *Keno Capitalism*, ce modèle est en soit un « [...] collage de parcelles non-contiguës et indépendantes. » (Dear et Dahmann 2008, 270). Et dans ces parcelles, on y retrouve ici des *edges cities*, là des *gated communities*, tantôt des quartiers coupe-gorges, tantôt des ghettos de minorités ethniques (Dear 2002). Les auteurs de l'École de Los Angeles affirment que la ville postmoderne est basée sur des politiques néo-conservatrices dans une époque postfordiste où tout est privatisé, artificiel et lucratif (Dear 2002; Dear et Dahmann 2008). Ainsi, pour ce qui est de la gouvernance dans une agglomération de dix-sept millions d'habitants comme Los Angeles, avec une superficie de 14 000 miles carrés dans cinq comtés différents, il est difficile, voire impossible d'avoir une vision globale, structurée et contrôlée (Dear et Dahmann 2008). À ceci s'ajoute la vision à court terme et électoraliste de plusieurs gouvernements. Los Angeles – et la ville postmoderne – sont en fin de compte des cités-régions avec un hinterland qui organise désormais le centre et non plus le centre qui organise la région (Dear et Dahmann 2008).

S'il est vrai que depuis les dernières décennies, la croissance suburbaine et périurbaine est plus dynamique que les développements urbain et rural, les régions métropolitaines continuent sans cesse de s'étaler (Ghorra-Gobin 2013). D'ailleurs, plusieurs métropoles américaines se sont tellement étalées qu'il est désormais difficile de trouver leurs frontières (Polèse et Denis-Jacob 2009) et, dans ce contexte, Fishman (1998) parlait de la fin de la ville. Par ailleurs, avec l'aménagement suburbain souvent planifié par les promoteurs privés, le développement des banlieues se fait en « saute-mouton », soit en parcelles décousues et non contiguës comme de grandes subdivisions résidentielles à côté de grandes subdivisions non développées (Dear et Dahmann 2008). Selon Polèse et Shearmur, ce développement provoque un cercle vicieux : « [...] la suburbanisation des emplois entraîne la suburbanisation des travailleurs qui entraîne à nouveau la suburbanisation de l'emploi. » (Polèse, Shearmur et Terral 2015, 285). Enfin, avec l'étalement suburbain généralisé, certaines villes satellites qui n'étaient pas comprises dans des aires métropolitaines il y a quelques années l'est aujourd'hui. Par exemple, dans leur étude sur Los Angeles, Giuliano et Small (1991) ont décrit les villes de Riverside, de San Bernardino et de Ventura comme des « outer centers » (ou des villes satellites). Aujourd'hui, ces trois villes

peuvent s'inscrire dans l'agglomération tellement qu'elle est étalée. C'est également le cas pour les villes de Dallas et de Fort Worth qui se sont collées durant les années 1960, de même que les villes de Washington D.C. et de Baltimore dans les années 1980 (Lang et Knox 2009). Il en est de même pour la RMR de Montréal. La ville de Saint-Jérôme fait partie de la RMR depuis 1996 alors qu'elle a longtemps été considérée comme une ville satellite à l'égal de Sorel, Joliette, Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Jean-sur-le-Richelieu et Saint-Hyacinthe. Si l'étalement suburbain se poursuit, ces dernières villes satellites feront-elles prochainement partie de la RMR montréalaise ?

1.3.3 Edgeless City de Lang

En 2003, Robert Lang publie l'ouvrage *Edgeless Cities Exploring the Elusive Metropolis* qui remettra en question non pas l'existence des *edge cities* de Joel Garreau, mais bien leur poids dans l'économie urbaine et suburbaine des États-Unis. Lang se justifie en démontrant que le tiers des espace à bureaux des métropoles du pays serait dans des *edgeless cities* contre près de 20% pour les *edge cities* (Lang 2003). La première fois que l'on utilise le terme « *edgeless city* » dans la littérature est dans un article de Robert Lang en 2000. Une *edgeless city* n'a pas de densité, elle est formée de bâtiments à bureaux isolés, soit des *low-rise office cube* (Lang 2003, 3), adjacents aux axes autoroutiers et ne s'identifie pas facilement – d'où pourquoi le sous-titre *Exploring the Elusive Metropolis* (l'insaisissable métropole). Dans ce contexte, il n'y a pas de centre dans une *edgeless city* et celle-ci peut se localiser dans la ville de banlieue (*In-townners*), entre deux pôles suburbains (*In-betweeners*) ou à l'extérieur de la zone métropolitaine (*Outposts*) (Lang 2003, 80). Tout compte fait, une *edgeless city* est une ville qui repose sur une « géographie commerciale », ou une « corporate city », et se développe selon la fonction et non pas selon la forme (Lang 2003, 3; Ghorra-Gobin 2005, 129) – comme dans le principe en architecture moderne « Form follows function ». Un exemple d'*edgeless city* souvent cité est celui de l'axe autoroutier de l'Interstate-95 près de Princeton au New Jersey où plusieurs bureaux de faible densité se sont érigés non loin de la ville universitaire (Lang 2003). Mentionnons que Lang ne parle pas de pôles d'emplois dans son étude, mais bien de corridors d'emplois (Terral et Shearmur 2008).

Lang utilise dans son ouvrage de 2003 les mêmes données et résultats que dans son article qu'il avait rédigé trois ans plus tôt pour la Fondation *Fannie Mae* (Lang 2000). Il divise les emplacements d'espaces à bureaux en quatre groupes. D'abord, le centre-ville primaire facilement repérable, avec une densité très élevée et/ou élevée de bâtiment sur un mile carré ou plus. Puis, le centre-ville secondaire souvent d'un ancien centre régional ou d'une ville satellite, avec une densité élevée et moyenne et la plupart du temps bien défini (l'auteur donne l'exemple de Jersey City près de New York, Pasadena dans la région métropolitaine de Los Angeles, Cambridge à Boston et Bethesda dans la Capitale fédérale). Ensuite, les *edge cities* de Garreau, sur plusieurs miles carrés, avec une densité moyenne et/ou faible et près des intersections d'autoroutes – les frontières sont un peu floue, mais reconnaissables par la densité. Enfin, les *edgeless cities* d'une densité très faible, localisées à travers les villes et les comtés sur des dizaines et des centaines de miles carrés. Lang étudie donc treize métropoles des États-Unis durant les années 1980 et 1990 et constate qu'en 1979 les trois quarts des espaces à bureaux étaient localisés en milieu urbain (centre-ville et centres-villes secondaires) alors qu'en 1999, ce nombre était descendu à 58% (Lang 2000). En outre, si l'on retire les données de la métropole newyorkaise, la moitié des espaces à bureaux se retrouve dans des *edge cites* et des *edgeless cities*. Sans analyser les villes au cas par cas, l'histogramme ci-dessous (**Figure 1.1**) résume les résultats de l'étude de Lang. Miami et Philadelphie sont ainsi les métropoles où la majorité des espaces à bureaux se retrouve dans des *edgeless cities*.

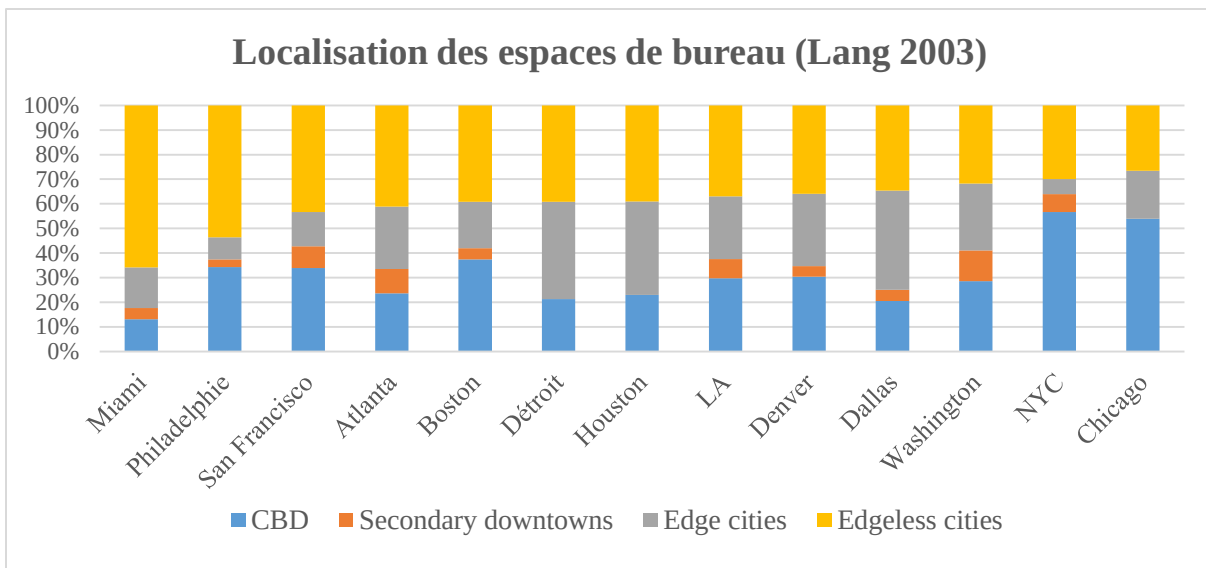


Figure 1.1 : Localisation des espaces de bureau

Source : (Lang 2003) données compilées par l'auteur

Après l'apparition du livre *Edgeless City*, d'autres auteurs se sont intéressés à ce nouveau phénomène d'étalement suburbain. D'abord Charney (2005) a utilisé la méthode de Lang pour la Ville de Toronto et a démontré qu'il y avait effectivement une dispersion des bureaux dans la région, mais que les *edgeless cities* étaient beaucoup moins nombreuses que dans la moyenne des villes de l'étude de Lang. Contrairement aux villes des États-Unis, les villes canadiennes (comme celle de Toronto) sont beaucoup plus planifiées, ce qui leur permet de demeurer compactes et moins anarchiques (Charney 2005). Ensuite, Bumsoo Lee (2007) a étudié six métropoles des États-Unis pour savoir lesquelles avaient leurs emplois en majorité dans des *edgeless cities*, dans des *edge cities* et dans le CBD. Ses résultats démontrent que les villes de Philadelphie et de Portland sont majoritairement dispersées, les villes de Los Angeles et de San Francisco sont polycentriques et les villes de New York et de Boston ont un CBD fort (Lee 2007). De manière générale, selon l'auteur, il y a eu plus de dispersion que de concentration d'emplois car les firmes recherchent la proximité des consommateurs qui, ceux-ci, se sont continuellement dispersés (Lee 2007). C'est juste pour les services à la consommation, certes, mais pas forcément pour les services supérieurs.

Les études sur les espaces de bureaux en périphérie et riverains aux axes autoroutiers remontent à la fin des années 1980 et durant les années 1990. Dans son ouvrage *America's suburban centers: the land use-transportation link*, Cervero (1989) avait déjà identifié les parcs à bureaux, uniquement accessibles en automobile, le long des autoroutes. On parlait déjà de la *Silicon Valley*, installée dans des corridors autoroutiers du sud de San Francisco (Cervero 1989; Fujii et Hartshorn 1995). À une plus forte densité, Lang (2000) mentionnait le Wilshire boulevard comme important lien entre le CBD de Los Angeles et la municipalité de Santa Monica sur l'océan Pacifique— il y aurait d'ailleurs plus d'emplois dans cet axe que dans le CBD, mais ce n'est pas une *edgeless city* étant donné sa forte densité. Enfin, quelques années plus tard, Shearmur et al. (2007) traitaient de zones linéaire (*linear zones*) pour spécifier la concentration d'emplois le long du boulevard Taschereau et du couloir autoroutier entre le CBD de Montréal et le pôle d'emploi de Ville Saint-Laurent.

1.3.4 Exemples de villes diffuses

D'une certaine façon, la première ville diffuse est la *Broadacre City* de Frank Lloyd Wright. Bien qu'elle ne soit qu'un croquis, cette ville se voulait entièrement décentralisée (Fishman 1998). En dépit de ce qui a été dit plus tôt sur les villes polycentriques, la métropole-type des villes diffuses serait celle de Los Angeles, d'autant plus qu'elle a notamment été le territoire d'études des travaux de Gordon et Richardson (1996) et de Micheal Dear (Dear et Flusty 1998; Dear 2002; Dear et Dahmann 2008). Par ailleurs, même dans l'étude de Genevieve Giuliano et de Kenneth Small (1991) – auteurs faisant partie de l'école de la ville polycentrique – la métropole de Los Angeles est considérée comme une ville diffuse du fait que les deux tiers des emplois de la région métropolitaine se retrouvent à l'extérieur des 32 pôles d'emplois. En somme, Chicago est le prototype de la ville monocentrique, Atlanta l'est pour la ville polycentrique et Los Angeles est l'archétype de la ville diffuse. Phoenix se rapprocherait peut-être le plus du modèle de ville diffuse compte tenu du fait que l'on retrouve plusieurs petits *clusters* émergent de manière aléatoire dans la région métropolitaine (Leslie 2010). De plus, la capitale de l'Arizona aurait eu une perte d'accès en transports pour les emplois, malgré une augmentation de ceux-ci (Weitz et Crawford 2012). Pour la ville de Portland dans l'Oregon, il y aurait eu une augmentation à la fois d'accessibilité et du nombre d'emplois (Weitz et Crawford 2012) réfutant les résultats de Lee (2007) voulant que la ville de Portland soit une ville diffuse. Pour les villes du Nord-Est, Cleveland est de plus en plus diffuse puisqu'en 1999, plus de la moitié des emplois totaux et 60% des emplois de la FAAI se trouvaient à l'extérieur des pôles (Bogart et Ferry 1999; Anderson et Bogart 2001) ; Philadelphie est considérée comme la *Edgeless Metropolis of the North* par Robert Lang (2003, 71; Lee 2007) ; et Miami est la *Edgeless Metropolis*, où les deux tiers des emplois de bureaux se retrouvent dans des *edgeless cities* (Lang 2003, 69).

Ailleurs sur la planète, Sydney en Australie s'est décentralisée dans les années 1980 pour se recentraliser la décennie suivante (Pfister, Freestone et Murphy 2000) alors que pour la région parisienne, Guillain, Le Gallo et Boiteux-Orain (2006) ont démontré dans leur analyse d'économétrie spatiale que le *I* de Moran des emplois avait diminué entre 1978 et 1997, ce qui indique que les emplois se sont dispersés. Plus récemment, Terral et Padeiro (2013) ont révélé qu'il y avait diffusion des emplois (dont ceux de la FAAI) en Île-de-France depuis l'an 2000 dû à la montée des TIC.

Au Canada, les villes de Toronto et d'Ottawa seraient en phase de dispersion généralisée puisque ce n'est ni dans le CBD, ni dans les pôles suburbains que le nombre d'emplois a le plus crû, mais bien dans le reste de leur RMR (Trépanier et Coffey 2004). Dans la grande région de Montréal, les mêmes auteurs avaient constaté plus tôt que la zone périurbaine (au-delà de la RMR) était en phase de dispersion tandis que la RMR était de plus en plus polycentrique (Coffey et Trépanier 2003).

En somme, nous pouvons caractériser la ville diffuse comme la ville de l'automobile. De par la dispersion diffusée de ses emplois (Gordon et Richardson 1996), l'étalement infini de sa population (Dear 2002) et la faible densité de ses fonctions (Lang 2003), la ville diffuse serait la conséquence de l'utilisation massive de l'automobile pour le navettage travail-domicile.

1.4 Objectifs et questions de recherche

Nous l'avons vu, l'effet de la remodelisation de la forme urbaine a considérablement affecté les centres-villes et les quartiers centraux de plusieurs métropoles des États-Unis. Mais qu'en est-il des villes canadiennes comme Montréal ?

Depuis la fin des années 1980, plusieurs études² ont observé que la métropole du Québec (comme la majorité des villes canadiennes) avait été largement épargnée du phénomène de suburbanisation des emplois de services supérieurs (ESS), et ce, jusqu'en 2001. En effet, les résultats des plus récentes études sur Montréal proviennent de données du recensement de 2001 (Terral et Shearmur 2006; Shearmur et al. 2007; Terral et Shearmur 2008; Naud, Apparicio et Shearmur 2009).

À cet égard, depuis 2001, le contexte montréalais a-t-il évolué ? C'est le principal objectif de ce mémoire : comprendre l'évolution de la répartition spatiale dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal entre 1996 et 2011. En d'autres mots, peut-on dire qu'à Montréal les ESS se sont déplacés vers les périphéries ? Si c'est le cas, comment se sont-ils

² Mentionnons les nombreux travaux de Mario Polèse, de William Coffey et de Richard Shearmur, entre autres.

relocalisés ? Où se relocalisent-ils et dans quelle mesure ? Est-ce tous les types d'ESS qui se relocalisent ? Y a-t-il une spécialisation des emplois dans le CBD de Montréal et dans les sous-centres métropolitains ? Ce mémoire espère répondre à ces questions.

1.5 Conclusion du chapitre 1

Pour conclure, nous pouvons dire que les auteurs du modèle de la ville monocentrique ont jeté les bases de l'étude des formes urbaines. À la fin des années 1980, le modèle de ville polycentrique s'est rajouté comme forme urbaine, soit après deux décennies de délocalisation des firmes de services supérieurs vers les pôles suburbains, *suburban downtown*, *magnet areas* et *edge cities* principalement aux États-Unis. Par la suite, au tournant du siècle, le modèle de ville diffuse a complété les trois formes urbaines. Dans cette revue de littérature, nous avons étudié majoritairement la forme urbaine de métropoles étatsuniennes bien que nous nous intéressons à la RMR de Montréal. Les villes canadiennes se distinguent largement des villes au sud du 49^e parallèle ; toutefois, la littérature sur les formes urbaines provient avant tout des États-Unis. Il faut ainsi faire attention à ne pas transposer en intégralité les modèles de villes étasuniennes sur des villes canadiennes ou européennes.

Les trois modèles restent des concepts heuristiques, toujours en évolution. D'autres auteurs ont ajouté l'esquisse d'un nouveau modèle de forme urbaine où les emplois se situent entre deux pôles. Quelques auteurs québécois en font mention dans leurs articles et parlent de « structuration axiale » (Villeneuve et al. 2006; Barbonne, Shearmur et Coffey 2008). En outre, dans Shearmur et al. (2007), les auteurs suggèrent, d'une certaine façon, le terme « space in-between » en référence à ce modèle de forme urbaine se rapprochant plus de la *edgeless city* de Lang que de la *edge city* de Garreau. En fin de compte, les études sur la forme urbaine continueront d'évoluer avec le temps, en parallèle aux transformations socioéconomiques des milieux urbains et métropolitains.

CHAPITRE 2 : CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES - IDENTIFICATION DES PÔLES D'EMPLOIS ET DU SERVICE SUPÉRIEUR

Dans ce chapitre sur la méthodologie, nous exposerons d'abord le territoire couvert par l'étude. Nous brosserons d'ailleurs un portrait de Montréal pour ensuite présenter nos mesures d'analyses de la dynamique des emplois de services supérieurs (ESS) de même que nos méthodes d'identification des pôles d'emplois. Ensuite, nous développerons sur les ESS et nous préciserons les détails de notre population observée. Enfin, du fait que notre mémoire se base sur une analyse longitudinale, nous terminerons sur un aperçu de la période d'étude.

2.1 Territoire couvert par l'étude

Dans cette première section, nous nous intéresserons à la Ville de Montréal et à sa région métropolitaine. Nous présenterons également les différentes mesures d'analyses de concentration, de dispersion, de centralisation, de « polycentrisation » et de spécialisation. Nous terminerons sur les différentes méthodes d'identification des pôles d'emplois souvent utilisées dans la littérature avant de présenter et de détailler notre propre méthode pour ce mémoire.

2.1.1 Portrait global de Montréal

Nous verrons dans cette sous-section un survol des limites géographiques et administratives de la RMR de Montréal. Nous poursuivrons sur un coup d'œil économique de la région. Et nous terminerons en énumérant les transformations qu'a connues la RMR depuis le début des années 2000.

2.1.1.1 Présentation générale de Montréal

Montréal est une ville insulaire limitée par le fleuve Saint-Laurent au sud et la rivière des Prairies au nord. De 234 mètres d'altitude, le mont Royal domine au centre de l'île. Le CBD montréalais se retrouve par ailleurs serré entre le fleuve et la montagne.

Mais la Ville de Montréal n'englobe pas l'entièreté de son île (**Figure 2.1**). Quatorze municipalités autres que celle de Montréal s'y retrouvent également : la municipalité de Montréal-Est ; cinq banlieues³ très cossues, localisées non loin à l'ouest du centre-ville ; et huit autres banlieues⁴ également cossues, étalées plus à l'ouest et regroupant un territoire communément appelé le *West Island*. Ensemble, ces quatorze banlieues de l'île de Montréal regroupaient plus de 235 000 habitants en 2011. Sur la rive nord de l'île se trouve l'Île Jésus – ou la ville de Laval –, avec plus de 400 000 habitants alors que sur la rive sud, nous retrouvons la ville de Longueuil et ses 231 000 habitants (l'agglomération de Longueuil totalise près de 400 000 habitants avec les municipalités adjacentes de Brossard, de Saint-Lambert, de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville). Au-delà de l'agglomération de Longueuil se situe la Couronne Sud de la RMR de Montréal, s'étalant de la ville de Hudson à l'ouest jusqu'à Verchères à l'est et réunissant 480,000 âmes. Enfin, étendue au nord de Laval et traversée par la rivière des Mille-Îles, la Couronne Nord regroupe plus de 650 000 habitants, dont une centaine de milliers dans la municipalité de Terrebonne.

Tous ces territoires sont liés par un système autoroutier. En effet, la RMR compte plus de 805 kilomètres d'autoroute, soit 210 mètres pour 1 000 habitants (moins que la Ville de Québec qui en compte 330 mètres, mais plus que Toronto avec ses 167 mètres d'autoroutes pour 1 000 habitants) (TomTom 2015).

³ Il s'agit des municipalités de Westmount, d'Hampstead, de Mont-Royal, de Côte-Saint-Luc et de Montréal-Ouest.

⁴ D'est en ouest, on y retrouve les municipalités de Dorval, de Pointe-Claire, de Dollard-des-Ormeaux, de Kirkland, de Beaconsfield, de Baie-d'Urfé, de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Senneville. Par ailleurs, n'étant pas située sur l'Île de Montréal, la très petite municipalité de l'Île-Dorval, en face de la municipalité de Dorval, peut également faire partie du *West Island*.

Six zones administratives de la RMR de Montréal

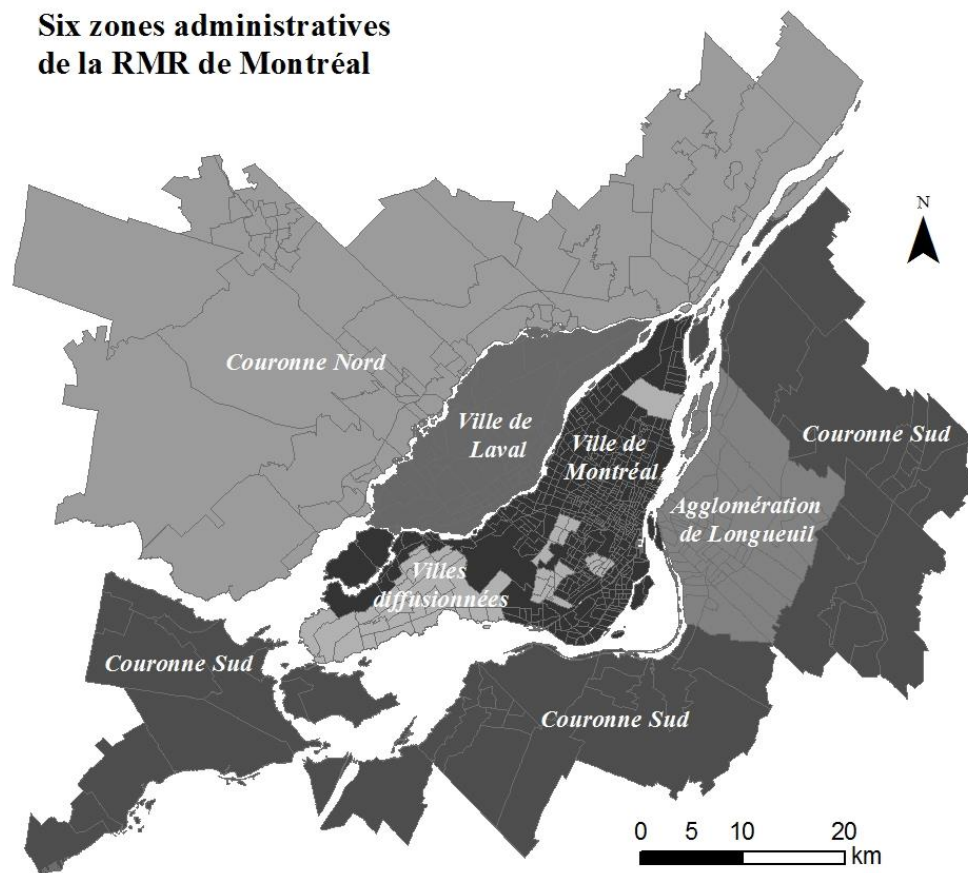


Figure 2.1 : Territoire couvert par l'étude : RMR de Montréal

Source : Auteur

Aujourd'hui, Montréal mise sur l'économie du savoir avec des secteurs diversifiés comme l'aéronautique, la biopharmaceutique, l'informatique et la télécommunication (Linteau 2007). Montréal a en effet une économie très diversifiée lui permettant d'éviter des crises sectorielles (Polèse 2012), ce qui en fait un atout. Un autre atout de Montréal est d'être la métropole du Québec, certes, mais également la métropole francophone en Amérique du Nord (Polèse 2012). D'une certaine façon, les entrepreneurs du Québec sont attirés par Montréal puisqu'elle est le « tremplin québécois » vers l'international. Enfin, Montréal demeure le deuxième centre manufacturier du Canada, malgré que ce secteur ne représenterait que 11% des secteurs d'emplois dans la RMR montréalaise en 2014 contre 33% en 1971 (Statistique Canada 2015b; Polèse, Shearmur et Terral 2015).

2.1.1.2 Les transformations montréalaises au XXI^e siècle

Les récents articles sur Montréal ont souligné que, dans l'ensemble, il n'y aurait pas de véritable délocalisation des services supérieurs pour le territoire de la RMR comme ce fut le cas pour certaines villes des États-Unis. Or, les données de ces mêmes articles peuvent être devenues démodées dans la mesure où les recensements utilisés les plus récents sont ceux de 1996 et de 2001. Pourtant, le contexte socioéconomique de Montréal a changé depuis l'an 2000 – ce qui poserait notre hypothèse selon laquelle les ESS se sont délocalisés vers la périphérie montréalaise. De ce fait, notons qu'il y a eu trois changements majeurs s'étant produits depuis une quinzaine d'années.

Premièrement, depuis l'an 2000, le prix moyen des maisons, en dollars courant, a plus que doublé passant de 180 000\$ à 426 000\$ sur l'Île de Montréal, soit beaucoup plus que le double (Ville de Montréal 2011). D'ailleurs, ayant longtemps été une ville où l'immobilier était très accessible (Polèse et Shearmur 2004b), le site Internet américain *Business Insider* a récemment classé Montréal au 13^e rang des villes d'Amérique du Nord où le marché immobilier est le plus élevé (LesAffaires.com 2014). De plus, cette dynamique est similaire pour les prix du loyer brut des bureaux de Classe AA⁵, ceux-ci ayant passé d'environ 1500\$ le m² en début 2000 à plus de 3500\$ en fin 2011 (Ville de Montréal 2012, 19). Conforme à la théorie de la rente foncière, le niveau élevé du foncier et des taxes dans le CBD est l'une des principales causes de délocalisation de certains secteurs industriels (Hudon 1990; Boiteux et Huriot 2000; Wu 2000; Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014). Et c'est particulièrement le cas pour les industries manufacturière et du domaine de l'énergie (Kohlhase et Ju 2007), mais également pour les sièges sociaux (Strauss-Kahn et Vives 2009). Dans son rapport sur le marché des bureaux de l'automne 2013, la société de services immobiliers (et d'évaluation immobilière) *Collier International* a rappelé qu'il « [...] est évident que plusieurs entreprises considéreront dorénavant une restructuration organisationnelle comme solution ou un déménagement dans des secteurs comme Laval et la Rive-Sud, qui eux attirent de plus en plus d'entreprises en recherche d'économies. » (Colliers International 2013a, 4). D'ailleurs, le rapport soulignait aussi que « Laval est considéré

⁵ Bureaux ayant la meilleure qualité dans le groupe de bureaux de Classe A, soit des « Édifice comportant une très bonne qualité de conception, matériaux, assortiment de locataires, âge, taille, emplacement et services » (Ville de Montréal 2012, 20).

comme l'un des marchés d'immeubles de bureaux les plus dynamiques de la région [et que la] Rive-Sud est aussi devenue, sans contredit, un secteur fort dynamique [...]. » (Colliers International 2013a, 3). Tout compte fait, pour les firmes tertiaires occupant les espaces à bureaux, l'attraction de la banlieue semble se concrétiser depuis quelques années si l'on sait que notamment, en 2013, il y a eu plus de construction d'espace à bureaux en banlieue qu'au centre-ville de Montréal (Colliers International 2013b). Les loyers abordables et le faible niveau de congestion en banlieue en sont les principaux mobiles (Colliers International 2015).

Deuxièmement, dans une logique d'accessibilité au centre-ville, le niveau de congestion routière de l'agglomération montréalaise aurait augmenté au cours des dernières décennies. C'est d'ailleurs ce que soutenait la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en novembre 2010 : « La congestion routière n'a jamais été aussi importante, tant à Montréal que dans la plupart des grandes métropoles du monde » (CCMM 2010, 30). Et, pour le centre-ville de Montréal, cette situation risque d'empirer au cours des prochaines années si l'on ne pense qu'aux mégaprojets de l'échangeur Turcot, du pont Champlain et de l'Autoroute Bonaventure. C'est pourquoi certaines firmes pourraient quitter le CBD pour la banlieue une fois leur bail au centre-ville arrivé à échéance (Colliers International 2011). Nous l'avons vu plus tôt, pour les firmes, la congestion routière diminuerait leur accès au marché et aux clients (Johansson et Klaesson 2011). À cet égard, pour certaines firmes de fonctions supérieures, la congestion routière compliquerait les contacts face à face. Ces entreprises ont donc intérêt à se localiser (s'il y a congestion routière) dans un emplacement accessible : « Le marché de banlieue reste un marché intéressant en raison de ses prix et loyers abordables en-dehors d'éventuels bouchons de circulation et à proximité des autoroutes. » (Ville de Montréal 2012, 22). En effet, dans l'étude de Terral et Shearmur (2006), les auteurs ont observé qu'entre 1996 et 2001 se sont créés, à proximité d'un axe autoroutier, quatre emplois sur cinq de la RMR de Montréal.

Troisièmement, sur le plan démographique, le recensement de 2011 a montré que pour la première fois nous retrouvions davantage d'habitants en périphérie⁶ que dans le territoire de l'Île de Montréal (Ville de Montréal s.d.-a). Nous l'avons vu, l'augmentation de la population favoriserait inévitablement le processus de « polycentricité » (Boiteux et Huriot 2000; McMillen

⁶ À savoir dans les municipalités de Laval, dans l'agglomération de Longueuil et dans le territoire des Couronnes Nord et Sud.

et Smith 2003; Weitz et Crawford 2012). Il se pourrait donc que certaines entreprises de fonctions supérieures se relocalisent dans de nouveaux pôles suburbains puisque, comme plusieurs auteurs l'ont évoqué, ce sont les emplois qui suivent la population (*jobs following people*) (Anas, Arnott et Small 1998; Coffey et Drolet 1994; Coffey, Drolet et Bergeron 1993; Gad 1999; Giuliano et al. 2012; Polèse 1988; Shearmur et Alvergne 2002). Ce fut le cas durant les années 1980 des emplois de *back-offices* (Polèse 1988) comme de ceux du secteur de finance où, selon Cervero (1989), ces entreprises tentent de se rapprocher d'un bassin de main-d'œuvre féminine en banlieue, émergeant de concert avec l'arrivée des femmes sur le marché du travail.

D'autres changements ont eu lieu au cours de la décennie 2000 et pourraient encourager le départ des firmes de services supérieurs vers les banlieues.

D'abord, depuis que le Plan d'urbanisme a été modifié en décembre 2004, le niveau de réglementation axé sur la valorisation et la protection du patrimoine se serait accru au centre-ville. À cet effet, certains auteurs ont déjà fait part de la rareté des bâtiments, provoquée par la protection du patrimoine urbain des centres historiques et centres-villes, constitue un facteur de délocalisation d'entreprises (Monnet 2000; Polèse 2014; Polèse, Shearmur et Terral 2015). Par contre, mentionnons que la protection et la valorisation du patrimoine des espaces publics sont également des « acteurs » de renforcement socioéconomique des centres urbains.

Ensuite, en avril 2007, l'ouverture de trois nouvelles stations pourrait également favoriser la décentralisation des services supérieurs dans la mesure où ces stations constituent des points d'attraction de par leur accessibilité (Colliers International 2011). D'ailleurs, en 2015, la société *Collier International* soulignait la présence de projets immobiliers de bureaux près de l'unique station de métro de Longueuil (Colliers International 2015). Autrement dit, le métro à Laval donnera forcément un meilleur accès au sous-pôle lavallois. En revanche, il y aura également un meilleur accès au CBD de Montréal à partir du métro de Laval. Les forces centripètes vont dans les deux sens.

Enfin, mentionnons que depuis le début des années 2000, le processus de désindustrialisation des quartiers centraux de Montréal s'est accéléré avec le départ des industries manufacturières. Bien que l'industrie du secteur manufacturier ne soit pas considérée comme un service supérieur (nous le verrons dans ce chapitre), il a été souligné que celle-ci était fortement consommatrice de

services aux entreprises à forte intensité de connaissance (Shearmur et Doloreux 2014). En revanche, mentionnons que, dans les quartiers centraux, les anciennes manufactures et usines ont été, depuis les dernières années, retapées et reconverties en lofts pour les firmes de la nouvelle économie (Duvivier, Polèse et Apparicio 2015). Cette situation n'est pas étrangère à Montréal avec la naissance de la *Cité du Multimédia* puis la renaissance du quartier de *Griffintown* (Sheitoyan et Saint-Pierre 2008).

Quoi qu'il en soit, avec ces changements des quinze dernières années, nous pouvons conclure que le territoire montréalais représente un terrain d'étude fort intéressant pour l'analyse de la dynamique intra-métropolitaine des ESS.

2.1.2 Mesures d'analyses globales et locales

Il existe plusieurs mesures d'analyses pour saisir la dynamique globale de la distribution des emplois. Nous ferons ici un bref survol de ce qui a été utilisé dans la littérature et ce qui sera employé dans ce mémoire.

2.1.2.1 Concentration versus dispersion

Afin de comprendre si les emplois se sont concentrés ou se sont dispersés dans un espace métropolitain, deux mesures statistiques sont souvent adoptés, soit le coefficient de Gini et l'indice d'entropie (H_r).

La première est fréquemment utilisée en économie pour étudier les inégalités de revenus d'un État. Effectivement, sous une échelle variant entre 0,0 et 1,0, le coefficient de Gini permet de savoir s'il y a une concentration de la richesse dans une poignée d'individus (le nombre 1,0 signifie que toute la richesse du pays est concentrée dans les mains d'un seul individu), ou s'il y a une dispersion et égalité des revenus (0,0 signifie que tous les individus du pays ont le même revenu). En analyse spatiale, le coefficient de Gini permet d'analyser, dans un territoire métropolitain, la concentration et la dispersion des activités économiques, notamment les secteurs d'emplois. Laurent Terral et Richard Shearmur (2006) ont d'ailleurs utilisé le coefficient de Gini

pour déduire qu'il y avait, entre 1996 et 2001, un recentrage de certaines activités économiques dans la RMR de Montréal comme dans le secteur manufacturier (0,650 en 1996 et 0,684 en 2001), dans le commerce de gros et d'entrepôt (0,608 et 0,610) de même que dans le secteur de la FAAI (0,574 et 0,600) et des services aux entreprises (0,539 et 0,575) (Terral et Shearmur 2006, 50). Pour sa part, Watkins (2014) a également utilisé le coefficient de Gini pour observer la dispersion des emplois de Melbourne en Australie selon le secteur industriel entre 1971 et 2006, idem pour Shearmur et Alvergne (2002) dans la région parisienne, pour Muñiz et Garcia-López (2010) à Barcelone durant les années 1990 et pour Romero, Solís et De Ureña (2014) à Madrid entre 2000 et 2007. Comme ces auteurs, il serait pertinent d'utiliser le coefficient de Gini pour notre mémoire. Or, les valeurs des données qui permettent de calculer le coefficient de Gini ne doivent pas être égales à zéro. Puisque nous avons plusieurs secteurs de recensement dont la valeur est de zéro (où il y a absence d'ESS), nous utiliserons l'indice de Hoover qui s'interprète de la même façon que le coefficient de Gini (Hoover 1936). Son équation s'écrit comme suit :

$$H = \frac{1}{2} \times \sum_{i=1}^n \left| \frac{E_i}{E_{RMR}} - \frac{1}{n} \right| \quad (1)$$

Ici, E_i représente le nombre d'ESS dans le secteur de recensement i , E_{RMR} le nombre d'ESS dans l'ensemble de la RMR de Montréal et n le nombre de secteurs de recensement.

Pour sa part, l'indice d'entropie (H_r) est également utilisé dans les travaux sur la localisation des activités économiques (Coffey et Shearmur 2002; Shearmur et Alvergne 2002; Strauss-Kahn et Vives 2009). Tout comme le coefficient de Gini et l'indice de Hoover, l'indice d'entropie a une échelle entre 0,0 et 1,0 où la signification de 0,0 serait une concentration maximale d'un secteur économique dans une seule zone d'analyse (par exemple un secteur de recensement) et où 1,0 représenterait une dispersion maximale et égale dans toutes les zones d'analyses.

$$H_r = - \sum_{i=1}^n \left(\frac{P_{ij}}{P_j} \right) \ln \left(\frac{P_{ij}}{P_j} \right) / \ln n \quad (2)$$

Ici, P_{ij} correspond à la population du groupe i dans le secteur de recensement j alors que P_j représente la somme des populations des groupes 1 à n dans j .

Enfin, outre ces deux mesures de concentration/dispersion, Duncan et Duncan (1955) ont créé un indice de ségrégation permettant de mesurer les inégalités spatiales. Par ailleurs, Weitz et

Crawford (2012) ont observé l'étalement des emplois par leur faible accessibilité, celle-ci étant évaluée par une mesure de proximité spatiale.

2.1.2.2 Centralisation versus polycentrisme

Contrairement aux mesures de concentration et de dispersion, il existe peu d'indices permettant d'observer la dynamique de la centralisation et du polycentrisme si ce n'est que de l'indice de centralisation absolu de Massey et Denton (1988). Il est toutefois possible de mesurer la centralisation en calculant la distance euclidienne (voir l'**équation 3**) entre le CBD et le centroïde d'une zone d'analyse (à l'exemple d'un SR). Nous choisissons la distance euclidienne (à vol d'oiseaux) au lieu d'autres types de distances (réticulaire, temps et Manhattan) dans la mesure où elle est la plus simple à calculer et les résultats sont sensiblement similaires pour une observation à une échelle spatiale plutôt grande, soit la RMR de Montréal (Apparicio et al. 2008). L'équation permettant de calculer la distance euclidienne s'écrit comme-ci :

$$DistCBD_i = \sqrt{(x_i - x_j)^2 + (y_i - y_j)^2} \quad (3)$$

Ici, x_i et y_i correspondent aux coordonnées x et y du centroïde du SR #0062.00 du CBD, alors que x_j et y_j représentent les coordonnées du centroïde de chaque SR. En ayant la $DistCBD_i$, nous pourrions la pondérer selon le nombre d'ESS pour l'année de recensement (voir l'**équation 4**), tout comme l'ont faites Giuliano et al. (2007) pour la région métropolitaine de Los Angeles dans les années 1980 et 1990. L'équation permettant de calculer l'indice de centralisation (IC) s'écrit comme suit :

$$IC = \frac{\sum (DistCBD_i \times E_i)}{E_{RMR}} \quad (4)$$

Ici, E_i signifie le nombre d'ESS dans le secteur de recensement i . $DistCBD_i$ se rapporte au nombre de kilomètre(s) séparant le centroïde i du centroïde du SR 0062.00 – soit celui s'appliquant au CBD montréalais. Enfin, E_{RMR} correspond au nombre d'ESS de l'ensemble de la région métropolitaine de recensement de Montréal.

Ainsi, avec les outils d'analyses de concentration/dispersion et de centralisation/polycentrisme, il est possible de mesurer la dynamique de la forme urbaine. Par exemple, s'il y a augmentation à la fois de la concentration et de la centralisation, la ville devient monocentrique. À l'opposé, s'il y a diminution de la concentration et de la centralisation, la ville devient diffuse. Enfin, pour que la ville soit de plus en plus polycentrique, il faut y avoir augmentation de la concentration et diminution de la centralisation.

2.1.2.3 Mesures de spécialisation

Afin de connaître les différentes spécialisations des pôles d'emplois (ou tout simplement d'une ville), la mesure d'analyse locale qu'est le quotient de localisation (QL, ou LQ en anglais) est souvent utilisé dans la littérature (Bogart et Ferry 1999; Anderson et Bogart 2001; Coffey et Shearmur 2001a, 2002; Shearmur et Alvergne 2002; Guillain, Le Gallo et Boiteux-Orain 2006; Naud, Apparicio et Shearmur 2009; Leslie 2010). Le quotient de localisation permet de connaître aussi bien la surreprésentation (si QL est supérieur à 1,0) que la sous-représentation (si QL est inférieur à 1,0) d'une activité économique dans la ville. Par exemple, le quotient de localisation de l'activité de la FAAI sera souvent supérieur à 1,0 dans le CBD. Dans ce mémoire, nous emploierons le quotient de localisation afin de saisir les principales activités de nos différents pôles d'emplois montréalais. Nous nous baserons sur l'équation suivante :

$$QL = \frac{(ess_i)/(E_i)}{ess_{RMR}/E_{RMR}} \quad (5)$$

Considérons que ess_i représente les ESS du groupe e dans le SR i et que E signifie tous les emplois. Et considérons également que ess_{RMR} représente les ESS du groupe e dans l'ensemble de la RMR et que E_{RMR} signifie la même chose pour le total des emplois.

D'autres méthodes de spécialisation sont employées dans la littérature, comme la méthode hiérarchique (*hierarchical method*) de Giuliano et Small (1991), qui permet d'affecter des pôles d'emplois dans quelques *clusters* d'activités économiques selon leurs caractéristiques ; et la méthode statistique de classification ascendante hiérarchique (CAH) que Cervero (1989) utilise pour faire la typologie des *suburban employment centers*.

2.1.3 Identification des pôles d'emplois

2.1.3.1 Cinq principales méthodes d'identification des pôles dans la littérature

Cette section a pour but de résumer les différentes méthodologies proposées dans la littérature pour identifier des pôles d'emplois, ou « clusters » pour employer le terme anglais. L'identification des pôles d'emplois doit être prise en compte dans l'analyse de la localisation des services supérieurs dans un espace métropolitain, et dont il sera question plus loin. L'identification des pôles permet de comprendre le mieux la dynamique socioéconomique de la répartition spatiale des emplois.

Pic de densité - L'une des premières méthodes d'identification des pôles d'emplois est celle du pic de densité (McMillen et Lester 2003) – ou du « noyau de densité » (Servais et al. 2004). En 1987, John F. McDonald de l'Université de l'Illinois à Chicago présente plusieurs critères empiriques d'identification de sous-centres et retient celui du pic de densité comme le plus convenable. La mesure du pic de densité de McDonald se calcule d'abord par la densité brute d'emplois (soit le nombre d'emplois sur la superficie total du *Census Tract*), puis par cette densité sur la population de la même zone d'étude. Depuis les années 2000, l'analyse du pic de densité s'est approfondie au moyen de formules mathématiques et statistiques. Craig et Ng (2001) ont proposé une fonction non-paramétrique qui met l'accent sur la forme des *splines* du gradient de densité d'emploi selon la distance du CBD, donnant ainsi des pics ponctuels de densité. Pour sa part, Redfearn (2007) a utilisé une nouvelle méthode mathématique non-paramétrique où les pics de densité font varier le paysage métropolitain via la pondération effectuée par la fonction de *kernel*. L'espace métropolitain – ici Los Angeles – est donc représenté en trois dimensions sous formes de vallons (pour les espaces sans emplois), de collines (pour les sous-centres) et d'un monolithe (pour le CBD). Cette méthode, qui propose ainsi une hiérarchie de densité, est surtout efficace pour l'analyse des villes polycentriques. En 2010, Timothy F. Leslie a présenté une nouvelle méthode d'identification des centres d'emplois dans la région de Phoenix (2010). À partir des données sur les emplois et sur le nombre d'établissement de secteurs d'activités économiques, l'auteur utilise une fonction de *kernel* afin de repérer les zones les plus significatives définies par un écart-type de 1,96 et un degré de confiance de 95%,

soit celles où la densité des emplois et des établissements sont supérieurs à la moyenne métropolitaine. Sur une carte, la méthode de Leslie permet donc de voir facilement la dynamique spatiale des pôles d'emplois, ceux-ci sous forme de taches. Enfin, bien qu'elle ne soit pas considérée comme une méthode d'identification de pic de densité, la méthode de Ó hUallacháin et Leslie (2007a) utilise des « points data » pour identifier la localisation d'établissements de services aux entreprises à partir de rayons du CBD de Phoenix.

Seuil et ratio - L'utilisation de deux critères, celui du seuil minimum d'emplois et celui du ratio de densité, est beaucoup plus précise et davantage utilisée dans la littérature. Les précurseurs de cette méthode d'utilisation sont Genevieve Giuliano et de Kenneth Small (1991). En effet, leur article sur la localisation des emplois dans la région métropolitaine de Los Angeles est l'un des plus cité. Ils définissent un sous-centre (*subcenter*) comme : « [...] un ensemble continu de zones, chacune ayant une densité supérieure au seuil D , qui ont ensemble au moins un total d'emplois E et que la densité des zones immédiates adjacentes à l'extérieur du sous-centre soit inférieure à D . » (Giuliano et Small 1991, 166). Dans ce cas-ci, la densité D est de 25 emplois par hectare et le seuil minimum d'emplois E est de 10 000. Plusieurs auteurs ont utilisés la même méthode en modifiant toutefois le ratio de densité (Cervero et Wu 1998; Bogart et Ferry 1999; Anderson et Bogart 2001; McMillen et Lester 2003). Par contre, autant McMillen et McDonald (1998) que Fernández-Maldonado et al. (2014) ont été fidèles aux chiffres des critères de seuil et de ratio de Giuliano et Small. Enfin, dans Giuliano et al. (2007), on a identifié les *employment centers* en deux approches : l'une libérale ($D = 10$ par acres et $E = 10,000$ emplois), l'autre conservatrice ($D = 20$ par acres et $E = 20,000$ emplois). Bien que la méthode Giuliano et Small ait été largement répandue, elle est, pour certains auteurs, trop arbitraire ou trop subjective puisque les résultats sont très sensibles au seuil et au ratio utilisés (Coffey et Shearmur 2001a; Arribas-Bel et Sanz-Gracia 2014).

Afin de réduire le caractère subjectif de l'identification des pôles, certains auteurs ont utilisé la méthode du 1% pour le critère du seuil d'emploi (Fujii et Hartshorn 1995; Muñiz et Garcia-López 2010). Autrement dit, Fujii et Hartshorn (1995) ont utilisé un seuil de 1000 emplois dans la FAAI, représentant 1% des emplois de ce secteur dans l'agglomération d'Atlanta. C'est d'ailleurs cette méthode d'identification des pôles que nous utiliserons dans ce mémoire sur la RMR de Montréal. Encore une fois, le choix du pourcentage reste toutefois subjectif et dépend du

pourcentage utilisé. Il y aura forcément plus de pôles d'emplois sous le seuil de 0,5% que sous celui de 1% ou de 2%.

Dans le cas des études de villes canadiennes, la méthode de seuil d'emplois et de ratio de densité est généralement utilisée. Nous y reviendrons sous peu.

Résidus - Beaucoup plus objectif que l'utilisation de seuil et de ratio, mais avantageuse pour les villes monocentriques (Coffey et Shearmur 2001a; Tsai 2005; Redfearn 2007; Arribas-Bel et Sanz-Gracia 2014), la méthode d'identification des pôles d'emplois à partir des résidus a également été employée dans plusieurs travaux. En 2001, McMillen a utilisé une procédure non-paramétrique en deux étapes (*Two-stage nonparametric procedure*), d'abord en appliquant une fonction d'estimation de régression locale pondérée (*locally weighted regression* ou LWR) pour identifier les sous-centres d'emplois, puis en utilisant une procédure de régression semi-paramétrique afin de déterminer si ces sous-centres ont des effets locaux significatifs sur l'ensemble de la surface de densité d'emplois (McMillen 2001; Redfearn 2007). McMillen et Smith (2003) ont également utilisé cette même méthode pour formaliser le nombre de sous-centres dans les régions métropolitaines. Avant la méthode de McMillen (2001), McDonald et Prather (1994) avaient déjà utilisé les valeurs des résidus positifs, cette fois-ci, à partir d'un modèle de régression exponentiel négative de l'inverse de la distance du CBD avec la densité de l'emploi, densité étant le nombre d'emplois par mile carré (McDonald et Prather 1994; Coffey et Shearmur 2001a).

Mobilité - Parmi les motifs de déplacement comme l'emploi, les études, les achats ou les loisirs, celui de emploi est de loin le principal générateurs de déplacements (Cervero 1989). C'est pourquoi la méthode d'identification des pôles d'emplois par la mobilité peut être pertinente. Au moyen de données de navettage travail-domicile ou d'origine-destination, il est possible de savoir où sont localisés les principaux secteurs attractifs d'emplois dans une région métropolitaine. Peter Gordon et Harry Richardson font partie des premiers auteurs à avoir utilisé cette méthode (1996). Pour la région métropolitaine de Los Angeles, ces auteurs ont utilisé la méthode appelée *Trip-generation density* où, dans une régression de la mesure de la distance entre la population et le lieu d'emploi, la valeur de *t* d'un *Census Tract* doit avoir un écart type supérieur à 0,8. Pfister, Freestone et Murphy (2000) ont utilisé exactement la même méthode pour la région métropolitaine de Sydney en Australie. Au Québec, Barbonne, Shearmur et Coffey (2008) ont

utilisé les données de l'enquête quinquennale d'origine-destination de l'Agence Métropolitaine des Transports (AMT). Souhaitant comprendre la transformation globale des déplacements de la RMR de Montréal et adoptant un système d'information géographique (SIG), les auteurs ont utilisé la distance à vol d'oiseau pour les données de 1998 et celles de 2003. Enfin, dans leur article de 2011, Thomas-Maret et al. (2011) ont identifié les pôles d'emplois (et d'études) à partir de tous les SR générant plus de 17 500 déplacements quotidiens par tous les modes de transports (Thomas-Maret et al. 2011).

Économétrie spatiale - Outre les méthodes d'identification précédentes, des méthodes issues d'analyses spatiales ont fait leur apparition récemment. Deux méthodes sont particulièrement utilisées dans la littérature de la localisation des emplois dans l'espace métropolitain.

D'une part, quelques auteurs ont utilisé la version locale de l'indice de Moran à savoir le LISA (*local indicators of spatial association*), méthode proposée par (Anselin 1995). Mentionnons que l'indice de Moran permet de mesurer, entre autres choses, l'autocorrélation spatiale des emplois de secteurs économiques dans une région métropolitaine. Si l'indice est négatif, les unités ne se ressemblent pas les unes des autres si elles sont voisines. Les unités auront tendance à se ressembler si elles sont adjacentes lorsque l'indice de Moran est positif. Quelques auteurs ont utilisés l'indice de Moran pour comparer le niveau de *clusters* ou de dispersion des emplois entre deux années (Servais et al. 2004; Guillain, Le Gallo et Boiteux-Orain 2006; Ó hUallacháin et Leslie 2007b; Watkins 2014). Pour ce mémoire, nous utiliserons l'indice de Moran pour calculer l'indice de concentration. Pour revenir à la méthode du LISA, celle-ci est plus intéressante et plus complète étant donné qu'elle permet d'identifier spatialement les *clusters* en question. D'ailleurs, on retrouvera quatre catégories d'autocorrélation : *high-high* (HH) ou points chauds, lorsqu'une unité spatiale a une valeur forte d'autocorrélation voisine à côté d'autres unités spatiales aux valeurs fortes également ; *low-low* (LL) ou points froids pour les unités spatiales à valeurs faibles près d'autres ayant des valeurs similaires ; *high-low* (HL) lorsqu'une unité spatiale a une valeur forte pendant que les autres unités avoisinantes ont une valeur faible ; et *low-high* (LH) pour les unités spatiales ayant une valeur faible dans un contexte de valeurs fortes. Certains auteurs ont utilisé la méthode de LISA pour identifier les pôles d'emplois comme Baumont, Ertur et Gallo (2004) pour la densité d'emplois brute dans la région de Dijon, Servais et al. (2004) pour le nord de la Belgique, Guillain, Le Gallo et Boiteux-Orain (2006) pour les emplois services supérieurs

en Île-de-France et, à l'échelle des États-Unis, Arribas-Bel et Sanz-Gracia (2014) pour 359 aires métropolitaines.

D'autre part, il y a les méthodes de statistique locale de G_i et de G_i^* misent de l'avant par Getis et Ord (1995) et permettant de comprendre l'intensité des *clusters* à partir de la cote Z . En effet, une cote Z forte signifie qu'une unité spatiale a une valeur forte dans un environnement de valeurs également fortes (point chauds ou *hot spots*) et une cote Z faible indique le contraire (points froids ou *cold spots*). Scott et Lloyd (1997) l'ont utilisé pour la région de Los Angeles, de même que Ceccato et Persson (2002) pour les régions rurales de la Suède et que Matsuo (2013) pour les services supérieurs et la population scolarisée des banlieues d'Atlanta.

Tout bien considéré, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de méthode parfaite d'identification de pôles d'emplois (Coffey et Shearmur 2001a; Servais et al. 2004). Et il n'y a pas non plus de mesures d'analyses idéales. Tout dépend de ce que le chercheur veut étudier. Pour notre part, nous utiliserons en partie la méthode de seuil et ratio, en retirant le critère du ratio.

2.1.3.2 Méthodes d'identification des pôles d'emplois à Montréal

Comme nous l'avons dit plus tôt, pour l'identification des pôles d'emplois de services supérieurs, nous souhaitons utiliser la méthode du seuil. Elle a majoritairement été utilisée dans la littérature montréalaise, elle a fait ses preuves et elle est tout simplement facile à appliquer.

En effet, des études pour Montréal font ressortir une hiérarchie de pôles d'emplois avec des pôles primaires (seuil d'ESS à 12 500), des pôles secondaires (au moins deux secteurs de recensement (SR) contigus ayant entre 5 000 et 12 500 emplois) et des pôles isolés (un seul SR entre 5 000 et 12 000 emplois) (Coffey, Manzagol et Shearmur 2000; Manzagol, Coffey et Shearmur 2001; Coffey et Shearmur 2001b, 2002; Shearmur et Coffey 2002; Trépanier et Coffey 2004). Le ratio de la densité d'emploi de ces recherches diffère de celui de Giuliano et Small dans la mesure où on ne cherche pas le nombre d'emplois dans un territoire donné, mais bien le nombre d'emploi sur la population active (E/PA) dans un territoire donné (dans ce cas-ci le SR). Ce ratio convient le mieux puisque les dimensions des SR diffèrent grandement, même si celles-ci se fondent sur le nombre d'habitants du SR. Revenant aux études canadiennes précédentes, elles ont toutes un ratio

de densité d'ESS à 1,0 sauf pour Trépanier et Coffey (2004) qui, s'intéressant aux services supérieurs, proposent un ratio plus grand que 2,0. D'autres ont utilisé la même méthode de seuil et de ratio, mais en omettant la hiérarchie (Terral et Shearmur 2006, 2008), en augmentant l'échelle d'analyse sur sept zones territoriales (Coffey et Trépanier 2003) ou en la diminuant (Shearmur et al. 2007; Barbonne, Shearmur et Coffey 2008), passant d'une observation de secteurs de recensement (SR) à une observation d'aires de diffusions (AD).

Pour notre part, les seuils mentionnés précédemment nous paraissent plutôt arbitraires puisque la valeur des seuils est figée en un nombre choisi par les auteurs. Nous nous inspirerons donc de la méthode de Muñiz et Garcia-López (2010) pour la Ville de Barcelone, où le seuil d'ESS d'un SR doit représenter 1% du total des ESS de la RMR. L'équation relatif au seuil S se calcul ainsi :

$$S = ESS_i \geq 1\%ESS_{RMR} \quad (6)$$

Ici, ESS_i représente l'ensemble des emplois de services supérieurs ESS dans le SR i . D'une certaine façon, il y aura quatre seuils S différents, soit un pour chacun des trois recensements et un pour l'ENM de 2011. Cela permettra d'avoir des chiffres fidèles au contexte économique entre 1996 et 2011, d'autant plus que Montréal a connu, d'une part, une récession entre avril et septembre 2001 causée par l'éclatement de la bulle technologique d'autre part, la Grande récession de septembre 2008 à juin 2009 (Kabore, Joanis et Savard 2014).

Bien que le critère de ratio ait généralement été employé dans la littérature montréalaise, nous l'omettrons dans notre étude en raison de la très faible quantité de SR ressortie. En effet, après vérifications pour chaque année de recensement, nous avons observé que six à onze SR (sur 753) avaient un ratio de densité d'ESS équivalent ou supérieur à 1,0. Nous avons donc supprimé ce critère de ratio puisque nous éliminerions la plupart de nos pôles d'ESS. Il faut toutefois mentionné que l'utilisation d'un ratio peut être pertinente lorsque nous étudions la totalité des emplois dans la mesure où ceux-ci ont beaucoup plus d'observations que les ESS.

2.1.3.3 Limites géographiques du CBD de Montréal

Parce qu'il joue un rôle essentiel à la fois dans la région métropolitaine de Montréal et dans la problématique de notre étude, nous devons nous pencher sur les frontières du CBD montréalais. Dans la littérature, les auteurs n'ont pas tous utilisé la même zone pour définir le CBD ou le centre-ville. Dans les deux articles de Coffey et Shearmur (2001b, 2002) et dans celui de Coffey et Drolet (1994), le CBD est limité par la rue Guy à l'ouest, les avenues du Mont-Royal et des Pins au nord, la rue Saint-Denis à l'est et le Fleuve Saint-Laurent au sud. Pour leur part, Polèse (1988) et Coffey, Manzagol et Shearmur (2000) réduisent la section du nord pour se limiter à la rue Sherbrooke, mais élargissent l'ouest jusqu'à l'avenue Atwater. Terral et Shearmur (2008) élargissent davantage vers le nord jusqu'au cimetière du Mont-Royal de même que vers l'est jusqu'à l'avenue Papineau. Ce sont environ les mêmes limites du centre-ville comme pôles d'emplois dans Thomas-Maret et al. (2011) – en y retranchant toutefois l'est jusqu'à la rue Saint-Denis – et dans Naud, Apparicio et Shearmur (2009) – en y omettant le parc du Mont-Royal. Tout compte fait, il n'y a pas, dans la revue de la littérature, de frontières formelles pour délimiter le CBD.

En revanche, selon l'article 36 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* modifiant l'annexe du décret no. 1229-2005 de décembre 2005, le centre-ville officiel de Montréal est beaucoup plus élargi puisqu'il est limité par l'avenue des Pins puis l'Université de Montréal au nord (incluant l'Oratoire Saint-Joseph), la rue Amherst puis le boulevard Saint-Laurent à l'est, la municipalité de Westmount à l'ouest et le Fleuve Saint-Laurent au sud (incluant le quartier de Griffintown et le secteur du Havre) (SDÉVM s.d.).

Pour notre part, nous avons limité le CBD de Montréal à l'est par la rue Bleury, au sud par la rue Saint-Antoine, à l'ouest par la rue Guy et au nord par la rue Sherbrooke. Autrement dit, ce périmètre regroupe les secteurs de recensement #0062.00, #0063.00 et #0064.00 (**Figure 2.2** de la page suivante). Nous nous concentrons sur une zone plutôt réduite sous prétexte que nous nous intéressons au centre des affaires de Montréal, à savoir le CBD pur et dur tel que défini comme concept dans la littérature étasunienne.

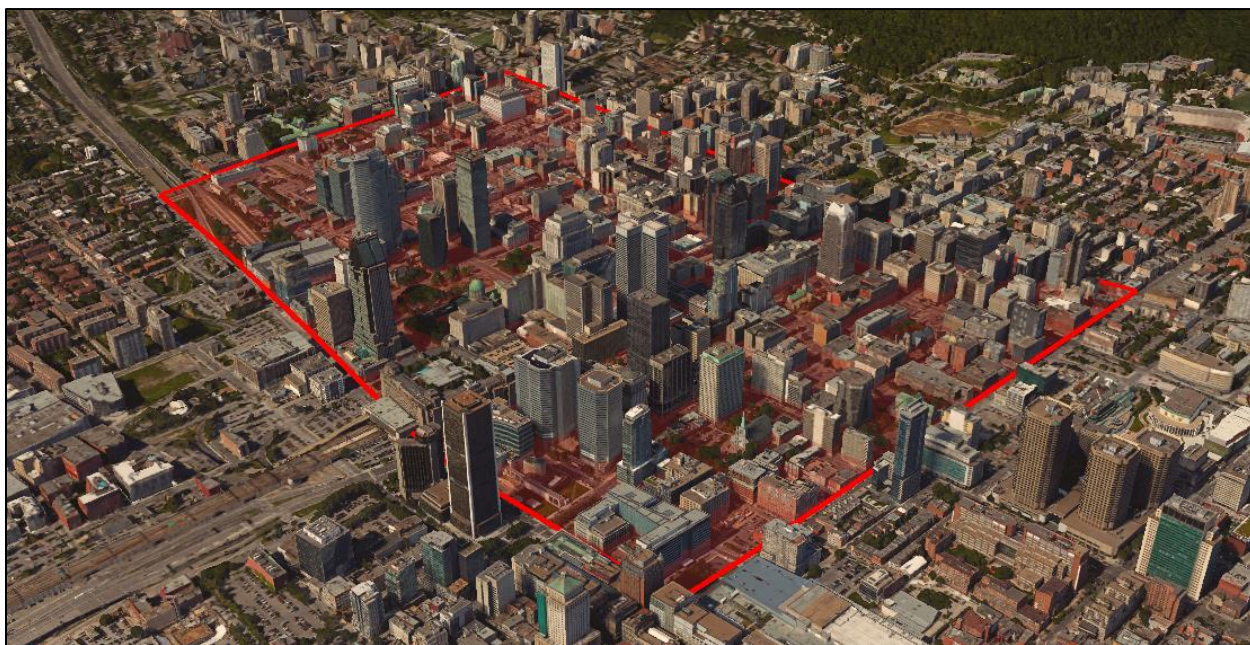


Figure 2.2 : Carte 3D du CBD de Montréal

Source : Auteur, image tirée du logiciel Google Earth (Google 2015)

En conclusion, après recension des mesures d'analyses et des méthodes d'identification des pôles, nous utiliserons dans ce mémoire les indices de Moran, de *Hoover* et de centralisation de même que le quotient de localisation (QL). Pour identifier nos pôles d'ESS, nous utiliserons qu'uniquement le seuil de 1% – ce que nous jugeons suffisamment représentatif pour les services supérieurs.

2.2 Population ciblée par l'étude

Dans la section qui suit, nous présenterons, d'une part, les lignes directrices qui identifient les services supérieurs dans la littérature et, d'autre part, nous présenterons la méthode d'identification de notre population étudiée pour ce mémoire.

2.2.1 Le concept général de services supérieurs

La notion d'emploi de services supérieurs n'est pas, nous l'avons dit, un concept reconnu (au sens statistique) pour lequel il existe une définition unique. On retrouve plusieurs définitions dans la littérature. Ainsi, Coffey, Drolet et Bergeron (1993) écrivent que « [...] les services supérieurs

comprennent les activités de bureau à haut contenu en informations, en savoir-faire et en conseil. » (Coffey, Drolet et Bergeron 1993, 3). D'autres proposent que

[...] les services supérieurs sont marchands et n'exigent pas toujours de déplacements de la part du client. Ce sont souvent des services intermédiaires, faisant l'objet d'un commerce entre entreprises ou entre établissements de la même firme. Les services de gestion et de supervision fournis par un siège social au réseau d'établissements d'une société illustrent ce dernier cas. (Polèse et Shearmur 2003, 405)

Enfin, d'autres encore soutiennent que les services supérieurs ont une ou des fonctions stratégiques (Coffey et Drolet 1994; Julien et Pumain 1996) alors que Sassen (2001) retient la fonction de commandement dans sa définition des services supérieurs. Dans la littérature anglophone, nous pouvons traduire les services supérieurs en *high-order services* (portant parfois l'acronyme HOS) (Wernerheim et Sharpe 2003; Polèse et Shearmur 2004a).

2.2.1.1 Caractéristiques

Sept caractéristiques reviennent souvent dans la littérature et composent l'essence des services supérieurs.

Premièrement, les services supérieurs se localisent d'abord dans des *front-offices*, tandis que les services banals se limitent aux *back-offices*. Johansson et Klaesson (2011) parlent de *ordinary business-service firms* pour qualifier les services banals alors que Coffey, Drolet et Bergeron (1993) font allusion aux services personnels et à la consommation. Les *back-offices* regroupent donc les activités standardisées et de routine, tentant de se localiser dans des locaux abordables et ont besoin d'une main-d'œuvre nombreuse et à bon marché (Polèse 1988; Crouzet 2001; Tether, Li et Mina 2012). Pour sa part, les services supérieurs sont localisés dans ce que l'on appelle les *front-offices*, où s'exercent les commandements et s'effectuent les prises de décisions d'une firme. Contrairement aux activités de *back-offices*, celles de *front-offices* ont besoin de se concentrer afin de réduire les coûts de communication et d'accès à l'information. Pour définir cette grande concentration d'activités supérieures dans les CBDs et *edge cities*, certains auteurs québécois utilisent les termes « Complexe des activités de bureaux » (Polèse 1988), « Complexe

d'activités corporatives » (Coffey et Drolet 1994), ou « Office-based complex » (Coffey et Shearmur 2002) ; en comparaison aux concentrations industrielles des complexes sidérurgiques et de pétrochimiques du XX^e siècle. Sauf que le produit sortant (l'*output*), n'est pas un bien matériel, mais un service de conseils en savoir-faire (Polèse 1988). Enfin, certains secteurs économiques (c'est le cas de la FAAI) peuvent être à la fois dans des *back-offices* et des *front-offices* (Shearmur et Alvergne 2002).

Deuxièmement, les services supérieurs nécessitent forcément des contacts face à face (Shearmur et Alvergne 2002; Storper et Venables 2004; Lang et Knox 2009). Lorsqu'une firme négocie et offre un contrat de plusieurs millions de dollars à une autre firme, l'atmosphère de confiance doit nécessairement régner (Coffey, Drolet et Bergeron 1993). Le produit est « incarné » par un individu et non pas par un bien tangible et matériel (Coffey, Drolet et Bergeron 1993). Par ailleurs, plusieurs décisions sont prises dans des contextes de rencontres informelles, par exemple lors des déjeuners d'affaires, des cinq à sept, des fêtes-événements, etc. (Coffey, Drolet et Bergeron 1993; Anas, Arnott et Small 1998; Polèse, Shearmur et Terral 2015). Ainsi, dans un contexte d'échange d'informations formelle et informelle, à l'oral et à l'écrit, la question de la langue est donc très importante (Polèse 1990). Dans leurs articles sur l'histoire économique montréalaise et torontoise, Polèse et Shearmur soutiennent que, dans la mesure où au Canada la langue d'affaire est l'anglais, le milieu des affaires se trouvera forcément dans la Ville reine, majoritairement anglophone et au sommet de la hiérarchie urbaine du pays (Polèse et Shearmur 2003, 2004a). Avant les années 1970, Montréal était la capitale économique du Canada car son élite était anglophone (Polèse 2012). Au moment où le Québec francophone s'est émancipé au courant de la Révolution tranquille, Montréal est devenue la capitale économique francophone du Canada et par le fait même, la capitale économique du Québec du fait que son élite (le *Québec Inc.*) était francophone (Polèse 2012). Par ailleurs, la question de la distance physique est également importante d'autant plus que l'échange d'information se fait souvent en personnes et pas toujours par courriel et/ou par téléphone, d'où pourquoi les services supérieurs seront forcément concentrés dans des pôles d'emplois (CBD ou pôles suburbains) afin de réduire les coûts de communication (Hudon 1990; Shearmur 2005; Ó hUallacháin et Leslie 2007a; Johansson et Klaesson 2011; Watkins 2014). Pour tout dire, les contacts face à face permettent de mieux échanger l'information imparfaite, spécifique, non-codifiée et sont vus comme la « colle »

qui retient les services supérieurs ensembles (Coffey et Shearmur 2002; Storper et Venables 2004).

Troisièmement, les services supérieurs produisent et consomment de l'information et de la connaissance : « Comme l'usine qui achète, transforme et vend des produits, la firme de services supérieurs acquiert, transforme et vend de l'information » (Polèse et Shearmur 2004a, 337). Comme nous l'avons vu plus tôt, cette information n'est ni standardisée, ni codifiée. À cet égard, Howells (2002) expose la différence entre l'information (ou la connaissance) explicite ou codifiée – qui a été transmise – et l'information tacite – qui est sous-entendue, implicite, spécifique et trop compliquée à transmettre directement. Notons que l'information tacite se transmet d'ailleurs que par les contacts face à face (Polèse et Shearmur 2004a). Les services supérieurs sont donc sensibles à l'accessibilité de l'information et de la connaissance (Sassen 2001), d'où pourquoi ils se regroupent dans les plus grandes villes. Pour reprendre les mots de Luc-Normand Tellier, les villes sont des « carrefours d'information » et les pôles urbains (comme les CBDs et les *edge cities*) sont des « nœuds naturels de réseaux d'information » (Tellier 2005, 82). En fin de compte, l'information est considérée comme la matière première des services supérieurs (Jouvaud 1996 et DeBandt 1995, cité dans Boiteux et Huriot 2000, 8) et, dans ce contexte, les coûts de communication sont à l'information ce que les coûts de transports sont aux biens matériels (Polèse et Shearmur 2004a).

Quatrièmement, pour acquérir de la connaissance, les services supérieurs demandent de la main-d'œuvre qualifiée et hautement scolarisée (Boiteux et Huriot 2000; Shearmur et Alvergne 2002; Miles 2005; Shearmur et Doloreux 2008). Dans ce contexte, la ville retient, d'une part, les firmes de services supérieurs qui, comme nous l'avons vu, ont tendance à se concentrer, et d'autre part, la main-d'œuvre qualifiée qui cherche à se rapprocher des firmes de services supérieurs (Boiteux et Huriot 2000; Matsuo 2013).

Cinquièmement, les emplois des services supérieurs sont généralement bien rémunérés (Shearmur et Alvergne 2002; Matsuo 2013; Watkins 2014). Par exemple, les firmes de services supérieurs localisées dans le CBD offriront de meilleurs salaires à leurs employés en compensation au haut niveau de congestion qu'ils doivent subir (McMillen et Smith 2003; Filion et Gad 2006). Bref, les emplois de services supérieurs (ESS) représentent une main-d'œuvre

limitée et, dû à cette « rareté », leur force de travail se traduit par des salaires élevées (Coffey et Drolet 1994; Boiteux et Huriot 2000).

Sixièmement, les services supérieurs seraient, selon certains, étroitement liés à l'innovation (Sassen 2001; Shearmur et Doloreux 2008, 2014). Shearmur et Doloreux se sont particulièrement intéressés à l'innovation dans les services supérieurs, spécifiquement dans le domaine des *Knowledge Intensive Business Services* (KIBS) – ou *Secteur à Forte Intensité de Connaissance* (SFIC) en français (Shearmur et Doloreux 2008, 2014). Dans leur article de 2008 sur la hiérarchie urbaine au Canada, les auteurs mentionnent le terme « core KIBS », englobant les services de conseil en gestion, en informatique et en recherche et développement, soit les activités les plus innovantes (Shearmur et Doloreux 2008). Pour l'article de 2014, les mêmes auteurs soutiennent que les KIBS contribuent à l'innovation par exemple, en coproduisant de la connaissance avec leurs clients, en fournissant de l'information et en assistant au développement de l'innovation d'une firme (Shearmur et Doloreux 2014). Parce que l'innovation émane de la connaissance et de l'information de qualité, les services supérieurs se localisent dans les villes (Boiteux et Huriot 2000) et il a été dit que les KIBS seraient plus innovants lorsqu'ils sont localisés dans des *clusters* de services supérieurs (Shearmur 2012).

Septièmement, les services supérieurs se distinguent d'autres services par leur capacité à exporter (Coffey et Drolet 1994; Coffey, Drolet et Polèse 1996; Wernerheim et Sharpe 2003). On parlera, entre autres, d'*activité motrice* comme « [...] toute activité de bureau dont l'existence dépend d'abord d'une demande extérieure à la région, par opposition à une activité de bureau qui existe surtout pour desservir une demande locale. » (Polèse 1988, 29). Par ailleurs, selon Coffey et McRae (1989), si une entreprise locale qui exporte à d'autres régions ou pays demande un service à une autre entreprise, cette dernière pourra faire partie des *activités motrices*. D'une certaine façon, le rayonnement économique d'une ville se définira selon la capacité de production des activités supérieures exportatrices (Polèse 1990). Ainsi, les services supérieurs doivent nécessairement avoir accès à l'international (Sassen 2001). De cette manière, ils se localiseront soit près des aéroports (Coffey et Drolet 1994; Leslie 2010; Appold et Kasarda 2013), soit dans les CBDs ou les *edge cities* – là où il y a la plus grande présence d'hôtels d'affaires (Polèse 1988; Shearmur 2005). Enfin, Miles (2005) a mis en évidence qu'au Royaume-Uni, les firmes de KIBS étaient de plus en plus grosses et devenaient multinationales avec les acquisitions et expansions.

Pensons d'ailleurs aux cabinets d'audits financiers multinationaux comme *Pricewaterhouse-Coopers* et *Ernst & Young*, ou au cabinet d'avocats tel que *Norton Rose Fulbright*, qui ont leur siège social à Londres. De plus, même les plus petites firmes de KIBS chercheraient à s'internationaliser – on utilise notamment le terme « born global » pour les qualifier (Miles 2005).

Pour tout dire, la définition idéale des services supérieurs devrait en principe englober tous ces éléments : se retrouvent dans des *front offices*, ont besoin de contacts face à face pour favoriser l'accès à l'information tacite, sont innovants et exportables, et ont une main-d'œuvre qualifiée et généralement bien rémunérée. Cependant, bien qu'ils soient entre autres choses très bien rémunérés et hautement scolarisés, les cadres supérieurs de la fonction publique et parapublique, de même que les médecins et les professeurs d'université ne sont pas en règle générale classés comme services supérieurs en raison de l'absence (ou faiblesse relative) de services exportables (Polèse et Shearmur 2004a).

2.2.1.2 Terminologie

Dans la littérature, le terme « services supérieurs », que nous utiliserons la plupart du temps, peut se retrouver sous différents usages. La figure ci-dessous englobe certaines expressions de la littérature souvent employées en acronymes.

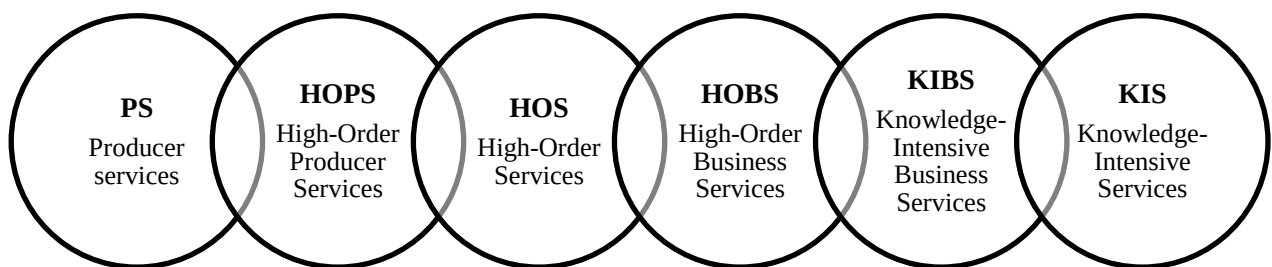


Figure 2.3 : Imbrication de la terminologie des services supérieurs dans la littérature

Source : Auteur

Le terme *Producer Services* (PS) – ou services à la production – se retrouve dans des articles de William Coffey (Coffey et Polèse 1989; Coffey 2000), mais également dans le célèbre ouvrage *The global city : New York, London, Tokyo* de Sakia Sassen (2001) et dans des articles plus

récents comme ceux d'Appold (2015) ou de Romero, Solís et De Ureña (2014) ; ces derniers auteurs utilisent toutefois l'expression *Advanced Producer Services* (APS). Les services à la production regroupent grosso modo l'ensemble des services aux entreprises allant du service de publicité au nettoyage d'immeubles (Sassen 2001). Pour qualifier le caractère supérieur des services à la production, certains auteurs utilisent l'acronyme HOPS ou *High Order Producer Services* (Wernerheim et Sharpe 2003; Guillain, Le Gallo et Boiteux-Orain 2006; Shearmur et Doloreux 2008). Ceux-ci excluent par exemple les services de recrutement de personnels, de sécurité et de nettoyage d'immeubles (Boiteux et Huriot 2000; Shearmur et Doloreux 2008). En ôtant le facteur de service à la production, certains auteurs utilisent le terme plus large de *High Order Services* (HOS) (Polèse et Shearmur 2004a; Wernerheim et Sharpe 2003). Coffey, Drolet et Bergeron (1993) le traduisent en *Services de haut niveau* et il va de soi que l'expression anglophone *High Order Services* se rapproche le plus de notre définition des services supérieur. Par ailleurs, en introduisant le mot *Business* aux HOS, Shearmur et Alvergne (2002) y ajoute un adjectif, ce qui donne *High Order Business Services* (HOBS). Étant plus employée, l'expression *Knowledge Intensive Business Services* (KIBS) met l'accent sur la connaissance dans certains secteurs des services supérieurs (Miles 2005; Wood 2006; Shearmur et Doloreux 2008, 2014; Tether, Li et Mina 2012; Romero, Solís et De Ureña 2014). À défaut de nous répéter, les firmes de KIBS offrent des « [s]ervices fournissant un intrant de connaissance intensive aux autres firmes et organisation [...] » (Miles 2005, 39), mais ne sont pas toujours de hauts niveaux (Tether, Li et Mina 2012). En revanche, pour Romero, Solís et De Ureña (2014), les KIBS ont des fonctions de « command-and-control » et sont semblables aux HOS alors que pour Wood (2006), les secteurs des KIBS sont plus ou moins homogènes. Enfin, Tether, Li et Mina (2012) ramifient le secteur des KIBS en deux sous-groupes soit le *t-KIBS* (englobant les services techniques) et les *p-KIBS* (comprenant les services professionnels). Pour terminer nos explications de la **Figure 2.3**, Muñiz et Garcia-López (2010) emploient le terme réduit de *Knowledge Intensive Services* (KIS) pour regrouper les services en éducation, en médecine et en recherches et développement (R&D).

Outre les expressions à acronymes de la **Figure 2.3**, d'autres termes sont également utilisés pour définir les services supérieurs. En France, Julien et Pumain (1996) parlent d'activités de « fonctions stratégiques ». Au Québec, Polèse (1988) mentionne les « activités motrices » – comprenant les services qui s'effectuent au-delà de l'économie locale, Terral et Shearmur (2006)

utilisent le terme « tertiaire moteur » tandis que d'autres emplois l'expression « tertiaire supérieur » (Coffey et Drolet 1994; Polèse 1990; Polèse, Shearmur et Terral 2015). Par ailleurs, Kenessey (1987) va au-delà de du secteur tertiaire et propose le secteur quaternaire (*quaternary sector*) pour regrouper les domaines de la FAAI, des services et de l'administration public ; laissant le secteur tertiaire aux domaines des transports, des services d'utilité publique et des commerces de gros et de détail. D'autres auteurs d'articles plus récents ont également employés le secteur quaternaire (Leslie 2010; Rice 2005). Enfin, nous pouvons évoquer d'autres « dérivés » des services supérieurs comme les PSFs (*Professional Services Firms*) (Tether, Li et Mina 2012), les BPS (*Business and Professional Services*) (Wood 2006) ou les HTI (*High-Technology Industries*) – ces derniers regroupent la production et conception d'équipements informatique, médical et aérospatial (Muñiz et Garcia-López 2010).

2.2.2 Données des services supérieurs utilisées pour ce mémoire

2.2.2.1 Classification des secteurs industriels

Comme la typologie des services supérieurs n'est pas homogène, la classification de ceux-ci diffère selon ce que les chercheurs souhaitent étudier.

Pour organiser la classification des services supérieurs, certains auteurs les ont regroupées en deux groupes distincts : Services aux entreprises (ou, par extension, les services à la production) et FAAI (Coffey et Shearmur 2002; Shearmur et Alvergne 2002; Wernerheim et Sharpe 2003; Trépanier et Coffey 2004). D'autres s'intéressant à la dynamique de localisation des sièges sociaux ont ajouté une classe s'y référant (Polèse 1988; Coffey, Drolet et Bergeron 1993; Coffey et Drolet 1994). D'autres auteurs ont scindé le groupe des services aux entreprises en trois, quatre ou même six groupes de services supérieurs (Shearmur 2005; Wood 2006; Muñiz et Garcia-López 2010). Enfin, certains auteurs ont classé le tertiaire en deux groupes : les services supérieurs et les services banals (Coffey et Shearmur 2001b; Sassen 2001; Aguiléra 2002; Coffey et Shearmur 2002; Terral et Shearmur 2006, 2008).

Pour les analyses de ce mémoire, nous avons fixé nos services supérieurs à quatre groupes : celui de la Finance, Assurances et Affaires Immobilières (FAAI), des services professionnels (SP), des

services techniques et scientifiques (STS) et celui de la gestion et de la direction (GD). Nous nous sommes principalement basés sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), celui-ci regroupant l'intégralité des industries du Canada, des États-Unis et du Mexique, classées en ordre hiérarchique de groupes et de sous-groupes d'activités industrielles (Gouvernement du Canada 2012). Bien que la classification du SCIAN ait changé régulièrement depuis son adoption en 1997⁷, la classification de nos secteurs d'industrie pour nos quatre années d'observations (1996, 2001, 2006 et 2011) n'a pas été altérée. Seuls les secteurs d'industries du recensement de 1996 n'ont pas les mêmes appellations puisqu'ils étaient classés selon le CTI⁸ de 1980. En ce qui a trait à notre classification, cette situation ne pose toutefois pas de problème.

Nous avons utilisé les codes à quatre chiffres pour chacun des secteurs d'industrie du SCIAN. Nous nous sommes arrêtés à quatre chiffres afin de dissocier les services professionnels (SP) des services techniques et scientifiques (STS). En effet, dans les codes à deux chiffres du SCIAN, ces deux groupes (SP et STS) sont réunis en un seul secteur industriel : *54 Services professionnels, scientifiques et techniques* pour l'ENM de 2011 et les recensements de 2001 et de 2006. Au recensement de 1996, ce même groupe porte le nom de *Division M – industrie des services aux entreprises*, mais s'y retrouve le même type d'activités industrielles que pour les recensements suivants. Comme nous le verrons sous peu, il aurait été pertinent de retirer certains sous-secteurs codés à cinq chiffres sous prétexte que ceux-ci ne soient pas considérés comme des services supérieurs. À défaut de ne pas pouvoir utiliser une variable de codes à plus de quatre chiffres, nous incluons tout de même ces services banals qui, selon les données, ne sont pas considérablement représentés.

L'**Annexe 1** présente les industries retenues pour ce mémoire.

Le premier groupe d'activités industrielles est celui de la Finance, Assurances et Affaires Immobilières ayant FAAI comme acronyme. Nous avons fusionné le monde de la finance, de l'assurance et de l'immobilier puisque, d'une part, ils sont tous reliés à l'argent et au financement et, d'autre part, ils sont souvent regroupés comme tel dans la littérature, sous l'acronyme de FIRE en anglais (Financial, Insurances and Real Estate). Parmi les dix-neuf valeurs de codes à quatre

⁷ Il a été modifié en 2002, 2007 et 2012.

⁸ Classification Type des Industries

chiffres, nous en avons retenu treize (voir les secteurs d'industrie de la FAAI dans l'**Annexe 1**). Le monde de la finance regroupe tout ce qui est des services bancaires, de la vente à crédit, des prêts hypothécaires, de même que des investissements d'actions, en bourses et en capital de risque. Nous incluons également les caisses de retraites et les différents instruments financiers à l'instar de la titrisation. Dans le monde de l'assurance, nous retenons que les sociétés d'assurances et nous rejetons les agences et courtiers d'assurance puisqu'ils se rapprochent davantage du service personnel (ou du particulier) que du service aux entreprises. C'est également pour cette raison que nous avons retiré, dans le monde de l'immobilier, les bureaux d'agents et de courtiers immobiliers et les services de location. Ces derniers touchent également les services à la consommation. Par contre, nous considérons dans le sous-secteur de l'immobilier, d'une part, les bailleurs de biens incorporels non financiers (comme les bailleurs de marque de commerces, les détenteurs de brevets, la vente de franchises, etc.) et, d'autre part, les services immobiliers comme la gestion d'immeubles, les services conseils en immobilier, de même que les grands propriétaires d'immeubles.

Le second groupe, celui des Services Professionnels, que nous traduisons par SP, regroupe quatre sous-groupes à quatre chiffres. D'abord, il y a les services juridiques, qui regroupent les études d'avocats, de notaires et les services de huissiers et d'agents de brevet. Puis, il y a les services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye, œuvrant généralement dans des cabinets comptables. Ensuite, il y a les services en publicité et en relations publiques. Nous y retrouvons évidemment les agences de publicités, mais également les services de lobbying, les consultants politiques et tout autre service en lien avec la publicité que ce soit dans les médias, en affiche ou par la poste. Enfin, il y a les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques regroupant des actuaires, des consultants en organisation d'entreprises et en ressources humaines, de même que des consultants en environnement, en agronomie, en économie, en sécurité, etc. Les firmes d'audits se retrouvent d'ailleurs dans ce sous-groupe. Rappelons que les services de conseils sont d'abord des services professionnels en consultation justifiant ces derniers à rejoindre le groupe des services professionnels (SP) au lieu de celui des services techniques et scientifiques (STS).

Ce troisième groupe (les STS) rassemble également aux quatre sous-groupes. Premièrement, nous retrouvons les services d'architecture de génie et de services connexes. Ce premier sous-

groupe réunit les services d'architecture de bâtiment, mais également paysagère même si ce dernier n'est pas considéré comme supérieur. Il réunit également tout type de services de génie comme le civil, l'industriel, le minier, etc. Ce sous-groupe rassemble tous les laboratoires d'essais (sauf médicaux, dentaires et vétérinaires), les services de dessin technique, d'inspection de bâtiment (hormis les inspecteurs municipaux), de prospection et de levé géophysique (comme les services d'étude géologique), d'arpentage et de cartographie. Deuxièmement, nous retrouvons les services spécialisés de design que ce soit d'intérieur, industriel ou graphique. Nous retrouvons également d'autres services spécialisés de design comme la conception et la création de mode vestimentaire. Troisièmement, nous retrouvons la conception de systèmes informatiques et de services connexes comme la consultation informatique ou les services de programmation informatique largement utilisés dans les firmes de toutes tailles. Et quatrièmement, nous retrouvons les services de recherche et de développement (R&D) en sciences physiques, en génie et en sciences de la vie, mais également en sciences humaines et en sciences sociales.

Enfin, le quatrième groupe, celui de la Gestion et de la Direction (GD), se distingue des trois précédents. En effet, dans le SCIAN, il n'y a pas de secteurs industriels relatifs à la gestion et aux emplois de direction (souvent localisés dans les sièges sociaux). Seule la valeur de 5511 Gestion de sociétés et d'entreprises est incluse dans ce quatrième groupe. Puisque les emplois de gestion et de direction sont étroitement liés aux services supérieurs⁹, nous nous devons de faire un groupe distinct. Ainsi, nous avons effectué un croisement entre la variable de la classe de professions et celles des secteurs d'industrie rattachées au SCIAN. D'abord, dans la classe de professions, nous n'avons conservé que cinq professions jugées comme supérieures (voir les professions en **Annexe 1**). Ce sont d'ailleurs les mêmes titres de professions pour l'ENM et les trois recensements. Ensuite, dans les secteurs d'industrie du SCIAN, nous avons ôté les secteurs de la FAAI et des services professionnels, scientifiques et techniques (SP et STS) afin de ne pas retrouver les données des mêmes individus déjà étudiés des trois groupes précédents. Enfin, toujours dans les secteurs d'industrie, nous avons enlevé toute activité afférente à la fonction publique, aux commerces de gros et de détail, de même qu'à l'hébergement et aux services de restauration sous prétexte de ne pas considérer, entre autres choses, des gérants de dépanneurs ou de restaurants. Sont inclus dans notre quatrième groupe les secteurs d'industries de l'agriculture,

⁹ À noter toutefois que les emplois de la GD ne sont pas des emplois de services tels que définis dans notre méthodologie.

de la foresterie, de la pêche et de la chasse, de l'extraction minière, de pétrole et de gaz, des services d'utilités publiques, de la construction, de la fabrication, du transport et de l'entreposage, des arts, des spectacles, des loisirs, de même que de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle. Tout compte fait, cette procédure peut nous permettre de localiser certains sièges sociaux de firmes. Par exemple, pour situer le siège social de la firme Rio Tinto Alcan au centre-ville de Montréal, il serait impossible de le retrouver si l'on ne se fiait qu'aux données du SCIAN puisque sa classification industrielle est comprise dans *31-33 Fabrication* – que nous ne considérons pas à première vue comme un service supérieur. Avec les données tirées de la classe de professions, il est donc possible de situer les emplois de cadres supérieurs dans le milieu de la fabrication, ici de l'aluminium, avec le croisement des deux classes.

2.2.2.2 Traitement des microdonnées

Depuis plusieurs années, Statistique Canada produit un recensement obligatoire à tous les Canadiens¹⁰. Deux questionnaires sont alors soumis. L'un, d'une dizaine de questions, est répondu obligatoirement par l'ensemble de la population et l'autre, avec ses 53 questions, est qualifié de « Questionnaire long » et doit être rempli obligatoirement par un ménage sur cinq, choisi aléatoirement. Les questions relatives au questionnaire court se réfèrent à la démographie (dont l'âge et l'état matrimonial), à la composition du ménage et à la langue parlée. Pour sa part, les questions du formulaire long regroupent une quinzaine de groupes de variables. Incluant celles du premier questionnaire, les questions du formulaire long proviennent des sciences sociales. On y inclut les populations autochtones, l'origine ethnique, la mobilité (migration interurbaine, interprovincial, etc.), le lieu de naissance, le logement et les coûts d'habitation, la limitation d'activité (personnes à mobilité réduite), la géographie (lieu de résidence), mais également la scolarité, le revenu, les déplacements domicile-travail et les activités sur le marché du travail. Pour les fins de ce mémoire, nous nous intéresserons plutôt à ces quatre derniers groupes de variables.

¹⁰ L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 est le premier inventaire qui n'oblige pas le répondant choisi de remplir le formulaire long. Nous y reviendrons dans la prochaine section.

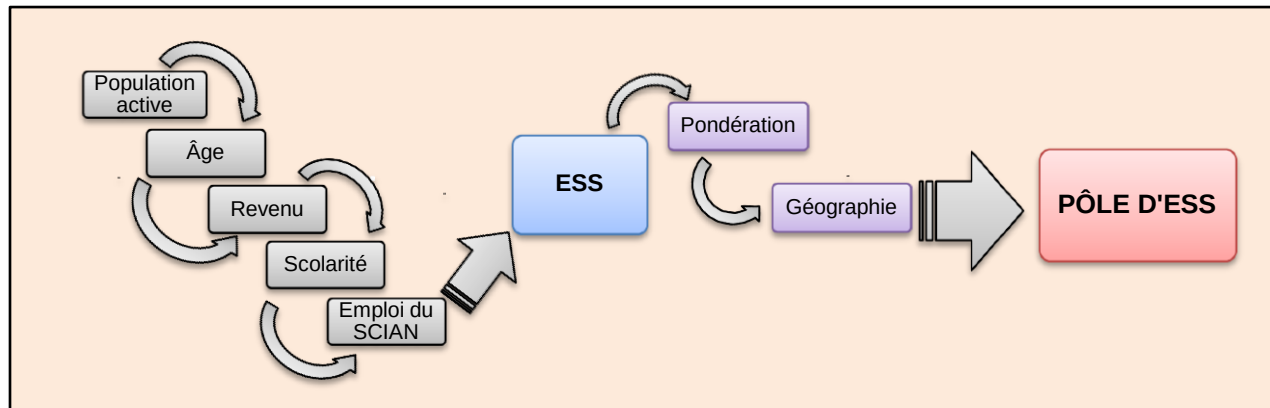


Figure 2.4 : Variables d'identification des ESS et des pôles d'ESS

Source : Auteur

Les données agrégées de ces deux questionnaires sont produites et présentées par Statistique Canada et sont, entre autres, disponibles sur son site Internet. Pour ce mémoire, les analyses de nos observations ne se feront pas à partir de données agrégées, mais plutôt de données brutes, soit de microdonnées. Autrement dit, dans la mesure où nous nous intéressons à une population très particulière, nous aurons des observations à l'échelle de l'individu. D'ailleurs, ce sera la première fois que, dans le milieu de la recherche, l'on utilisera des microdonnées pour discuter des enjeux de la délocalisation des emplois vers la périphérie dans la région de Montréal. Les données détaillées sont présentées sous forme de lignes et de colonnes : chaque ligne est un individu et chaque colonne est une variable issue du formulaire long. Puisque les données sont on ne peut plus confidentielles, nous devons passer par un parcours sécurisé pour accéder aux données du formulaire long, et ce, même si nous n'y retrouvons pas le prénom, le nom et l'adresse des individus. C'est d'ailleurs au Centre Interuniversitaire Québécois de Statistiques Sociales (CIQSS) que nous avons accédé aux données détaillées.

Le traitement de nos données pour identifier les pôles d'ESS s'est effectué à partir d'un « filtre » se rapportant à six variables en plus de la variable de pondération (**Figure 2.4**). La description et l'ensemble des variables sont en outre disponibles dans l'**Annexe 2**.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que les services supérieurs ne composent pas une entité homogène puisqu'ils ont des caractéristiques particulières. Et dans la littérature, auteurs et chercheurs définissent les services supérieurs selon leurs recherches. De par leur singularité, nous

avons donc identifié nos emplois de services supérieurs conformément au « filtre » de la **Figure 2.4**.

2.3 Période couverte par l'étude

Cette dernière section de ce chapitre est plus courte et est divisée en deux sous-sections. Nous verrons les différentes périodes d'étude qui ont été adoptées dans les articles montréalais. Et nous présenterons notre période d'études s'étendant sur une quinzaine d'années (entre 1996 et 2011 inclusivement).

2.3.1 Périodes couvertes dans la revue de littérature montréalaise

Nous n'avons pas consulté les articles les plus anciens sur la dynamique des emplois et des ESS dans la région montréalaise. En fait, nous avons reculé jusqu'à la fin des années 1980 avec le rapport de Mario Polèse sur les activités de bureau à Montréal (1988). Celui-ci ressort les données des activités de bureaux dans le CBD de Montréal pour l'année 1988. Ce n'est donc pas une analyse longitudinale. Hudon (1990) en a fait de même pour l'année 1989. En revanche, deux articles ont observé la dynamique des services supérieurs et des sièges sociaux au courant des années 1980 : Coffey, Drolet et Bergeron (1993) pour la période de 1981 à 1989 et Coffey et Drolet (1994) pour celle de 1981 à 1991 – en employant les recensements de 1981, de 1986 et de 1991. Une vague d'articles sont apparus au cours de la première moitié de la décennie 2000 (Coffey, Manzagol et Shearmur 2000; Coffey et Shearmur 2001b, 2002; Shearmur et Coffey 2002; Trépanier et Coffey 2004). Le recensement de 1996 était ajouté à leurs analyses longitudinales d'une quinzaine d'années (soit entre 1981 et 1996). Avec la sortie du recensement de 2001, d'autres articles ont vu le jour, mais les analyses longitudinales ne duraient qu'une décennie (entre 1996 et 2001) (Coffey et Trépanier 2003; Terral et Shearmur 2006; Shearmur et al. 2007; Barbonne, Shearmur et Coffey 2008; Terral et Shearmur 2008; Naud, Apparicio et Shearmur 2009). À la fin de la décennie 2000, Barbonne, Shearmur et Coffey (2008) de même que Thomas-Maret et al. (2011) se sont servis d'une autre source de données à savoir l'enquête Origine-Destination de l'AMT pour observer la dynamique des déplacements dans les différents

pôles d'emplois de la RMR montréalaise. Ont également été utilisées les données du recensement de 2001 pour Barbonne, Shearmur et Coffey (2008) et celles des recensements de 2001 et de 2006 pour Thomas-Maret et al. (2011). Pour notre part, nous ferons une analyse longitudinale de quinze ans en observant les données des recensements de 1996, de 2001 et de 2006, en plus de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Comme nous l'avons souligné en introduction, notre mémoire permettra de « rafraîchir » les données au moyen du recensement de 2006 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, ceux-ci n'ayant pas été suffisamment analysés à l'égard des services supérieurs dans la RMR de Montréal.

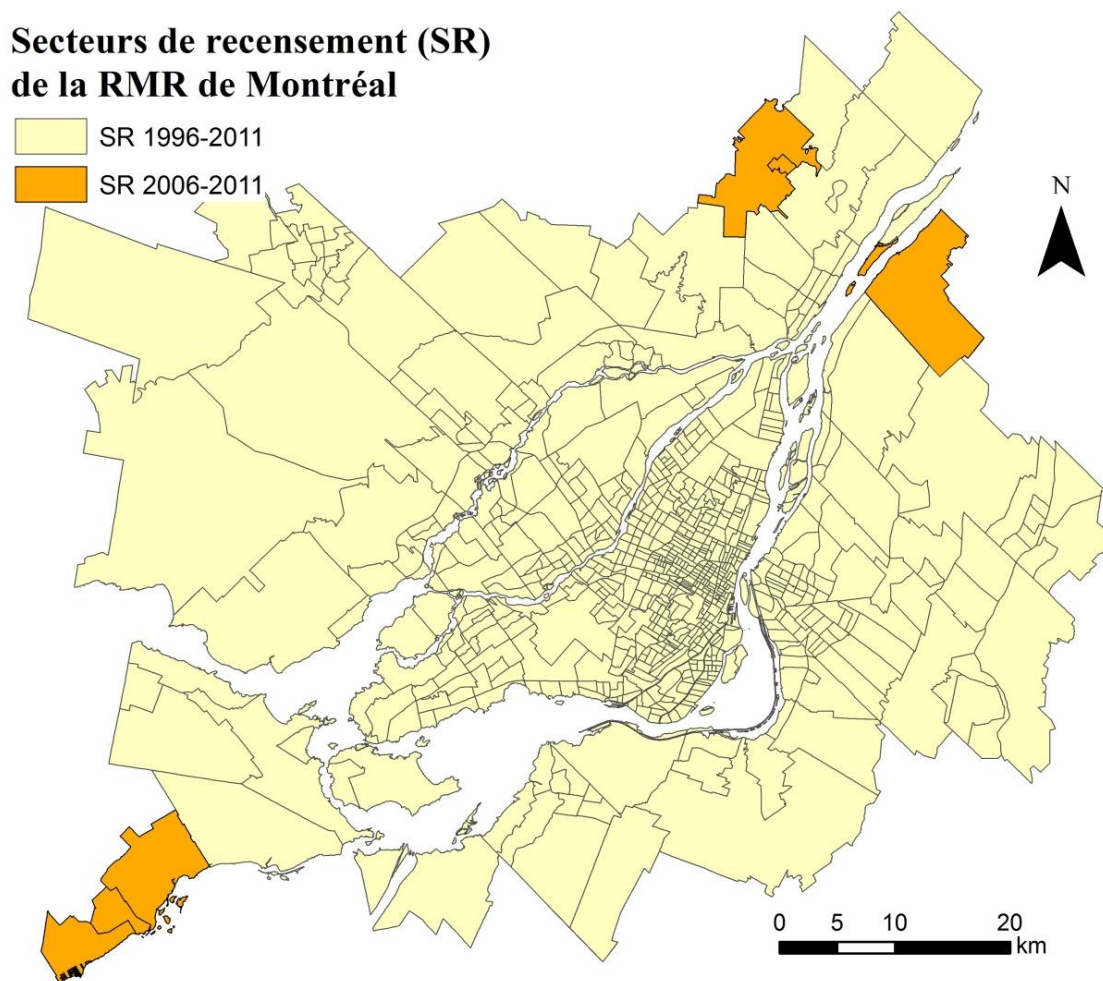


Figure 2.5 : Carte des secteurs de recensement (SR) de la RMR de Montréal

Source : Auteur

2.3.2 Trois recensements et une « enquête nationale »

2.3.2.1 Recensements de 1996, de 2001 et de 2006

Nous commençons notre analyse à partir du recensement de 1996. Bien que les données aient été observées dans plusieurs articles, nous utilisons 1996 comme point de départ, pour deux raisons. D'abord pour poursuivre ce qui a déjà été analysé sur le sujet des services supérieurs à Montréal ; puis pour couvrir une période de temps qui s'étend sur une quinzaine d'années, comme l'on fait plusieurs chercheurs (Coffey, Manzagol et Shearmur 2000; Coffey et Shearmur 2001b, 2002; Shearmur et Coffey 2002; Trépanier et Coffey 2004) entre 1981 et 1996 – ce que nous jugeons convenable pour bien analyser la dynamique de localisation des services supérieurs.

Le territoire de la RMR de Montréal aux recensements de 1996 et de 2001 regroupe 753 secteurs de recensement. Au recensement de 2006, le territoire à l'étude s'agrandit de six recensements. Ceux-ci se rapportent aux municipalités de Verchères, de L'Épiphanie, de Coteau-du-Lac, de Les Coteaux et de Saint-Zotique. La carte précédente (**Figure 2.5**) correspond au territoire que nous étudierons.

2.3.2.2 Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011

À l'été 2010, le gouvernement du Canada a décidé de mettre fin au recensement obligatoire pour le formulaire long. Les réponses aux questions du recensement de 2011 – désormais appelé Enquête nationale auprès des ménages (ENM) – sont transmises de manière volontaire. En conséquence, les données sont moins fiables que les recensements précédents. Et c'est spécifiquement le cas pour les données des populations à faible revenu et à très haut revenu (ISQ 2015).

Le gouvernement a mis fin au recensement obligatoire par soucis de confidentialité. Pourtant, en dépit du fait que les recensements de Statistique Canada étaient reconnus internationalement pour leur fiabilité (Boileau 2015), l'argument de la confidentialité est fallacieux dans la mesure où le

formulaire des impôts, de même que l'utilisation d'un téléphone cellulaire compromettent notre vie privée (Shearmur 2010).

C'est ainsi qu'il est désormais beaucoup plus difficile pour les gouvernements locaux et provinciaux de prendre des décisions en ce qui a trait aux services publiques, aux subventions, etc., idem pour les décisions d'entreprises (Porter et Buzzetti 2015). Le monde de la recherche est le plus touché par la fin du recensement obligatoire puisque, nous l'avons dit, les données peuvent être biaisées dépendamment de la taille du territoire observé. Nous nous arrêtons d'ailleurs aux secteurs de recensement à la place des aires de diffusions puisque que la taille du nombre d'habitants est plus élevée dans le premier¹¹.

Comme nous l'avons dit plus tôt, le formulaire long obligatoire aux recensements des années antérieures était distribué à un ménage sur cinq, soit à 19% de la population canadienne. À l'ENM de 2011, le formulaire long et volontaire était remis à un ménage sur trois (33% de la population), mais avait un taux de réponse de 68% (Porter et Buzzetti 2015). Cela correspond à 22,4% de la population canadienne et, au final, revient à être un plus grand échantillon que les anciens recensements de la population. Or, dans la mesure où ces données sont le résultat de réponses non fiables, ce n'est pas ici la quantité qui compte, mais bien la qualité des données.

Tout compte fait, lorsque nous analyserons les résultats de l'année 2011, nous nous devons de faire constamment des mises en garde.

2.4 Conclusion du chapitre 2

Pour conclure sur ce chapitre de la méthodologie, nous pouvons dire que le territoire montréalais est en constant changement depuis plusieurs décennies. Les différentes mesures d'analyses globales et locales permettront de comprendre sommairement les conséquences de la transformation montréalaise sur les ESS. Pour sa part, l'identification de nos pôles d'emplois se fera à partir de seuil et permettra d'avoir une analyse plus approfondie de la dynamique de notre population étudiée. Celle-ci étant, nous l'avons vu, plutôt complexe à identifier. Les ESS sont

¹¹ Les secteurs de recensement regroupent généralement une population entre 2 500 et 8 000 habitants alors que les aires de diffusion en comptent de 400 à 700 personnes (Statistique Canada 2012)

très spécifiques et doivent être identifiés de manière précise et même « sécuritaire ». Enfin, nous avons vu dans ce chapitre la période d'étude de nos observations. Celle-ci commence par l'année 1996 et se termine en 2011, année à laquelle les données seront prises avec des pincettes.

CHAPITRE 3 : ÉVOLUTION DES PÔLES D'EMPLOIS

Après avoir identifié nos seize pôles d'emplois de services supérieurs (ESS), nous verrons, dans ce troisième et dernier chapitre, l'évolution de chacun de ces pôles sous différents angles spatiaux. En effet, nous présenterons notre analyse sous trois formes de structures.

En premier lieu, nous identifierons nos pôles d'emplois selon notre démarche méthodologique décrite au chapitre précédent. En second lieu, nous analyserons la dynamique des ESS dans l'espace métropolitain (soit à l'échelle de la RMR), selon une structure globale. Nous utiliserons notamment des indicateurs de concentration et de centralisation des ESS. Nous pourrions notamment savoir si les ESS se sont déplacés vers les périphéries dans cette première section. En troisième lieu, nous observerons la répartition spatiale de notre population selon une structure globale-locale. Cette structure permettra entre autres de comparer les pôles entre eux et entre le reste de la RMR. Nous nous intéresserons également à la distribution spatiale des différents secteurs d'activités économiques de services supérieurs tels que défini dans la méthodologie (FAAI, SP, STS et GD). En dernier lieu, dans la structure locale, nous étudierons chacun de nos seize différents pôles d'emplois. Cela nous permettra notamment de savoir s'il y a eu spécialisations dans le CBD et dans les sous-centres métropolitains.

3.1 Identification des pôles

Avant de procéder à l'analyse des pôles d'emplois, nous les identifierons d'abord selon notre démarche méthodologique. À l'aide de cartes des pages suivantes et celles en **Annexe 3**, nous identifierons, d'une part, les secteurs de recensement (SR) étant considérés comme des pôles (et des sous-pôles). D'autre part, nous agrégerons ces SR contigus afin qu'ils forment des pôles d'ESS.

3.1.1 SR à 1% et 0,5% entre 1996 et 2011

D'après les deux cartes de la page suivante (SR) (**Figures 3.1 et 3.2**) et celles en **Annexe 3 (A-3.1 et A-3.2)**, l'identification des pôles et sous-pôles est du moins inconstant dans le temps.

Seule une dizaine de SR conservent plus de un pour cent des ESS de la région métropolitaine entre 1996 et 2011. De ces SR, nous retrouvons les trois SR qui constituent le CBD, les SR lui sont avoisinant à l'est (avec le Complexe Desjardins) et au sud (le Vieux-Montréal) ; de même que les deux SR représentant l'espace commercial et industriel de Ville Mont-Royal et de Côte-des-Neiges, le grand SR de la zone industrielle de l'arrondissement de Saint-Laurent, le SR du « centre-ville » de Laval et le SR du quartier industriel de Longueuil.

Dans le *West Island*, deux SR à Dorval et à Pointe-Claire demeurent des sous-pôles entre 1996 et 2011 (celui de Dorval était toutefois considéré comme un pôle en 1996).

Certains SR apparaissent comme des pôles et des sous-pôles au cours des quinze années de l'étude. C'est le cas des SR de la *Cité du Multimédia* et de l'est de Griffintown de même que le SR du quartier industriel de Boucherville, en biais à celui de Longueuil mentionné plus tôt. Et d'autres SR ayant été des pôles et des sous-pôles en 1996 ne sont désormais plus identifiés les années suivantes.

Notons toutefois que dans la dernière carte, celle des SR de 2011, il y a beaucoup moins de SR identifiés comme des sous-pôles que dans les trois cartes précédentes. En effet, le nombre de SR identifié ainsi oscillait entre douze et quatorze depuis 1996, alors qu'ils ne formaient qu'une demi-douzaine de SR en 2011. Quatre SR n'avaient pas suffisamment d'ESS pour être considérés comme des sous-pôles et douze SR n'avaient pas suffisamment d'emplois totaux pour être analysés convenablement. Ceci résulte de la nouvelle règle de Statistique Canada qui établit qu'un SR aux données fiables est un SR qui compte plus de 5 000 emplois au total. Cette nouvelle règle est en fait apparue avec l'ENM de 2011 et, nous l'avons vu, de la dégradation de sa fiabilité. En comparaison, la règle des recensements précédents avait un seuil de 40 emplois totaux.

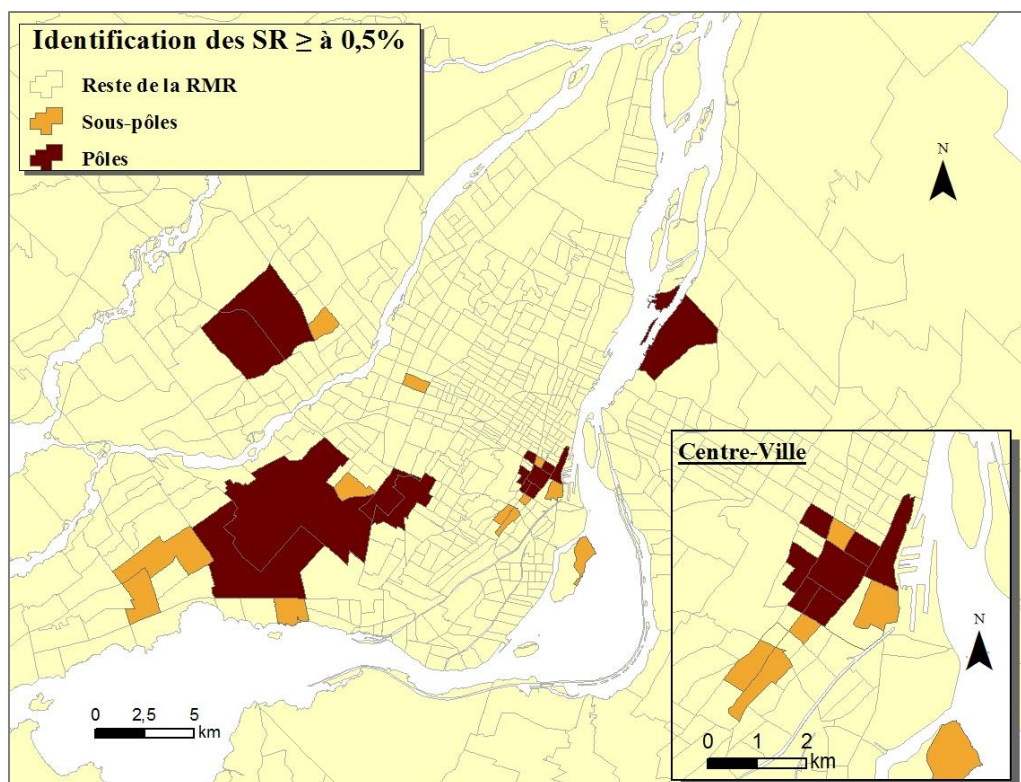


Figure 3.1 : Identification des SR d'ESS en 1996

Source : Auteur

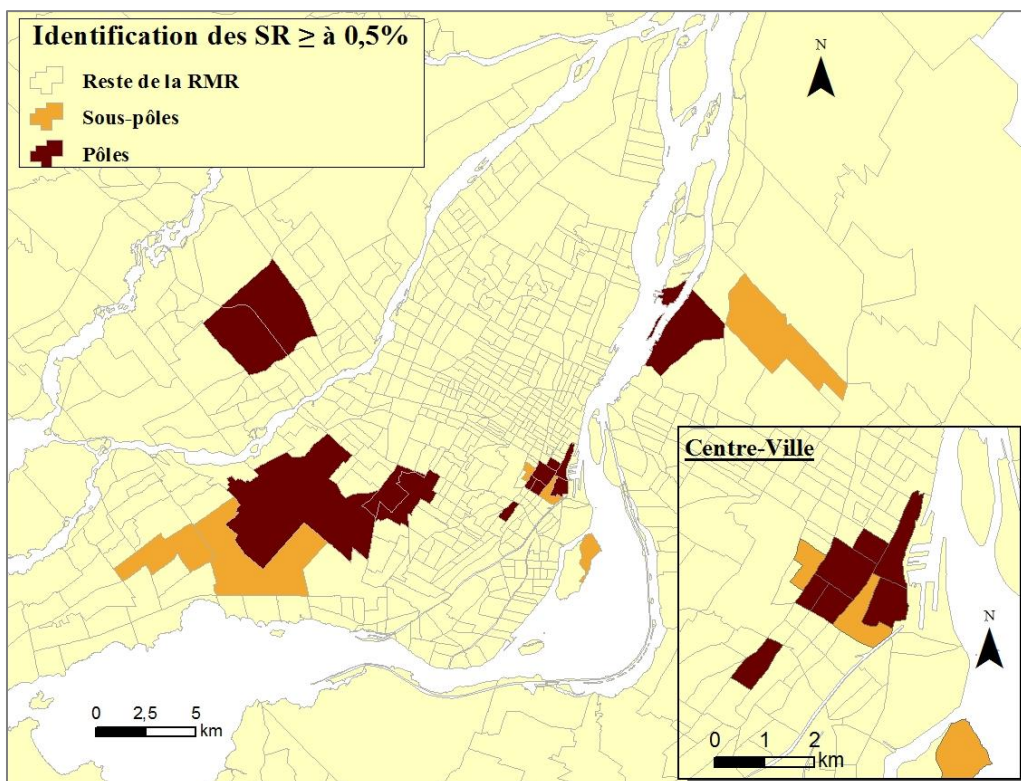


Figure 3.2 : Identification des SR d'ESS en 2011

Source : Auteur

Somme toute, le nombre de sous-pôles n'a pas forcément été réduit puisque leurs données ne peuvent tout simplement pas être analysées convenablement.

3.1.2 Agrégation des SR en pôles d'ESS entre 1996 et 2011

Dans notre étude, plusieurs pôles et sous-pôles sont agrégés en fonction de ou des SR ayant un nombre d'ESS supérieurs à 0,5% de l'ensemble des ESS de la région métropolitaine. Par exemple, même si le SR correspondant au sous-pôle du *Centre-Sud* n'a été identifié comme un sous-pôle pour l'année de recensement de 2001 (**Annexe 3**), celui-ci fera partie de nos analyses. Nous y apporterons toutefois peu d'attention étant donné son poids dans la RMR.

Selon les deux cartes de la page suivante (pôles agrégés) (**Figures 3.3 et 3.4**) en plus de celles en **Annexe 3 (A-3.3 et A-3.4)**, sept pôles sont identifiés de la sorte tout au long des quinze années d'études. Ceux-ci se retrouvent au centre-ville avec le CBD, l'*Est du CBD* et le *Vieux-Montréal*, de même qu'en banlieue et en périphérie avec les pôles de *Ville Saint-Laurent – Town of Mount Royal – Côte-des-Neiges*, de l'*Aéroport-Dorval – Pointe-Claire – Kirkland (West-Island)*, de *Laval* et de *Longueuil-Boucherville*. Considéré comme un sous-pôle en 1996, le *Quartier de l'Innovation (QI)* est devenu un pôle d'ESS en 2001. Alors qu'il a été un pôle durant une dizaine d'année, le pôle de l'*Ouest du CBD* a déprécié et est devenu un sous-pôle en 2011. Pour sa part, le pôle du Nord du CBD a été sous-pôle en 2001 et en 2011, ainsi que pôle en 1996 et 2006.

Le pôle de *Westmount* est un cas exceptionnel dans la mesure où celui-ci a été identifié comme un pôle en 1996, 2001 et 2011 alors qu'en 2006, il n'était ni un pôle, ni un sous-pôle. Enfin, concernant les cinq territoires restant, seul le *l'Autoute-40 – Boulevard Saint-Laurent* a été identifié comme un pôle au cours de cette étude (soit en 2006). Les autres ont été identifiés comme des sous-pôles à trois occasions (*Autoute-40 – Boulevard Saint-Laurent* et *Île-des-Sœurs*), à deux occasions (*Parc Olympique* en 2001 et 2006) ou à une seule occasion (*Centre-Sud* en 2006 et *Anjou* la même année).

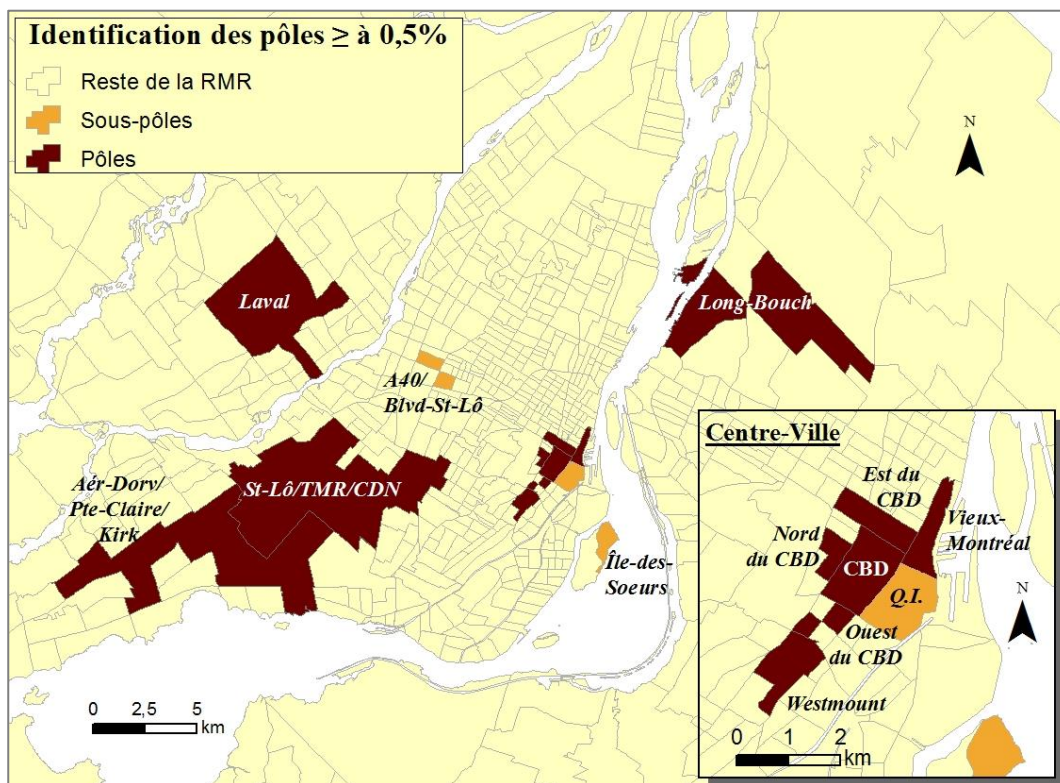


Figure 3.3 : Identification des pôles d'ESS en 1996

Source : Auteur

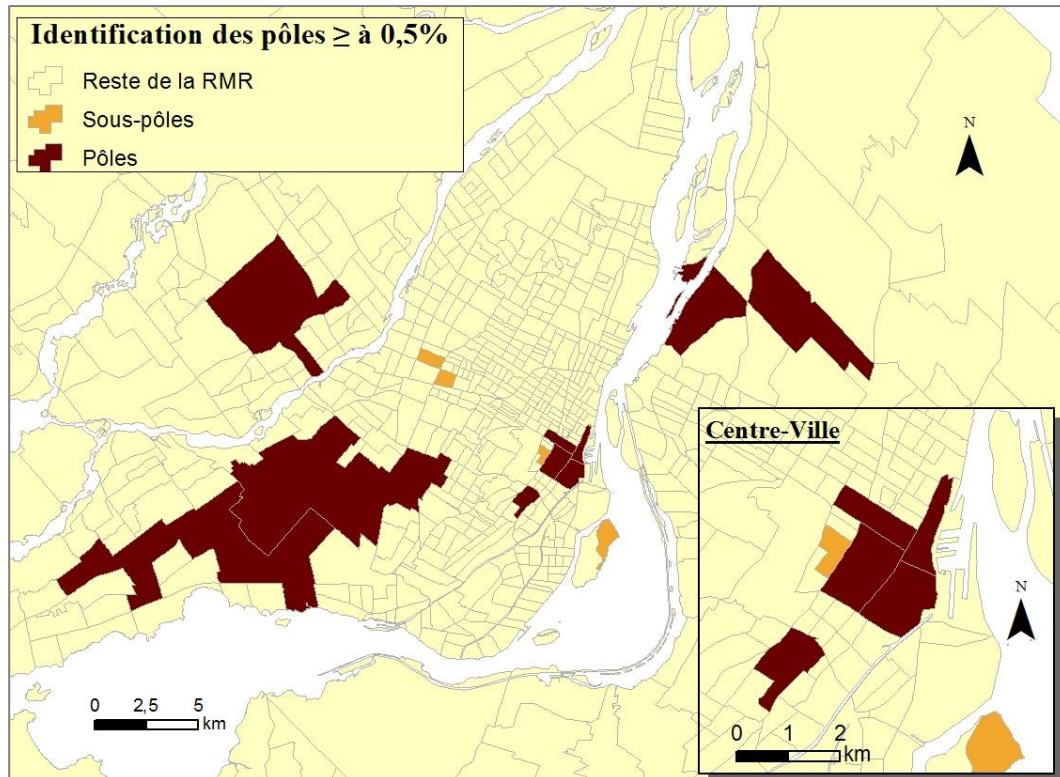


Figure 3.4 : Identification des pôles d'ESS en 2011

Source : Auteur

Dans un autre ordre d'idées, au sein de la littérature montréalaise des dernières années, certains des pôles cités plus tôt ont été identifiés comme des pôles d'emplois banals et supérieurs. C'est le cas des pôles de *Laval*, de *St-Lô/TMR/CDN* combiné avec celui de *Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk*, de *Longueuil-Boucherville*, d'*Anjou* et sans oublier du CBD (ou du centre-ville, dépendamment des frontières choisies par les auteurs). Enfin, *Westmount* est également mentionné dans Terral et Shearmur (2008) et Naud, Apparicio et Shearmur (2009). Les autres pôles que nous avons identifiés ne sont aucunement cités dans la littérature. En revanche, celle-ci évoque plusieurs pôles d'emplois plutôt banals que supérieurs dans la mesure où ils n'ont pas eu assez d'ESS pour les qualifier de pôles. Le secteur du Marché Central est généralement présenté comme un pôle. C'est également le cas dans la Couronne nord du secteur industriel de la municipalité de Mirabel et de la Ville de Saint-Jérôme. À Montréal, nous retrouvons de temps en temps les pôles de Saint-Michel, d'Angrignon, du Plateau et de l'Université de Montréal. Enfin, les alentours de l'unique station de métro Longueuil de même que le boulevard Taschereau figurent parmi les pôles rapportés par la littérature. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que notre étude fait ressortir des pôles qui n'auraient pas été mentionnés auparavant.

En somme, nous ne pouvons pas affirmer qu'il y a eu déplacement des ESS du CBD vers des pôles périphériques puisqu'il n'y a eu aucune formation de pôles depuis 1996. Seul le pôle du *Q.I.* est passé de sous-pôle à pôle et n'est en fait que la continuité du centre-ville. En revanche, dans les analyses du chapitre 3, nous verrons plus en détails si le CBD est en déclin au profit des pôles périphériques.

Chacun des seize pôles est brièvement présenté dans l'**Annexe 4**.

3.2 Structure globale

L'analyse de la structure globale permet d'observer nos résultats sous la plus grande échelle, soit sous celle de l'espace de la RMR. À l'aide d'indices qui ont fait leurs preuves dans le milieu de la recherche, nous pourrions comprendre l'évolution globale des ESS. Dans cette première section de ce dernier chapitre, nous observerons d'abord s'il y a eu concentration ou déconcentration des

ESS dans les pôles (ici les SR) au moyen des indices de Moran et de Hoover. Par la suite, nous examinerons s'il y a eu centralisation ou décentralisation (éloignement ou rapprochement du CBD) de nos ESS. Enfin, nous terminerons en analysant l'évolution de chacun de nos quatre secteurs d'emplois (FAAI, SP, STS et GD) dans l'ensemble de la RMR.

3.2.1 Indice de concentration

Comme nous l'avons vu dans la méthodologie, un *I* de Moran négatif signifie que les unités ne se ressemblent pas les unes des autres si elles sont voisines alors qu'un *I* de Moran positif indique que les unités auront tendance à se ressembler si elles sont adjacentes. Dans le cas des ESS de la RMR montréalaise, nous pouvons dire que les valeurs du *I* de Moran sont nulles dans la mesure où elles se rapprochent du zéro :

Tableau 3.1 : Indice de Moran¹²

Année de recensement	1996	2001	2006	2011
<i>I</i> de Moran	0,1434	0,1504	0,1584	0,1599
Valeur de Z	16,23	15,48	14,18	14,71
Variation du <i>I</i> de Moran	-	0,0070	0,0080	0,0015

Source : auteur

Autrement dit, la proximité spatiale des ESS aux autres ESS n'est pas manifeste. Rappelons toutefois qu'il y a eu, entre 1996 et 2011, une légère concentration des ESS dans quelques pôles.

Pour sa part, l'indice de Hoover varie entre 0 (diffusion absolue dans tous les SR) et 1 (concentration absolue dans un seul SR). Selon nos résultats, les ESS se concentrent dans quelques SR, mais tentent légèrement à se disperser :

Tableau 3.2 : Indice de Hoover

Année de recensement	1996	2001	2006	2011
<i>H</i> de Hoover	0,7400	0,7393	0,7348	0,7190
Variation	-	-0,0007	-0,0045	-0,0158

Source : auteur

¹² Selon un partage d'un nœud (*Queen*) ; toutes les valeurs de $p \leq 0,000000$

Ici, la dispersion entre 2006 et 2011 s'est le plus fait sentir, mais nous ne pouvons parler d'un processus ville diffuse – du moins, pour le moment.

Quoi qu'il en soit, d'après ces deux indices de concentration, nous pouvons conclure que l'évolution spatiale des ESS n'est pas galopante du fait que les variations sont plutôt faibles.

3.1.2 Indice de centralisation

Concernant l'indice de centralisation¹³, celui-ci permet de savoir si les ESS se sont rapprochés ou éloignés du CBD entre 1996 et 2011. Nous l'avons vu, l'augmentation de la population métropolitaine intensifie généralement l'étalement urbain. De ce fait, nous pouvons constater que la décentralisation du lieu de résidence de la population active s'est produite entre 1996 et 2011 (**Tableau 3.3**). Il en est de même pour les ESS, mais dans une moindre mesure. En effet, les ESS se seraient éloignés du CBD au cours des quinze années d'étude, malgré une faible recentralisation entre 2006 et 2011. Cela serait dû à un recentrage des STS.

Tableau 3.3 : Indice de centralisation (I.C.) des ESS dans la RMR entre 1996 et 2011

I.C.	PopAct	FAAI	SP	STS	GD	ESS total
1996	15,710	3,484	4,438	6,628	8,761	5,460
2001	15,654	3,904	4,253	6,641	8,942	5,634
2006	16,374	3,702	4,959	7,543	10,846	6,288
2011	16,876	4,000	5,271	7,288	11,270	6,265
Δ I.C.	PopAct	FAAI	SP	STS	GD	ESS total
1996	-	-	-	-	-	-
2001	-0,056	0,420	-0,185	0,012	0,180	0,174
2006	0,720	-0,202	0,706	0,903	1,904	0,654
2011	0,503	0,299	0,311	-0,255	0,434	-0,023
Δ I.C.	PopAct	FAAI	SP	STS	GD	ESS total
1996-2011	1,167	0,516	0,833	0,660	2,518	0,805

PopAct (Population active) ; FAAI (Finances, assurances et affaires immobilières) ; SP (Services professionnels) ; STS (Services techniques et scientifiques) ; GD (Gestion et direction) ; ESS (Emplois de services supérieurs)
Source : auteur

¹³ Voir l'équation 4 de l'indice de centralisation à la page 52 au chapitre 2

Comme mentionné dans la littérature, le secteur le plus rapproché du CBD est celui de la FAAI puisque les principaux bureaux cherchent globalement un lieu central et de prestige (Polèse 1988; Stanback 1991; Ó hUallacháin et Leslie 2007a). La proximité aux autres firmes de la FAAI importe également. Il n'est donc pas étonnant que les plus grandes banques du Canada soient localisées aux coins des rues King et Bay à Toronto. En effet, les sièges sociaux des banques TD, CIBC, BMO et Scotia ont chacun un coin de rue alors que le siège social de la RBC abrite les locaux de la Place Ville-Marie – l'une des tours les plus prestigieuses de la capitale économique du Québec.

Le deuxième secteur le plus rapproché du CBD est celui des SP puisque les choix de localisation sont similaires à ceux du secteur de la FAAI (Stanback 1991; Ó hUallacháin et Leslie 2007a). Pour le cas de Montréal, les plus gros cabinets d'avocats sont localisés fréquemment dans les bureaux de la Place Ville-Marie, du 1000 de la Gauchetière ou de la Tour de la Bourse, en face du Square Victoria. Il en est de même pour les services d'audits : les plus gros cabinets sont tous situés au CBD, dans des lieux de prestige : *Deloitte Touche Tohmatsu* à la Place Ville Marie (mais aura bientôt sa tour près du Centre Bell), *PricewaterhouseCoopers* au 1250 boulevard René-Lévesques, *KPMG* dans le 600 Maisonneuve (soit dans la tour du même nom – Tour KPMG) et *Ernst & Young* au 800 boulevard René-Lévesque-Ouest, en face de la Place Ville Marie.

Le secteur des STS est un peu moins attiré par le cœur de la métropole puisqu'il n'a pas forcément les mêmes critères de choix de localisation que les secteurs des précédentes activités. Ils sont beaucoup plus sensibles à la proximité de la main-d'œuvre qualifiée et ne sont pas nécessairement attirés par la centralité (Polèse 1988; Felsenstein 2002; Gong et Wheeler 2002; Naud, Apparicio et Shearmur 2009). Les STS, incluant les firmes de technologie de pointe, cherchent davantage à être regroupés que les autres secteurs, souvent dans des technopôles (Cervero 1989; Stanback 1991; Polèse, Shearmur et Terral 2015) habituellement localisés en retrait du centre comme à Saint-Laurent, Laval, Varennes, mais peuvent être près du centre-ville comme dans la *Cité du Multimédia* de Montréal (Sheitoyan et Saint-Pierre 2008).

Enfin, pour le secteur de la GD, ce secteur est en fait le plus éloigné du CBD – soit trois fois plus que celui de la FAAI, et ce, en dépit du fait que ses facteurs de localisation soient similaires aux autres secteurs : elle demande souvent à être au centre, dans des bureaux de prestige (Polèse

1988; Hudon 1990) et demande d'avoir de bonnes accessibilités à l'international (Appold et Kasarda 2013), aux services financiers (Rice 2005) et aux espaces de bureaux (Pradel, Padeiro et Aguiléra 2014).

Quoi qu'il en soit, les ESS se seraient un peu étalés entre 1996 et 2011, mais d'une manière moins importante que celle de la population active. Autrement dit, les ESS ne se conforment pas ici au principe de « *jobs following people* » (Anas, Arnott et Small 1998). Les secteurs de la FAAI et des STS se sont le moins décentralisés alors que l'I.C. du secteur de la GD est passé de 8 761 km à 11 280 km de 1996 à 2011 (**Tableau 3.3**).

3.1.3 Évolution des ESS dans la RMR de Montréal

Le nombre d'ESS de la RMR de Montréal aurait plus que doublé entre 1996 et 2011, passant de 19 080 à 39 905 ESS (109,1%) (**Tableau 3.4**). La variation la plus importante s'est produite les quatre premières années (46,6%), alors que celle de 2001 à 2006, ainsi que la variation de 2006 à 2011, correspondaient à 19,4% chacune.

Tableau 3.4 : Nombre d'emplois de services supérieurs (ESS) de la RMR entre 1996 et 2011

Année de recensement	Total d'ESS	Δ
1996	19 080	-
2001	27 980	46,6%
2006	33 420	19,4%
2011	39 905	19,4%

Source : Auteur

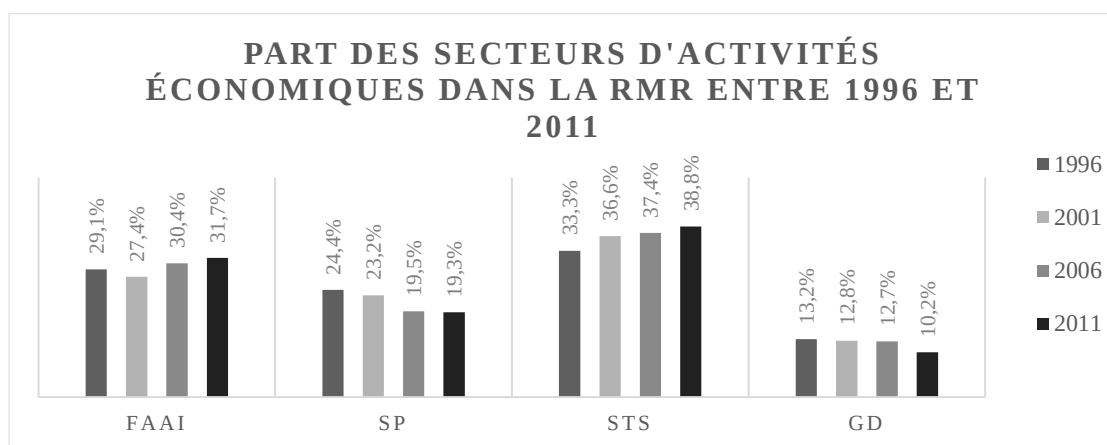


Figure 3.5 : Part des secteurs d'activités économiques dans la RMR entre 1996 et 2011

Source : Auteur

D'après la **Figure 3.5**, nous pouvons constater que les résultats pour la RMR de Montréal étaient beaucoup plus hétéroclites en 1996 qu'en 2011.

En effet, le secteur des STS représentait le tiers des ESS de la région contre 29,1% pour la FAAI, et près du quart pour les SP et 13,2% pour la GD. En 2011, la répartition des ESS de l'ensemble de la RMR est moins proportionnelle : en quinze ans, il y a eu augmentation de la part de la FAAI (31,7%) et des STS (38,8%) et diminution de celle des SP (19,3%) et de la GD (10,2%).

Tableau 3.5 : Évolution des secteurs d'activités économiques dans la RMR (1996 à 2011)

Secteur	FAAI			SP			STS			GD		
Année	Emplois	Δ	Δ en %	Emplois	Δ	Δ en %	Emplois	Δ	Δ en %	Emplois	Δ	Δ en %
1996	5 550	-	-	4 660	-	-	6 355	-	-	2 515	-	-
2001	7 660	2 110	38,0%	6 480	1 820	39,1%	10 245	3 890	61,2%	3 595	1 080	42,9%
2006	10 165	2 505	32,7%	6 530	50	0,8%	12 495	2 250	22,0%	4 230	635	17,7%
2011	12 645	2 480	24,4%	7 700	1 170	17,9%	15 480	2 985	23,9%	4 080	-150	-3,5%

Source : Auteur

En regardant les résultats du **Tableau 3.5** ci-dessus, nous pouvons voir que, pour les quatre secteurs, l'accroissement le plus important du nombre d'ESS s'est effectué entre 1996 et 2001. La variation des emplois de la FAAI a été constante (2 110, 2 505 et 2 480), alors que celle des SP a ralenti entre 2001 et 2006 (hausse de seulement 50 emplois). Pour les emplois des STS, la variation de 2001 à 2006 et celle de 2006 à 2011 ont été similaires en terme relatif (22,0% puis 23,9%), pendant que les emplois de la GD ont diminué de 150 entre 2006 et 2011 – pertes possiblement causée par le départ de certains sièges sociaux vers l'extérieur de la RMR (SECOR-KPMG 2013).

Pour conclure sur l'analyse de la structure globale, il serait prématuré de dire qu'il y a un processus de décentralisation des ESS du CBD vers des pôles périphériques dans la RMR de Montréal. Malgré un *I* de Moran démontrant une très faible concentration des ESS, mais un indice de Hoover indiquant une très faible déconcentration des ESS dans la RMR¹⁴ ; il y aurait eu un certain étalement des ESS dans l'espace métropolitain entre 1996 et 2011, mais d'une moins grande ampleur que celle du lieu de résidence de la population active. Il y aurait d'ailleurs eu un

¹⁴ En comparaisons aux autres années de recensement, il y a toutefois eu une déconcentration beaucoup plus forte entre 2006 et 2011.

mince recentrage des activités des ESS entre 2006 et 2011. Enfin, ce sont surtout les emplois de la GD qui se sont le plus dispersés. Ils se sont d'ailleurs dispersés deux fois plus rapidement que l'a fait la population active. En dépit de cette situation, la dispersion générale des ESS n'en est pas affectée puisque ce secteur d'emploi est le moins important en quantité parmi les quatre secteurs d'ESS (13,2% en 1996 et 10,2% en 2011).

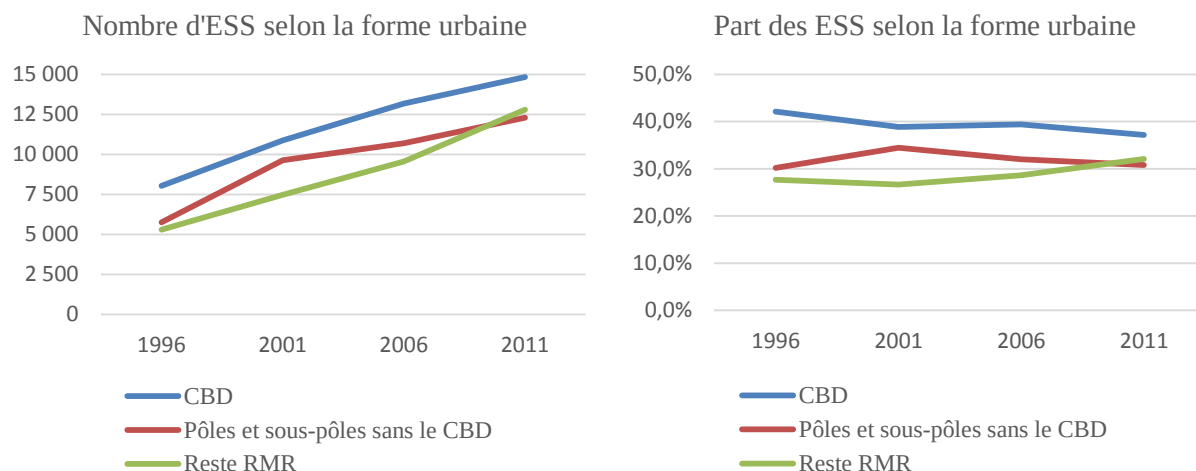
3.3 Structure globale - locale

Nous avons vu plus tôt que les ESS ne se sont pas, de manière générale, déplacés du centre vers la périphérie montréalaise. Toutefois, des « mouvements » dans l'espace métropolitain ont été effectués entre 1996 et 2011. Afin d'y mener une analyse plus approfondie de notre région métropolitaine, nous observerons dans cette deuxième section ces « mouvements » selon une structure à la fois globale (RMR) et locale (pôles d'emplois).

D'abord, nous vérifierons si la RMR de Montréal devient de plus en plus diffuse en comparant la dynamique des ESS de l'ensemble de la RMR avec ses différents pôles d'emplois. Ensuite, nous ferons une analyse zonale sous forme de zones de pôles hiérarchisées selon la distance au CBD. Enfin, nous comparerons la présence des différents secteurs des ESS dans les pôles et dans la RMR.

3.3.1 RMR versus pôles (ville diffuse)

Comme mentionné dans la littérature sur Montréal, le CBD de la ville augmente en terme absolu, mais diminue en terme relatif. Autrement-dit, entre 1996 et 2011, le nombre d'ESS dans le CBD s'est accru de 84,5%, passant de 8 040 à 14 830 ESS (**Figure 3.6**). En revanche, la part des ESS du CBD dans l'ensemble de la RMR est passée de 42,1% en 1996 à 37,2% quinze ans plus tard, soit une perte de cinq points de pourcentage (**Figure 3.7 et Tableau 3.6** de la page suivante).



Figures 3.6 et 3.7 : Évolution des ESS dans la RMR entre 1996 et 2011

Source : Auteur

Tableau 3.6 : Part des ESS dans la RMR entre 1996 et 2011

Types de zones	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
Sous-pôles	2,4%	4,0%	0,6%	3,0%	0,6%
Pôles	69,9%	69,3%	70,8%	64,9%	-5,0%
Les deux	72,3%	73,3%	71,4%	67,9%	-4,4%
CBD	42,1%	38,9%	39,4%	37,2%	-5,0%
Pôles (sans sous-pôles) et sans le CBD	27,8%	30,4%	31,4%	27,8%	0,0%
Pôles et sous-pôles sans le CBD	30,2%	34,5%	32,0%	30,8%	0,6%
Reste RMR	27,7%	26,7%	28,6%	32,1%	4,5%

Source : Auteur

Pour sa part, le nombre d'ESS localisés dans les pôles (sans les sous-pôles et sans le pôle du CBD) a plus que doublé avec 5 295 ESS en 1996 puis 11 080 en 2011. Ce gain ne représente pourtant qu'une stagnation puisque sa part est demeurée à 27,8% entre 1996 et 2011. Mais en y ajoutant les sous-pôles d'emplois, les résultats gonflent forcément : 12 285 ESS en 2011 (30,8%) par rapport à 5 755 ESS en 1996 (30,2%). La variation de la part des ESS situés dans les pôles et sous-pôles d'emplois ne s'élève toutefois qu'à 0,6%.

En combinant le pôle du CBD avec les autres pôles et sous-pôles, nous pouvons observer que le nombre d'ESS a plus que doublé, passant de 13 795 ESS en 1996 à 27 115 quinze ans plus tard. La part du nombre d'ESS des pôles et sous-pôles dans la RMR descend toutefois de 72,3% à 67,9%, soit une perte de 4,4%.

Cela nous amène à la dynamique du reste de la RMR. D'une certaine façon, l'analyse des observations localisées dans le reste de la RMR peut être un indicateur à la formation de la ville diffuse telle que nous l'avons notée dans le premier chapitre. Selon nos résultats, il y aurait, depuis 2011, une plus grande croissance d'ESS dans le reste de la RMR que dans le CBD, les pôles et les sous-pôles. En effet, le nombre d'ESS du reste a grossi de 142,0% passant de 5 285 ESS en 1996 à 12 790 en 2011 (contre 84,5% pour le CBD et 113,5% pour les pôles et sous-pôles sans le CBD). Ces résultats se reflètent également dans l'augmentation de la part des ESS de la RMR : en 1996, 27,7% des ESS de la RMR se retrouvaient dans un territoire autre que celui du CBD, des pôles et des sous-pôles alors que ce résultat se renforçait à 32,1% quinze ans plus tard. Cela représente une hausse de 4,4%, soit la plus forte variation positive en comparaison à celle des pôles et sous-pôles sans le CBD (0,6%) et à celle du CBD (-5,0%).

À la lumière des résultats ci-dessus, il serait maladroit de conclure que la région métropolitaine de Montréal est en voie de devenir une ville diffuse. Bien qu'elle ait été davantage monocentrique en 1996, nos résultats de 2011 nous montrent que Montréal réunit les trois formes urbaines étant donné que chaque type de territoire représente plus ou moins un tiers : 37,2% du modèle de ville monocentrique, 30,8% de celui de ville polycentrique et 32,1% du modèle de ville diffuse. Autrement dit, Montréal demeure plutôt monocentrique, mais cette situation risque de se transformer d'ici les prochaines années puisque la part du CBD continue de s'affaiblir au profit du reste de la RMR, d'une part, et des pôles secondaires et sous-pôles, d'autre part.

3.3.2 Analyse zonale

Dans la littérature sur les villes polycentriques, plusieurs auteurs ont hiérarchisé leurs pôles d'emplois selon leur taille en nombre d'emplois (Coffey, Manzagol et Shearmur 2000; Manzagol, Coffey et Shearmur 2001; Coffey et Shearmur 2001b, 2002; Shearmur et Coffey 2002; Trépanier et Coffey 2004), ou selon leur proximité au centre (Shearmur et Coffey 2002; Coffey et Trépanier 2003; Barbonne, Shearmur et Coffey 2008)

Dans notre analyse zonale, nous examinerons la localisation des ESS selon quatre zones de pôles (le CBD, les pôles adjacents au CBD, les pôles de banlieue et les pôles périphériques).

Une analyse en six zones administratives est présentée en **Annexe 5**.

Comme présenté à la **Figure 3.8**, nous avons hiérarchisé nos pôles d'emplois dans quatre zones distinctes. Ces zones sont hiérarchisées selon la distance du CBD d'une part et leur identité administrative d'autre part. Les quatre zones de pôles sont : 1° le CBD, avec un seul pôle ; 2° les pôles adjacents au CBD, regroupant sept pôles (*Ouest, Nord et Est du CBD, Vieux-Montréal, Q.I., Centre-Sud et Westmount*) ; 3° les pôles de banlieues, intégrant cinq pôles (*Île-des-Sœurs, l'A40/Blvd-St-Lô, Parc Olympique, Anjou et St-Lô/TMT/CDN*) ; 4° les pôles périphériques, réunissant trois pôles (*Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk, Laval et Long-Bouch*). Mentionnons que les données des pôles proviennent des pôles sous formes agrégés et non pas à partir des SR identifiés comme pôles.

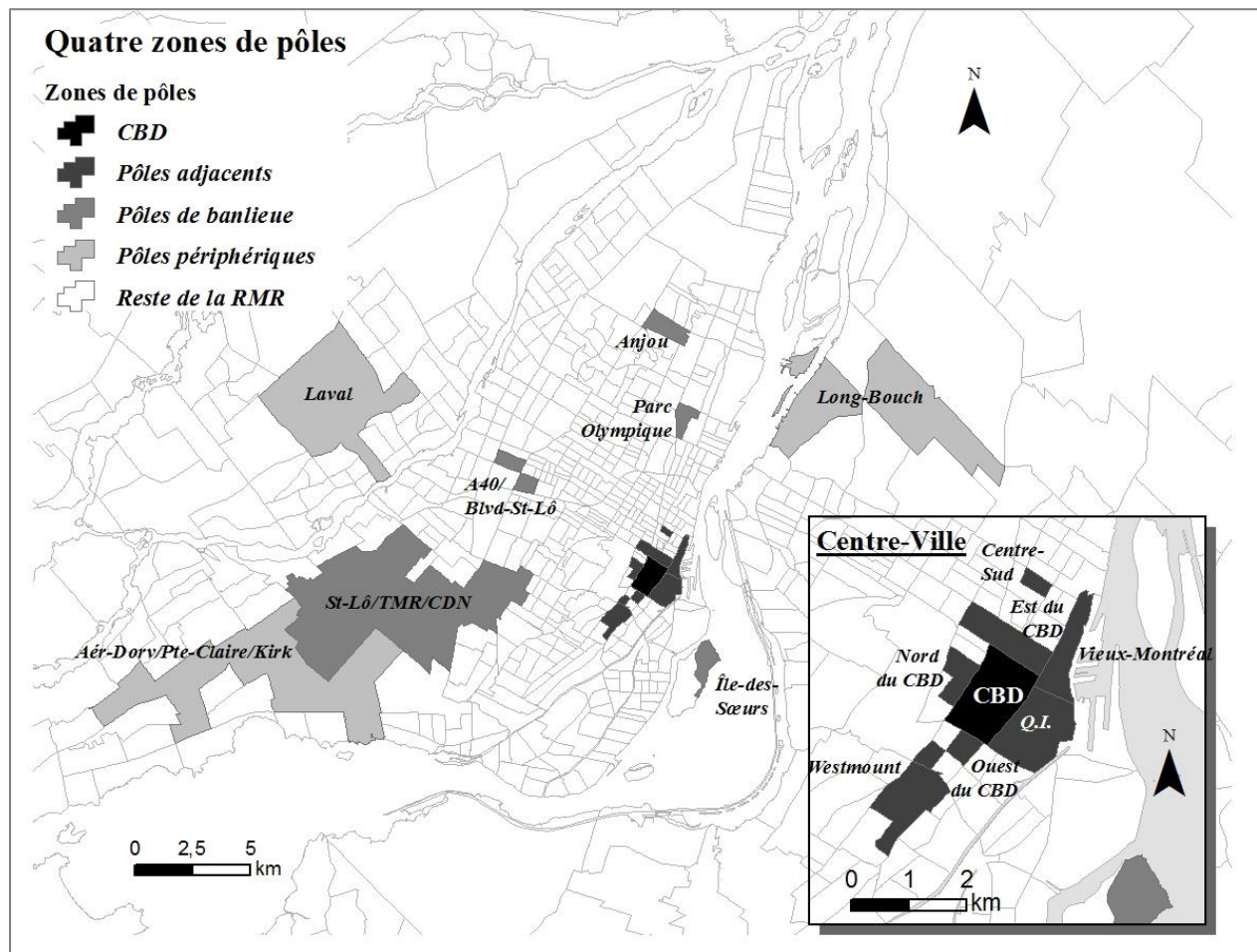


Figure 3.8 : Carte des quatre zones de pôles

Source : Auteur

D'après nos résultats (**Tableau 3.7**), le CBD continue de dominer parmi les quatre zones de pôles. Malgré une diminution de près de cinq pour cent entre 1996 et 2011, le CBD représente encore, parmi les pôles, la zone la plus attrayante pour les ESS. Or, cette réduction de la part des ESS n'est pas forcément nuisible pour le pôle du CBD puisque dans la zone des pôles adjacents, la part des ESS a cru de 13,1% en 1996 à 13,9% quinze ans plus tard. Pour leur part, la variation du nombre d'ESS des pôles de banlieues a également augmentée de 0,8%, alors que les pôles périphériques ont vu leur part s'abaisser d'un pour cent malgré une augmentation absolue de 1 265 ESS. Enfin, comme nous l'avons vu plus tôt, c'est dans la zone du reste de la RMR que le nombre d'ESS a le plus augmenté (soit un ajout de 7 500 ESS entre 1996 et 2011 contre 6 790 dans le CBD).

Tableau 3.7 : Évolution des ESS selon le type de zones de pôles

Zones	1996	2001	2006	2011
<i>CBD</i>	8 040 (42,1%)	10 875 (38,9%)	13 175 (39,4%)	14 830 (37,2%)
<i>Pôles adjacents</i>	2 495 (13,1%)	4 170 (14,9%)	4 330 (13,0%)	5 560 (13,9%)
<i>Pôles de banlieue</i>	1 735 (9,1%)	3 260 (11,7%)	3 545 (10,6%)	3 935 (9,9%)
<i>Pôles périphériques</i>	1 525 (8,0%)	2 210 (7,9%)	2 815 (8,4%)	2 790 (7,0%)
<i>Reste de la RMR</i>	5 285 (27,7%)	7 465 (26,7%)	9 555 (28,6%)	12 790 (32,1%)

Source : Auteur

D'après la **Figure 3.9** de la page suivante, plus nous nous éloignons du CBD, moins nous retrouvons d'emplois de la FAAI et des SP. En effet, plus de la moitié des ESS du secteur de la FAAI se retrouvent dans le CBD en 2011 contre 17 pour cent pour les pôles adjacents et 21,5% pour le reste de la RMR (**Figure 3.9**). Dans le cas des SP, 44,1% s'y retrouvent au CBD, alors qu'un peu plus du tiers sont dispersés dans le reste de la RMR. À l'inverse, plus nous nous éloignons du CBD, plus nous retrouvons des emplois du secteur de la GD – il représenterait 16,7% des ESS de la zone de pôles périphériques en 2011 (**Figure 3.10**). Notons toutefois que les ESS du secteur de la GD sont les plus dispersés dans la mesure où ceux-ci sont majoritairement (51,0%) localisés dans la zone du reste de la RMR. Enfin, pour le secteur de la STS, leurs firmes se retrouvent également le plus dans le reste de la RMR (33,8%). Mais nous en retrouvons plus du quart dans le CBD.

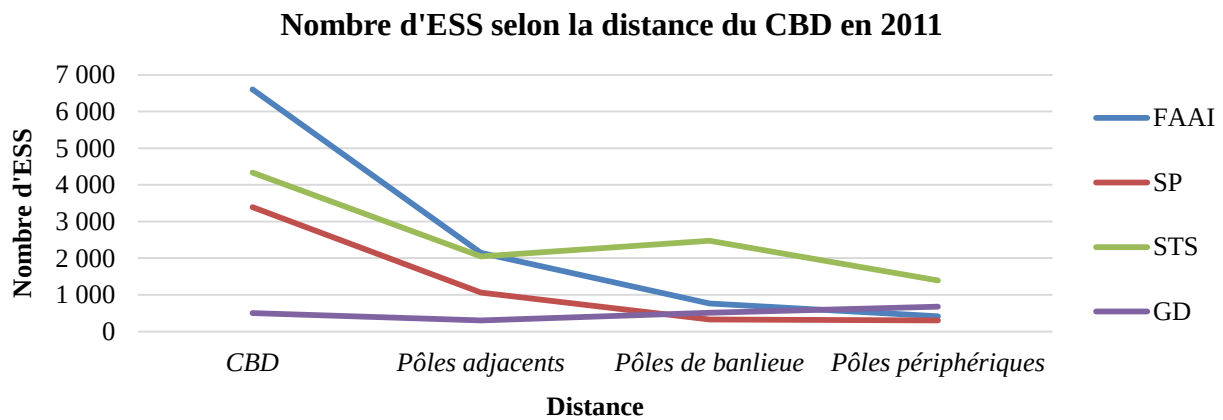


Figure 3.9 : Nombre d'ESS selon le secteur d'activité économique et la distance du CBD (2011)

Source : Auteur

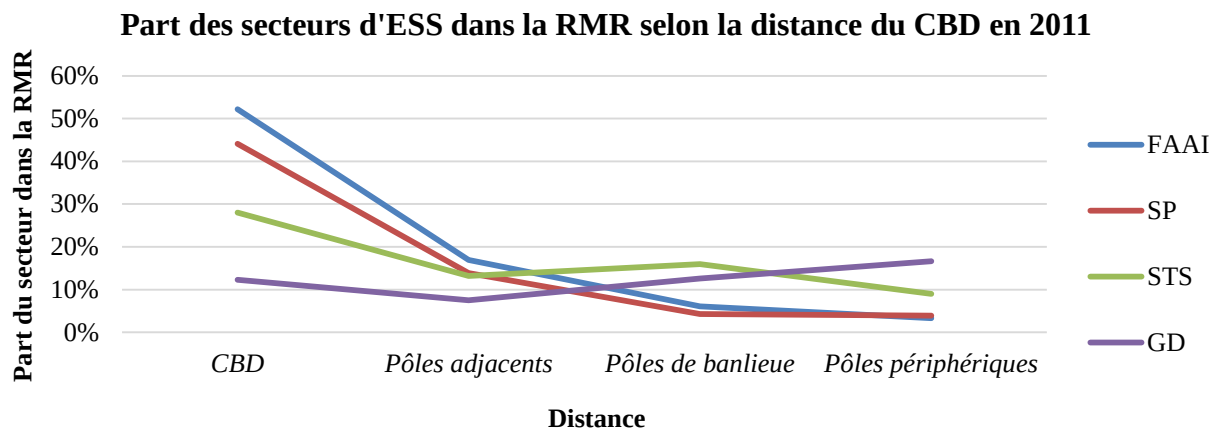


Figure 3.10 : Part des secteurs d'activité économique dans la RMR selon la distance au CBD (2011)

Source : Auteur

En dernière analyse, nous pouvons observer que, d'après le **Tableau 3.8** et la **Figure 3.11**, le CBD et de même que les pôles adjacents sont spécialisés dans la FAAI. En quelque sorte, plus nous nous éloignons du centre, moins le secteur de la FAAI est présent. C'est aussi le cas pour les SP, mais avec un niveau de concentration un peu plus faible. Pour le cas du secteur des STS, ils sont surreprésentés dans tous les types de pôles. Leur surreprésentation diminue également selon la distance. Seul secteur à ne pas être surreprésenté, la GD se retrouve le plus dans les pôles périphériques et de banlieues.

Tableau 3.8 : QL de chaque zone de pôles

Secteurs	FAAI	SP	STS	GD	
Zones					
<i>CBD</i>	6,40	3,29	4,20	0,48	min-0,49 <i>Faible</i>
<i>Pôles adjacents</i>	2,62	1,30	2,50	0,37	0,50-0,89
<i>Pôles de banlieue</i>	0,80	0,34	2,59	0,54	0,90-1,09 <i>Nul</i>
<i>Pôles périphériques</i>	0,39	0,28	1,29	0,63	1,10-1,99
<i>Reste de la RMR</i>	0,31	0,30	0,60	0,24	2,00-2,99 <i>Fort</i>
					3,00-max

Source : Auteur

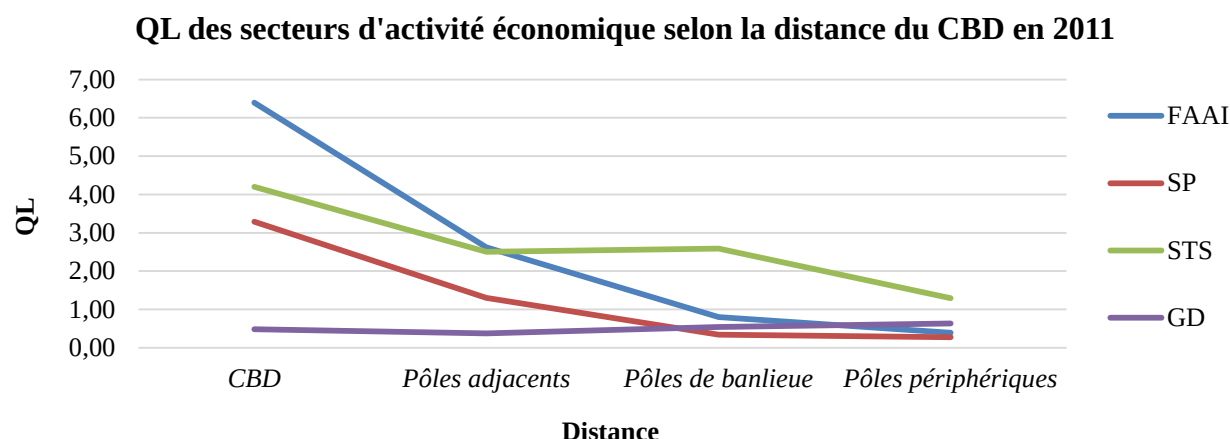


Figure 3.11 : QL des secteurs d'activité économique selon la distance du CBD en 2011

Source : Auteur

Tout compte fait, à la lumière de notre analyse zonale, nous pouvons dire que le CBD continue d'attirer les ESS, malgré une diminution en terme relatif. En effet, le pôle du CBD possède toujours la plus grande part d'ESS parmi ceux des pôles d'emplois (42,1% en 1996 et 37,2% en 2011), mais se fait toutefois rattraper par le nombre grandissant d'ESS dans le reste de la RMR (27,7% en 1996 et 32,7% en 2011) (**Tableau 3.7** de la page 94). Les secteurs de la FAAI, des SP et des STS sont toujours attirés par le CBD, malgré le fait que ce dernier secteur soit notamment réparti dans les pôles hors du centre. Enfin, il est intéressant de mentionner que les pôles d'emplois périphériques ont diminué leur part d'emploi dans la RMR et de constater qu'il n'y a pas de pôles périphériques en compétition au CBD comme ce fut le cas dans plusieurs métropoles étatsuniennes. Seule la zone du reste de la RMR a vu croître le nombre d'emplois de plus de un pour cent entre 1996 et 2011.

3.3.3 Analyse des secteurs d'activité

Avant d'analyser chacun des pôles d'emplois que nous avons identifiés au chapitre précédent, il serait pertinent d'analyser la dispersion dans l'espace métropolitain de chacun de nos quatre secteurs d'ESS (FAAI, SP, STS et GD). Cela dit, nous observerons leur concentration dans quatorze pôles d'emplois pour l'année 2011.

À la lumière de la carte ci-dessous (**Figure 3.12**) qui ressort les résultats de 2011, nous pouvons remarquer que les différents secteurs d'emplois sont plutôt polarisés dans l'espace métropolitain. Les tartes (ou les graphiques en secteurs) représentent la part de chacun des secteurs d'emplois dans chacun des pôles identifiés.

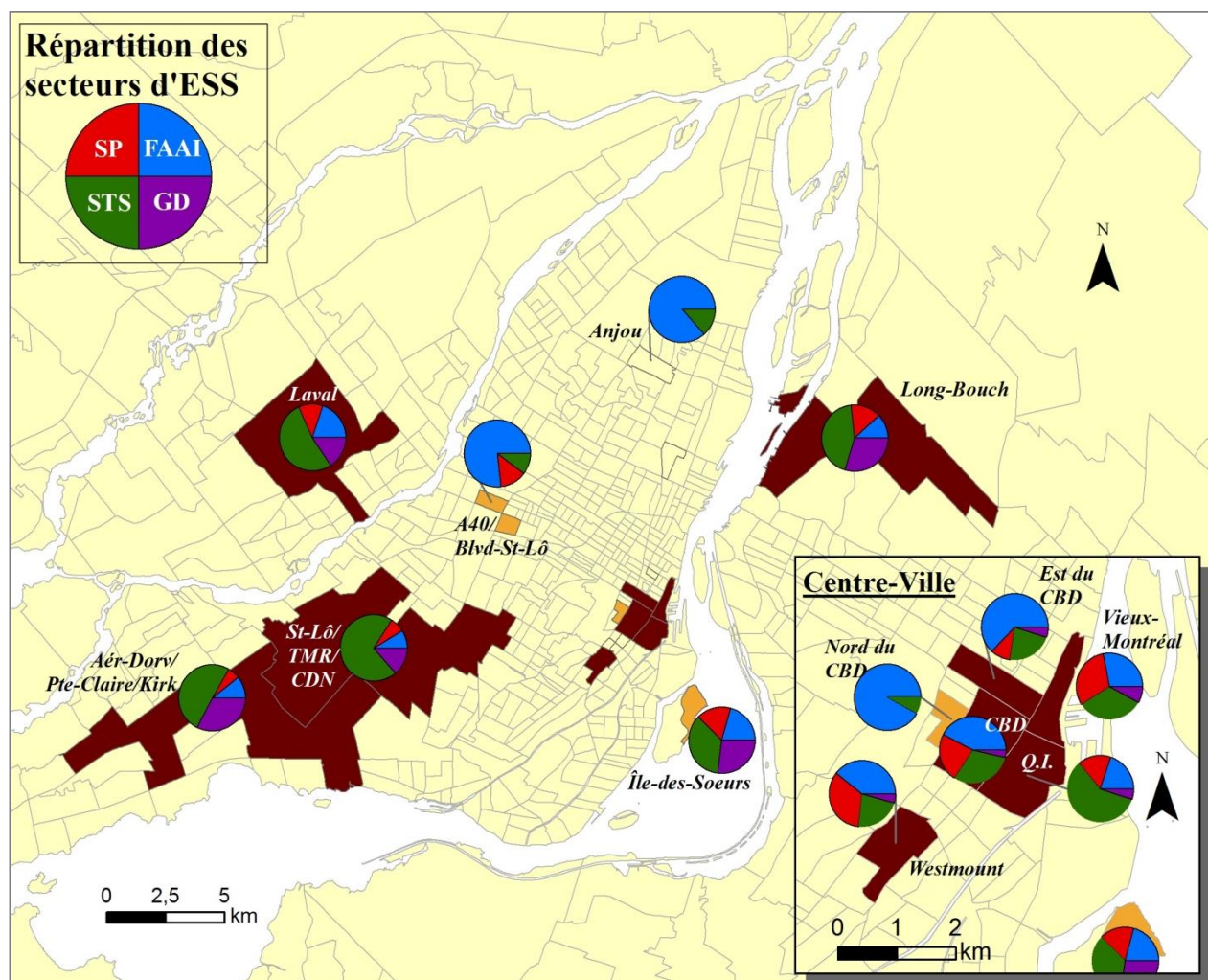


Figure 3.12 : Carte de la répartition des secteurs d'ESS dans quatorze pôles en 2011

Source : Auteur

D'abord, nous pouvons confirmer que le secteur de la FAAI se concentre principalement dans le centre de la métropole. Ces emplois sont en majorité dans les pôles du *Nord* et de l'*Est du CBD* alors qu'ils représentent 44 pour cent des ESS dans le CBD et le tiers dans le pôle de *Westmount*. Mentionnons toutefois que les pôles de banlieues de l'*A40/Blvd-St-Lô* et d'*Anjou* sont fortement représentés par les firmes de la FAAI – firmes se rapprochant notamment du domaine de l'assurance. En périphérie, le secteur de la FAAI est très peu représenté si ce n'est que du maigre vingt pour cent dans le pôle de *Laval*.

Ensuite, pour le cas des SP, nous pouvons dire qu'ils sont très peu présents dans les pôles de la RMR. Ils ne sont plus ou moins concentrés qu'à *Westmount* (où ils représentent le tiers des ESS du pôle), dans le *Vieux-Montréal* (29,4%) ou dans le CBD (22,9%).

Ensuite, concernant les STS, ils sont beaucoup plus présents, principalement dans les pôles périphériques avec 52,6% des ESS dans le pôle de *Laval*, 50,9% dans celui de l'*Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk* et 43,7% dans le pôle de *Long-Bouch*. Mais les STS sont surtout concentrés dans l'important pôle de banlieue de *St-Lô/TMR/CDN* où ils représentent plus de sept ESS sur dix. Pour ce qui est des pôles du centre, les STS sont majoritaire dans le *Q.I.* alors qu'ils représentent plus du tiers des ESS du pôle du *Vieux-Montréal* et 29,2% de ceux du CBD.

Enfin, pour le secteur de la GD, leurs emplois sont très peu présents dans les pôles centraux, mais représente plus du quart des ESS dans le pôle de banlieue de l'*Île-des-Sœurs*. En revanche, pour les pôles périphériques, les emplois de la GD représentent près du tiers des ESS du pôle de l'*Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk* et 29,6% de ceux du pôle de *Long-Bouch*.

L'**Annexe 6** nous présente davantage de résultats au sujet de nos quatre secteurs d'ESS.

Pour conclure sur l'analyse globale-locale, celle-ci nous a démontrée d'une manière plus détaillée que, en l'espace de quinze ans, le CBD n'a pas perdu d'ESS au profit des zones périphériques, mais s'est plutôt renforcé en dépit du fait que sa part des ESS dans la RMR a faibli. Le « mouvement » de la part de ces emplois ne s'est pas retrouvé dans les pôles périphériques. Si « mouvement » il y a, il aurait lieu dans le reste de la RMR puisque sa part d'ESS a augmenté de 4,4% en quinze ans. Enfin, les pôles adjacents et de banlieues ont chacun vu leur part augmenter

de 0,8% au cours de la même période. Cela dit, d'après les résultats entre 1996 et 2011, le CBD n'est ni en déclin, ni en danger, puisqu'il y aurait un effet de trop plein (Crouzet 2001; Shearmur 2005).

Pour ce qui est des quatre secteurs d'ESS, nous avons vu qu'ils étaient polarisés dans l'espace de la RMR : le secteur de la FAAI se situe dans les pôles centraux (mais également dans deux pôles de banlieues longeant l'autoroute Métropolitaine) alors que celui des STS se retrouve principalement dans les pôles périphériques, mais également dans celui de banlieue de *St-Lô/TMR/CDN*, de même que dans le centre-ville. Pour sa part, le secteur des SP se retrouve avant tout dans le centre-ville de Montréal. Notons enfin que le secteur de la GD n'est pas surreprésenté et n'est pas forcément concentré dans des pôles. Malgré le fait que les emplois de la GD se retrouvent surtout dans des pôles périphériques, nous ne pouvons pas dire que cela constitue un obstacle au développement du CBD dans la mesure où ce secteur d'emplois ne représentait que dix pour cent de tous les ESS de la RMR en 2011.

Enfin, l'analyse globale-locale a permis de constater que, autant en 1996 qu'en 2011, la région métropolitaine de Montréal n'était pas uniquement associée au modèle monocentrique, ni à celui du polycentrique et ni à celui de la ville diffuse, mais bien à une jonction de ces trois modèles. En effet, d'après la **Figure 3.7** (page 91), la part des ESS est plus ou moins répartie équitablement entre le CBD, les pôles et le reste de la RMR. Cette situation est de plus en plus vraie pour les résultats de 2011 que ceux de 1996 alors que la RMR était davantage monocentrique. En dernière analyse, mentionnons que, au rythme où vont les choses, la RMR deviendrait de plus en plus diffuse et que le CBD s'affaiblirait en terme relatif puisque la part du CBD a diminuée continuellement au cours des quinze dernières années (-5,0%) au profit du reste de la RMR (4,5%).

3.4 Structure locale

Après avoir analysé l'évolution de la répartition spatiale des ESS d'une manière générale (structure globale) et selon une analyses en zones (structure globale-locale) dans la RMR de Montréal, nous nous intéresserons dans cette dernière section à la dynamique des ESS dans les différents pôles d'emplois identifiés. Nous analyserons d'abord les ESS du CBD, puis ceux de

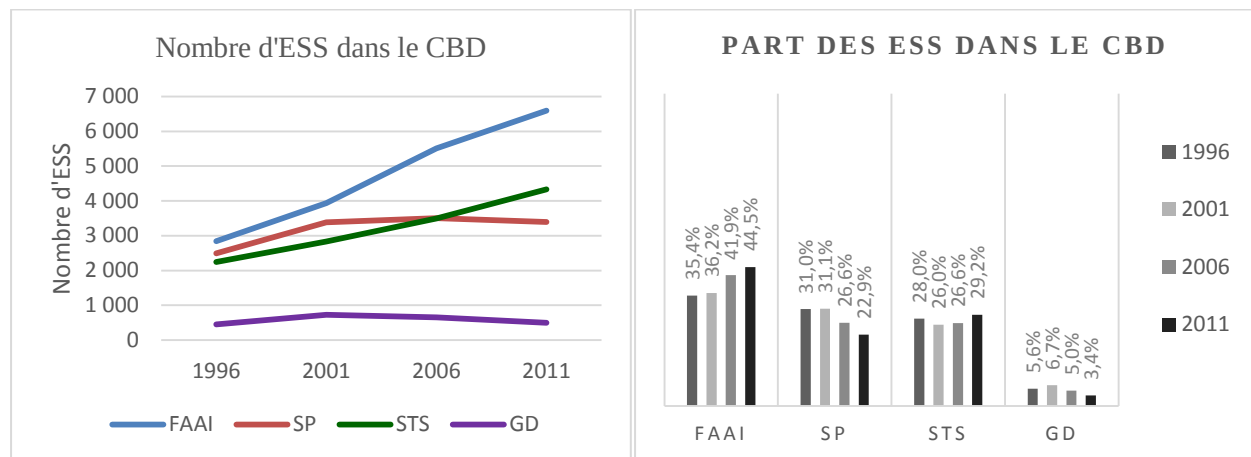
ses pôles adjacents qui, ensemble, forment le centre-ville de Montréal. Par la suite, nous observerons les ESS des pôles d'emplois périphériques et de banlieue. Au final, nous définirons un total de quatre pôles d'emplois secondaires. Et nous terminerons sur les autres pôles et sous-pôles d'emplois. Ceux-ci, mentionnons-le, sont moins importants dans la mesure où ils n'ont pas toujours été identifiés ainsi et/ou que leurs données sur leurs secteurs d'activités économiques n'ont pas toujours été disponibles. En effet, pour les données de recensements de 1996, de 2001 et de 2006, il fallut que, dans un pôle d'emplois, le nombre d'observations¹⁵ d'un secteur d'emploi (FAAI, SP, STS ou GD) soit égal ou supérieur à 4. Selon Statistique Canada, en deçà de ce nombre, les données ne sont pas assez fiables pour être analysées (Statistique Canada 2015a). Pour l'ENM de 2011, il faut avoir un minimum de 5 000 emplois totaux dans un pôle en plus d'y avoir un seuil de 4 observations par secteur d'emplois (Statistique Canada 2015a). Pour ces raisons, nous ne nous attarderons pas sur ces six autres pôles et sous-pôles. Enfin, signalons que tous les résultats se retrouvent sous formes de tableaux en **Annexe 7**.

3.4.1 Évolution du CBD

Parmi l'ensemble des pôles d'emplois de la RMR montréalaise, le CBD est sans conteste le plus important. Nous l'avons vu, malgré une constante diminution, plus du tiers des ESS de la RMR tout au long de la période d'étude (**Tableau 3.6** de la page 91 et **Tableau 3.7** de la page 94). Néanmoins, le CBD est considéré comme le pôle le plus attirant dans tous les secteurs d'activités. Cela, particulièrement pour les secteurs des SP, de la FAAI et des STS – ces derniers étant en augmentation. Cette situation n'est pas anodine puisqu'il a été observé dans la littérature que les emplois de la FAAI et des SP étaient le plus enclin à se concentrer au centre d'une région métropolitaine (Gong et Wheeler 2002; Ó hUallacháin et Leslie 2007a). Pour le secteur de la GD, le CBD domine en nombre (500 emplois), mais ne représenterait que le quart des emplois du secteur pour l'ensemble des pôles. En effet, le CBD n'y aurait en 2011 qu'une cinquantaine d'emplois de plus que dans le pôle de *St-Lô/TMR/CDN*. Enfin, selon la **Figure 3.14**, nous pouvons dire que le CBD est diversifié puisqu'il y a un certain partage d'emplois entre les activités de services (SP et STS) et ceux de la de la FAAI – quoi que celle-ci soit de plus en plus

¹⁵ Notons qu'une observation correspond à un individu, avant d'être pondéré (revoir la sous-section 2.2.2.2 Traitement des microdonnées de la page 72 ainsi que l'**Annexe 2**)

présente du fait que sa part d'emplois soit passée de 35,4% à 44,5% de 1996 à 2011 et ce, au détriment des SP (31,0% en 1996 contre 22,9% en 2011).



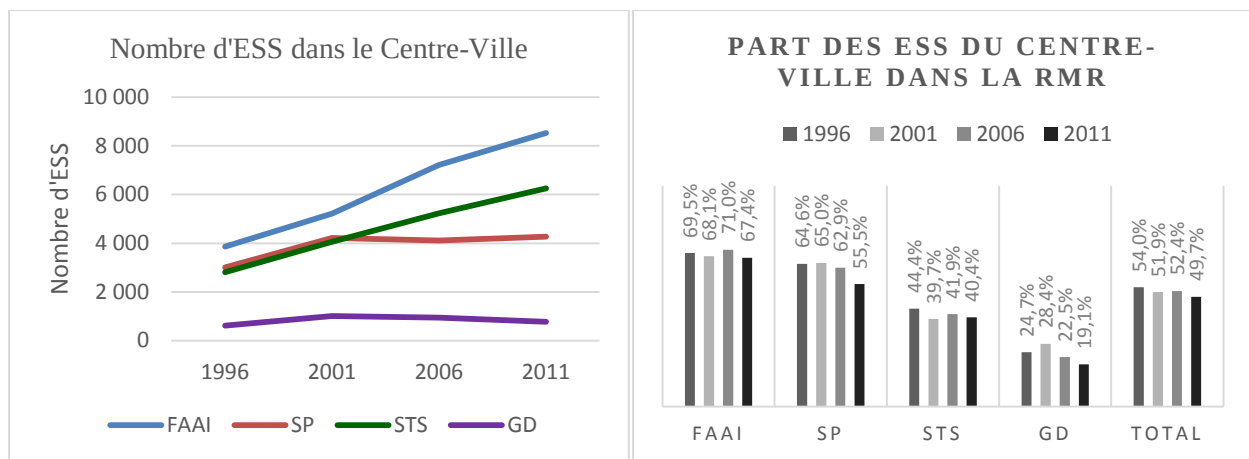
Figures 3.13 et 3.14 : Nombre et part des ESS dans le CBD entre 1996 et 2011

Source : Auteur

Tout compte fait, nous ne pouvons pas dire que le CBD s'affaiblit puisqu'il continue d'attirer des ESS au fil des ans et ce, malgré un affaiblissement en terme relatif.

3.4.2 Évolution du centre-ville

Nous l'avons vu, les pôles adjacents au CBD ne devraient pas être considérés comme des pôles en compétitions au CBD, mais bien comme des pôles faisant office d'extension de celui-ci. Ainsi, dans notre étude, le centre-ville de Montréal rassemblerait six pôles : celui du CBD, ceux de l'*Est*, de l'*Ouest* et du *Nord du CBD*, de même que celui du *Q.I.* et du *Vieux-Montréal*. En observant la **Figure 3.15**, le centre-ville de Montréal comptait en 2011 près de vingt-mille ESS – soit un peu moins du double qu'il comptait en 1996. Et ce sont d'ailleurs les secteurs de la FAAI et des STS qui ont le plus crû. En effet, la part des emplois de la FAAI a augmentée de 37,4% à 43,0% en l'espace de quinze ans pendant que celle des STS est passée de 27,4% à 31,5%. Pour leur part, les emplois des SP ont accrus en terme absolu (1 260 emplois de plus), mais ont diminué en terme relatif (passant de 29,2% à 21,5% entre 1996 et 2011). Tout compte fait, à l'image des résultats du CBD, le centre-ville de Montréal est assez diversifié en ESS. En revanche, le secteur de la GD est plutôt négligé avec son maigre 3,9%.



Figures 3.15 et 3.16 : Nombre d'ESS dans le centre-ville (incluant le CBD) et part des ESS du centre-ville par rapport à l'ensemble de la RMR entre 1996 et 2011

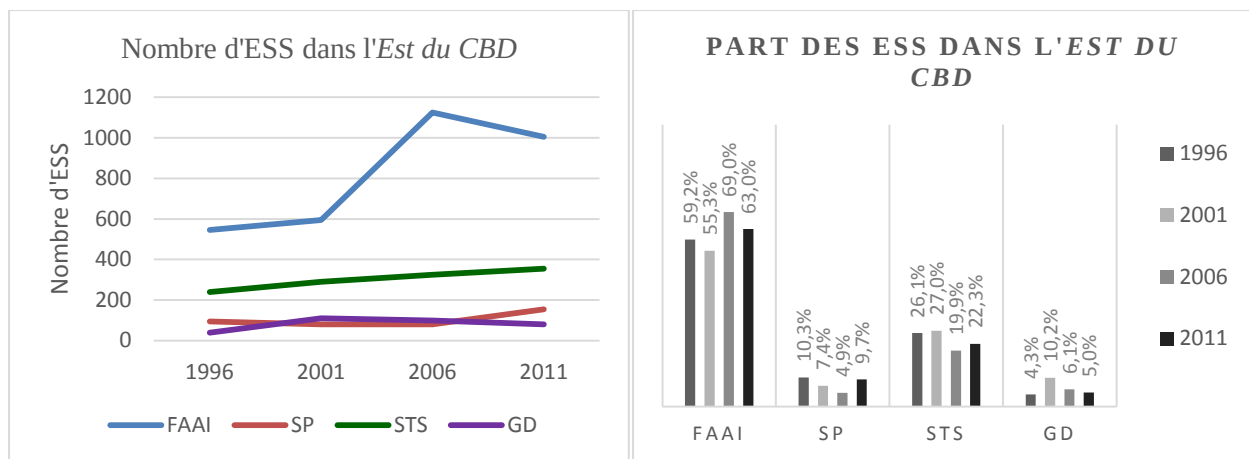
Source : Auteur

Quoi qu'il en soit, en observant la **Figure 3.16**, le centre-ville de Montréal domine toujours dans l'ensemble de la RMR, et ce, malgré le fait que le nombre d'ESS ne représentent désormais plus la majorité des ESS dans l'ensemble de la RMR : 54,0% des ESS de la région métropolitaine se localisaient dans le centre-ville en 1996 alors que 49,7% s'y trouvent toujours quinze ans plus tard.

Ci-dessous, nous analyserons plus en détails les cinq pôles et sous-pôles adjacents au CBD, soit les pôles qui forment le centre-ville de Montréal.

Est du CBD

Pour l'ensemble des années d'étude, ce pôle d'emplois est le troisième plus important après le CBD et celui de *St-Lô/TMR/CDN*. Il est également le deuxième pôle en importance pour le secteur de la FAAI, toutes années confondues. C'est d'ailleurs dans ce secteur qu'il domine en majorité (**Figure 3.18**) : le nombre d'emplois de la FAAI aurait presque doublé entre 2001 et 2006 (**Figure 3.17**).



Figures 3.17 et 3.18 : Nombre et part des ESS dans l'Est du CBD entre 1996 et 2011

Source : Auteur

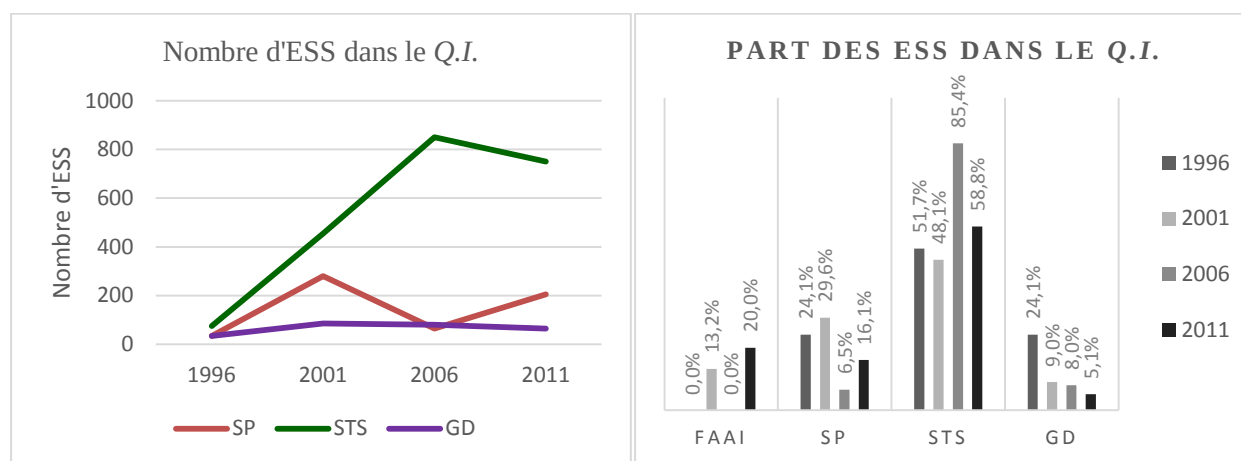
La présence du secteur des STS n'est pas négligeable alors que les secteurs des SP et des GD sont plutôt insignifiants. Enfin, mentionnons que le « CBD francophone » est toujours dynamique malgré une légère baisse depuis 2011 liée à la perte d'une centaine d'emplois du milieu de la FAAI – possiblement dû à la crise financière des dernières années (**Figure 3.17**).

Nord et Ouest du CBD

Ces deux secteurs ont été à la fois des pôles et des sous-pôles. En effet, le secteur du *Nord du CBD* a été un pôle d'emploi en 1996 puis en 2006 et un sous-pôle pour 2001 et 2011. Ceci résulte du fait que, d'après les **Tableaux A-7.2 et A-7.3** de l'**Annexe 7**, le nombre d'ESS aurait plutôt stagné. Concernant le secteur de l'*Ouest du CBD*, celui-ci a vu son nombre d'ESS s'accroître entre 1996 et 2006 pour ensuite décliner lors de l'ENM de 2011 et devenir un sous-pôle d'emplois. Il faut noter que le secteur du *Nord du CBD* est particulièrement spécialisé dans le secteur de la FAAI en y représentant plus des trois quarts des ESS – c'est d'ailleurs dans ce secteur que l'on retrouve la *Financière Standard Life*. Pour sa part, ce sont les secteurs des services aux entreprises (SP et STS) qui, dépendamment des années, figurent parmi les principales activités économiques dans l'*Ouest du CBD* – rappelons que c'est dans ce pôle que se trouve la firme d'ingénieur conseil *WSP*. Enfin, pour ces deux pôles (et sous-pôles), le secteur de la GD est insignifiant, pour ne pas dire absent.

Quartier de l'Innovation (QI)

Au recensement de 1996, ce pôle ne faisait pas partie des pôles d'emplois (ni des sous-pôles) puisqu'on n'y retrouvait pas plus de 150 ESS. Le secteur, caractérisé par la présence de friches industrielles, était jusque-là abandonné. En 1997, le gouvernement du Québec décida de réindustrialiser cette zone limitrophe au CBD en subventionnant la création d'emplois pour les entreprises du secteur du multimédia afin de créer le projet de la *Cité du Multimédia* (Poitras 2002; Sheitoyan et Saint-Pierre 2008). Choses faites, le secteur est devenu un pôle d'ESS dès le recensement de 2001, emplois s'illustrant majoritairement dans les STS (**Figures 3.19 et 3.20**).



Figures 3.19 et 3.20 : Nombre et part des ESS dans le Q.I. entre 1996 et 2011

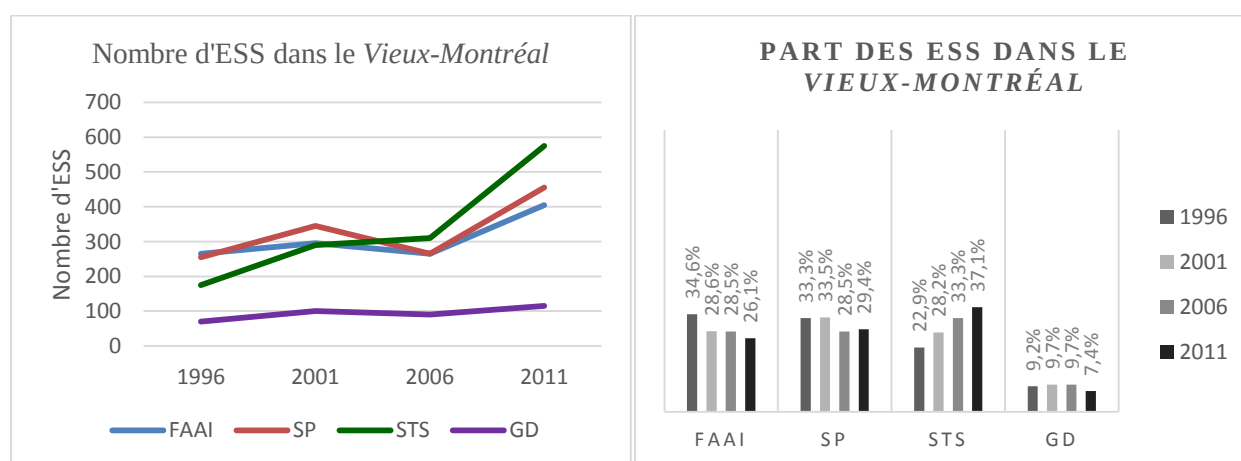
Source : Auteur

En effet, ce pôle est devenu en 2006 le troisième plus attirant pour les entreprises du secteur des STS et ce, en dépit du fait que le nombre d'emplois dans les STS se soit déprécié entre 2006 et 2011. De plus, le nombre d'ESS a constamment grossi de par l'arrivée des emplois de SP¹⁶ et du secteur de la FAAI. Avec 255 emplois de la FAAI en 2011, y aurait-il l'avènement de firmes d'investissement en capital de risque attirées par les entreprises de la nouvelle économie ? Choses certaines, ce pôle devrait continuer à se développer dans les années à venir puisque les condos du secteur de *Griffintown* se développent à vue d'œil.

¹⁶ Deuxième pôle le plus attractif pour le secteur des SP en 2001.

Vieux-Montréal

Tout comme le CBD et *l'Est du CBD*, le *Vieux-Montréal* est identifié comme un pôle pour l'ensemble de la période d'étude. En effet, bien que ce secteur de Montréal aie décliné après des décennies alors qu'il jouait le rôle de moteur socioéconomique de la métropole (et du Canada) (Hudon 1990; Linteau 2000, 2007) ; le pôle du *Vieux-Montréal* s'est plutôt développé depuis le milieu des années 1990, malgré un léger recul en 2006 (**Figure 3.21**). L'année 2011 a été un regain significatif avec 1 550 ESS, soit le double de 765, quinze ans plus tôt.



Figures 3.21 et 3.22 : Nombre et part des ESS dans le Vieux-Montréal entre 1996 et 2011

Source : Auteur

Entre 1996 et 2011, le *Vieux-Montréal* demeure le deuxième plus important pôle en ce qui a trait aux SP et le troisième pôle de la FAAI – exception faite pour l'année 2006. Par ailleurs, le secteur semble très diversifié du fait que la part respective des secteurs de la FAAI, des SP et des STS oscille entre 22,9% et 37,1% pour les quatre années de recensement (**Figure 3.22**). Pour sa part, le secteur des GD semble plutôt marginal. Notons toutefois que le secteur de la FAAI (qui était le plus important en 1996) a reculé en troisième position en 2011, au profit du secteur de la STS. Pour ce secteur, nous n'avons qu'à penser aux cabinets d'architectes installés dans les locaux patrimoniaux du secteur. Quoi qu'il en soit, le manque constant d'espace de stationnement – qui avait été cité comme l'une des principales causes de la délocalisation de sièges sociaux dans la décennie 1980 (Hudon 1990) – n'ont pas ralenti le dynamisme des services supérieurs dans le secteur.

Dans l'ensemble, nous pouvons constater que le centre-ville de Montréal (avec le CBD) domine toujours la région métropolitaine. En dépit du fait qu'il n'y ait plus la majorité d'ESS de la RMR dans le centre-ville depuis 2011, cette zone centrale est encore en pleine croissance, notamment pour les secteurs de la FAAI et des STS. Enfin, nous avons vu que trois pôles adjacents au CBD se démarquent. L'*Est du CBD* attirent les firmes de la FAAI et se classe comme le troisième pôle de la RMR en ce qui a trait aux nombre d'ESS, le *Vieux-Montréal* est très diversifié en plus d'attirer les emplois des SP et le *Q.I.* est attrayant pour les firmes de STS depuis le tout début du XXI^e siècle. Quoi qu'il en soit, le CBD montréalais n'est pas en perte de vitesse, d'autant plus que ses pôles adjacents accroissent.

3.4.3 Évolution des pôles d'emplois

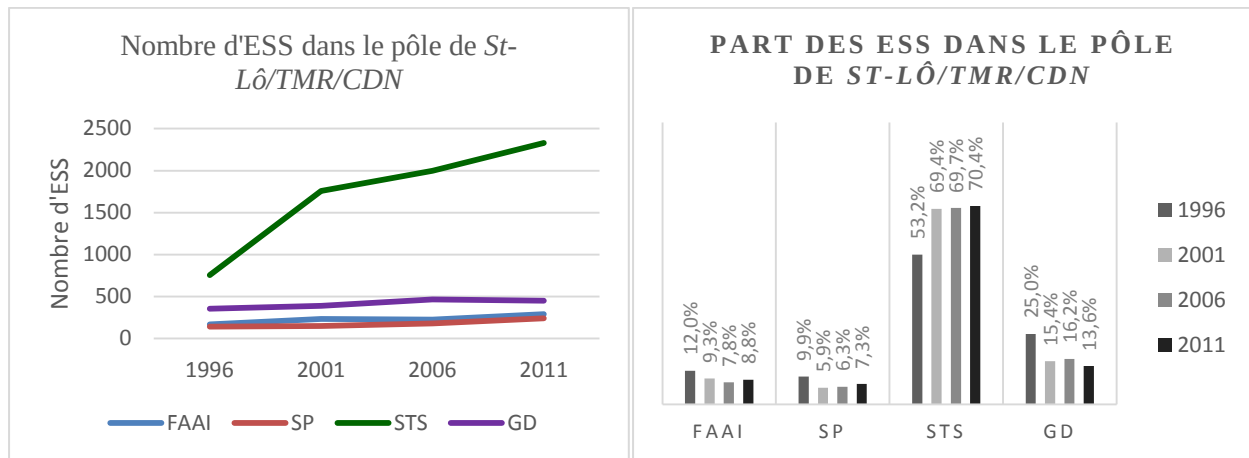
Après la lecture de nos résultats et de la revue de la littérature, nous pouvons conclure qu'il y aurait présence de quatre véritables pôles d'emplois secondaires dans la RMR de Montréal. Ces conclusions se justifient par trois facteurs : 1^o ces pôles ont toujours été identifiés comme des pôles et non pas des sous-pôles ; 2^o ces pôles sont formés de deux ou plusieurs SR contigus ; 3^o ces pôles sont en périphérie du CBD.

Nous analyserons les quatre pôles en question, à savoir les pôles de *St-Lô/TMR/CDN*, de l'*Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk*, de *Laval* et de *Long-Bouch*. Somme toute, ces pôles secondaires ressemblerait le mieux au concept d'*edge cities* tel que défini au chapitre 1, exception faite du pôle de *St-Lô/TMR/CDN* dans la mesure où ce dernier fait partie (en tant qu'arrondissement) de la ville-centre de la RMR.

Ville Saint-Laurent – Town of Mount Royal – Côte-des-Neiges

Le pôle de banlieue de *Ville Saint-Laurent – Town of Mount Royal – Côte-des-Neiges* serait le pôle secondaire le plus important de la RMR de Montréal. C'est ce que révèlent les résultats de notre étude et ce qui est similaire à ce qui a été constaté dans la littérature (Coffey et Drolet 1994; Coffey, Manzagol et Shearmur 2000; Manzagol, Coffey et Shearmur 2001; Coffey et Shearmur 2002; Terral et Shearmur 2006; Shearmur et al. 2007; Barbonne, Shearmur et Coffey 2008;

Terral et Shearmur 2008; Naud, Apparicio et Shearmur 2009; Thomas-Maret et al. 2011). Outre le fait que le pôle de *St-Lô/TMR/CDN* soit important, il est également l'un des plus dynamiques. En effet, le nombre d'ESS aurait plus que doublé entre 1996 et 2011 passant de 1 420 emplois à 3 310 et ce, en raison du nombre grandissant des emplois de STS dans le secteur (**Figure 3.23**).

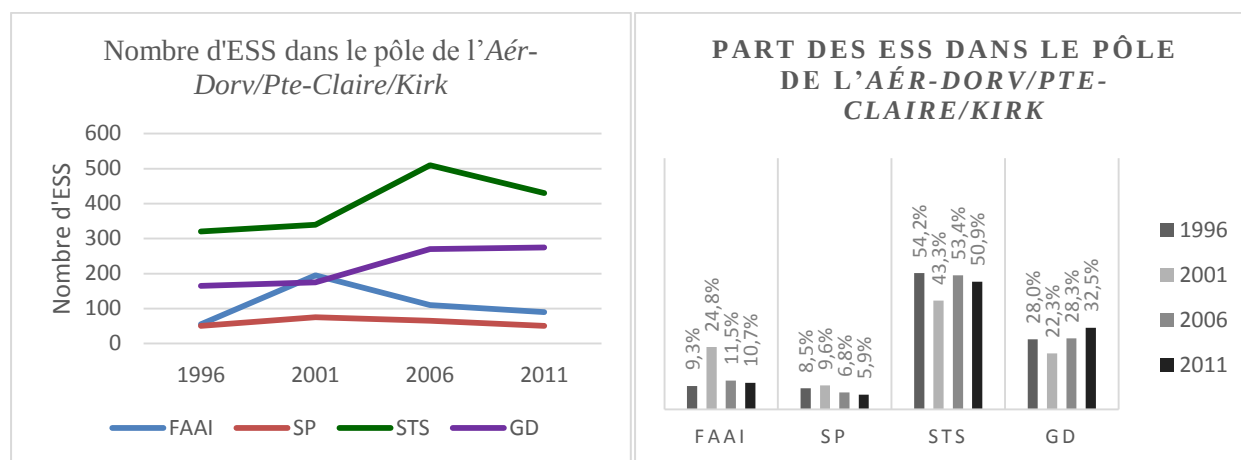


Figures 3.23 et 3.24 : Nombre et part des ESS dans le pôle de *St-Lô/TMR/CDN* entre 1996 et 2011

Source : Auteur

En regardant l'histogramme de la **Figure 3.24**, nous constatons que ce pôle est on ne peut plus spécialisé dans le secteur des STS avec plus de 70 pour cent de la part des ESS du secteur en 2011. Le pôle de *St-Lô/TMR/CDN* est en fait le deuxième pôle le plus attrayant pour ce secteur d'activité. Et il en fait de même pour le secteur de la GD. Par ailleurs, en 1996 ainsi qu'en 2011, le pôle de *St-Lô/TMR/CDN* était le troisième plus attractif pour le secteur des SP et ce, en dépit du fait que ce secteur n'y représente qu'une mince part des ESS. En dernière analyse, de par son dynamisme, nous pouvons dire que ce pôle continuera d'augmenter en ESS dans les décennies à venir puisqu'il verra éventuellement s'établir le mégaprojet de centre commercial *Royalmount* en 2021 ; mégaprojet aux allures de *edge city* avec ses tours à bureaux et sa localisation stratégique (intersection des autoroutes Décarie et Métropolitaine) (Corriveau 2015).

Comparativement au pôle précédent, celui de l'Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk a été moins dynamique. Malgré une hausse du nombre d'ESS entre l'année 1996 et celle de 2011, ce pôle aurait perdu plus d'une centaine d'emplois depuis 2006 (**Figure 3.25**).



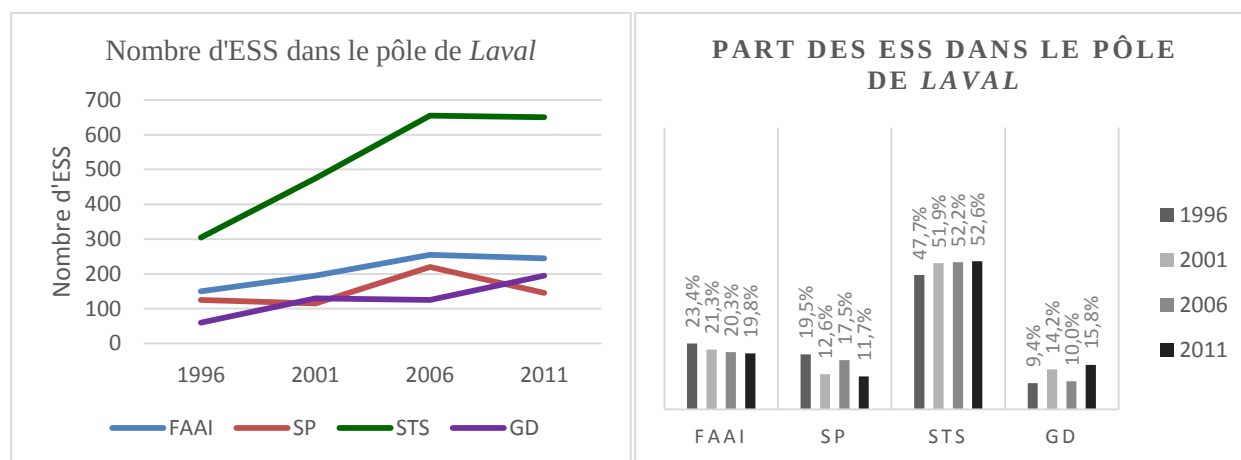
Figures 3.25 et 3.26 : Nombre et part des ESS dans le pôle de l'Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk entre 1996 et 2011

Source : Auteur

Ces emplois perdus proviennent en bonne partie du secteur des STS. Ces services forment encore le secteur plus présent du pôle (**Figure 3.26**) puisqu'ils représentent la moitié des ESS. De plus, en 1996, ce pôle était le troisième plus attractif pour les STS parmi l'ensemble des pôles de la région montréalaise. L'autre secteur qui caractérise ce pôle est celui de la GD. En effet, ce secteur représentait en 2011 près du tiers des activités supérieur dans ce pôle. Le pôle de l'Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk est d'ailleurs le troisième pôle le plus attrayant pour les entreprises du secteur de la GD au cours des quatre années de recensement. Enfin, alors que le secteur des SP stagne et forme une minorité, celui de la FAAI n'aurait été présent qu'en 2001, lorsqu'il formait le quart des ESS du pôle. Quoi qu'il en soit, le pôle de l'Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk est principalement spécialisé dans les STS et attire le secteur de la GD, un peu comme son homologue situé à l'est (le pôle de St-Lô/TMR/CDN).

Laval

Sur la rive nord de l'île de Montréal, le pôle de *Laval* était également dynamique jusqu'en 2006. Le nombre d'ESS a doublé en une décennie, alimenté par le secteur des STS – le pôle était le troisième plus attirant pour ce secteur en 2006 (**Figures 3.27 et 3.28**).



Figures 3.27 et 3.28 : Nombre et part des ESS dans le pôle de Laval entre 1996 et 2011

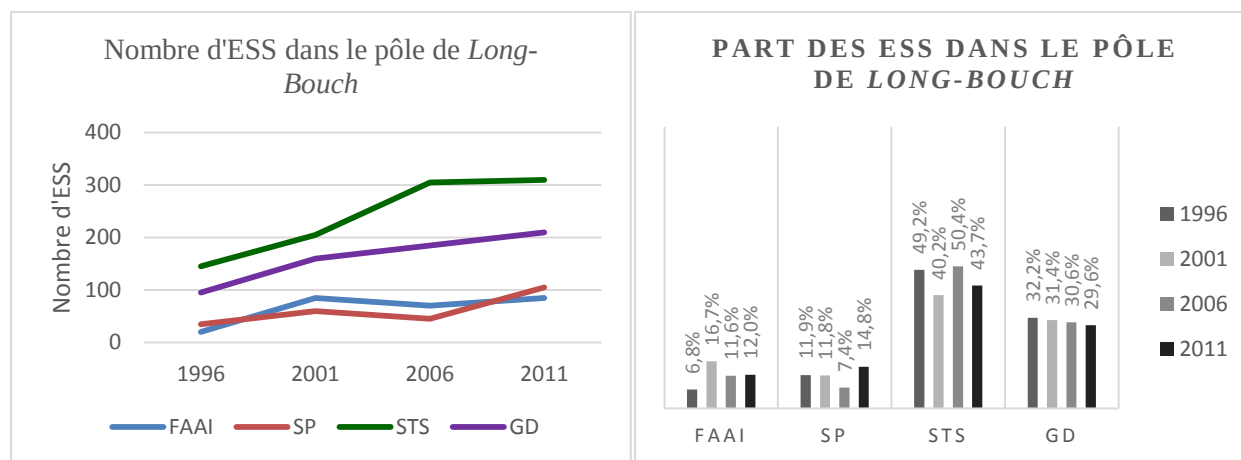
Source : Auteur

En 2011, le pôle a perdu une vingtaine d'ESS, alimenté cette fois par le départ de firme de SP (75 emplois). Néanmoins, le pôle a su compenser en attirant quelques emplois du secteur de la GD (70 emplois). Quoi qu'il en soit, comme les deux pôles secondaires précédents, le pôle de *Laval* se spécialise dans le secteur des STS : la moitié des ESS du pôle fait partie de ce secteur. Les emplois des secteurs des SP et de la GD regroupent chacun une dizaine de pour cent alors que ceux de la FAAI est représenté par plus ou moins un emploi sur cinq. En dépit du fait que le rythme de ce pôle ait ralenti entre 2006 et 2011, ce pôle ne paraîtrait pas en déclin : « Au cours des dernières années, nous avons été témoins d'une nouvelle vague d'engouement pour la banlieue en raison du développement de nouveaux pôles près du Carrefour à Laval [...]. » (Colliers International 2014).

Longueuil – Boucherville

En dépit d'un accroissement constant au fil des ans, ce dernier pôle secondaire comporte le moins grand nombre d'ESS parmi les quatre pôles secondaires – 710 ESS en 2011 (**Figure 3.29**). Tout

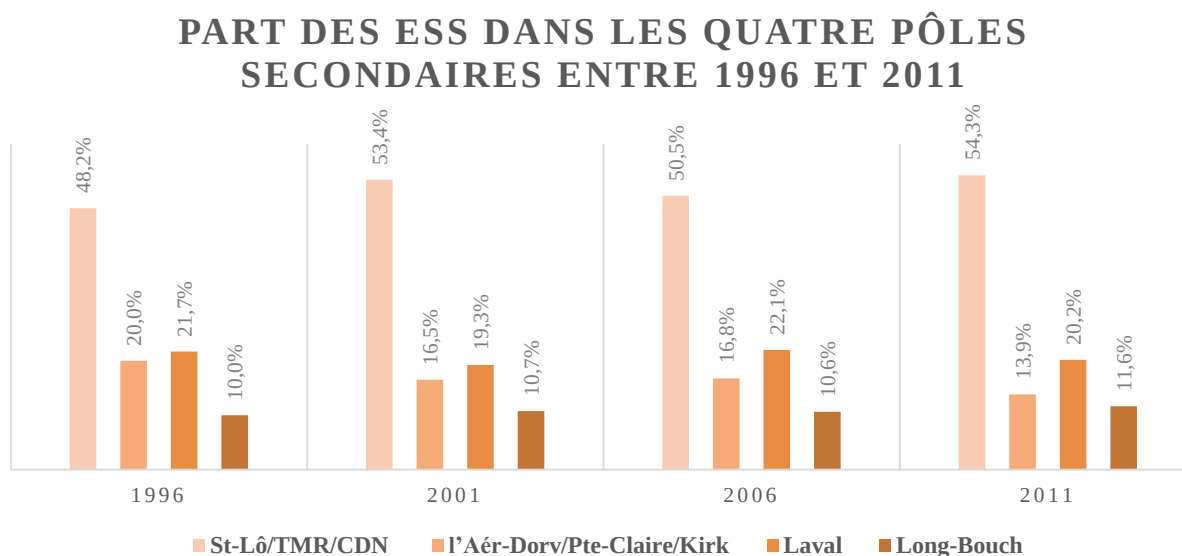
comme les autres pôles secondaires, le pôle de *Long-Bouch* est spécialisé dans le secteur des STS avec une part oscillant entre quarante et cinquante pour cent, selon les années (**Figure 3.30**). Similaire au pôle de l'*Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk*, le nombre d'emplois du secteur de la GD représente près du tiers de l'ensemble des ESS du pôle.



Figures 3.29 et 3.30 : Nombre et part des ESS dans le pôle de Long-Bouch entre 1996 et 2011

Source : Auteur

Néanmoins, depuis 2011, il y aurait plus d'emplois issues du secteur des SP dans le pôle de *Long-Bouch* que dans celui de l'*Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk* et le nombre d'emplois du secteur de la GD serait supérieur à ceux du pôles de *Laval* (**Tableaux A-7.7 à A-7.10 de l'Annexe 7**).



Figures 3.31 : Part des ESS dans les quatre pôles secondaires entre 1996 et 2011

Source : Auteur

En conclusion, c'est le pôle de *St-Lô/TMR/CDN* qui est le plus important puisqu'on y retrouve, depuis 2001, plus de la moitié des ESS parmi les quatre pôles secondaire (**Figure 3.31**). *Laval* suit deuxième avec un cinquième des ESS. Les pôles de l'*Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk* et de *Long-Bouch* forment chacun un peu plus de dix pour cent des ESS. Mentionnons que, parmi les quatre pôles secondaires, le pôle de l'*Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk* représentait 20,0% des ESS en 1996. Nous pouvons donc le considéré comme un pôle en déclin au terme relatif, malgré une maigre augmentation en terme absolu (255 ESS entre 1996 et 2011 – soit une hausse de 43,2%).

3.4.4 Évolution des autres pôles d'emplois et des sous-pôles

Avant de conclure sur nos résultats, nous ferons une analyse succincte des six derniers pôles et sous-pôles. Nous en avons décidé ainsi puisque qu'ils n'ont pas toujours été identifiés comme des pôles et/ou des sous-pôles pour chacune des quatre années de recensement. Enfin, ils ne forment ni des pôles adjacents, ni des périphériques comme l'ont été les pôles analysés plus tôt. Afin de ne pas alourdir le texte, nous préférons donc mettre en **Annexe 7** les tableaux de ces derniers (**Tableaux A-7.11 à A-7.16**).

À l'est du centre-ville, nous retrouvons le sous-pôle du *Centre-Sud*. Ce sous-pôle n'a été identifié ainsi qu'au recensement de 2001 où l'on y retrouvait 165 ESS, principalement du secteur de la STS (avec près de quatre ESS sur cinq). L'autre secteur présent était celui des SP. Les secteurs de la FAAI et des GD sont pratiquement inexistantes tout au long des cinq années d'étude. Somme toute, nous considérons le *Centre-Sud* comme un sous-pôle en raison de ses résultats de 2001. Autrement dit, ce sous-pôle est, d'une certaine façon, insignifiant à l'échelle de la région métropolitaine. Mentionnons encore une fois que, pareillement au pôle du *Parc Olympique*, ce pôle n'avait pas suffisamment d'emplois totaux en 2011 pour être analysé convenablement. Il est donc, par défaut, retiré des pôles et sous-pôles d'emplois pour cette dernière année.

À l'ouest du centre-ville se trouve le pôle et sous-pôle de *Westmount*. Bien qu'il ait été un sous-pôle en 1996 puis un pôle en 2001 et en 2011, *Westmount* peut être considéré comme une extension du centre-ville de Montréal, sans pour autant être un pôle polycentrique de par sa distance. Étrangement, *Westmount* a perdu près des deux tiers du nombre d'ESS entre 2001 et 2006 (année à laquelle il n'était ni un pôle, ni un sous-pôle) ; pour ensuite quasi triplé entre 2006

et 2011. Ces vicissitudes économiques pourraient être la cause d'une mauvaise collecte de données : sous prétexte que la Place Alexis Nihon (principal générateur d'ESS) est localisée, d'une part, dans le pôle/sous-pôle de *Westmount* et, d'autre part, dans celui de l'*Ouest du CBD* – l'année 2006 a été la meilleure année en terme de nombre d'ESS dans ce dernier pôle d'emplois. En dernière analyse, mentionnons que *Westmount* est plutôt diversifié entre les secteurs des services (SP et STS) et de la FAAI – celui-ci y étant de plus en plus présent.

Le sous-pôle de l'*Île-des-Sœurs* a été identifié ainsi au cours des années 1996, 2001 et 2011. C'est avant tout le secteur des STS qui domine malgré une baisse accrue en terme relatif passant de 70,0% en 1996 à 35,4% en 2011 au profit du secteur de la GD. L'implantation du siège social de *Bell* en 2009 en serait sans doute l'origine. En revanche, le nombre de ESS du sous-pôle devrait stagner, voir diminuer en raison des travaux de reconstruction du pont Champlain.

Concernant le sous-pôle d'emploi de l'*A40/Blvd-St-Lô*, celui-ci n'a été identifié comme un pôle d'emplois qu'en 2006. Ce pôle est avant tout spécialisé dans le secteur de la FAAI – et particulièrement dans les domaines de l'assurance et de la comptabilité. En effet, au fil des années, le secteur de la FAAI représentait entre les deux tiers et les trois quarts des ESS.

Pour ce qui est du sous-pôle du *Parc Olympique*, celui-ci a été identifié ainsi entre 2001 et 2006. Pour ces deux années de recensement, c'est le secteur de la STS qui domine alors que celui de la FAAI suit avec plus de trente pour cent en 2001 et moins de quinze pour cent, cinq ans plus tard. Les secteurs des SP et de la GD sont d'ailleurs inexistantes.

Enfin, bien qu'il soit souvent mentionné comme un pôle d'emploi¹⁷ dans la littérature montréalaise (Coffey, Manzagol et Shearmur 2000; Manzagol, Coffey et Shearmur 2001; Coffey et Shearmur 2002; Terral et Shearmur 2006; Shearmur et al. 2007; Terral et Shearmur 2008), le sous-pôle d'*Anjou* est, pour notre étude, considéré comme un pôle d'ESS seulement en 2001. Le secteur de la FAAI – généralement du sous-secteur de l'assurance – y est pour beaucoup puisqu'il y représente plus de la moitié des ESS sur l'ensemble des années de recensement.

¹⁷ Nous parlons ici d'emplois totaux

3.5 Conclusion du chapitre 3

Pour résumer l'analyse de la structure locale et celle de l'ensemble du chapitre 3, il est hors de tout doute que le CBD est encore en situation de dominance. En effet, le CBD continue d'attirer les ESS puisqu'ils sont passés de 8 040 à 14 830 de 1996 à 2011, soit une augmentation de 6 790 ESS. Malgré le fait que le CBD continue de voir sa part d'ESS dans la RMR faiblir – elle est passée de 42,1% à 37,2% en l'espace de quinze ans –, le pôle du CBD est encore le plus important (entre 1996 et 2011, il y a eu plus d'ESS dans le CBD que dans l'ensemble des autres pôles réunis).

Si la part des ESS du CBD a diminué, celle-ci ne se serait pas éloignée bien loin puisque les pôles adjacents ont été des plus dynamiques. Tout comme les ESS du CBD, ceux des pôles adjacents ont l'atout d'être diversifiés entre le secteur de la FAAL, des SP et des STS. À lui seul, le centre-ville¹⁸ représenterait en 2011 plus des deux tiers des ESS de la RMR. Ce qui nous confirme que le cœur de Montréal garde toujours un bon rythme.

Néanmoins, des pôles secondaires sont présents à l'extérieur du centre et même dans d'autres municipalités autonomes. Ceux-ci se sont bien développés, mais c'est principalement celui de *St-Lô/TMR/CDN* qui s'est le plus démarqué et qui, lui, ne ferait pas obstruction au CBD puisqu'il fait partie de la ville-centre, notamment sous forme d'arrondissements. Par ailleurs, malgré le fait que certaines études d'agences immobilières aient évoquées une vigueur dans la construction de tours à bureaux à Laval et sur la Rive-Sud (Colliers International 2011, 2013b), nous ne pouvons pas en dire autant pour les activités de services supérieurs. Il serait donc possible que ces marchés de bureaux en périphéries de Montréal attirent principalement les activités de *back offices* et les services professionnels pour le particulier. En revanche, nous verrons dans un futur proche si les alentours du nouveau *Quartier DIX30* à Brossard seront attrayants pour les ESS et sauront accueillir les *front offices*.

¹⁸ Pôles adjacents et CBD

CONCLUSION

Nous avons vu au premier chapitre que les CBD de plusieurs métropoles étatsuniennes ont perdu de leur force attractive au profit des pôles suburbains. Dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Harris et Ullman (1945) mirent de l'avant le concept de pôles de banlieue (*nucleis*). La métamorphose de la ville monocentrique vers la ville polycentrique s'est observée à partir de la fin des années 1970 et a été abondamment étudiée dans la littérature étatsunienne. Il suffit de nommer la typologie de pôles suburbains allant des *edge cities* (Garreau 1991) aux *magnet areas* (Stanback 1991), en passant par les *suburban downtowns* (Hartshorn et Muller 1989) et les *subcenters* (Giuliano et Small 1991). Peu de temps après ces travaux, Gordon et Richardson (1996), puis Dear et Flusty (1998) et Lang (2003) ont suscité l'intérêt avec leur modèle distinct de ville diffuse (*scatteration*).

Dans le cas de la RMR de Montréal, nous avons alors nous avons mis de l'avant l'hypothèse que les phénomènes de « polycentrisation » et de diffusion des emplois (et des ESS) se seraient accélérés depuis le début du XXI^e siècle. Cette hypothèse a été justifiée, nous l'avons vue, par une série de transformations dans la région montréalaise qui aurait, a priori, encouragé la formation de pôles suburbains. Nous avons d'ailleurs mentionné la forte hausse des loyers, l'augmentation de la congestion routière et le revirement démographique, de même que la reconnaissance accrue du patrimoine au centre-ville, l'ouverture de trois stations de métro en territoire suburbain et la perte constante des emplois manufacturiers de la région.

De façon plus précise, nous nous sommes posé les questions suivantes : peut-on dire qu'à Montréal les emplois de services supérieurs se sont déplacés vers les périphéries ? Si c'est le cas, comment se sont-ils relocalisés ? Où se relocalisent-ils et dans quelle mesure ? Est-ce tous les types d'emplois de services supérieurs qui se sont relocalisés ? Y a-t-il une spécialisation des emplois dans le CBD de Montréal et dans les sous-centres métropolitains ?

Or, nos résultats nous portent à infirmer l'hypothèse d'un affaiblissement du CBD et d'une fuite des ESS vers des pôles de banlieue. En effet, nous n'avons qu'à relire le tableau **Tableau 3.7** de la page 94 pour constater que le CBD attire continuellement les ESS. Mentionnons toutefois qu'il y a eu diminution du nombre d'ESS dans le CBD en terme relatif puisque ceux-ci représentaient

42,1% des ESS de la RMR en 1996 contre 37,2% en 2011. Les pôles adjacents au CBD et ceux de banlieues¹⁹ ont chacun vu leur part légèrement augmenter, alors que celle des pôles périphériques a diminué d'un pour cent. Ainsi, le territoire du reste de la RMR a enregistré la plus forte augmentation en voyant sa part d'ESS dans la région passer de 27,7% en 1996 à 32,1% quinze ans plus tard. Quant à la forme urbaine de la région montréalaise, nous observons qu'elle est passée d'un modèle plutôt monocentrique en 1996 à un début de jonction entre les modèles de villes monocentrique, polycentrique et diffuse en 2011 (revoir le **Tableau 3.6** de la page 91). Enfin, nous constatons une certaine forme de polarité dans la RMR en ce qui a trait aux secteurs d'emplois²⁰ (revoir la carte de la **Figure 3.12** à la page 97). Nous retrouvons principalement les activités de la FAAI et des SP dans les pôles du centre-ville. Le secteur des STS se localisait principalement dans les pôles périphériques, mais avec toutefois une présence importante dans le centre-ville, à l'instar du pôle du *Quartier de l'Innovation*. Et pour le secteur de la GD, le plus petit des secteurs, nous le retrouvons surtout dans les pôles périphériques au centre. Tout compte fait, nos résultats sur le CBD (augmentation en terme absolu, mais diminution en terme relatif) nous rappellent les conclusions de nombreux travaux précédents sur la région montréalaise (Manzagol, Coffey et Shearmur 2001; Coffey et Shearmur 2001a, 2002; Trépanier et Coffey 2004; Terral et Shearmur 2006).

Par l'analyse de données plus récentes issues du recensement de 2006 et de l'ENM de 2011 et l'utilisation de microdonnées spatialisées, ce mémoire apporte, pensons-nous, une contribution utiles à la littérature scientifique; d'autant plus que la période (1996 à 2011) a été plutôt mouvementée pour Montréal. L'utilisation de microdonnées est une première dans l'étude de la répartition spatiale des emplois dans la RMR de Montréal alors que les articles précédents se sont basés sur les données agrégées du recensement. L'utilisation des microdonnées nous a permis de mieux cerner notre population d'étude, soit les ESS. Enfin, ce mémoire espère contribuer à améliorer l'aménagement urbain. Barbonne, Shearmur et Coffey (2008) ont rappelé que la convergence des emplois vers les pôles suburbains encourageait l'utilisation massive de l'automobile au dépens des transports collectifs. De ce fait, les réseaux de transports collectifs de la région montréalaise affluent généralement vers le centre-ville, dans une logique de modèle monocentrique. Or, nous avons vu que la RMR de Montréal se distancie peu à peu du modèle

¹⁹ Soit les pôles sur le territoire de la Ville de Montréal, en périphérie du centre-ville.

²⁰ FAAI, SP, STS et GD

monocentrique. Ainsi, dans la mesure où les pôles d'emplois sont « producteurs » de destination en transport, les réseaux de transports collectifs devraient tenir compte des autres modèles de forme urbaine (polycentrique et diffuse) afin d'offrir un service de transport collectif efficace et adapté à la réalité montréalaise.

Enfin, nous avons fait une mise en garde en ce qui touche les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 en raison de leur fiabilité amoindrie. L'analyse des comparaisons entre 2011 et les années 1996, 2001 ou 2006 doit se faire avec précaution. Heureusement, le recensement de 2016 reprendra sa forme obligatoire. Les données (de 2016) seront désormais plus crédibles et il sera donc intéressant de les comparer avec celles précédant 2011. Verrons-nous alors l'émergence d'une *edge city* à Brossard, comme le veut bien le maire Paul Leduc (Côté 2014) ? En regardant les quelques tours à bureaux fraîchement érigées le long de l'autoroute 10, en face du *Quartier DIX30*, il ne serait pas étonnant qu'on y voit un jour l'apparition d'un pôle périphérique.

BIBLIOGRAPHIE

- (ACI), Airports Council International. 2015. *ACI Annual World Airport Traffic Report*. Airports Council International (ACI). Consulté le 16 juin 2015. <http://www.aci.aero/Data-Centre/Monthly-Traffic-Data/International-Passenger-Rankings/12-months>.
- Addie, Jean-Paul D., Robert Fiedler et Roger Keil. 2015. « Cities on the Edge: Emerging Suburban Constellations in Canada. » In *Canadian Cities in Transition*, Fifth Edition, sous la dir. de Pierre Filion, Markus Moos, Tara Vinodrai et Ryan Walker, 415-432. Don Mills, Ont.: Oxford University Press.
- Aguiléra, Anne. 2002. « Services aux entreprises, centralité et multipolarisation. Le cas de Lyon. » *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* (3): 397-422.
- Alonso, William. 1964. *Localisation and Land Use*. Cambridge (MA): Harvard University Press.
- Anas, Alex, Richard Arnott et Kenneth A Small. 1998. « Urban spatial structure. » *Journal of economic literature*: 1426-1464.
- Anderson, Nathan B. et William T Bogart. 2001. « The Structure of Sprawl: Identifying and Characterizing Employment Centers in Polycentric Metropolitan Areas. » *American Journal of Economics and Sociology* 60 (1): 147-169. doi: 10.1111/1536-7150.00058.
- Anselin, Luc. 1995. « Local indicators of spatial association-LISA. » *Geographical analysis* 27 (2): 93-115.
- Apparicio, Philippe, Mohamed Abdelmajid, Mylène Riva et Richard Shearmur. 2008. « Comparing alternative approaches to measuring the geographical accessibility of urban health services: Distance types and aggregation-error issues. » *International journal of health geographics* 7 (1): 7.
- Appold, Stephen J. 2015. « The impact of airports on US urban employment distribution. » *Environment and Planning A* 47 (2): 412-429.
- Appold, Stephen J et John D Kasarda. 2013. « The airport city phenomenon: evidence from large US airports. » *Urban Studies* 50 (6): 1239-1259.

- Arribas-Bel, Daniel et Fernando Sanz-Gracia. 2014. « The validity of the monocentric city model in a polycentric age: US metropolitan areas in 1990, 2000 and 2010. » *Urban Geography* 35 (7): 980-997. doi: 10.1080/02723638.2014.940693.
- Barbonne, Rémy, Richard Shearmur et William Coffey. 2008. « Les nouvelles dynamiques intra-métropolitaines de l'emploi favorisent-elles des migrations pendulaires plus « durables » ? le cas de la région métropolitaine de Montréal, 1998-2003. » *Géographie, économie, société* 10 (1): 103-120. doi: 10.3166/ges.10.103-120.
- Baumont, Catherine, Cem Ertur et Julie Gallo. 2004. « Spatial analysis of employment and population density: the case of the agglomeration of Dijon 1999. » *Geographical Analysis* 36 (2): 146-176.
- Bazin, Sylvie, Christophe Beckerich et Marie Delaplace. 2009. « Desserte TGV et localisation des entreprises dans les quartiers d'affaires : nouvelle accessibilité ou nouvelle offre de bureaux ? Le cas de la Gare de Reims. » *Les Cahiers scientifiques du transport* (56).
- Berry, Brian JL. 1980. « Urbanization and counterurbanization in the United States. » *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 451 (1): 13-20.
- Bogart, William T et William C Ferry. 1999. « Employment centres in Greater Cleveland: evidence of evolution in a formerly monocentric city. » *Urban Studies* 36 (12): 2099-2110.
- Boileau, Josée. 2015. « Recensement. Prévisible, avéré. » *Le Devoir*, 23 et 24 mai, B4. Éditorial.
- Boiteux, Céline et Jean-Marie Huriot. 2000. « Services supérieurs et recomposition urbaine. » *Document de travail. Laboratoire d'analyse et de techniques économiques (LATEC)*: 1-31.
- Bontje, Marco et Joachim Burdack. 2005. « Edge cities, European-style: examples from Paris and the Randstad. » *Cities* 22 (4): 317-330.
- Burgess, Ernest Watson. 1925. « The growth of the city: an introduction to a research project. » In *The City*, sous la dir. de Park, Burgess et McKenzie, 47-62. Chicago: The University of Chicago Press.

- Capelle-Blancard, Gunther, Matthieu Crozet et Fabien Tripier. 2007. « La localisation des activités financières dans l'Union européenne. » *La Place financière de Paris et la consolidation des bourses mondiales*.
- Capelle-Blancard, Gunther et Yamina Tadjeddine. 2007. « Les places financières : désintégration, suburbanisation et spécialisation. » *Revue d'économie financière*: 93-115.
/web/revues/home/prescript/article/ecofi_0987-3368_2007_num_90_4_4405.
- . 2010. The Impact of the 2007-2010 Crisis on the Geography of Finance. CEPII research center. <http://ideas.repec.org/p/cii/cepidt/2010-16.html>.
- CCMM. 2010. *Le Transport en commun. Au coeur du développement économique de Montréal*. Montréal: Chambre de commerce du Montréal métropolitain.
- Ceccato, Vânia et Lars Olof Persson. 2002. « Dynamics of rural areas: an assessment of clusters of employment in Sweden. » *Journal of Rural Studies* 18 (1): 49-63.
- Cervero, Robert. 1989. *America's suburban centers: the land use-transportation link*. Routledge.
- Cervero, Robert et Kang-Li Wu. 1998. « Sub-centring and commuting: evidence from the San Francisco Bay area, 1980-90. » *Urban studies* 35 (7): 1059-1076.
- Chapain, Caroline et Mario Polèse. 2000. « Le déclin des centres-villes: mythe ou réalité? Analyse comparative des régions métropolitaines nord-américaines. » *Cahiers de géographie du Québec* 44 (123): 303-324.
- Charney, Igal. 2005. « Re-Examining Suburban Dispersal: Evidence from Suburban Toronto. » *Journal of urban affairs* 27 (5): 467-484.
- Claval, Paul. 2000. « Réflexions sur la centralité. » *Cahiers de géographie du Québec* 44 (123): 285-301.
- Coffey, William. 2000. « The geographies of producer services. » *Urban geography* 21 (2): 170-183.
- Coffey, William et Réjean Drolet. 1994. *Le secteur tertiaire et les sièges sociaux dans la région métropolitaine de Montréal*. Montréal: INRS-Urbanisation.

- Coffey, William, Réjean Drolet et René Bergeron. 1993. *Les services supérieurs dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1989 : importance stratégique, croissance et dynamique spatiale* Montréal: INRS-Urbanisation.
- Coffey, William, Réjean Drolet et Mario Polèse. 1996. « The Intrametropolitan location of high order services : Patterns, Factors and Mobility in Montreal. » *Papers in Regional Science* 75 (3): 293-323. doi: 10.1111/j.1435-5597.1996.tb00667.x.
- Coffey, William, Claude Manzagol et Richard Shearmur. 2000. « L'évolution spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1996. » *Cahiers de géographie du Québec* 44 (123): 325-339. doi: 10.7202/022924ar.
- Coffey, William et John McRae. 1989. *Service industries in regional development*. Halifax: Institute for Research on Public Policy.
- Coffey, William et Mario Polèse. 1989. Producer services and regional development: A policy-oriented perspective. In *Papers of the Regional Science Association*: Springer.
- Coffey, William et Richard Shearmur. 2001a. « The identification of employment centres in Canadian metropolitan areas: the example of Montreal, 1996. » *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 45 (3): 371-386. doi: DOI: 10.1111/j.1541-0064.2001.tb01188.x.
- . 2001b. « Intrametropolitan employment distribution in Montreal, 1981-1996. » *Urban Geography* 22 (2): 106-129.
- . 2002. « Agglomeration and Dispersion of High-order Service Employment in the Montreal Metropolitan Region, 1981-96. » *Urban Studies* 39 (3): 359-378. doi: 10.1080/00420980220112739.
- Coffey, William et David Trépanier. 2003. « La répartition spatiale de l'emploi dans la grande région de Montréal, 1996-2001. » *Canadian Journal of Regional Science* 26 (2-3): 319-336.
- Colliers International. 2011. *Rapport de marché de bureaux, Automne 2011. Montréal, Québec. Montréal.*
- . 2013a. *Rapport de marché de bureaux, Automne 2013. Montréal, Québec Montréal.*

———. 2013b. *Rapport de marché de bureaux, Printemps 2013*. Montréal, Québec. Montréal.

———. 2014. *Rapport de marché de bureaux. Grand Montréal. Automne 2014*. Montréal.

———. 2015. *Rapport de recherche et de prévisions du marché. Montréal, Bureau, Deuxième trimestre 2015*. Montréal.

Corriveau, Jeanne. 2015. *Mont-Royal donne le feu vert au Royalmount*. Le Devoir. Consulté le 26 septembre 2015. <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/450767/montreal-mont-royal-donne-le-feu-vert-au-royalmount>.

Côté, Nathalie. 2014. À l'ère « *edge city* ». La Presse. Consulté le 26 septembre 2015. <http://affaires.lapresse.ca/portfolio/brossard/201409/11/01-4799171-a-lere-edge-city-.php>.

Craig, Steven G et Pin T Ng. 2001. « Using quantile smoothing splines to identify employment subcenters in a multicentric urban area. » *Journal of Urban Economics* 49 (1): 100-120.

Crouzet, Éric. 2001. « Géographie économique des bureaux: l'organisation urbaine en question. » *L'Espace géographique* (3): 256-264.

Dear, Michael. 2002. *From Chicago to L.A. : making sense of urban theory*. Thousand Oaks: Sage Publications.

Dear, Michael et Nicholas Dahmann. 2008. « Urban politics and the Los Angeles school of urbanism. » *Urban Affairs Review* 44 (2): 266-279.

Dear, Michael et Steven Flusty. 1998. « Postmodern Urbanism. » *Annals of the Association of American Geographers* 88 (1): 50-72. doi: 10.1111/1467-8306.00084.

Dechenaux, Emmanuel, ShakunD Mago et Laura Razzolini. 2014. « Traffic congestion: an experimental study of the Downs-Thomson paradox. » *Experimental Economics* 17 (3): 461-487. doi: 10.1007/s10683-013-9378-4.

Doloreux, David, Mark Freel et Richard Shearmur. 2010. *Knowledge-intensive business services : geography and innovation*. Burlington, Vt.: Ashgate.

Drennan, Matthew P et Hugh F Kelly. 2011. « Measuring urban agglomeration economies with office rents. » *Journal of Economic Geography* 11 (3): 481-507.

- Duncan, Otis Dudley et Beverly Duncan. 1955. « A methodological analysis of segregation indexes. » *American sociological review*: 210-217.
- Duvivier, Chloé, Mario Polèse et Philippe Apparicio. 2015. *Où se localise la nouvelle économie? Une étude de Toronto, Montréal et Vancouver basée sur des microdonnées et des modèles d'économétrie spatiale*. INRS Centre - Urbanisation Culture Société.
<http://espace.inrs.ca/2689/1/Inedit04-15.pdf>.
- Erickson, Rodney A. 1983. « The evolution of the suburban space economy. » *Urban Geography* 4 (2): 95-121.
- Felsenstein, Daniel. 2002. « Do high technology agglomerations encourage urban sprawl? » *The Annals of Regional Science* 36 (4): 663-682.
- Fernández-Maldonado, Ana María, Arie Romein, Otto Verkoren et Renata Parente Paula Pessoa. 2014. « Polycentric structures in Latin American metropolitan areas: identifying employment sub-centres. » *Regional Studies* 48 (12): 1954-1971.
- Filion, Pierre et Gunter Gad. 2006. « Urban and suburban downtowns: Trajectories of growth and decline. » In *Canadian Cities in Transition*, Third edition, sous la dir. de Trudi E. Bunting et Pierre Filion, 171-191. Don Mills, Ont.: Oxford University Press.
- Fishman, Robert. 1998. « Beyond utopia: urbanism after the end of cities. » In *Real City, Ideal City*, sous la dir. de P Subirós, 29-36. Barcelone: Centre de Cultura Contemporània de Barcelona (CCCCB).
- Florida, Richard L. 2012. *The rise of the creative class, revisited*. New York: Basic Books.
- . 2013. *Gun Violence in U.S. Cities Compared to the Deadliest Nations in the World*. New Orleans is like Honduras, Detroit is similar to El Salvador. The Atlantic. Consulté le 26 juin 2015. <http://www.citylab.com/politics/2013/01/gun-violence-us-cities-compared-deadliest-nations-world/4412/>.
- Frieden, Bernard J. 1989. « The downtown job puzzle. » *The public interest*: 71-86. Aufsatz in Zeitschriften, Article in journal.

- Fujii, Tadashi et Truman A. Hartshorn. 1995. « The Changing Metropolitan Structure of Atlanta, Georgia: Locations of Functions and Regional Structure in a Multinucleated Urban Area. » *Urban Geography* 16 (8): 680-707. doi: 10.2747/0272-3638.16.8.680.
- Gad, Gunter. 1999. « Downtown Montreal and Toronto: distinct places with much in common. » *Canadian Journal of Regional Science* 22 (1/2): 143-170.
- Gad, Gunter et Malcolm Matthew. 2000. « Central and Suburban Downtowns. » In *Canadian cities in transition : the twenty-first century*, 2nd ed., sous la dir. de Trudi E. Bunting et Pierre Filion, 248-273. Don Mills, Ont.: Oxford University Press.
- Garreau, Joel. 1991. *Edge City: Life on the New Frontier*. Anchor.
- Getis, Arthur et J Keith Ord. 1995. « Local spatial autocorrelation statistics: distributional issues and an application. » *Geographical analysis* 27 (4): 286-306.
- Ghorra-Gobin, Cynthia. 1993. JOËL Garreau, *Edge City: Life on the New Frontier*. In *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*: EHESS.
- . 2005. « De la ville à l'urban sprawl. La question métropolitaine aux États-Unis. » *Cercles* 13: 123-138.
- . 2013. « La banlieue, rêve américain ou espace en voie de disparition? » *Esprit* (3): 121-130.
- Giuliano, Genevieve, Christian Redfearn, Ajay Agarwal et Sylvia He. 2012. « Network accessibility and employment centres. » *Urban Studies* 49 (1): 77-95.
- Giuliano, Genevieve, Christian Redfearn, Ajay Agarwal, Chen Li et Duan Zhuang. 2007. « Employment concentrations in Los Angeles, 1980–2000. » *Environment and Planning A* 39 (12): 2935-2957.
- Giuliano, Genevieve et Kenneth A Small. 1991. « Subcenters in the Los Angeles Region. » *Regional Science and Urban Economics* 21 (2): 163-182. doi: [http://dx.doi.org/10.1016/0166-0462\(91\)90032-I](http://dx.doi.org/10.1016/0166-0462(91)90032-I).
- Gong, Hongmian et James O. Wheeler. 2002. « The location and suburbanization of business and professional services in the Atlanta area. » *Growth and Change* 33 (3): 341-369.

Google. 2015. Google Earth. Palo Alto: Google.

Gordon, Peter et Harry W. Richardson. 1996. « Beyond Polycentricity: The Dispersed Metropolis, Los Angeles, 1970-1990. » *Journal of the American Planning Association* 62 (3): 289-295. doi: 10.1080/01944369608975695.

Gouvernement du Canada. 2012. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada. sous la dir. de Ministre de l'industrie. Ottawa.

Guillain, Rachel, Julie Le Gallo et Celine Boiteux-Orain. 2006. « Changes in spatial and sectoral patterns of employment in Ile-de-France, 1978-97. » *Urban Studies* 43 (11): 2075-2098.

Harris, Chauncy D et Edward L Ullman. 1945. « The Nature of Cities. » *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 242 (1): 7-17.

Hartshorn, Truman A. 1980. *Interpreting the city : an urban geography*. Toronto: Toronto : J. Wiley.

Hartshorn, Truman A. et Peter O. Muller. 1989. « Suburban Downtowns and the Transformation of Metropolitan Atlanta's Business Landscape. » *Urban Geography* 10 (4): 375-395. doi: 10.2747/0272-3638.10.4.375.

Hoover, Edgar M. 1936. « The measurement of industrial localization. » *The Review of Economic Statistics*: 162-171.

Howells, Jeremy RL. 2002. « Tacit knowledge, innovation and economic geography. » *Urban studies* 39 (5-6): 871-884.

Hoyt, Homer. 1933. *One hundred years of land values in Chicago : the relationship of the growth of Chicago to the rise in its land values, 1830-1933*. Chicago: Chicago : University of Chicago Press.

———. 1939. The structure and growth of residential neighborhoods in American cities. sous la dir. de Federal Housing Administration. Washington D.C.: Government Printing Office.

Hudon, Michel. 1990. *Étude de la fonction bureau a Montréal : impact du plan et décentralisation : étude préparée dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur*

d'aménagement et de développement de l'arrondissement Ville-Marie. Montreal: Service de l'habitation et du développement urbain, Division de l'analyse sectorielle.

- ISQ, Institut de la Statistique du Québec. 2015. *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : ses portées et limites*. Québec: Institut de la statistique du Québec.
- Johansson, Börje et Johan Klaesson. 2011. « Agglomeration dynamics of business services. » *The Annals of Regional Science* 47 (2): 373-391. doi: 10.1007/s00168-010-0377-5.
- Julien, Philippe et Denise Pumain. 1996. « Fonctions stratégiques et images des villes. » *Economie et statistique* 294 (1): 127-135. doi: 10.3406/estat.1996.6090.
- Kabore, Philippe, Marcelin Joanis et Luc Savard. 2014. *Étude spéciale : histoire économique du Québec depuis une soixantaine d'années* Mouvement des caisses Desjardins. Consulté le 14 août 2015.
<https://www.desjardins.com/ressources/pdf/pv1411f.pdf?resVer=1416925943000>.
- Kenessey, Zoltan. 1987. « The primary, secondary, tertiary and quaternary sectors of the economy. » *Review of Income and Wealth* 33 (4): 359-385.
- Klier, Thomas H. 2006. « Where the headquarters are: location patterns of large public companies, 1990-2000. » *Economic Development Quarterly* 20 (2): 117-128.
- Kohlhase, Janet E et Xiahong Ju. 2007. « Firm location in a polycentric city: the effects of taxes and agglomeration economies on location decisions. » *Environment and Planning C* 25 (5): 671.
- Lang, Robert. 2000. *Office sprawl: The evolving geography of business*. Brookings Institution, Center on Urban and Metropolitan Policy Washington, DC.
- . 2003. *Edgeless Cities*. Washington D.C.: Brookings Institution Press.
- Lang, Robert et Paul K. Knox. 2009. « The New Metropolis: Rethinking Megalopolis. » *Regional Studies* 43 (6): 789-802. doi: 10.1080/00343400701654251.
- Lang, Robert, Jennifer LeFurgy et Arthur C Nelson. 2006. « The six suburban eras of the United States. » *Opolis* 2 (1).

- Lee, Bumsoo. 2007. « “Edge” or “Edgeless” Cities? Urban Spatial Structure in US Metropolitan Areas, 1980 to 2000. » *Journal of Regional Science* 47 (3): 479-515.
- LesAffaires.com. 2014. *Immobilier: Montréal, parmi les 20 plus chères en Amérique du Nord les affaires*. Consulté le 21 mars 2014. <http://www.lesaffaires.com/diaporama/entreprises-et-industries/immobilier-montreal-parmi-les-20-plus-cheres-en-amerique-du-nord/566960>.
- . 2015. *Les 500 au Québec. Le classement des plus importantes sociétés québécoises en 2015*. LesAffaires.com. Consulté le 9 septembre 2015. <http://www.lesaffaires.com/classements/les-500/liste>.
- Leslie, Timothy. 2010. « Identification and Differentiation of Urban Centers in Phoenix Through a Multi-Criteria Kernel-Density Approach. » *International Regional Science Review* 33 (2): 205-235. doi: 10.1177/0160017610365538.
- Leslie, Timothy et Breandan Ó hUallacháin. 2006. « Polycentric phoenix. » *Economic Geography* 82 (2): 167-192.
- Linteau, Paul-André. 2000. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, 2e éd. augm. Montréal: Boréal.
- . 2007. *Brève histoire de Montréal*, Nouv. éd. augm. Montréal: Boréal.
- Manzagol, Claude, William Coffey et Richard Shearmur. 2001. « Redistribution de l'emploi et territoires métropolitains : la recomposition du péri-urbain en Amérique du Nord / Employment redistribution and metropolitan territories : the restructuring of periurban zones in North America. » *Géocarrefour* 76 (4): 349-357. doi: 10.3406/geoca.2001.2576.
- Massey, Douglas S et Nancy A Denton. 1988. « The dimensions of residential segregation. » *Social forces* 67 (2): 281-315.
- Matsuo, Miwa. 2013. « Competition over High-income Workers: Job Growth and Access to Labour in Atlanta. » *Urban Studies*: 0042098013499081.
- Matthew, Malcolm R. 1993. « The Suburbanization of Toronto Offices. » *Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 37 (4): 293-306. doi: 10.1111/j.1541-0064.1993.tb00389.x.
- McDonald, John F et Paul J Prather. 1994. « Suburban employment centres: the case of Chicago. » *Urban Studies* 31 (2): 201-218.

- McMillen, Daniel P. 2001. « Nonparametric employment subcenter identification. » *Journal of Urban economics* 50 (3): 448-473.
- McMillen, Daniel P et T William Lester. 2003. « Evolving subcenters: employment and population densities in Chicago, 1970–2020. » *Journal of Housing Economics* 12 (1): 60-81.
- McMillen, Daniel P et John F McDonald. 1998. « Suburban Subcenters and Employment Density in Metropolitan Chicago. » *Journal of Urban Economics* 43 (2): 157-180. doi: dx.doi.org/10.1006/juec.1997.2038.
- McMillen, Daniel P et Stefani C Smith. 2003. « The number of subcenters in large urban areas. » *Journal of Urban Economics* 53 (3): 321-338. doi: [http://dx.doi.org/10.1016/S0094-1190\(03\)00026-3](http://dx.doi.org/10.1016/S0094-1190(03)00026-3).
- Meijers, Evert J et Martijn J Burger. 2010. « Spatial structure and productivity in US metropolitan areas. » *Environment and Planning A* 42 (6): 1383-1402.
- Miles, Ian. 2005. « Knowledge intensive business services: prospects and policies. » *foresight* 7 (6): 39-63.
- Monnet, Jérôme. 2000. « Les dimensions symboliques de la centralité. » *Cahiers de géographie du Québec* 44 (123): 399-418.
- Muñiz, Ivan et Miquel-Àngel Garcia-López. 2010. « The Polycentric Knowledge Economy in Barcelona. » *Urban Geography* 31 (6): 774-799. doi: 10.2747/0272-3638.31.6.774.
- Murphy, Raymond E et James E Vance. 1954. « Delimiting the CBD. » *Economic Geography*: 189-222.
- Naud, Daniel, Philippe Apparicio et Richard Shearmur. 2009. « Cogentrification sociale et économique. » *Cahiers de géographie du Québec* 53 (149): 197-220. doi: 10.7202/038782ar.
- Nelson, Arthur C et Robert Lang. 2011. *Megapolitan America. A New Vision for Understanding America's Metropolitan Geography*. Chicago Ill: APA Planners Press.

- Ó hUallacháin, Breandan et Timothy Leslie. 2007a. « Producer services in the urban core and suburbs of Phoenix, Arizona. » *Urban Studies* 44 (8): 1581-1601.
- . 2007b. « Rethinking the regional knowledge production function. » *Journal of Economic Geography* 7 (6): 737-752.
- Park, Robert E, Ernest W Burgess et Roderick D McKenzie. 1925. *The City*. Chicago (IL): The University of Chicago Press.
- Pfister, Neil, Robert Freestone et Peter Murphy. 2000. « Polycentricity or dispersion?: Changes in center employment in metropolitan Sydney, 1981 to 1996. » *Urban Geography* 21 (5): 428-442.
- Piercy, Philippe. 1999. « La Défense: 1958-1998, de la banlieue au pôle majeur de la région capitale. » *L'Information géographique* 63 (1): 33-36.
- Poitras, Claire. 2002. « La Cité du Multimédia à Montréal. Fabriquer l'image d'un nouveau quartier. » In *Grands projets urbains et requalification*, sous la dir. de Gilles Sénécal, Claude Manzagol et Jacques Malézieux, 143-155. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Polèse, Mario. 1988. *Les activités de bureau à Montréal : structure, évolution et perspectives d'avenir*, INRS-Urbanisation. Montréal: INRS-Urbanisation.
- . 1990. « La thèse du déclin économique de Montréal, revue et corrigée. » *L'Actualité économique* 66 (2): 133-146. doi: 10.7202/601525ar.
- . 2012. « Montréal économique : de 1930 à nos jours : récit d'une transition inachevée. » In *Histoire de Montréal et de sa région*, sous la dir. de Dany Fougères, 959-1004. Québec: Presses de l'Université Laval.
- . 2013. *Five Principles of Urban Economics. Things we know and things we don't*. City Journal. Consulté le 15 septembre 2014. http://www.city-journal.org/2013/23_1_urban-economics.html.
- . 2014. *Why (Some) Downtowns Are Back. Lessons from the urban resurgence*. The Manhattan Institute. Consulté le 14 septembre 2014. www.city-journal.org/2014/24_1_downtowns.html.

- Polèse, Mario et Denis-Jacob. 2009. *Staying on the Top: Why Cities Moves Up (or Down) the Urban Hierarchy: an International Comparison Over a Hundred Years*. INRS-Urbanisation, Culture Société.
- Polèse, Mario et Richard Shearmur. 2003. « Pourquoi Toronto a surclassé Montréal au sommet de la hiérarchie urbaine canadienne ? L'impact des différences culturelles sur la dynamique spatiale des services supérieurs. » *Géographie Économie Société* 5 (3-4): 399-420. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.pxgg.2003.10.001>.
- . 2004a. « Culture, Language, and the Location of High-Order Service Functions: The Case of Montreal and Toronto. » *Economic Geography* 80 (4): 329-350.
- . 2004b. *Le Positionnement de Montréal Par Rapport à 11 Autres Agglomérations: Entre Perceptions et Statistiques*. Institut National de la Recherche Scientifique-Urbanisation Centre de Documentation. <http://books.google.ca/books?id=90rMAAAACAAJ>.
- Polèse, Mario, Richard Shearmur et Laurent Terral. 2015. *Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique*, 4e éd. Paris: Economica.
- Porter, Isabelle et Hélène Buzzetti. 2015. « Les statistiques canadiennes manquent... et mentent. » *Le Devoir*, 23 et 24 mai, A1-A10.
- Pradel, Benjamin, Miguel Padeiro et Anne Aguiléra. 2014. « Paris sera toujours paris: Réflexions sur la centralité dans la métropole francilienne. » *Metropoles*: 1-18.
- Recoquillon, Charlotte. 2009. « Les enjeux de la revitalisation urbaine: Harlem, du ghetto au quartier chic. » *Hérodote* 1 (132): 181-201.
- Redfearn, Christian. 2007. « The topography of metropolitan employment: Identifying centers of employment in a polycentric urban area. » *Journal of Urban Economics* 61 (3): 519-541.
- Ricardo, David. 1819. *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. A Paris: A Paris, : Chez J.P. Aillaud ...
- Rice, Murray D. 2005. « Evolving business centres in Canada: the establishment versus the next wave. » *Great Lakes Geographer* 12: 1-18.

- Romero, Vicente, Eloy Solís et José M. De Ureña. 2014. « Beyond the metropolis: new employment centers and historic administrative cities in the Madrid global city region. » *Urban Geography* 35 (6): 889-915. doi: 10.1080/02723638.2014.939538.
- Sassen, Saskia. 2001. *The global city : New York, London, Tokyo*, 2nd ed. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Scott, Lauren M et William J Lloyd. 1997. « Spatial Analysis in a GIS environment: employment patterns in greater Los Angeles, 1980-1990. » *Citeseer*.
- SDÉ, Société de Développement Économique. s.d. *Société de Développement Économique 2011-2017 Montréal*. Montréal.
- SDÉVM, Société de développement économique Ville-Marie (CLD). s.d. *Le centre-ville*, c'est...* SDÉVM. Consulté le 14 décembre 2014.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/CENTRE-VILLE_SURVOL.PDF.
- SECOR-KPMG. 2013. Les sièges sociaux au Québec – Leur évolution, leur contribution et leur expansion. Présentation du rapport d'analyse réalisée pour le Groupe de travail sur la protection des entreprises québécoises, 7 novembre.
http://www.groupe.finances.gouv.qc.ca/GTPEQ/Documents/Rapport_Secor-KPMG.pdf.
- Servais, Marc, Isabelle Thomas, Haike Van Dyck et Ann Verhetsel. 2004. « Polycentrisme urbain: une réalité spatialement mesurable? » *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- Shearmur, Richard. 2005. « Le tertiaire supérieur et le déclin du CBD: une transition achevée? » *Les villes ont-elles achevé leur transition?* (99): 139.
- . 2010. *Obscurantisme, bonjour!* Le Devoir. Consulté le 26 août 2015.
<http://www.ledevoir.com/politique/canada/291957/obscurantisme-bonjour>.
- . 2012. « The geography of intrametropolitan KIBS innovation: distinguishing agglomeration economies from innovation dynamics. » *Urban Studies* 49 (11): 2331-2356.

- Shearmur, Richard et Alvergne. 2002. « Intrametropolitan Patterns of High-order Business Service Location: A Comparative Study of Seventeen Sectors in Ile-de-France. » *Urban Studies* 39 (7): 1143-1163. doi: 10.1080/00420980220135536.
- Shearmur, Richard et William Coffey. 2002. « A tale of four cities: intrametropolitan employment distribution in Toronto, Montreal, Vancouver, and Ottawa-Hull, 1981-1996. » *Environment and Planning A* 34 (4): 575-598.
- Shearmur, Richard, William Coffey, Christian Dube et Rémy Barbonne. 2007. « Intrametropolitan Employment Structure: Polycentricity, Scatteration, Dispersal and Chaos in Toronto, Montreal and Vancouver, 1996-2001 » *Urban Studies* 44 (9): 1713-1738. doi: 10.1080/00420980701426640.
- Shearmur, Richard et David Doloreux. 2008. « Urban hierarchy or local buzz? High-order producer service and (or) knowledge-intensive business service location in Canada, 1991–2001. » *The Professional Geographer* 60 (3): 333-355.
- . 2014. « Knowledge-intensive business services (KIBS) use and user innovation: high-order services, geographic hierarchies and internet use in Quebec's manufacturing sector. » *Regional Studies*: 1-18.
- Sheitoyan, Robert et Jacques Saint-Pierre. 2008. *Les territoires de l'immobilier : regards à l'aube du 21e siècle*. Montréal: Montréal : Guérin universitaire 3e millénaire.
- Stanback, Thomas M. 1991. *The new suburbanization : challenge to the central city*. Boulder, Colorado: Westview Press.
- Statistique Canada. 2012. *Dictionnaire du recensement*. Gouvernement du Canada. Consulté le 2 septembre 2015. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm>.
- . 2015a. sous la dir. de Ministre responsable de Statistique Canada. Ottawa.
- . 2015b. *Tableau 282-0131 Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la région métropolitaine de recensement basées sur les limites du Recensement de 2011 et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)*. Gouvernement du Canada. Consulté le 10 décembre 2015. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?id=2820131&searchTypeByValue=1&pattern=2820131&p2=42&retrLang=fra&lang=fra>.

- Storper, Michael et Anthony J. Venables. 2004. « Buzz: face-to-face contact and the urban economy. » *Journal of Economic Geography* 4 (4): 351-370. doi: 10.1093/jnlecg/lbh027.
- Strauss-Kahn, Vanessa et Xavier Vives. 2009. « Why and where do headquarters move? » *Regional Science and Urban Economics* 39 (2): 168-186. doi: 10.1016/j.regsciurbeco.2008.07.001.
- Sweet, Matthias N. 2014. « Do firms flee traffic congestion? » *Journal of Transport Geography* 35: 40-49. doi: 10.1016/j.jtrangeo.2014.01.005.
- Tellier, Luc-Normand. 1993. *Économie spatiale : rationalité économique de l'espace habité*, 2e éd. Chicoutimi: G. Morin.
- . 2005. *Redécouvrir l'histoire mondiale : sa dynamique économique, ses villes et sa géographie*. Montréal: Montréal : Liber.
- Terral, Laurent et Miguel Padeiro. 2013. « La centralité d'affaires parisienne face au desserrement des emplois. Un examen par le biais de la localisation d'activités « témoins » (1993-2008). » *Géographie, Économie, Société* 15 (3): 205-237.
- Terral, Laurent et Richard Shearmur. 2006. « Structures et logiques du redéploiement de l'emploi métropolitain : le cas de l'aire métropolitaine de Montréal. » *Territoire en mouvement* 2: 48-56.
- . 2008. « Vers une nouvelle forme urbaine ? Desserrement et diffusion de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal. » *L'Espace géographique* 1 (37): 16-31.
- Tether, Bruce S, Qian Cher Li et Andrea Mina. 2012. « Knowledge-bases, places, spatial configurations and the performance of knowledge-intensive professional service firms. » *Journal of Economic Geography* 12 (5): 969-1001.
- Thomas-Maret, Isabelle, Paul Lewis, Anick Laforst et Danvid L Métivier. 2011. « Localisation des activités métropolitaines : quels impacts sur le navettage à Montréal? » *Environnement Urbain / Urban Environment* 5: 38-51.
- Thünen, Johann Heinrich von. 1966. *Isolated state : an English edition of Der isolierte Staat*. Toronto: Toronto : Pergamon Press.

- TomTom, International BV. 2015. *TomTom Traffic Index. Measuring Congestion Worldwide*. TomTom International BV. Consulté le 16 juillet 2015. http://www.tomtom.com/en_gb/trafficindex/#/list.
- Trépanier, David et William Coffey. 2004. « La redistribution intramétropolitaine de l'emploi des services supérieurs dans les quatre plus grandes métropoles canadiennes, 1981-1996. » *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales* 27 (1): 27-48.
- Tsai, Yu-Hsin. 2005. « Quantifying urban form: compactness versus' sprawl'. » *Urban studies* 42 (1): 141-161.
- U.S. Census Bureau. 2015. *District of Columbia. QuickFacts*. U.S. Census Bureau. Consulté le 13 août 2015. <http://quickfacts.census.gov/qfd/states/11000.html>.
- Ville de Montréal. 2011. *Flash Économique : Le marché de la revente résidentielle*. Montréal: Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FLASH_REVENTE.PDF.
- . 2012. *Montréal Immobilier*. Montréal: Ville de Montréal.
- . s.d.-a. *Population totale et variation de la population, agglomération de Montréal*. Ville de Montréal. Consulté le 2 septembre 2015. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67887840&_dad=portal&_schema=PORTAL.
- . s.d.-b. *Village Shaughnessy et Quartier des grands jardins*. Ville de Montréal. Consulté le 20 septembre 2015. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7317,79977674&_dad=portal&_schema=PORTAL.
- Villeneuve, P, Y Kestens, R Barbonne, J Robin et C Bourel. 2006. « Exploring alternatives to sprawl in the Quebec metropolitan area. » *Department of Geography Publication Series-University of Waterloo* 62: 19.
- Waddell, Paul et Vibhooti Shukla. 1993. « Employment Dynamics, Spatial Restructuring, and the Business Cycle. » *Geographical Analysis* 25 (1): 35-52. doi: 10.1111/j.1538-4632.1993.tb00278.x.

Watkins, Andrew Robert. 2014. « The spatial distribution of economic activity in Melbourne, 1971–2006. » *Urban Geography* 35 (7): 1041-1065.

Weitz, Jerry et Tom Crawford. 2012. « Where the Jobs Are Going: Job Sprawl in US Metropolitan Regions, 2001–2006. » *Journal of the American Planning Association* 78 (1): 53-69.

Wernerheim, Michael et Christopher Sharpe. 2003. « " High Order'Producer Services in Metropolitan Canada: How Footloose Are They? » *Regional Studies* 37 (5): 469-490.

Wood, Peter. 2006. « Urban Development and Knowledge-Intensive Business Services: Too Many Unanswered Questions? » *Growth and Change* 37 (3): 335-361.

Wu, Fulong. 2000. « Modelling Intrametropolitan Location of Foreign Investment Firms in a Chinese City. » *Urban Studies* 37 (13): 2441-2464. doi: 10.1080/00420980020080631
10.1080/00420980020005415.

ANNEXE 1 : INDUSTRIES RETENUES DES ESS

Secteurs industriels tiré du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (Gouvernement du Canada 2012)

FAAI

(52) Finance et assurances
5211 Autorités monétaires - banque centrale
<i>Banque centrale</i>
5221 Intermédiation financière par le biais de dépôts
<i>Activités bancaires</i>
<i>Activités bancaires aux particuliers et aux entreprises</i>
<i>Services bancaires aux grandes entreprises et aux institutions</i>
<i>Coopératives de crédit et caisses populaires locales</i>
5222 Intermédiation financière non faite par le biais de dépôts
<i>Émission de cartes de crédit</i>
<i>Financement de ventes à crédit</i>
<i>Autres activités d'intermédiation financière non faite par le biais de dépôts</i>
5223 Activités liées à l'intermédiation financière
<i>Courtiers en prêts hypothécaires et non-hypothécaires</i>
<i>Traitement de transactions financières et activités liées à la réserve et à la chambre de compensation</i>
<i>Caisses centrales d'épargne et de crédit</i>
5231 Intermédiation et courtage de valeurs mobilières et de contrats de marchandises
<i>Services bancaires d'investissement et commerce des valeurs mobilières</i>
<i>Courtage de valeurs mobilières</i>
<i>Négociation de contrats de marchandises</i>
<i>Courtage de contrats de marchandises</i>
5232 Bourses de valeurs mobilières et de marchandises
<i>Bourses de valeurs mobilières et de marchandises</i>
5239 Autres activités d'investissement financier
<i>Activités diverses d'intermédiation</i>
<i>Gestion de portefeuille</i>
<i>Services de conseils en placement</i>
<i>Toutes les autres activités d'investissement financier</i>
5241 Sociétés d'assurance

Sociétés d'assurance directe : vie, maladie et soins médicaux
Sociétés d'assurance directe (sauf vie, maladie et soins médicaux)
Sociétés de réassurance
— 5242 Agences et courtiers d'assurance et autres activités liées à l'assurance
5261 Caisses de retraite
Caisses de retraite
5269 Autres fonds et instruments financiers
Fonds de placement à capital variable
Fonds distincts (sauf les caisses de retraite)
Tous les autres fonds et instruments financiers (titrisation)
(53) Services immobiliers et services de location et de location à bail
5311 Bailleurs de biens immobiliers
Bailleurs d'immeubles résidentiels et de logements
Bailleurs d'immeubles non résidentiels (sauf les mini-entrepôts)
Bailleurs d'autres biens immobiliers
— 5312 Bureaux d'agents et de courtiers immobiliers
5313 Activités liées à l'immobilier
Gestionnaires de biens immobiliers
Bureaux d'évaluateurs de biens immobiliers
Autres activités liées à l'immobilier
— 5321 Location et location à bail de matériel automobile
— 5322 Location de biens de consommation
— 5323 Centres de location d'articles divers
— 5324 Location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel
5331 Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur)
Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur)

SP et STS

Services professionnels (SP)	
5411 Services juridiques	
<i>Études d'avocats</i>	
<i>Études de notaires</i>	
<i>Autres services juridiques</i>	
5412 Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye	

<i>Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye</i>
5416 Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques
<i>Conseil en gestion</i>
<i>Conseil en environnement</i>
<i>Autres services de conseils</i>
5418 Publicité, relations publiques et services connexes
<i>Agences de publicité</i>
<i>Services de relations publiques</i>
<i>Agences d'achats de médias</i>
<i>Représentants de médias</i>
<i>Publicité par affichage</i>
<i>Publipostage</i>
<i>Services de distribution de matériel publicitaire</i>
<i>Autres services liés à la publicité</i>
Services techniques et scientifiques (STS)
5413 Architecture, génie et services connexes
<i>Services d'architecture</i>
<i>Services d'architecture paysagère</i>
<i>Services de génie</i>
<i>Services de dessin technique</i>
<i>Services d'inspection des bâtiments</i>
<i>Services de prospection et de levé géophysiques</i>
<i>Services d'arpentage et de cartographie</i>
<i>Laboratoires d'essai</i>
5414 Services spécialisés de design
<i>Design d'intérieur</i>
<i>Design industriel</i>
<i>Design graphique</i>
<i>Autre services spécialisé de design</i>
5415 Conception de systèmes informatiques et services connexes
<i>Conception de systèmes informatiques et services connexes</i>
5417 Services de recherche et de développement scientifiques
<i>R&D en sciences physiques, en génie et en sciences de la vie</i>
<i>R&D en sciences humaines et en sciences sociales</i>
5419 Autres services professionnels, scientifiques et techniques

Variable Soc91: Activités: profession (selon la classification type des professions de 1991)
A011(0011) Membres des corps législatifs
A013(0013) Cadres sup/cadres sup des secteurs des services financiers...
A015(0015) Cadres sup/cadres sup des secteurs du commerce, de la radiotélé...
A016(0016) Cadres sup/cadres sup des secteurs de la production des biens, des services...
A111(0111) Directeurs financiers
Variable INDDIVF: Activités sur le marché du travail: divisions d'industrie
1996
Division A - industries agricoles et de services connexes
Division B - industries de la pêche et du piégeage
Division C - industries de l'exploitation forestière et des services forestiers
Division D - industries des mines (y compris broyage), carrières et puits
Division E - industries manufacturières
Division F - industries de la construction
Division G - industries du transport et de l'entreposage
Division H - industries de communications et autres services publics
~~Division I - industries du commerce de gros~~
~~Division J - industries du commerce de détail~~
~~Division N - industries des services gouvernementaux~~
~~Division O - industries des services d'enseignement~~
~~Division P - industries des services de soins de santé et services sociaux~~
~~Division Q - industries de l'hébergement et de la restauration~~
~~Division R - autres industries de services~~
2001, 2006 et 2011
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse
21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
22 Services publics
23 Construction
31-33 Fabrication
~~41 Commerce de gros~~
~~44-45 Commerce de détail~~
48-49 Transport et entreposage
51 Industrie de l'information et industrie culturelle
~~56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets...~~
61 Services d'enseignement
62 Soins de santé et assistance sociale

71 Arts, spectacles et loisirs

72 Hébergement et services de restauration

81 Autres services, sauf les administrations publiques

91 Administrations publiques

ANNEXE 2 : TRAITEMENT DES MICRODONNÉES

D'abord, nous n'avons conservé que les individus parmi la **population active**, en ôtant ceux ayant l'étiquette « inactif » ou « sans objet » de la variable d'activité de travail. Puis, nous avons utilisé la variable de l'**âge** pour exclure les individus étant considérés comme jeunes. Nous avons donc fixé la variable de l'âge admissible à 25 ans et plus. Ensuite, puisque les individus travaillant dans les services supérieurs ont un emploi hautement rémunéré, nous avons retenu ceux qui avaient un **revenu** (en traitements et en salaires) supérieur au troisième quartile (Q3) des revenus au Canada selon l'année de recensement²¹. Autrement dit, au recensement de 1996, le Q3 est de 54 385\$, celui de 2001 est de 61 000\$ et celui de 2006 s'arrête à 67 151\$. Pour l'ENM de 2011, le Q3 est de 76 384\$. Par la suite, sous prétexte que les emplois de services supérieurs sont des **emplois qualifiés**, nous n'avons conservé que les individus munis d'un baccalauréat, d'un certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, d'une maîtrise et/ou d'un doctorat acquis. Généralement, pour les villes nord-américaines, les valeurs du taux de scolarité et celles du revenu forment une corrélation positive (SDÉ s.d.). Nous tenons donc à utiliser les variables du revenu et de la scolarité puisqu'il n'y aurait justement pas de corrélation positive pour le territoire montréalais. Rappelons qu'une corrélation faible se situe généralement entre -0,3 et 0,0 (pour une corrélation négative) ou 0,0 et 0,3 (pour une corrélation positive). Pour nos observations, le haut niveau de scolarité n'est donc pas un déterminant à une forte rémunération puisque les résultats des corrélations de *Pearson* se situent à 0,112 pour le recensement de 1996, à 0,224 pour celui de 2001, à 0,235 pour 2006 et à 0,216 pour l'ENM de 2011. Enfin, la variable de l'**emploi** nous a permis d'éliminer tout emploi n'étant pas jugé supérieur, selon les critères que nous avons vus précédemment dans ce chapitre. Avec le nombre référant à la variable de **pondération**, nous avons donc l'ensemble des individus ayant un emploi de services supérieurs au Canada.

Afin de nous localiser dans la RMR montréalaise et d'identifier les différents pôles d'ESS (variable **géographique**), nous avons supprimé toutes les données d'individus ne travaillant pas dans notre territoire d'étude. Mentionnons que, dans la mesure où la population augmente ou diminue, les dimensions des SR ont changé à chaque recensement. En d'autres termes, les limites

²¹ Nous avons retiré les individus ayant un revenu établi à zéro (0) afin de ne pas diminuer la valeur de Q3.

territoriales des centaines de SR de la RMR de Montréal ne sont pas les mêmes entre 1996 et 2011. Afin de mieux analyser nos données dans l'espace et le temps, les 753 SR de notre zone d'étude ont été agrégées à l'année du recensement de 2006.

ANNEXE 3 : IDENTIFICATION DES SR ET PÔLES AGRÉGÉS POUR LES RECENSEMENTS DE 2001 ET DE 2006

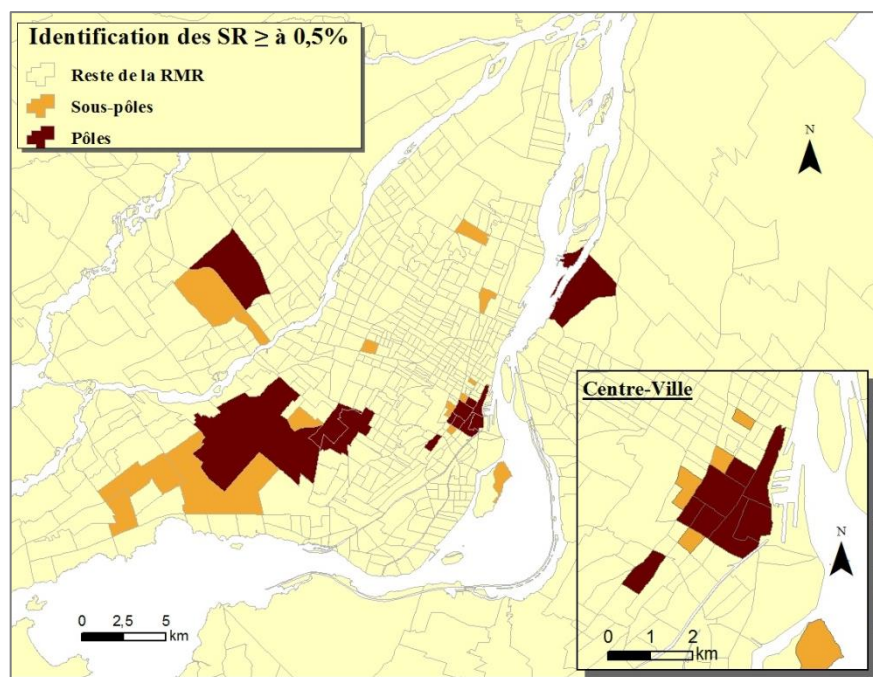


Figure A-3.1 : Identification des SR d'ESS en 2001

Source : Auteur

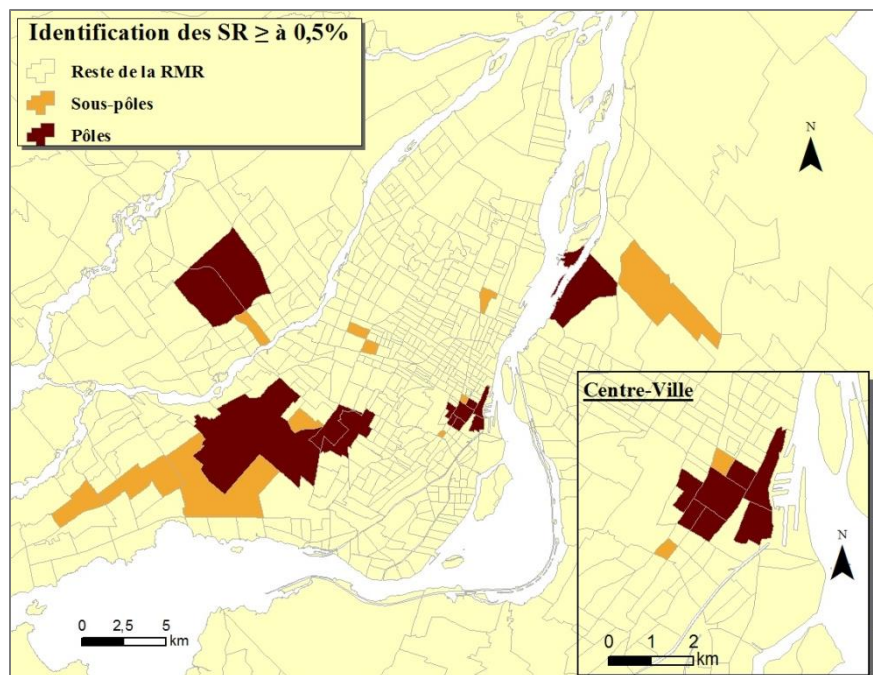


Figure A-3.2 : Identification des SR d'ESS en 2006

Source : Auteur

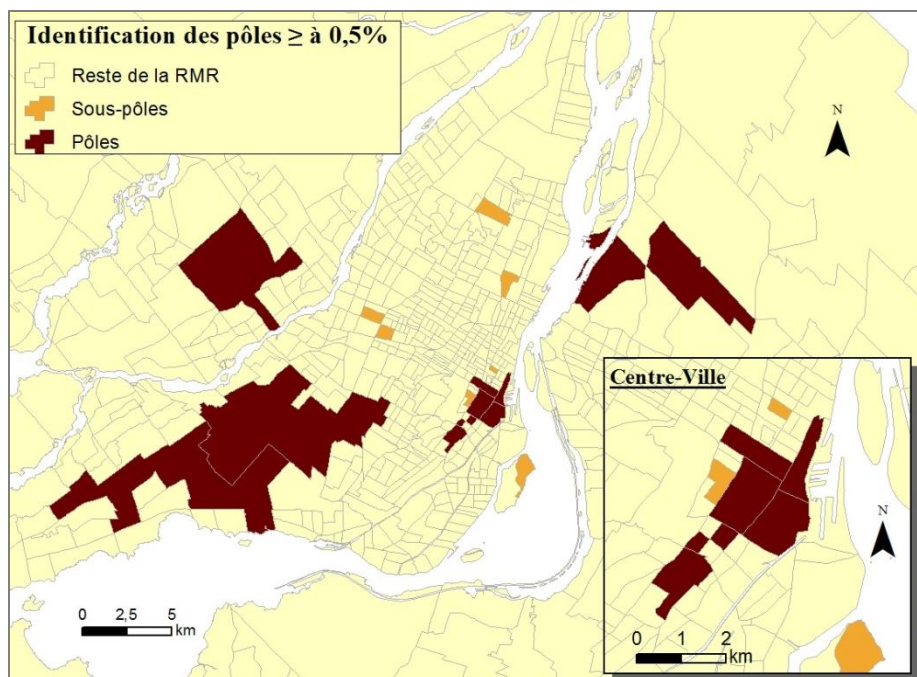


Figure A-3.3 : Identification des pôles d'ESS en 2001

Source : Auteur

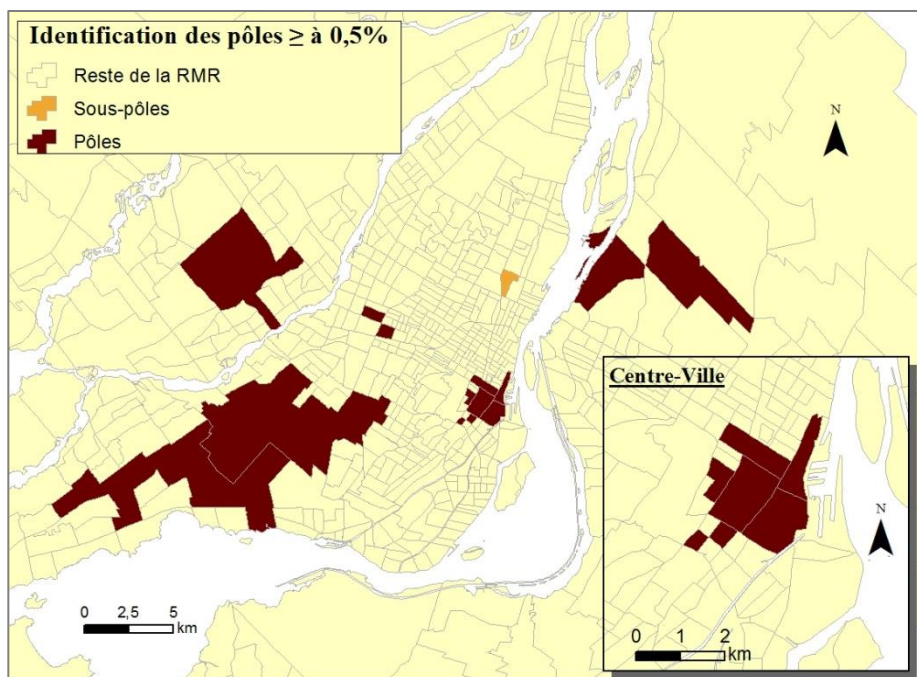


Figure A-3.4 : Identification des pôles d'ESS en 2006

Source : Auteur

ANNEXE 4 : PRÉSENTATION DÉTAILLÉES DES PÔLES ET SOUS-PÔLES D'ESS

CBD

Le *Central Business District* de Montréal est sans contredit le principal pôle d'emplois de service supérieur de la RMR. Le CBD regroupe trois SR et a une superficie de 1,43 km². Le CBD est aussi bien desservi en transport collectif (six stations de métro et deux terminus de gares ferroviaires) qu'en transport motorisé (autoroutes Ville-Marie et Bonaventure ; axes majeurs dont la prestigieuse avenue McGill College, les rues Sherbrooke O et Sainte-Catherine O de même que les boulevards de Maisonneuve O, René-Lévesque O et Robert-Bourassa). En revanche, il faut savoir que le réseau routier du CBD est on ne peut plus congestionné. Nous y retrouvons plusieurs centres commerciaux à l'instar du Centre Eaton, ainsi que les plus hauts gratte-ciels de la métropole, voir du Québec (Le 1000 de la Gauchetière, Tour IBM Marathon, Tour CIBC, Place Ville-Marie, Édifice Sun Life, etc.). Mentionnons également que plus du cinquième des sièges sociaux des plus importantes firmes du Québec se retrouvent dans le CBD dont *Rio Tinto Alcan*, *Bombardier*, *Groupe CGI*, *Raymond Chabot Grant Thornton* et les banques *Royale* et *Nationale* pour ne nommer que ceux-ci (LesAffaires.com 2015). L'Université Concordia est la seule université qui se localise dans les limites territoriales du CBD. Le nombre d'emplois de service supérieur totalisait 14 830, soit 9,6% du nombre d'emplois totaux à 153 840.

Pôles adjacents

Les pôles adjacents regroupent cinq pôles et sous-pôles limitrophes au CBD, en plus du sous-pôle du *Centre-Sud* et du pôle de *Westmount*. Outre ces deux derniers, ils forment, avec le CBD, le centre-ville de Montréal. Bien que nous les considérons comme des pôles et sous-pôles à part entière, nous ne pouvons pas dire qu'ils sont de véritables pôles secondaires tels que défini dans la littérature sous prétexte que les pôles que nous verrons sont tout simplement adjacents au CBD.

Est du CBD

L'Est du CBD regroupe trois SR et se limite au nord par l'avenue des Pins O, à l'est par le boulevard Saint-Laurent, au sud par la rue Saint-Antoine O et à l'ouest par l'avenue du Parc puis la rue de Bleury. Ce pôle adjacent d'une superficie de 0,78 km² représente, d'une certaine façon, le centre-ville francophone de Montréal puisqu'on y retrouve le Complexe Desjardins, le siège social d'Hydro-Québec, celui de *Transat A.T. inc.* et quelques pavillons de l'UQAM. C'est dans ce pôle que se situent également le Palais des Congrès, la Place des Arts et une partie du Quartier des Spectacles. Il y avait, lors de l'ENM de 2011, près de 1 600 emplois de service supérieur parmi les 32 575 emplois totaux du pôle.

Nord du CBD

Le pôle adjacent du *Nord du CBD* ne représente qu'un SR. Celui-ci, d'une superficie égale au pôle précédent, est délimité au nord par les avenues Docteur-Penfield puis des Pins O, à l'est par la rue University, au sud par la rue Sherbrooke O et à l'ouest par l'avenue du Musée puis la rue Peel. D'une certaine façon, c'est le secteur du campus de l'Université McGill. Mais on y retrouve également de grands hôtels et des sièges sociaux comme celui de la *Financière Standard Life*. En 2011, on comptait 250 emplois de service supérieur sur une dizaine de milliers d'emplois totaux.

Ouest du CBD

Le pôle adjacent de l'*Ouest du CBD* regroupe deux SR non contigus d'une superficie totale de 0,36 km². La portion nord-ouest est limitée par la rue Sherbrooke au nord, la rue du Fort à l'est, la rue Sainte-Catherine au sud et la municipalité de Westmount à l'ouest. La portion sud-est est circonscrite par la rue Sainte-Catherine au nord, la rue Guy à l'est, l'autoroute Ville-Marie au sud et la rue du Fort à l'ouest. Ce pôle se situe dans le Village Shaughnessy (Ville de Montréal s.d.-b) et est beaucoup plus résidentiel que le CBD. Certains étudiants y demeurent puisque l'Université Concordia y a pignon sur rue. Enfin, la firme de génie conseil WSP (anciennement GENIVAR) s'y trouve. On dénombrait en 2011 330 emplois de service supérieur pour 8 130 emplois totaux.

Quartier de l'Innovation (QI)

Ce pôle est composé de deux SR et se nomme *Quartier de l'Innovation*. Pour ce mémoire nous donnerons l'acronyme de *QI* à ce territoire de 1,32 km². Limité par la rue McGill à l'est, le canal de Lachine au sud, la rue Guy à l'ouest et la rue Saint-Antoine au nord, le *QI* se nomme ainsi puisqu'il tente d'attirer les entreprises favorisant l'innovation. En effet, certaines politiques de développement sectoriel, tels que les incitatifs financiers et fiscaux, peuvent encourager les firmes à se localiser en banlieue ou à demeurer au centre – c'est le cas de la *Cité du Multimédia*, dans la partie est du *QI*, où le gouvernement provincial y avait accordé des allègements fiscaux pour les entreprises de la nouvelle économie (Coffey, Drolet et Bergeron 1993; Sheitoyan et Saint-Pierre 2008). Par ailleurs, une partie du quartier effervescent de *Griffintown* s'y trouve dans la portion ouest du *QI*. La station de métro Square Victoria s'y retrouve, de même que l'autoroute Bonaventure – qui deviendra un boulevard urbain en 2017. À priori, le *QI* devrait attirer certaines firmes de services techniques et scientifiques (STS) puisque l'École de technologie supérieure affiliée à l'UQAM s'y est établie. 1 275 emplois de service supérieurs se retrouvaient dans ce pôle émergent contre 24 230 emplois totaux – soit un peu plus du vingtième.

Vieux-Montréal

Enfin, tout comme le pôle du *Nord du CBD*, celui du *Vieux-Montréal* ne représente qu'un seul SR. D'une superficie de 0,72 km², ce pôle est limité par la rue Saint-Antoine au nord, l'est de la rue Montcalm à l'est, le Vieux-Port au sud et la rue McGill à l'ouest. Le *Vieux-Montréal* est en fait l'ancien CBD de la métropole avant les années 1960 (Linteau 2000). Après avoir perdu de son importance durant les décennies suivantes (Hudon 1990), le secteur du Vieux-Montréal est redynamisé par le développement touristique, l'embourgeoisement de ses résidents et l'arrivée de certains cabinets de services professionnels. Aujourd'hui, les sièges sociaux financiers s'y retrouvent toujours comme les banques *TD* et *BMO* de même que *Power Corporation*, mais également le siège institutionnel du *Centre de Commerce Mondial* (construit en 1992). Le pôle d'emploi du *Vieux-Montréal* est également le cœur administratif de Montréal du fait que l'on y retrouve l'Hôtel de ville et plusieurs bureaux municipaux. Enfin, ce pôle est accessible en

transport collectif (deux stations de métro) comme en transport autoroutier. Parmi les 32 000 emplois totaux, nous retrouvions 1 550 emplois de service supérieur en 2011.

Centre-Sud

Bien qu'il ne soit pas adjacent au CBD, le sous-pôle du *Centre-Sud* y est tout de même rapproché dans la mesure où il est limitrophe au centre-ville. D'une superficie de 0,14 km², ce sous-pôle d'emplois est le plus petit et ne compte qu'un seul SR. Il est limité au nord par la rue Ontario E, à l'est par la rue Amherst, au sud par la rue Sainte-Catherine E et à l'ouest par la rue Saint-Hubert. Enfin, on y retrouve la station de métro Berri-UQAM de même que la Place Dupuis, principal vecteur d'emplois et d'ESS. Néanmoins, pour l'ENM de 2011, il n'est pas possible d'avoir des données fiables sur ce sous-pôle du fait que celui-ci ne dépasse pas le seuil de 5 000 emplois totaux. D'ailleurs, c'est uniquement en 2001 que le *Centre-Sud* a été identifié comme un sous-pôle avec 165 ESS.

Westmount

Enfin, comme dernier pôle adjacent, nous retrouvons celui de *Westmount*. Limité par la rue Sherbrooke au nord, la limite municipale à l'est, l'autoroute Ville-Marie puis la rue Saint-Antoine O au sud et l'avenue Melville, puis le chemin Glen à l'ouest, ce pôle a une superficie de 0,94 km² et est composé de deux SR. Accessible par la station de métro Atwater, le pôle d'emploi de *Westmount* est, en quelque sorte, le centre-ville de cette ville cossue avec sa fameuse tour résidentielle et commerciale du *Westmount Square* et sa Place Alexis Nihon. Enfin, les résultats de 2011 ont montré que 560 ESS se localisaient dans ce pôle, soit 5,4% d'un total de 10 440 emplois.

Pôles de banlieue

Cinq pôles de banlieue ont été identifiés depuis 1996. Il s'agit du pôle de l'*Île-des-Sœurs*, de l'*Autoute-40 – Boulevard Saint-Laurent*, du *Parc Olympique*, d'*Anjou* et celui de *Ville Saint-Laurent – Town of Mount Royal – Côte-des-Neiges*. Notons que ce dernier est le seul à être identifié comme pôle durant les quatre années de recensement. Les trois autres ne sont en fait que des sous-pôles ne dépassant pas le critère du un pour cent d'ESS.

Île-des-Sœurs

Situé à moins de cinq kilomètres du CBD, le sous-pôle de l'*Île-des-Sœurs* est formé d'un seul SR et a une superficie de 1,33 km². Il est localisé à l'est de l'île et sa limite ouest est tracée par le boulevard de l'Île des Sœurs. Faisant partie de l'arrondissement de Verdun, ce sous-pôle d'emploi insulaire est traversé par l'intersection des autoroutes Décarie et Bonaventure – cette dernière menant directement au CBD. D'une certaine façon, l'Île-des-Sœurs constitue la porte d'entrée de Montréal étant donné que s'y est érigé l'important pont Champlain. Ce n'est donc pas un hasard si certaines tours à bureaux et sièges sociaux y sont établis depuis la fin des années 1980 à l'instar des *Pages Jaunes*, de *Kodak* et, plus récemment, de *Bell Canada*. 240 emplois de service supérieur et 6 895 emplois totaux ont été observés en 2011 dans ce sous-pôle d'emplois.

Autoute-40 – Boulevard Saint-Laurent

Le second pôle de banlieue (ou sous-pôle) est celui de l'*Autoute-40 – Boulevard Saint-Laurent*, à l'est du Marché Central et du Quartier Chabanel. Situé à la fois dans les arrondissements d'Achims-Cartierville et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et ayant une superficie de 1,39 km², il est l'unique sous-pôle de banlieue à se localiser dans un territoire appartenant à la Ville de Montréal « pré-fusion ». Afin d'alléger le texte, nous utiliserons l'abréviation de *A40/Blvd-St-Lô*. Similaire au sous-pôle de l'*Ouest du CBD*, il est composé de deux SR : l'un au nord-est (délimité par le tracé de chemin de fer au nord, la rue Lajeunesse à l'est, le boulevard Métropolitain (autoroute 40) au sud et le boulevard Saint-Laurent à l'ouest) et l'autre au sud-

ouest (au nord du parc Jarry et borné par l'autoroute 40 au nord, le boulevard Saint-Laurent à l'est, la rue Jarry O au sud et le tracé de chemin de fer à l'ouest). Nous retrouvons dans ce sous-pôle d'emploi la station de métro Crémazie et, depuis 2015, la gare Sauvé de la ligne de train Mascouche. Une demi-douzaine de tours à bureaux (dont celle du syndicat de la FTQ) y est érigée de même que des manufactures à l'instar de l'usine de fabrication de la STM. En 2011, le nombre d'emplois de service supérieur totalisait 385 sur un nombre d'emplois totaux de 9 485.

Parc Olympique

Le sous-pôle du *Parc Olympique* est situé à plus de sept kilomètres du CBD. Il n'est formé que d'un seul SR et a une superficie de 0,84 km². Limité par la rue Sherbrooke E au nord, le chemin de fer à l'est, l'avenue Pierre-de-Coubertin puis la rue Hochelaga au sud et le boulevard Pie-IX à l'ouest ; le sous-pôle du *Parc Olympique* répartit ses ESS à l'est de l'avenue Viau, dans le secteur principalement manufacturier. En fait, la section à l'ouest de Viau ne compterait pas d'ESS puisqu'elle est constituée d'un espace récréotouristique avec le Stade Olympique, le Stade Saputo, le Biodôme et l'Aréna Maurice-Richard. Par ailleurs, située sur la rue Sherbrooke E, une tour à bureaux d'une dizaine d'étages abrite les locaux de la banque RBC et de la firme de services aux entreprises industrielles *Tetra Tech Industries*. Enfin, nous retrouvons deux stations de métro dans le territoire du sous-pôle du *Parc Olympique*. Tout comme le sous-pôle d'emplois du *Centre-Sud*, le *Parc Olympique* n'avait pas suffisamment d'emplois totaux en 2011 pour effectuer une analyse fiable. Néanmoins, en 2006, on y retrouvait plus de 200 ESS.

Anjou

Situé à 11 kilomètres du CBD, le sous-pôle d'emploi d'*Anjou* est localisé dans le secteur commercial de l'arrondissement du même nom. D'une superficie de 1,5 km², ce sous-pôle de banlieue (n'ayant qu'un seul SR) est positionné au sud-ouest de l'intersection des autoroutes 40 et 25 (Louis-H. Lafontaine) et est limité au sud et à l'ouest par l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Aucune station de métro ni de gare de train ne se trouve dans ce sous-pôle d'emploi, mais l'intersection d'autoroutes importantes lui constitue un atout. C'est entre autres pour cette raison que s'y est érigées les Galeries d'Anjou et que des tours à bureaux y ont

été construites depuis les dernières décennies. Néanmoins, en 2011, seulement 1,6% des emplois totaux (9 430) de ce sous-pôle étaient considérés comme des services supérieurs (150).

Ville Saint-Laurent – Town of Mount Royal – Côte-des-Neiges

Enfin, comme dernier pôle de banlieue, nous retrouvons l'important pôle de *Ville Saint-Laurent – Town of Mount Royal – Côte-des-Neiges*. Il est en fait le deuxième plus important pôle d'emplois de service supérieur (3 310) et d'emplois totaux (112 375) pour l'année 2011. Afin de ne pas alourdir le texte, nous utiliserons l'abréviation *St-Lô/TMR/CDN* tout au long de ce mémoire. D'une superficie de 36,6 km², ce pôle (qui est le plus vaste) regroupe quatre SR et son centroïde est situé à une douzaine de kilomètres du CBD. Il réunit les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et de Saint-Laurent (celui-ci s'étant fusionné en 2001) de même que le secteur industriel de la municipalité de Mont-Royal et d'une partie de Côte-Saint-Luc. Dans ce pôle, nous retrouvons trois stations de métro, aucune gare de trains, mais plusieurs axes autoroutiers. En effet, il y traverse les axes de la A-15 (Décarie), A-13 (Chomedey), A-40 (Transcanadienne et Métropolitaine) et A-520 (Côte-de-Liesse). D'une certaine façon, la forme de ce vaste pôle suit une dizaine de kilomètres du tracé des autoroutes Transcanadienne et Décarie. Avec des activités généralement industrielle et manufacturière, le pôle de *St-Lô/TMR/CDN* a également des tours à bureaux ici et là, de même que l'important centre commercial de la *Place Vertu*. Le pôle retient également plusieurs sièges sociaux principalement des secteurs du commerce de détail et de gros (*Sears Canada, Imvescor Restaurant Group, Dollarama, Aldo, PepsiCo*), mais aussi de l'industrie de l'information (*CAE, Ericsson Canada*), de la fabrication (*Pharmascience*) et du transport et entreposage (*TransForce*). Pour ce qui est des services techniques et scientifiques (STS), nous retrouvons à l'est du pôle, l'une des principales usines de fabrication de *Bombardier* et, plutôt au nord-ouest, le *Technoparc* de Montréal qui revient à être la «[...] vitrine internationale du savoir-faire local [...]» selon (Sheitoyan et Saint-Pierre 2008, 131).

Pôles périphériques

Trois pôles d'ESS forment l'ensemble des pôles périphériques. Il s'agirait ici de territoires se rapprochant le plus du concept des *edge cities* et autres pôles suburbains puisqu'ils sont localisés dans des zones administratives indépendantes de la ville centre, à savoir des municipalités autonomes de banlieues.

Aéroport-Dorval – Pointe-Claire – Kirkland (West-Island)

Localisée sur l'île de Montréal, mais faisant partie du secteur du *West Island*, le pôle d'emplois de l'*Aéroport-Dorval – Pointe-Claire – Kirkland (West-Island)* est situé à plus d'une douzaine de kilomètres du CBD et a une superficie de plus de 30 km². En fait, ce pôle regroupant cinq SR s'étire le long des autoroutes 20 et 40, sur une distance d'environ treize kilomètres. Ayant cette forme allongée et étalée, ce pôle d'emploi (que nous appellerons *Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk*) ressemblerait le plus à une *edgeless city* tel que définie par Lang (2003), d'autant plus que le secteur est très peu densifié. Tout comme dans plusieurs villes des États-Unis et du Canada, ce pôle d'emploi est localisé à côté (et même sur) le territoire de l'aéroport international de la métropole. Et tout comme plusieurs pôles d'emplois suburbains mentionnés dans la littérature, ce pôle fait partie de plusieurs municipalités de banlieue distinctes : Dorval, Pointe-Claire et Kirkland. Dans le territoire du pôle d'emplois de l'*Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk*, il n'y a pas de station de métro, mais trois gares de train de la ligne Rigaud y sont établies. En revanche, le réseau d'autoroutes y est fort présent puisqu'on y retrouve un total de quatre axes autoroutiers (A-13 à l'est, A-520 au sud-est A-20 au sud et A-40 au nord) et, visiblement, l'automobile est le principal moyen de transport dans la mesure où l'on y retrouve plusieurs entrées et sorties d'autoroutes menant aux boulevards Saint-Charles, Saint-Jean et des Sources. Bien que le secteur soit surtout industriel, il y a tout de même quelques tours à bureaux érigées à proximité des entrées et des sorties d'autoroutes. Sans oublier le centre commercial *Fairview Pointe Claire*, le pôle d'emploi regroupe quelques hôtels d'affaires ainsi que plusieurs sièges sociaux dont celui de *McDonald Canada*, d'*Air Canada Montréal*, d'*Hewitt Équipement* et de *Future Électronique*. En revanche, on ne regroupait que 845 emplois de service supérieur sur un total de 70 770 emplois – soit l'équivalent de 1,2% ou la plus faible part de tous nos pôles et sous-pôles.

Laval

Plus au nord, situé sur l'Île Jésus et à une distance de seize kilomètres du CBD, nous retrouvons le pôle d'emplois de *Laval*. Ayant une superficie d'une vingtaine de km², ce pôle lavallois de quatre SR est positionné à l'intersection des autoroutes 15 et 440. Les récentes stations de métro ne font toutefois pas partie de ce territoire, mais une gare de train se localise tout au nord-est. Tout comme le pôle périphérique précédent, le pôle de *Laval* doit son dynamisme à la voiture puisqu'on y retrouve une demi-douzaine d'entrées et de sorties d'autoroutes, de même que plusieurs boulevards. Le plus important centre d'achat du Québec y a pignon sur rue (le *Carrefour Laval*), de même que les centres commerciaux du *Centropolis*, du *Centre Laval*, des *Galeries Laval* et de la *Place Laval*. Malgré le fait qu'il comporte des activités de services à la consommation, le pôle d'emploi de *Laval* regroupe néanmoins plusieurs tours à bureaux, entre autres près de l'Hôtel de ville. Dans le secteur des services techniques et scientifiques (STS), les firmes de génie conseil *Dessau* et *Cima* + y sont également établies tout comme l'Institut Armand-Frappier de l'INRS, consacré à la science biotechnologique et localisé dans le technopôle de la *Cité de la Biotech*. Plusieurs sièges sociaux se sont établis dans le pôle de *Laval*, notamment ceux liés à l'hébergement et aux services de restauration (*Rôtisserie Saint-Hubert* et *Boston Pizza International*) de même qu'au commerce de détail (*Bureau en gros* et *Walmart Canada*). Enfin, 1 235 emplois de service supérieur se localisaient dans ce pôle périphérique lors de l'ENM de 2011 sur un total de 58 860 emplois.

Longueuil – Boucherville

Enfin, comme dernier des pôles d'emplois de la RMR, nous retrouvons celui de *Longueuil-Boucherville* – nous l'appellerons *Long-Bouch*. Constitué de deux SR (l'un à Longueuil et l'autre à Boucherville), ce pôle a une superficie de 22 km² et se situe à une douzaine de kilomètres du CBD. D'une certaine façon, ce vaste pôle longe l'autoroute 20, partant de la route 132 (qui borde le fleuve Saint-Laurent) jusqu'à l'autoroute 30. Il s'y trouve deux parcs industriels, quelques tours à bureaux, mais aucun centre d'achats, ni station de métro et ni gare de train. En revanche, plusieurs sièges sociaux et lieu de production y sont installés à l'instar de *Pratt & Whitney* et d'*Agropur* pour la fabrication, en plus de *Jean Coutu* et de *Rona* pour le commerce de détail. En

2011, le nombre d'emplois de service supérieur du pôle dépassait le millier sur un nombre d'emplois totaux de 31 070.

Aux termes de ce qui précède, nous pouvons conclure que les pôles secondaires ne sont pas nombreux. À partir de notre méthode d'identification des pôles d'emplois selon le seuil de un pour cent (et de 0,5% pour les sous-pôles), nous avons pu en énumérer seize, dont la moitié se situe à l'extérieur du centre. En effet, nous avons identifiés cinq pôles d'emplois adjacents au CBD et deux situés non loin de celui-ci. À première vue, le centre-ville de Montréal attirerait logiquement les ESS de par son nombre élevé de pôles d'emplois identifiés dans son territoire.

ANNEXE 5 : ANALYSES DE SIX ZONES ADMINISTRATIVES ET SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Six zones administratives

Dans cette cinquième annexe nous analyserons la RMR selon un découpage administratif en six zones (voir **Figure 2.1** de la page 46), formée de la Ville de Montréal (451 SR), des villes défusionnées de l'Île (50 SR), de la municipalité de Laval (66 SR), de l'Agglomération de Longueuil (67 SR) et des Couronnes Nord et Sud (respectivement 47 SR et 72 SR en 1996 et 2001, puis 51 SR et 74 SR en 2006 et 2011).

Tableau A-5.1 : Données des secteurs des ESS pour les six zones administratives en 2011 (en valeurs absolue)

Territoire	SR	Pop Act	Emplois TOTAL	FAAI	SP	STS	GD	ESS TOTAL
<i>Ville de Montréal</i>	451	865 270	1 068 460	10 600	6 035	10 620	2 315	29 570
<i>Villes défusionnées de l'Île</i>	50	119 595	159 505	590	485	2 155	455	3 685
<i>Laval</i>	66	215 150	156 850	365	280	1 000	285	1 930
<i>Agglomération de Longueuil</i>	67	213 990	171 550	520	425	1 020	545	2 510
<i>Couronne Sud</i>	51	274 815	123 475	270	205	325	220	1 020
<i>Couronne Nord</i>	74	367 335	205 480	300	270	360	260	1 190
TOTAL	759	2 056 155	1 885 320	12 645	7 700	15 480	4 080	39 905

Source : Auteur

Tableau A-5.2 : Données des secteurs des ESS pour les six zones administratives en 2011 (en pourcentage)

Territoire	SR	Pop Act	Emplois TOTAL	FAAI	SP	STS	GD	ESS TOTAL
<i>Ville de Montréal</i>	59%	42%	57%	84%	78%	69%	57%	74%
<i>Villes défusionnées de l'Île</i>	7%	6%	8%	5%	6%	14%	11%	9%
<i>Laval</i>	9%	10%	8%	3%	4%	6%	7%	5%
<i>Agglomération de Longueuil</i>	9%	10%	9%	4%	6%	7%	13%	6%
<i>Couronne Sud</i>	7%	13%	7%	2%	3%	2%	5%	3%
<i>Couronne Nord</i>	10%	18%	11%	2%	4%	2%	6%	3%

Source : Auteur

D'après nos observations aux **tableaux A-5.1** et **A-5.2**, nous pouvons constater que la Ville de Montréal retient le plus d'ESS de toute la région métropolitaine et ce, malgré une diminution en terme relatif : entre 1996 et 2011, la part des ESS est passée de 77,1% à 74,1% (perte de trois pour cent) au bénéfice des deux Couronnes (hausse de 1,1% pour celle du sud et de 1,0% pour celle du nord). Cette domination de la Ville de Montréal est entre autres alimentée par les nombreux ESS du CBD, de ses alentours et de l'arrondissement de Saint-Laurent. Mentionnons également que treize des seize pôles d'ESS de notre étude se retrouvent dans le territoire de la Ville de Montréal²². La deuxième zone administrative la plus importante est celle des villes défusionnées de l'Île avec 9,2% de la part des ESS.

Le nombre d'ESS de la Ville de Montréal a, depuis 1996, doublé en passant de 14 715 à 29 570. Ce sont surtout les emplois liés aux secteurs de la FAAI (au centre-ville) et des STS (à Saint-Laurent) qui ont le plus augmentés. Grosso modo, ces deux secteurs représenteraient chacun le tiers des ESS de la zone durant les quinze années d'étude. La part des SP, tout comme celle de la GD a toutefois été réduite. En 2011, il y avait plus de un million d'emplois totaux localisé dans le territoire de la Ville de Montréal (soit 56,7% du total des emplois de la RMR). Nous l'avons vu, en 2011, près des trois quarts des ESS sont concentré dans la Ville de Montréal malgré le fait que ceux-ci ne représentent en fait qu'un faible 2,8% des emplois totaux de cette zone administrative.

Pour ce qui est des villes défusionnées de l'Île, nous pouvons dire qu'elles attirent d'abord le secteur de STS. En effet, ce secteur a plus que doublé entre 1996 et 2011 et représenterait plus de la moitié des secteurs d'emplois de la zone. Par ailleurs, les secteurs de la FAAI et des SP ont également doublé en quantité durant la même période, mais demeurent minoritaire entre dix et seize pour cents chacun. Sur un total se rapprochant de 160 000 emplois totaux en 2011 (8,5% de la RMR), la part des ESS de la zone ne représente que 2,3%.

Sur la rive nord de l'île montréalaise, la municipalité de Laval a également vu doublé le nombre de ses ESS. Et c'est également le secteur des STS qui forment la majorité, mais qu'à partir de 2011. La part des secteurs de la FAAI et des SP ont diminué respectivement de 4,5% et 10,5% entre 1996 et 2011. En 2011, nous retrouvons un total de 156 850 emplois, soit 8,3% de tous les emplois de la RMR. Et sur ces emplois lavallois, 1,23% était considéré comme des ESS.

²² Rappelons toutefois que la ville défusionnée de Mont-Royal est incluse pôle de Saint-Laurent *St-Lô/TMR/CDN*

Sur la rive sud de Montréal, l'Agglomération de Longueuil – formée de la Ville de Longueuil et des municipalités défusionnées de Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville, Brossard, Saint-Lambert –, a plus que doublé en nombre d'ESS en quinze ans et représente la troisième plus importante zone de la RMR avec 6,3% de ses ESS. Tout comme Laval et les villes défusionnées de l'Île, le secteur des STS est le plus important, mais ne forme toutefois pas la majorité des ESS de la zone. En fait, l'Agglomération de Longueuil est un peu plus diversifiée puisque les secteurs de la FAAI et de la GD forment chacun un cinquième de la part des ESS et près de 17% de ceux-ci correspondent au secteur des SP. Enfin, les ESS ne représentent que 1,46% des 171 550 emplois de la zone.

Un peu plus au sud, nous retrouvons la zone de la Couronne Sud avec ses quelques 1 020 ESS en 2011 – soit un faible 0,83% des 123 475 emplois totaux. Les ESS auraient toutefois plus que triplé entre 1996 et 2011. Alors que cette zone attirait principalement les entreprises de STS entre 1996 et 2006, elle paraît plutôt diversifiée depuis 2011 : sur l'ensemble des ESS de la zone, le secteur des STS en représentait 31,9% contre 26,5% pour celui de la FAAI, 21,6% pour la GD et 20,1% pour les SP. En fait, pour l'année de 2011, le secteur de la FAAI était dix fois plus important qu'il a été quinze ans plus tôt.

Enfin, sur la Couronne Nord, les résultats sont similaires à la couronne précédente. En 2011, nous retrouvons en 1,120 ESS sur un total de 205 480 emplois – soit l'équivalent de 0,58% d'ESS. À cet égard, cette zone est la seconde plus importante en termes d'emplois totaux, mais elle est toutefois la zone où le nombre d'ESS est le plus faible en terme relatif. Or, la Couronne Nord a également triplé en nombre d'ESS depuis 1996. Et cet accroissement est favorisé par l'ensemble des secteurs. Tout comme la Couronne Sud, la Couronne Nord est très diversifiée et le secteur de la FAAI a fait le plus de gain entre 1996 et 2011.

Pour tout dire, la RMR de Montréal est resté sensiblement la même entre 1996 et 2011 puisque la zone de la Ville de Montréal continue de dominer dans la captation des ESS de la région, malgré une faible diminution en pourcentage. Les gains se sont surtout fait connaître dans les deux couronnes et, dans une moindre mesure, dans les villes défusionnées de l'Île. La municipalité de Laval et l'Agglomération de Longueuil ont plutôt stagné en termes de pourcentage d'ESS. D'une certaine façon, les ESS se seraient un peu étalés et ce serait surtout les emplois des secteurs des STS et de la GD qui seraient attirés par les zones périphériques. Mentionnons toutefois que les

emplois du secteur de la FAAI sont de plus en plus présents dans les deux couronnes, mais se retrouvent principalement dans le territoire de la Ville de Montréal.

Analyse sur l'Île de Montréal

Dans la mesure où le territoire regroupant les villes défusionnées de l'Île de Montréal représente la deuxième zone la plus attractive pour les ESS dans la région métropolitaine (8,5% en 1996 et 9,2% en 2011), il serait intéressant d'en analyser davantage les résultats. Nous comparerons d'abord brièvement la Ville de Montréal du reste de l'île, puis nous diviserons les villes défusionnées du reste de l'île en deux groupes distincts – d'une part les *banlieues riches du centre* et d'autre part les municipalités du *West Island* – afin de comparer leurs résultats. Ces trois territoires distincts sont identifiés dans la carte ci-dessous (**Figure A-5.1**) :

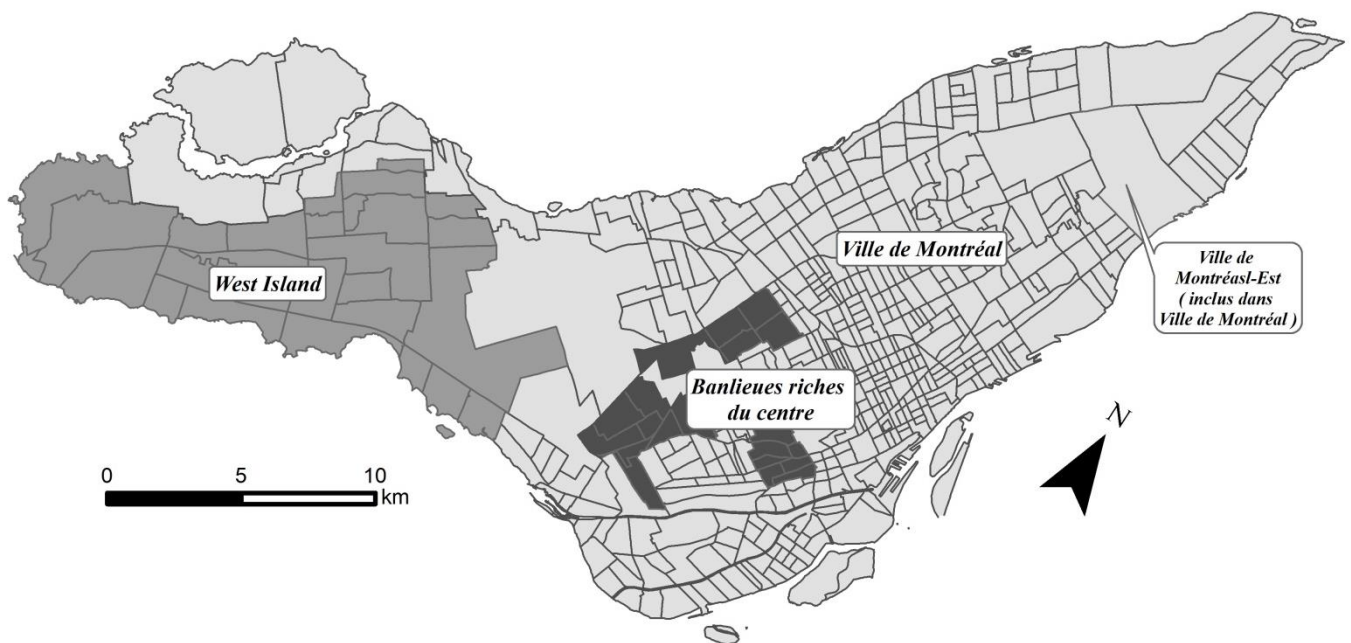


Figure A-5.1 : Carte des trois zones de l'Île de Montréal

Source : Auteur

Ville de Montréal versus reste de l'île

Bien qu'il y ait plus d'une quinzaine de municipalités sur l'Île de Montréal, la Ville de Montréal domine sans contredit en nombre de SR, de population active, d'emplois totaux et de services supérieurs. Le **tableau A-5.3** nous donne quelques chiffres pour l'année 2011 :

Tableau A-5.3 : Données des secteurs des ESS sur l'Île de Montréal en 2011

Territoire	SR	Pop Act	Emplois TOTAL	FAAI	SP	STS	GD	ESS TOTAL
Banlieues riches du centre	21 4,2%	40 060 4,1%	46 855 3,8%	405 3,6%	330 5,1%	1 300 10,2%	85 3,1%	2 120 6,4%
West Island	29 5,8%	79 535 8,1%	112 650 9,2%	185 1,7%	155 2,4%	855 6,7%	370 13,4%	1 565 4,7%
Ville de Montréal	451 90,0%	865 270 87,8%	1 068 460 87,0%	10 600 94,7%	6 035 92,6%	10 620 83,1%	2 315 83,6%	29 570 88,9%

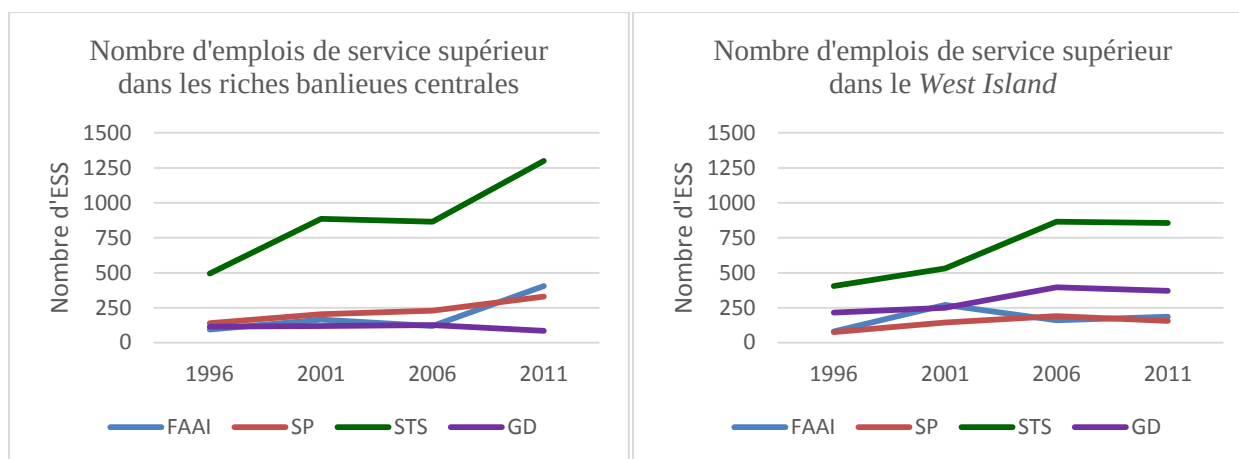
Source : Auteur

Malgré que la municipalité de Montréal-Est soit une ville autonome et indépendante de la Ville de Montréal, nous avons décidé de l'inclure dans le territoire de la Ville de Montréal pour trois raisons : 1° elle est trop loin du *West Island* pour y faire partie ; 2° elle n'est ni cossue, ni près du centre, et ne pouvant donc pas appartenir aux banlieues riches du centre ; 3° les données de ses différents secteurs d'activités industrielles sont trop insignifiantes pour être convenablement analysées.

Nous ne nous répétons pas sur le territoire de la Ville de Montréal, mais allons toutefois comparer les deux territoires « indépendants » de l'île montréalaise.

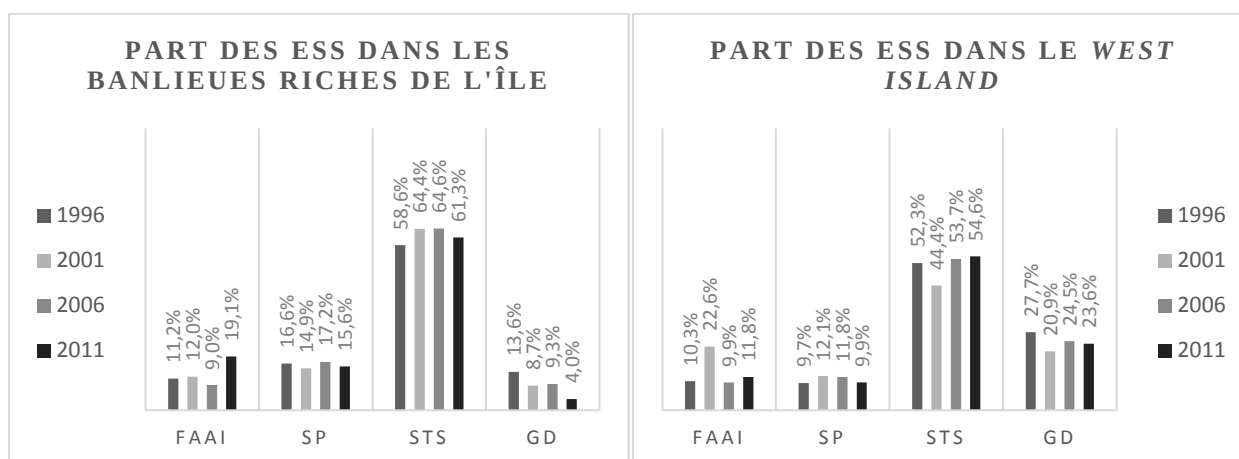
Banlieues riches du centre versus *West Island*

Ces deux territoires de banlieues sont similaires dans la mesure où le niveau de vie de leur population est plutôt élevé, la densité est faible et la principale langue parlée par leur population est l'anglais. En ce qui a trait aux ESS, chacun de ces deux territoires ont vu leur nombre d'ESS plus que doublé entre 1996 et 2001 (**Figures A-5.2** et **A-5.3** de la page suivante). Entre 2006 et 2011, les secteurs de la FAAI et des STS ont particulièrement stimulé le territoire des banlieues riches du centre pendant qu'on perdait une cinquantaine d'ESS dans le *West Island*.



Figures A-5.2 et A-5.3 : Nombre d'ESS selon le secteur économique dans les banlieues riches du centre et dans le West Island

Source : Auteur



Figures A-5.4 et A-5.5 : Part des ESS selon le secteur économique dans les banlieues riches du centre et dans le West Island

Source : Auteur

Par ailleurs, les deux territoires se sont plutôt spécialisés dans le secteur des STS puisque l'on en retrouvait, entre 1996 et 2011, six emplois sur dix dans les banlieues riches du centre et généralement un peu plus de la moitié dans le *West Island* (**Figures A-5.4 et A-5.5**). Le secteur de la FAAI a toutefois augmenté sa part dans le territoire des banlieues riches du centre en l'espace de quinze ans, passant de 11,0% à 19,1%. Pour sa part, le secteur de la GD est particulièrement plus présent dans le *West Island* puisqu'il représente entre 20,9% et 27,7% dépendamment des années.

Mentionnons toutefois qu'en 2011, le nombre d'emplois totaux étaient largement supérieurs dans le *West Island* que dans les banlieues riches du centre (**Tableau A-5.3**). Cela dit, en dépit de cette

situation, le *West Island* attire beaucoup moins d'ESS puisque ceux-ci ne représenteraient que 1,4% des emplois totaux de ce territoire contre 4,5% pour le territoire des banlieues riches du centre.

Pour conclure sur les résultats de l'Île de Montréal, il est sans aucun doute que la ville centre domine le paysage des emplois de services supérieurs du fait que ceux-ci y soient concentrés : en 2011, près de neuf ESS de l'Île sur dix se retrouvaient dans le territoire de la Ville de Montréal. Cependant, cette part se déprécie depuis 1996 au profit du territoire des banlieues riches du centre, ceux-ci attirant de plus en plus d'entreprises de la FAAI et des STS, entre autres choses. Concernant le territoire du *West Island*, sa part d'ESS stagne depuis une quinzaine d'années, mais continue d'attirer les firmes de STS et de GD.

ANNEXE 6 : PART ET ÉVOLUTION DES ESS DANS LA RMR

Part des secteurs d'ESS dans la RMR

Nous l'avons remarqué, le secteur de la FAAI se concentre en majorité dans le CBD. En effet, pour les quatre années de recensement, plus de la moitié des emplois de la FAAI de la RMR se trouvaient dans le territoire du CBD. Par ailleurs, plus ou moins un emploi sur dix de ce même secteur se retrouvait dans le pôle de l'*Est du CBD*, notamment dans le Complexe Desjardins. En 1996, le pôle du *Vieux-Montréal* avait attiré près de cinq pour cent des emplois de la FAAI, mais a réduit sa part les années suivantes pour se situer à 3,2% en 2011. De toute évidence, le secteur de la FAAI est un secteur où les emplois y sont très concentrés puisque quatre emplois sur cinq se retrouvent dans la totalité des pôles de la RMR, exception faite à l'année 2011 où 21,5% des emplois du secteur de la FAAI se retrouvait dispersé dans le reste de la RMR.

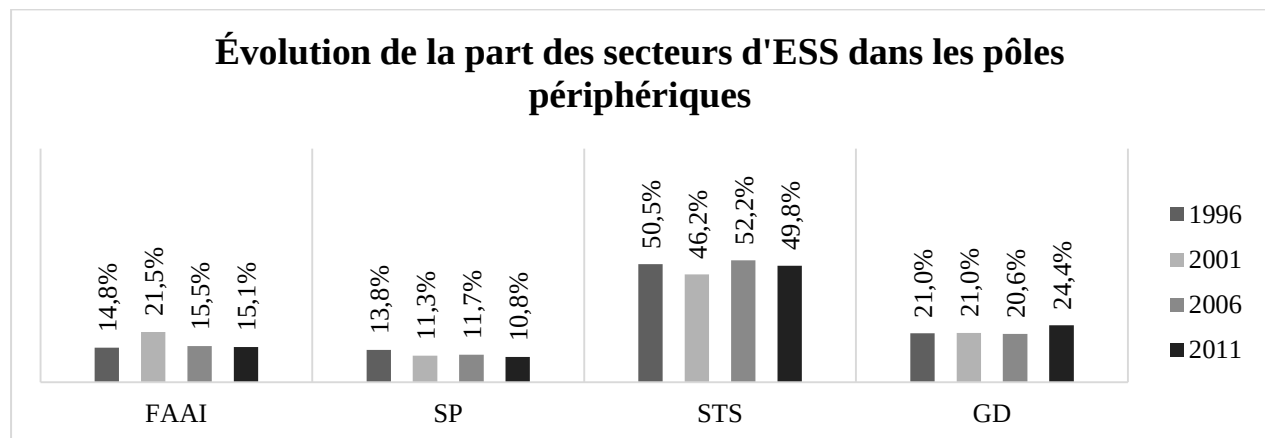
Tout comme le secteur de la FAAI, celui des SP a également ses emplois concentrés dans très peu de pôles. Le CBD qui, en 1996, 2001 et 2006, attirait plus de la moitié des emplois de SP de la région métropolitaine, a perdu entre 2006 et 2011, près de dix pour cent des emplois de ce secteur au profit, d'une part, d'autres pôles (comme celui du *Vieux-Montréal* qui représentait 5,9% de tous les emplois de SP de la RMR) et, d'autre part, du reste de la RMR (représentant en 2011 le tiers de emplois de ce secteur).

Pour le secteur des STS, leur localisation s'apparente à celle des SP dans la mesure où les emplois sont en très grande majorité concentrés dans des pôles. Et tout comme les SP, plus de 70% des emplois des STS de la RMR se trouvaient dans l'ensemble des pôles entre 1996 et 2006. D'après les résultats de 2011, les emplois des STS se sont dispersés dans le reste de la région métropolitaine puisque la part de la RMR dans les pôles a diminué de 6,5%, s'établissant à 66,2%. Cette diminution s'est observée dans les pôles plus éloignés du centre, de même que dans le *Q.I.* Concernant le CBD, sa part a stagnée à 28 pour cent alors qu'il avait subi une perte de 7,8% entre 1996 et 2001, passant de 35,4% à 27,6%. Le CBD est toujours le pôle le plus attractif pour les emplois des STS.

Enfin, pour le secteur de la GD, le CBD demeure encore le pôle le plus attrayant malgré sa faible part de 12,3% pour l'année 2011. Le pôle de *St-Lô/TMR/CDN* attire également les emplois de la GD puisque 11 pour cent de ceux-ci y était localisé en 2011. Notons d'ailleurs que les trois pôles périphériques sont également avantageux pour les emplois de la GD puisqu'ils totalisaient 16,6% de ces emplois en 2011. En revanche, depuis 2011, plus de la moitié des emplois de ce secteur était dispersée dans le reste de la région métropolitaine de Montréal. À cet effet, ce serait le secteur le plus dispersé.

Évolution de la part des secteurs d'ESS selon le type de pôle

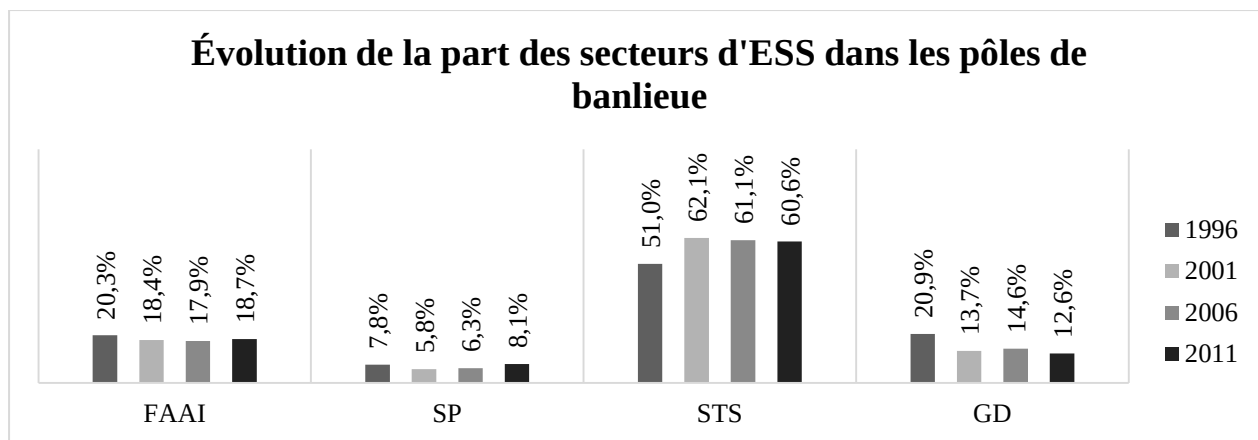
Nous l'avons vu, les pôles périphériques sont les plus attractifs pour les secteurs de la GD, en dépit de sa spécialisation en emplois des STS, ceux-ci oscillant entre 46,2% et 52,2% selon les années (**Figure A-6.1**). Rappelons que le secteur de la GD a de crû depuis 1996.



Figures A-6.1: Pôles périphériques - Évolution de la part des secteurs d'ESS

Source : Auteur

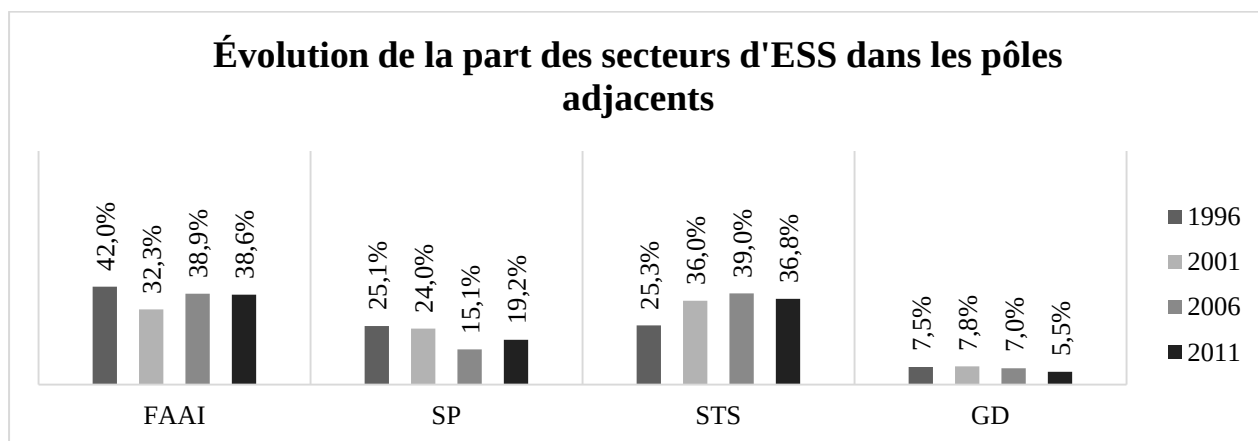
Pour le cas des pôles de banlieue, la situation est similaire dans la mesure où le secteur des STS est le plus présent. Ce secteur s'est renforcé de 170,5% en l'espace de quinze ans et représentait plus de soixante pour cent des ESS en 2011. Le secteur de la FAAI est le deuxième plus important secteur dans la zone des pôles d'emplois de banlieue alors que le secteur de la GD est continuellement en perte de vitesse (**Figure A-6.2** de la page suivante).



Figures A-6.2: Pôles de banlieue - Évolution de la part des secteurs d'ESS

Source : Auteur

Enfin, concernant les pôles adjacents, leur dynamique est similaire à celle du CBD en raison de la diversité des ESS : 38,6% pour la FAAI, 36,8% pour les STS et près d'un vingtième pour les SP (**Figure A-6.3**). Alors que les emplois des secteurs de FAAI et des STS augmentent au fil des ans, celui des SP est plutôt volatile.



Figures A-6.3: Pôles adjacents - Évolution de la part des secteurs d'ESS

Source : Auteur

Nous ne nous attarderons pas ici sur la zone du CBD du fait que nous l'avons amplement détaillé au chapitre 3, mais mentionnons toutefois qu'il attire davantage le secteur de la FAAI en dépit d'une présence non négligeable des secteurs des services (SP et STS).

ANNEXE 7 : TABLEAUX DES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE CHAQUE PÔLE

CBD et pôles du centre-ville

Tableau A-7.1 : Nombre et part des ESS dans le CBD

Nombre d'ESS dans le CBD						Part des ESS dans le CBD				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	2845	3935	5515	6600	3755	35,4%	36,2%	41,9%	44,5%	9,1%
SP	2495	3385	3505	3395	900	31,0%	31,1%	26,6%	22,9%	-8,1%
STS	2250	2830	3500	4335	2085	28,0%	26,0%	26,6%	29,2%	1,2%
GD	450	725	655	500	50	5,6%	6,7%	5,0%	3,4%	-2,2%
TOTAL	8040	10875	13175	14830	6790	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.2 : Nombre et part des ESS dans l'Ouest du CBD

Nombre d'ESS dans l'Ouest du CBD						Part des ESS dans l'Ouest du CBD				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	20	70	45	30	10	10,3%	20,0%	10,6%	9,1%	-1,2%
SP	90	80	195	60	-30	46,2%	22,9%	45,9%	18,2%	-28,0%
STS	60	200	160	220	160	30,8%	57,1%	37,6%	66,7%	35,9%
GD	25	-	25	20	-5	12,8%	-	5,9%	6,1%	-6,8%
TOTAL	195	350	425	330	135	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.3 : Nombre et part des ESS dans le Nord du CBD

Nombre d'ESS dans le Nord du CBD						Part des ESS dans le Nord du CBD				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	185	195	265	230	45	75,5%	81,3%	75,7%	92,0%	16,5%
SP	40	45	-	0	-40	16,3%	18,8%	-	0,0%	-16,3%
STS	20	-	85	20	0	8,2%	-	24,3%	8,0%	-0,2%
GD	-	0	0	0	0	-	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL	245	240	350	250	5	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.4 : Nombre et part des ESS dans l'Est du CBD

Nombre d'ESS dans l'Est du CBD						Part des ESS dans l'Est du CBD				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	545	595	1125	1005	460	59,2%	55,3%	69,0%	63,0%	3,8%
SP	95	80	80	155	60	10,3%	7,4%	4,9%	9,7%	-0,6%
STS	240	290	325	355	115	26,1%	27,0%	19,9%	22,3%	-3,8%
GD	40	110	100	80	40	4,3%	10,2%	6,1%	5,0%	0,7%
TOTAL	920	1075	1630	1595	675	100%	100%	100%	100%	

Tableau A-7.5 : Nombre et part des ESS dans le Vieux-Montréal

Nombre d'ESS dans le Vieux-Montréal						Part des ESS dans le Vieux-Montréal				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	265	295	265	405	140	34,6%	28,6%	28,5%	26,1%	-8,5%
SP	255	345	265	455	200	33,3%	33,5%	28,5%	29,4%	-4,0%
STS	175	290	310	575	400	22,9%	28,2%	33,3%	37,1%	14,2%
GD	70	100	90	115	45	9,2%	9,7%	9,7%	7,4%	-1,7%
TOTAL	765	1030	930	1550	785	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.6 : Nombre et part des ESS dans le Q.I.

Nombre d'ESS dans le Q.I.						Part des ESS dans le Q.I.				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI		125		255	255		13,2%		20,0%	20,0%
SP	35	280	65	205	170	24,1%	29,6%	6,5%	16,1%	-8,1%
STS	75	455	850	750	675	51,7%	48,1%	85,4%	58,8%	7,1%
GD	35	85	80	65	30	24,1%	9,0%	8,0%	5,1%	-19,0%
TOTAL	145	945	995	1275	1130	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Pôles secondaires

Tableau A-7.7 : Nombre et part des ESS dans St-Lô/TMR/CDN

Nombre d'ESS dans le St-Lô/TMR/CDN						Part des ESS dans le St-Lô/TMR/CDN				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	170	235	225	290	120	12,0%	9,3%	7,8%	8,8%	-3,2%
SP	140	150	180	240	100	9,9%	5,9%	6,3%	7,3%	-2,6%
STS	755	1760	2000	2330	1575	53,2%	69,4%	69,7%	70,4%	17,2%
GD	355	390	465	450	95	25,0%	15,4%	16,2%	13,6%	-11,4%
TOTAL	1420	2535	2870	3310	1890	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.8 : Nombre et part des ESS dans Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk

Nombre d'ESS dans Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk						Part des ESS dans Aér-Dorv/Pte-Claire/Kirk				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	55	195	110	90	35	9,3%	24,8%	11,5%	10,7%	1,3%
SP	50	75	65	50	0	8,5%	9,6%	6,8%	5,9%	-2,6%
STS	320	340	510	430	110	54,2%	43,3%	53,4%	50,9%	-3,3%
GD	165	175	270	275	110	28,0%	22,3%	28,3%	32,5%	4,6%
TOTAL	590	785	955	845	255	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.9 : Nombre et part des ESS dans Laval

<i>Nombre d'ESS dans Laval</i>						<i>Part des ESS dans Laval</i>				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	150	195	255	245	95	23,4%	21,3%	20,3%	19,8%	-3,6%
SP	125	115	220	145	20	19,5%	12,6%	17,5%	11,7%	-7,8%
STS	305	475	655	650	345	47,7%	51,9%	52,2%	52,6%	5,0%
GD	60	130	125	195	135	9,4%	14,2%	10,0%	15,8%	6,4%
TOTAL	640	915	1255	1235	595	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.10 : Nombre et part des ESS dans Long-Bouch

<i>Nombre d'ESS dans Long-Bouch</i>						<i>Part des ESS dans Long-Bouch</i>				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	20	85	70	85	65	6,8%	16,7%	11,6%	12,0%	5,2%
SP	35	60	45	105	70	11,9%	11,8%	7,4%	14,8%	2,9%
STS	145	205	305	310	165	49,2%	40,2%	50,4%	43,7%	-5,5%
GD	95	160	185	210	115	32,2%	31,4%	30,6%	29,6%	-2,6%
TOTAL	295	510	605	710	415	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Autres pôles et sous-pôles

Tableau A-7.11 : Nombre et part des ESS dans le Centre-Sud

<i>Nombre d'ESS dans le Centre-Sud</i>						<i>Part des ESS dans le Centre-Sud</i>				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SP	30	35	25	-	-	100%	21%	100%	-	-
STS	-	130	0	-	-	-	79%	0	-	-
GD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	30	165	25	-	-	100%	100%	100%	-	

Source : Auteur

Tableau A-7.12 : Nombre et part des ESS dans Westmount

<i>Nombre d'ESS dans Westmount</i>						<i>Part des ESS dans Westmount</i>				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	45	65	50	220	175	20,0%	17,8%	34,5%	39,3%	19,3%
SP	90	135	50	190	100	40,0%	37,0%	34,5%	33,9%	-6,1%
STS	70	135	25	125	55	31,1%	37,0%	17,2%	22,3%	-8,8%
GD	20	30	20	25	5	8,9%	8,2%	13,8%	4,5%	-4,4%
TOTAL	225	365	145	560	335	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.13 : Nombre et part des ESS dans l'Île-des-sœurs

<i>Nombre d'ESS dans l'Île-des-sœurs</i>						<i>Part des ESS dans l'Île-des-sœurs</i>				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	45	35	-	50	5	30%	23%	-	21%	-9,2%
SP	0	-	35	40	40	0%	-	23%	17%	16,7%
STS	105	95	70	85	-20	70%	61%	45%	35%	-34,6%
GD	-	25	50	65	65	-	16%	32%	27%	-
TOTAL	150	155	155	240	90	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.14 : Nombre et part des ESS dans A40/Blvd-St-Lô

<i>Nombre d'ESS dans l'A40/Blvd-St-Lô</i>						<i>Part des ESS dans l'A40/Blvd-St-Lô</i>				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	115	165	345	295	180	69,7%	63,5%	73,4%	76,6%	6,9%
SP	-	40	30	50	50	-	15,4%	6,4%	13,0%	13,0%
STS	30	55	80	40	10	18,2%	21,2%	17,0%	10,4%	-7,8%
GD	20	-	15	0	-20	12,1%	-	3,2%	0,0%	-12,1%
TOTAL	165	260	470	385	220	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur

Tableau A-7.15 : Nombre et part des ESS dans le Parc Olympique

<i>Nombre d'ESS dans le Parc Olympique</i>						<i>Part d'ESS dans le Parc Olympique</i>				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	-	50	30	-	-	-	30,3%	14,6%	-	-
SP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STS	-	115	175	-	-	-	69,7%	85,4%	-	-
GD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	165	205	-	-	-	100%	100%	-	

Source : Auteur

Tableau A-7.16 : Nombre et part des ESS dans Anjou

<i>Nombre d'ESS dans Anjou</i>						<i>Part des ESS dans Anjou</i>				
Secteur/Année	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11	1996	2001	2006	2011	Δ 96-11
FAAI	35	115	90	130	95	58,3%	79,3%	56,3%	86,7%	28,3%
SP	-	-	-	0	0	-	-	-	0,0%	0,0%
STS	25	-	35	20	-5	41,7%	-	21,9%	13,3%	-28,3%
GD	-	30	35	0	0	-	20,7%	21,9%	0,0%	0,0%
TOTAL	60	145	160	150	90	100%	100%	100%	100%	

Source : Auteur